صورة من الأصل

Des livres pour l'été

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15367 – 7 F

VENDREDI 24 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



La Russie «partenaire» de l'OTAN

BEAUCOUP de bruit pour rien? Après avoir soufflé pendant des mois le chaud et le froid, la Russie a fini par adhérer, comme les autres, au «partenariat pour la paix» proposé par l'OTAN aux anciens membres du bloc soviétique. Le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev a été le premier à noter l'effort méritoire consenti par la Russie : *«Il était plus difficile de franchir la porte [du partenariat] à un éléphant comme la Russie qu'à un petit caniche»*, avait-il déclaré à l'agence Tass.

Les «petits caniches» d'Europe de l'Est ont tous fait mine de se féliciter de cette adhésion, mais ils n'en pensent pas moins. Le nouveau «partenaire», soumis en apparence aux règles communes, a bien obtenu que soit reconnue sa différence, sinon sa prééminence. Tandis que M. Kozyrev paraphait, à une date choisie avec le plus grand soin – celle de l'anniversaire de l'attaque allemande contre l'URSS le 22 juin 1941 –, l'accord de «partenariat», un texte définissant les relations entre l'Alliance atlantique et la Russie était publié à Bruxelles.

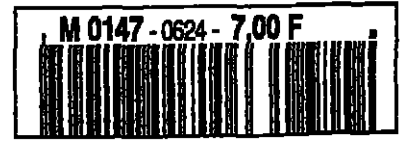
LA satisfaction, certes, n'est pas complète : le texte, curieusement intitulé «Relevé de conclusions», mais aussitôt qualifié de «protocole spécial» par M. Kozyrev, n'est pas signé. Il ne reconnaît à la Russie aucun droit explicite, annonce seulement que l'OTAN et Moscou vont développer *«un vaste programme de partenariat individuel»*, eu égard à la «dimension, à l'importance et au potentiel» de la Russie. Il n'est pas question, comme l'avait souhaité le Kremlin, de concéder à Moscou un droit de veto sur les décisions de l'Alliance atlantique, mais seulement d'éviter toute «surprise» entre les deux partenaires.

Plus que la lettre d'un texte délibérément laconique, c'est ici l'esprit qui compte, la manière dont chaque partie interprétera ce double arrangement. Pour les dirigeants russes, le sens profond du «partenariat», c'est d'éviter l'adhésion à l'OTAN des pays d'Europe de l'Est : M. Eltsine l'a dit en son temps devant le président Clinton, sans être démenti, et on le redit aujourd'hui au ministère russe des affaires étrangères. L'OTAN, de son côté, n'a officiellement rien promis de tel, mais rien fait non plus pour dissiper l'ambiguïté. L'attitude de l'actuelle administration américaine donne même toutes raisons de croire que Washington préférera donner sur ce point satisfaction à Moscou.

BIEN entendu, pour nombre de «nationalistes» russes, le résultat obtenu à Bruxelles, est tout à fait insuffisant : la *Pravda*, dans sa rage, prétend même que cette adhésion «humiliante» a été signée à Berlin... Le Kremlin a pourtant de bonnes raisons de s'estimer satisfait de cette situation équivoque : avec un pied dans le «partenariat» et un pied en dehors, un pied dans la cour des petits, un pied dans la cour des grands, les Russes pourront s'appuyer, en fonction des circonstances, sur l'un ou l'autre, ou sur les deux.

Lire page 4

M 0147 - 0624 - 7,00 F



Le sommet de l'Union européenne à Corfou

Les Douze vont préciser leur plan pour l'emploi

Les chefs d'Etat et de gouvernement des douze membres de l'Union, réunis vendredi 24 et samedi 25 juin à Corfou, devront désigner le successeur de M. Delors à la tête de la Commission européenne. Ils feront le point sur la mise en œuvre du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi. Ils délibéreront également de l'aide à accorder à l'Ukraine pour rendre possible la fermeture des deux réacteurs en activité à Tchernobyl.

BRUXELLES

de notre correspondant

Quel sort réserveront finalement les chefs d'État et de gouvernement des Douze au Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, rédigé à leur demande par la Commission européenne et dont l'objet était de démontrer, à une opinion de plus en plus sceptique, la capacité de l'Union à se mobiliser pour lutter contre le chômage?

En décembre dernier, le conseil européen de Bruxelles en avait approuvé les grandes orientations. Les décisions opérationnelles seront prises en décembre prochain à Essen, mais le rendez-vous de Corfou, vendredi et samedi, devrait permettre de mieux apprécier jusqu'à quel point les dirigeants des Douze sont prêts à suivre les recommandations de Jacques Delors.

La plus concrète des mesures préconisées par le Livre blanc porte sur la mise en route d'un important programme de modernisation des infrastructures de transports et d'énergie. Depuis le conseil européen de Bruxelles, les «représentants personnels» des Douze, réunis au sein d'un groupe présidé par Henning Christophersen, le vice-président de la Commission chargé des affaires économiques, ont identifié une trentaine de projets de transports. Ils ont proposé d'en retenir une première liste de onze suffisamment avancées pour que le premier coup de pioche ait une chance d'être donné avant deux ans.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 3

Légère accalmie sur les marchés des changes

Tandis qu'intervenait une sensible reprise sur les marchés d'actions et d'obligations, une relative accalmie était perceptible sur les devises. A Paris, jeudi 23 juin, le dollar était encore en légère baisse contre le franc français, à 5,4752 F contre 5,4810 F la veille. En revanche, le billet vert s'appréciait contre le mark allemand et contre le yen, respectivement à 1,6069 DM (contre 1,5980 DM la veille) et 101,25 (contre 101,18) yens. Les autorités américaines et japonaises se montrent cependant préoccupées par les conséquences économiques de la chute du dollar.

pages 20 et 23

Le sida, la justice et les chercheurs

En jugeant irrecevables les pourvois des parties civiles, mercredi 22 juin, la Cour de cassation n'a pour autant pas mis un point final à l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Refusant de se prononcer sur la qualification d'empoisonnement, les juges suprêmes laissent la porte ouverte à de nouvelles poursuites criminelles, considérant que la tromperie n'exclut pas l'empoisonnement. D'autre part, dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Jean-Paul Lévy, «patron» de la recherche française sur le sida, s'inquiète de l'émergence d'une contre-évaluation médiatique des chercheurs en lieu et place de leur évaluation scientifique.

Lire page 10

La «Tétralogie» de Wagner au Châtelet

L'Or du Rhin et *la Walkyrie*, les deux premiers épisodes de la *Tétralogie* de Wagner sont donnés à guichets fermés samedi 25 et dimanche 26 au Théâtre du Châtelet à Paris. Le cycle complet verra cinq représentations, réparties entre la fin du mois de juin et l'automne. Les Parisiens, qui n'avaient pas vu le *Ring* depuis six ans, ont pris les places d'assaut. Une équipe de spécialistes a établi pour *le Monde* une discographie idéale du monument wagnérien.

Lire page 17

Football : contrat rempli pour les Etats-Unis

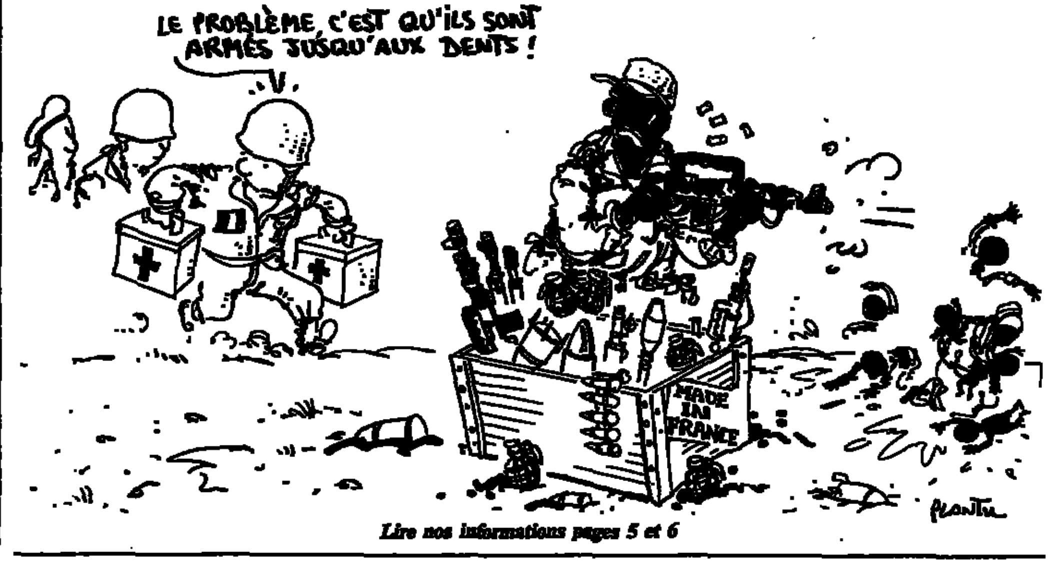
La Coupe du monde de football aux Etats-Unis a encore été marquée, mercredi 22 juin, par deux grosses surprises. Les joueurs du pays hôte ont quasiment obtenu leur qualification pour les huitièmes de finale, en battant (2-1) les Colombiens, à Los Angeles, qui étaient venus aux Etats-Unis avec de grandes ambitions. L'équipe américaine a gagné une partie de son pari. Dans le même groupe, à Detroit, la Suisse a aussi dominé la Roumanie (4-1). Battue au premier tour par l'Eire, l'Italie devait déjà disputer un match décisif jeudi 23 contre la Norvège.

Lire page 15

Arrivées sur le terrain après le feu vert de l'ONU

Des unités françaises sont engagées au Rwanda avec un objectif «très limité»

Les premiers éléments des unités françaises qui doivent pénétrer au Rwanda dans le cadre de l'opération «Turquoise» sont arrivés, jeudi 23 juin, à la frontière zaïroise. Malgré des réticences confirmées par cinq abstentions – sur les quinze pays membres –, le Conseil de sécurité de l'ONU avait donné son feu vert, mercredi soir, en autorisant l'emploi de «tous les moyens nécessaires». Le ministre de la défense, François Léotard, a précisé que, dans un premier temps, l'opération aurait un objectif «très limité» : l'évacuation de réfugiés tutsis dans la région frontalière aux mains des forces gouvernementales hutues.



Lire nos informations pages 5 et 6

La pression de l'ordre moral

La défense des «valeurs» traditionnelles mobilise une partie de la majorité parlementaire, qui s'appuie sur le score de la liste Villiers

«Ordre naturel», *«sens moral»*, *«perversions»*, *«hédonisme»*... Il flotte, depuis un an, comme un parfum d'ordre moral dans les hémicycles du Palais-Bourbon et du Palais du Luxembourg. Discret, mais insistant, parfois grinçant, ce changement de ton imprègne les débats, nourrit des amendements, motive des propositions de loi et finit par s'imposer comme un nouvel air du temps. Avec des thèmes favoris : la défense de la famille et la réhabilitation du mariage, la lutte contre les déviances, la dénonciation de cette crise morale qui serait à la source de tant de dérèglements sociaux...

Depuis le début de la législature, les députés de la majorité ont multiplié les initiatives. Pas moins de sept propositions de loi ont été déposées pour instituer, sous une forme ou sous une autre, un salaire maternel, incitant les femmes à rester au foyer pour élever leurs enfants. Cinq autres textes visent à supprimer les avantages fiscaux dont bénéficient les couples non mariés. Corriger ce que les auteurs de ces propositions considèrent comme une injustice fiscale semble tourner à l'obsession : on a pu assister à un pilonnage intensif d'amendements lors de la session budgétaire d'automne, puis à l'occasion de la discussion, ces dernières semaines, du texte sur la famille et jusqu'au détour d'une des dispositions du projet de loi en cours d'examen sur *l'habitat*.

La jeunesse est également l'objet d'une touchante sollicitude. Récemment, comme pour mieux faire oublier les infortunes du «SMIC-jeunes», ce sont cinquante-huit députés qui ont déposé une proposition de loi pour *«interdire l'implantation de salles de jeux dits «d'adresse»* près des établissements scolaires, de loisirs et des centres sportifs, considérant que les jeunes y perdent *«le sens de la valeur de l'argent»*. *«Il faut préserver la jeunesse des tentations faciles, mais combien délétères»*, soulignaient les signataires.

D'autres vieux débats, que l'on croyait classés, sont rouverts à la première occasion. A l'automne dernier, cent soixante-seize députés, *«imprégnés de la pensée chrétienne et humaniste»*, selon leur propres termes, et *«attachés, avant tout, au respect de la vie humaine»*, cosignaient une proposition de loi réclamant le rétablissement de la peine de mort dans *«quatre cas»* – meurtre d'enfant, récidive de crime de sang, assassinat précédé de sévices ou de tortures, meurtre commis sur agent de la force publique ou de l'administration pénitentiaire. De même pour l'interruption volontaire de grossesse : une proposition de loi, déposée en juin 1993, invite à supprimer son remboursement par la Sécurité sociale.

FRÉDÉRIC BOBIN et GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 8

SIDA : FAUT-IL LEVER LE SECRET MÉDICAL ?

Comment prévenir la montée des risques sans renforcer la crainte des malades?
Comment assouplir le secret médical sans toucher à l'un des droits essentiels de l'individu?
Médecins, responsables d'associations et de compagnies d'assurances confrontent leurs opinions.

A lire dans



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 560 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

LIBRE-ÉCHANGE

Cher Philippe, cher Jimmy...

Philippe de Villiers et Jimmy Goldsmith, qui conduisaient la liste La majorité pour l'autre Europe aux récentes élections européennes, ont multiplié les attaques contre le « libre-échangisme mondial ». Alain Madelin leur répond par un plaidoyer argumenté en faveur du libre-échange, qui, dit-il, n'est pas « un renoncement », mais « une volonté ».

par Alain Madelin

VOUS avez placé pour partie votre campagne électorale sous le signe du combat contre le libre-échangisme mondial. Celui-ci serait une sorte de folie collective qui frapperait la plupart des responsables économiques et politiques du monde et à laquelle, heureusement, vous échappez. Comme je vous l'ai longuement écrit durant cette campagne, il s'agit là, à mes yeux, d'un mauvais combat. Ce n'était pas alors mon rôle de polémiquer avec vous, mais aujourd'hui votre succès m'oblige à rendre publics quelques-uns des arguments que je vous ai opposés.

Vous avez la tâche facile : faire partager vos peurs. J'ai une tâche plus difficile : plaider pour le libre-échange. Les faits semblent vous donner raison. Sous la pression de la concurrence étrangère, nous voyons des entreprises contraintes de fermer leurs portes. Mais ces faits sont trompeurs. Les bienfaits du libre-échange, s'ils sont plus difficiles à observer, n'en sont pas moins réels. Je vous apprécie trop, par ailleurs, pour ne pas croire que vous trouverez quelque bon sens à mes arguments, en espérant aussi qu'ils seront utiles à d'autres que vous.

1. – Votre réaction contre le libre-échange n'a rien de nouveau. Elle est de toutes les époques. Déjà, d'autres que vous, au début du siècle, dénonçaient la concurrence des travailleurs au rabais et les usines françaises établies en Pologne ou en Italie. Vous dites que la rapidité des moyens de communication modifie aujourd'hui la donne du libre-échange ? Hier, le textile parisien protestait parce que, avec le développement des chemins de fer, l'on assistait à « l'exode » des tissages et des filatures vers les Vosges pour *« mettre les petits bergers des Vosges en concurrence avec les pauvres lingères brodeuses, mères de famille de Lyon ou de Paris »*. Il est vrai que lorsque la machine à fabriquer les emplois est en panne et quand se prolongent les désordres financiers et monétaires, les arguments protectionnistes trouvent facilement écho.

2. – Le protectionnisme repose sur une illusion d'optique contre laquelle les manuels d'économie, autrefois, mettaient en garde dès leur première leçon. Si j'achète 100 francs une paire de chaussures importée, au lieu de celle que me propose à 250 francs un producteur français, il s'ensuit certes que celui-ci, sauf à innover ou se diversifier, risque d'être contraint de réduire sa production, de débaucher, voire de disparaître.

Ce que l'on voit, c'est la destruction d'emplois. Ce que l'on ne voit pas, ce sont les 150 francs ainsi économisés. Ils me permettront d'acheter un livre ou d'aller au restaurant. Ce que l'on ne voit pas, non plus, c'est que les 100 francs reçus par mon producteur étranger constituent une créance sur la *production française. Ils reviendront inéluctablement – directement ou indirectement, après bien des tribulations dans l'économie mondiale – dans l'économie française, sous forme d'achat de biens ou de services.*

Si l'on dissipe ainsi cette illusion d'optique, on s'aperçoit que la concurrence internationale n'oppose pas une entreprise française à une entreprise étrangère – « eux contre nous » –, mais une entreprise française à d'autres entreprises « de chez nous », celles qui auront bénéficié des 150 francs de mon gain de pouvoir d'achat et du retour des 100 francs acquis par l'étranger.

3. – Il n'y a pas de différence de nature entre la peur du libre-échange et la peur des machines. Une main-d'œuvre étrangère bon marché fait-elle baisser les prix et détruit-elle nos emplois ? Une machine qui économiserait de la main-d'œuvre ferait de même. Autre illusion d'optique : à la destruction d'emplois visible correspond un gain de productivité qui se déverse dans l'économie, provoquant la création de nouvelles richesses et de nouveaux emplois. Telle est la thèse qu'Alfred Sauvy s'est employé toute sa vie à illustrer. Telle est aussi la simple observation des faits, qui montre que les pays les plus robotisés sont aussi ceux qui connaissent le moins de problèmes d'emploi. Au nom de la protection de l'emploi visible, faut-il condamner le progrès et remplacer nos camions par des brouettes ?

Ce qui est machinal, la machine le fait ou le fera, et ce qu'une main-d'œuvre bon marché fait aujourd'hui au-delà de nos frontières, nos machines le feront encore meilleur marché demain. Cette chance ainsi donnée aux hommes d'échapper aux tâches les plus ingrates ne condamne pas plus l'emploi ; elle nous oblige, en revanche, à remettre en cause nos rigidités pour accompagner les mutations nécessaires, à inventer les nouveaux emplois de demain et même, sans doute, à réinventer le travail.

Faut-il harmoniser les jours de soleil ?

4. – Rien ne justifie la peur des délocalisations. D'abord parce que 100 francs d'achat à une entreprise délocalisée, c'est, comme on l'a vu, 100 francs destinés à revenir dans l'économie française.

Ensuite, parce que les délocalisations sont une manifestation de l'internationalisation croissante de l'économie et des entreprises. Elles favorisent leur développement international et servent souvent de tête de pont à leurs exportations. Le Japon, les Etats-Unis ou même l'Allemagne délocalisent ou internationalisent leurs productions plus que nous sans que pour autant, bien au contraire, on y compte davantage de chômeurs !

Enfin, parce que rien n'est irréversible. Il existe heureusement un grand nombre d'exemples réussis de relocalisation. La créativité, l'innovation, la robotisation, de nouvelles formes d'organisation du travail et de partenariat avec des entreprises sous-traitantes, la maîtrise des circuits de distribution, permettent à de nombreuses entreprises de faire aujourd'hui en France ce qu'elles faisaient jusqu'à présent ailleurs.

5. – Le libre-échange n'exige pas l'égalité des conditions de concurrence. Le libre-échange, dites-vous, ne serait acceptable qu'entre Européens, et encore entre nations à niveaux de développement et systèmes économiques et sociaux comparables. Bref, les riches devraient échanger entre eux. Les plus pauvres pourraient leur acheter mais surtout pas leur vendre. Allons donc ! Ce qui fait l'efficacité de l'échange, c'est justement la différence des conditions de production.

Les climats, les aptitudes, les législations économiques, les charges publiques, l'abondance du capital, les salaires, sont autant de facteurs d'inégalité dans la concurrence. Faut-il raboter ces différences ? Et si oui, lesquelles ? Faut-il harmoniser la durée du temps de travail ou les impôts ? Si oui, par le haut, par le bas ? Faut-il harmoniser les jours de soleil pour préserver l'égalité des conditions de concurrence dans le tourisme ?

L'idée d'égalité des conditions de concurrence est une idée excellente pour une compétition sportive, pas pour l'économie. Si j'organise une régate, il est normal que je veille à l'égalité des conditions de concurrence ; si, en revanche, mon objectif est de délivrer un médicament le plus vite possible, la performance doit l'emporter sur toute autre considération.

6. – Les bas salaires ne sont pas pour autant du « dumping social ». Les pays à faible coût de travail inquiètent. Ils ne représentent pourtant qu'une faible part de nos importations. Le pays avec lequel nous réalisons la plus large part de notre commerce, l'Allemagne, a des coûts de travail plus élevés que les nôtres. Les Allemands, dès lors, ne seraient-ils pas fondés à se plaindre du « dumping social » des Français ?

Le haut salaire de l'un est toujours le bas salaire de l'autre. A Taïwan, les salaires sont plus élevés qu'au Portugal. Faut-il exclure le Portugal de l'Union européenne ? Faut-il que celle-ci ferme ses portes à la Pologne ou à la République tchèque ?

On parle volontiers de dumping social. Le dumping est une pratique répréhensible qui consiste à vendre un produit à l'extérieur à un prix inférieur à celui auquel il est vendu sur le marché national ou à un prix inférieur au coût de production. Cette définition du dumping ne s'applique en rien aux bas salaires pratiqués dans certains pays. Dans ces pays, d'ailleurs, les industries d'exportation sont celles qui offrent les meilleurs salaires. Si dumping social il y a, pourquoi ne pas parler de « dumping fiscal » pour les pays qui n'ont pas la chance de bénéficier du poids de nos impôts ou de « dumping des matières premières » lorsque le pétrole est bon marché ?

On dira qu'il y a dumping social parce que les pays à bas salaires n'ont pas intégré dans leurs prix le financement d'une protection sociale aussi complète que la nôtre. L'argument se retourne. Les pays les moins développés pourraient se plaindre de devoir nous acheter trop cher des biens d'équipement qui incorporent le poids de nos salaires plus élevés et de notre protection sociale.

Bas salaires et faible productivité

7. – Ne faisons pas du libre-échange le bouc émissaire de nos désordres monétaires. En fait, les bas salaires sont le reflet d'une productivité globale beaucoup plus basse. Le fait que les salaires des pays pauvres soient plus faibles que ceux des pays riches ne constitue ni un fait nouveau ni une hérésie économique. Si les salaires chinois, vietnamiens ou indonésiens sont beaucoup plus faibles que les salaires européens, c'est parce que la productivité moyenne y est plus faible. C'est, en principe, la fonction du système des taux de change que de corriger ces inégalités de productivité.

Au fur et à mesure que les pays les moins productifs se développent, leur monnaie devrait dans un même temps se réévaluer et se rapprocher de ce qu'on appelle la parité de pouvoir d'achat. Sur ce point, je vous concède volontiers qu'il ne peut y avoir de fonctionnement normal du libre-échange que lorsque les Etats s'abstiennent de manipuler les monnaies.

Or aujourd'hui – ce n'était pas le cas dans les périodes les plus prospères du libre-échange – beaucoup de problèmes d'écart de compétitivité ne relèvent pas du libre-échange en tant que tel mais clairement d'ajustements monétaires.

8. – La préférence communautaire n'est pas la préférence pour l'emploi. Lorsqu'il s'agit de production de tomates, il est facile de donner un sens à la préférence communautaire, à l'origine du marché agricole commun. Mais que signifie celle-ci aujourd'hui appliquée à des produits industriels ? Compte tenu de l'internationalisation des productions, nous avons besoin d'importer des machines, des composants, des brevets... et il devient de plus en plus difficile d'identifier la source nationale de la valeur ajoutée. Quelle est la vraie nationalité d'un téléviseur Philips quand il est fabriqué en partie en France, en Thaïlande et en Allemagne ? Un Bull à base de composants étrangers est-il plus français qu'un IBM fabriqué à Montpellier ? Faut-il faire de ceux qui, dans la triste affaire du sang contaminé, ont fermé nos frontières au test d'un laboratoire américain ou au sang chauffé importé les glorieux précurseurs de la préférence communautaire ?

L'Histoire montre qu'un système de protection détend l'incitation des entreprises à améliorer leur productivité, condamne les consommateurs à en faire les frais, et se paie au bout du compte par un chômage aggravé.

9. – La préférence communautaire est un impôt de plus. Fermer nos marchés, c'est contraindre le consommateur français à acheter un produit européen à un prix supérieur à celui d'un produit extra-européen. La différence entre ces deux prix constitue un prélèvement obligatoire de plus que le consommateur devra verser non pas à l'Etat mais au producteur européen. Il s'agit même d'un impôt sur les consommateurs les plus modestes, car cette préférence communautaire s'appliquerait en priorité sur les produits de grande consommation populaire.

10. – Le libre-échange n'est pas un renoncement, mais une volonté. Il est sûr que la rapidité des mouvement d'échange de capitaux et de la diffusion des technologies aujourd'hui entraîne une turbulence forte de l'économie à laquelle il faut savoir s'adapter. C'est pourquoi des protections provisoires sont parfois nécessaires, mais elles ne constituent pas une réponse durable. Le libre-échange n'est pas un renoncement, mais une volonté. La France l'a montré dans les négociations du GATT. Le libre-échange n'exclut pas la protection, mais celle-ci doit rester l'exception, et le libre-échange la règle.

► Alain Madelin est ministre des entreprises et du développement économique.

PS

Défense de Michel Rocard

Pour certains partisans de Michel Rocard, on ne peut pas prétendre reconstruire la gauche en faisant appel aux anciens serviteurs du mitterrandisme, usés par leurs longues années de pouvoir.

par Frédéric Martel

DEPUIS longtemps le nom de Jacques Delors est évoqué comme candidat de réserve pour l'élection présidentielle. Depuis le 12 juin, les murmures sont devenus tumulte. Qui se plaindrait, au demeurant, de cette candidature ? On ne peut pas défendre Rocard et détester Delors, et vice versa. Jacques Delors est un homme respectable et ses idées peuvent être défendues, malgré un petit côté catho-de-gauche un rien énervant et un ton balladurien de gauche, sinon du centre. Delors candidat, c'est bien. C'est juste. Mais n'est-ce pas une illusion, comme Poher ou Barre ?

Ce qui rend suspecte cette idée, c'est d'abord que la candidature Delors soit instrumentalisé par les vieux zèbres du mitterrandisme finissant : Roland Dumas (le drame de la Bosnie, ce ne serait pas un peu le sien, au fait, comme son soutien au régime actuellement meurtrier du Rwanda ?), Paul Quilès (les erreurs sécuritaires de la gauche au pouvoir, le drame de la toxicomanie, ce ne serait pas un peu les siens, au fait ?), Henri Emmanuelli, Louis Mermaz, André Labarrère, Jean Poperen... Peut-on vouloir reconstruire la gauche en exhumant la vieille soupe mitterrandiste, en tentant de recaser chez Delors des réseaux qui sont largement ceux de l'actuel président de la République ?

Ensuite, un procès est fait à Rocard sur l'Europe. C'est vrai, l'erreur – gravissime – est d'avoir exposé Rocard en première ligne comme tête de liste. On le savait pourtant, l'électorat socialiste traditionnel (précisément celui de Mitterrand en 1974 et 1981) avait massivement refusé, en 1993, le traité de Maastricht. Mais qui osera dire que Rocard pouvait faire mieux aux européennes ? Qui peut affirmer que cette défaite est seulement la sienne ?

Que faire maintenant ? Et avec qui ? La gauche doit se reconstruire. Mais elle ne peut pas le faire avec Henri Emmanuelli, Roland Dumas et les vieilles lunes du mitterrandisme. Il fallait supprimer les courants au profit de la formule majorité-minorité, changer le nom du Parti socialiste, qui ne signifie plus rien et le baptiser tout simplement « la gauche ». Au lieu de quoi, voici le retour de la vieille génération à travers le socialisme archaïque des années 70 d'Henri Emmanuelli. Il prétend prendre un virage à gauche. C'est un tournant vers les tendances les plus éloignées de la réalité que représente une certaine base militante du PS, par exemple celle des Landes. Le problème est de combler le fossé qui existe moins entre la direction du PS et les militants de base qu'entre cette base et la rue.

Il faut ensuite s'interroger sur l'« incompréhension » dont est victime Michel Rocard. C'est urgent. Comment le premier ministre qui a le meilleur bilan de treize ans de mitterrandisme, qui a devancé tous les choix économiques et qui est resté à distance des « affaires » en est-il arrivé à assumer aux yeux de l'opinion les dettes et les déceptions du socialisme de gouvernement, à focaliser sur lui toutes les haines et, comble de la malhonnêteté, être attaqué aujourd'hui sur ce bilan par ceux qui, comme Roland Dumas, Louis Mermaz, Jean Poperen ou Henri Emmanuelli, en sont tout autant – et même davantage – responsables ? A qui profite le crime ? Certainement pas à la gauche moderne, responsable et probe. Certainement pas à ceux qui ont le sens de l'Etat et l'amour du service public.

En politique, cependant, nul n'est jamais mort même quand il est bien amoché. Et qu'on le veuille ou non, il demeure, dans notre pays, une sensibilité légitime qui appartient à l'histoire de la gauche, fille de Pierre Mendès France et non de l'aventurisme populiste, une seconde culture de gauche, qu'incarne Michel Rocard et qui aura sans nul doute son candidat à l'élection présidentielle. C'est peu. C'est beaucoup.

► Frédéric Martel est délégué national du PS (chargé de la lutte contre le sida), rocardien. Il ne souhaite pas être reconduit à ce poste par la nouvelle direction.

ITINERAIRES POUR L'EMPLOI

- LE MAGAZINE -

Marie-Claude BETBEDER

reçoit cette semaine

Hélier CHARLOT

Association Ecole et Vie locale

Une émission diffusée par 300 radios locales

(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)









Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :

Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

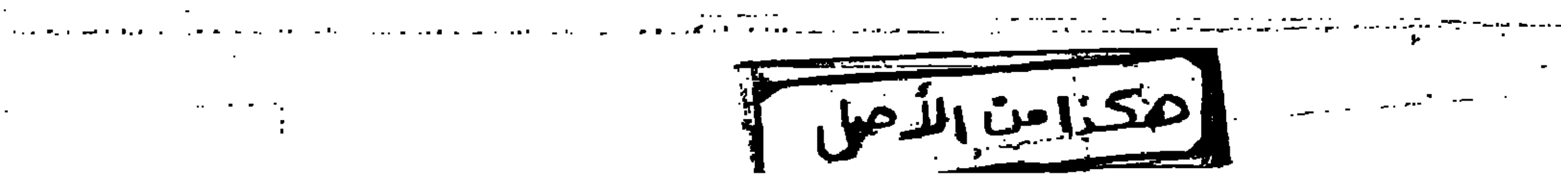
Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



هكذا من الأصل

Le Conseil européen de Corfou

La succession de Jacques Delors est au centre d'un vaste marchandage international

Le bal des nominations à la tête des institutions internationales est ouvert. Et le programme 1994 est particulièrement riche puisqu'il propose, outre la présidence de la Commission européenne – au menu du sommet des Douze qui s'ouvre vendredi 24 juin à Corfou –, le secrétariat général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la direction générale de la future Organisation mondiale du commerce (OMC) et le secrétariat général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), chargée de mettre en œuvre la politique européenne commune de défense. De quoi faire tourner les têtes. Tout cela est en effet plus ou moins lié dans un vaste marchandage entre Européens pour certains postes, entre Européens et Américains pour d'autres, chaque Etat candidat à l'une de ces fonctions s'attendant plus ou moins, s'il était recalé, à des compensations.

Le calendrier aurait voulu que les festivités débutent par la nomination du nouveau secrétaire général de l'OCDE. Mais faute d'un consensus lors de la réunion ministérielle de l'Organisation, en juin à Paris, la décision a été repoussée après le sommet de Corfou, à l'issue duquel on devrait connaître le nom du successeur de Jacques Delors, dont le mandat à Bruxelles s'achève à la fin de l'année. Rien ne dit cependant que les Douze parviendront au consensus requis à Corfou. A la veille du sommet les dirigeants français – et d'autres probablement – en étaient à imaginer des formules de remplacement pour le cas où le succès de leur candidat (le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene) devrait leur coûter trop cher en concessions sur d'autres postes.

Trois éminentes personnalités ont officiellement fait acte de candidature pour la difficile succession de M. Delors à Bruxelles. Outre M. Dehaene, le premier ministre sortant néerlandais, Ruud Lubbers, et Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, se verraient bien à la présidence de la Commission. On parle également, en coulisses, de l'Irlandais Peter Sutherland, directeur général du GATT. Pour l'instant, M. Dehaene fait figure de grand favori, car il a le soutien de la France et de l'Allemagne. Cela n'a pas découragé pour autant les deux autres prétendants, qui ont pris récemment leur bâton de pèlerin pour aller défendre leur propre candidature dans les capitales européennes.

La France concurrencée à l'OCDE

Une fois le nouveau président de la Commission connu, la piste devrait être dégagée pour nommer, dans le courant juillet, le secrétaire général de l'OCDE. L'actuel titulaire, le Français Jean-Claude Paye, brigue un troisième mandat de cinq ans. Face à lui, trois autres candidats : le Britannique Nigel Lawson, ancien chancelier de l'Echiquier; l'Allemand Lorenz Schomerus, négociateur pour son pays lors du cycle de l'Uruguay; et Donald Johnston, président du Parti libéral canadien. Ce dernier a l'appui des Américains, désireux de mettre fin à *«l'eurocentrisme»* de l'Organisation. Un appui de poids quand on sait que les Etats-Unis contribuent à hauteur de 25 % au budget de l'OCDE.

En fait, les Américains souhaiteraient réformer ce club de pays riches, *«élargir son rôle»* vers le reste du monde, comme l'affirmait récemment le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. A leurs yeux, Jean-Claude Paye n'est pas le meilleur candidat pour mener à bien cette mutation. Et puis, dix ans de bons et loyaux services, *«ça suffit»*, claironnent-ils.

L'amertume des Néerlandais

De son côté, Peter Sutherland, qui sera resté un an et demi à la tête du GATT, a annoncé qu'il ne souhaitait pas diriger l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit se substituer au GATT en janvier ou au plus tard juillet 1995. Le problème de succession est ici encore plus délicat : les pays en développement, largement majoritaires au sein de l'OMC, souhaiteraient que le premier directeur de cette nouvelle organisation soit issu de leurs rangs. Pour l'instant, se sont portés candidats l'Italien Renato Ruggiero et le Brésilien Rubens Ricupero. On cite également les noms du président mexicain, Carlos Salinas de Gortari et du ministre du commerce néo-zélandais Philip Burdon. Et pourquoi pas Sir Leon Brittan? Bien qu'il ait affirmé n'être pas intéressé par ce poste, mais par celui de M. Delors, la France l'y verrait bien, comme juste récompense pour celui qui défendit les intérêts européens dans les négociations du GATT.

Est en jeu, d'autre part, le poste de secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale, l'organisation chargée de mettre en œuvre la politique de défense commune de l'Union européenne. Le mandat de l'actuel titulaire, le Néerlandais Van Eekelen, qui expirait en juin, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année pour entrer dans le jeu des répartitions et compensations, après qu'aura été arrêté le nom du successeur de Jacques Delors à la Commission.

Enfin, si le secrétariat général de l'OTAN n'est pas officiellement vacant, son actuel détenteur, l'Allemand Manfred Wörner, est souffrant, et on suppose qu'il demandera bientôt que soit organisée sa relève. Certains avaient imaginé que ce poste, traditionnellement attribué à un Européen, puisse servir de lot de consolation conséquent pour les Pays-Bas, si la candidature de Ruud Lubbers à la Commission de Bruxelles est recalée. Mais, outre que les Pays-Bas ont déjà occupé ce poste, le désir qu'on prête à Hans Van den Broek de s'y porter candidat ne peut ni rasséréner M. Lubbers ni sans doute faire l'unanimité des alliés.

Les Néerlandais pourraient néanmoins légitimement prendre ombrage de l'entente franco-allemande qui se fait aux dépens de leur candidat à la Commission européenne. Ils n'en sont pas en effet à leur premier motif d'aigreur contre Paris : lors de l'attribution de la présidence de la BERD à Jacques Attali, il y a quelques années, la presse néerlandaise s'était déchaînée contre la France, qui prétendait rafler trop de postes à la tête des institutions internationales. Sur ce point, au moins, les Pays-Bas ne pourront plus faire grief à Paris.

ALAIN PUCHAUD
et CLAIRE TRÉAN

Une présidence convoitée

Ardemment convoité, donc, le siège de Jacques Delors. Sur les trois candidats en lice, deux, Jean-Luc Dehaene et Ruud Lubbers sont premiers ministres et le troisième, Leon Brittan, brillant commissaire à Bruxelles, a toutes les capacités pour l'être un jour. Et n'est-on pas allé, il y a quelques mois, jusqu'à citer le nom de Felipe Gonzalez, voire celui d'Helmut Kohl? Comme il est loin le temps – c'était en 1972 – où Franco Maria Malfatti quittait, sans aucune hésitation, la présidence de la Commission pour un strapontin dans un gouvernement italien.

La fonction à l'époque était, certes, honorable, le président, installé au treizième étage du Berlaymont (l'immeuble de la Commission), régnait déjà sur une armée de fonctionnaires, la Communauté était à construire, mais il manquait l'essentiel : le pouvoir, l'influence. Conséquence : animal politique, s'abstenir. Mis à part, de 1958 à 1967, le premier président, l'Allemand Walter Hallstein, les autres titulaires du poste n'auront pas laissé un souvenir inoubliable. Non pas tant par leur manque de compétence (encore que, dans certains cas...), mais par l'absence de projet politique de leurs commanditaires, à savoir les gouvernements.



Les «anciens» parlent, certes, de l'honnête Jean Rey (1967-1970), habile négociateur belge du Kennedy Round – déjà, le GATT! –, puis de l'éphémère Malfatti (1970-1972). Ils évoquent avec respect la haute figure du Néerlandais Sicco Mansholt (1972-1973), un des pères de l'«Europe verte», et auteur d'une lettre sur la «croissance zéro» qui fit palpiter d'aise les écologistes, bien peu nombreux à l'époque, et nourrit la colère de Georges Marchais.

Se succédèrent ensuite deux hommes aux tempéraments complètement opposés : François-Xavier Ortoli (1973-1977), le prototype même du haut fonctionnaire français, aussi rigoureux, secret et travailleur que peu imaginatif, et Roy Jenkins (1977-1981), l'homme politique britannique dans toute sa splendeur, davantage porté sur les bons bordeaux que sur l'étude des dossiers, mais doué d'un «flair» incontestable : n'avait-il pas relancé, alors que personne n'y croyait plus, la marche vers le système monétaire européen? Le choix du Luxembourgeois Gaston Thorn (1981-1985) fut critiqué. Les Français (si l'on en croit Jacques Attali, les responsables de l'époque admettent s'être trompés) préférèrent cet ancien premier ministre du Grand-Duché au belge Etienne Davignon, alors vice-président de la Commission, personnalité d'une tout autre stature.

Et puis commença l'ère Delors, c'est-à-dire une montée en puissance de la Commission, due à la fois à la passion de l'homme pour la cause communautaire, à ses méthodes de travail et à une conjoncture politique particulièrement favorable puisque deux Européens résolus – MM. Kohl et Mitterrand – faisaient tourner avec lui le «moteur» franco-allemand de la Communauté; due aussi aux événements historiques de la fin des années 80 : le bloc de l'Est se fissurait, l'Allemagne se réunifiait, la CEE devenait le pôle de restructuration d'une large partie du continent. A peine installé à Bruxelles, Jacques Delors lançait son fameux «objectif 1992» (en fait le grand marché de 1993) qui allait mobiliser les énergies pendant ces quelques années où la prospérité économique incitait de surcroît à l'«euro-optimisme». Dès 1988, il en imaginait la suite, à savoir l'Europe monétaire, un projet qui allait devenir, après 1989 et jusqu'à la signature du traité de Maastricht, l'un des éléments fondamentaux d'accompagnement de la réunification allemande.

Rançon de la gloire : le président de la Commission est devenu ces dernières années le boucémissaire de tous les ressentiments envers l'Europe. Il quittera sa fonction à un moment où l'avenir des institutions d'une Union en voie d'élargissement va faire l'objet d'un vaste débat et où certains pays, dont la France, inclinent plutôt à contenir, après ces dix années glorieuses, les pouvoirs de la Commission. Le haut niveau des prétendants à la succession de Jacques Delors n'en est pas moins le signe que la dimension de cette fonction a radicalement changé.

J.-A. F. et C. T.

Les Douze vont préciser leur plan pour l'emploi

Suite de la première page

A Corfou, on s'attend que les Douze confirment le caractère prioritaire de cette liste et s'engagent à ce que les sommes nécessaires à leur financement soient en tout état de cause mobilisées, sans cependant préciser, à ce stade, selon quelles modalités. D'ici décembre, des «tables rondes» réuniront, projet par projet, investisseurs publics et privés, afin de préciser le calendrier des travaux et le plan de financement.

Ce travail permettra d'apprécier si les ressources communautaires disponibles (provenant du budget européen et de la Banque européenne d'investissements, la BEI) suffisent, ou bien s'il faut envisager de recourir à des financements complémentaires, par exemple à des emprunts opérés par la Commission sur le marché (eurobonds). Hostiles au principe des eurobonds, plusieurs pays membres, en particulier l'Allemagne et la Grande-Bretagne, assurent que les sommes disponibles seront suffisantes. Les Douze, plutôt que de continuer à se quereller sur cette question du financement, qui avait déjà concentré leur attention lors du conseil européen précédent à Bruxelles, ont décidé d'attendre pour la traiter d'en savoir davantage sur l'ampleur exacte des besoins.

S'agissant des gazoducs et des lignes électriques transeuropéennes, le groupe Christophersen a identifié huit projets dont la mise en œuvre mérite d'être accélérée. Mais, contrairement à ce qui se passe pour les transports, cette réalisation ne pose pas, sauf à la marge, de problèmes financiers, les opérateurs étant le plus souvent parfaitement en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires. Dans le cas des réseaux transeuropéens de transport, les chefs d'État et de gouvernements inciteront-ils le groupe Christophersen à aller au-delà des onze projets prioritaires, à envisager la mise en œuvre d'une seconde liste de dix projets? On l'a laissé entendre du côté français, en réfutant les critiques selon lesquelles les Douze resteraient très en deçà des ambitions du Livre blanc.

Pourtant, si l'on s'en tient aux chiffres dont on dispose aujourd'hui, tel sera bien le cas. *«Au total, quelque 400 milliards d'écus d'investissements seront nécessaires dans les réseaux transeuropéens de transport et d'énergie au cours des quinze prochaines années, dont environ 250 milliards d'écus avant 1999... La Commission a établi une série de projets prioritaires pour les cinq prochaines années : 26 projets de transport représentant 82 milliards d'écus et 8 projets concernant l'énergie coûtant 13 milliards d'écus»*, lit-on dans le Livre blanc. S'agissant du financement des réseaux transeuropéens, il était prévu dans ce même document une contribution proprement communautaire (le reste étant apporté par les États membres et par les investisseurs privés) de 20 milliards d'écus par an pendant six ans, soit 120 milliards d'écus, affectés, pour l'essentiel, aux infrastructures de transport.

Pas de «trésor caché»

Or où en est-on? Dans une communication sur «le financement des réseaux transeuropéens» soumis voici quelques semaines aux États membres, la Commission, après avoir rappelé que le total des investissements requis pour les réseaux de transport durant la période 1994/1999 demeure estimé à 220 milliards d'écus, note que le coût des dix premiers projets est évalué à 68 milliards d'écus, dont 32 milliards à mobiliser avant la fin du siècle. La contribution proprement communautaire, sur l'ensemble de la période 1994/1999, ne devrait pas excéder 12 milliards d'écus : 7 à 8 milliards provenant du budget de la Communauté et de la BEI, le reste, soit 4 à 5 milliards devant être trouvé sur le marché.

A tous égards – investissements programmés, financement communautaire – on reste donc, pour l'instant, très au-dessous de ce qu'annonçait le Livre blanc. Une évolution que, du côté français, on semble d'ailleurs considérer comme justifiée. *«On en revient maintenant à des ordres de grandeur raisonnables. C'est vrai qu'on est loin des estimations de départ, lesquelles semblaient reposer sur l'idée qu'il y avait quelque part un trésor caché. Les contributions nationales, pour ne parler que d'elles, ne sont pas indéfiniment extensibles»*, commente un diplomate. Une opinion qui n'est pas forcément partagée par M. Delors : lors de la conférence de presse qu'il a tenue mardi 21 juin, il a critiqué une nouvelle fois les ministres des finances qui freinent cette politique de grands travaux et refusent en particulier le recours à l'emprunt pour compléter les financements disponibles.

Le président de la Commission a rappelé que le Livre blanc comportait bien d'autres propositions que celles relatives aux réseaux transeuropéens. Il souhaite que le «rapport Bangemann», qui recommande la suppression accélérée des monopoles de télécommunications pour permettre aux industriels de l'Union de tirer profit des mutations considérables qui se produisent dans ce secteur, retienne l'attention des chefs d'État et de gouvernement.

De même, M. Delors espère que l'idée, développée dans le Livre blanc, d'envisager des actions concertées sur le marché de l'emploi, pourra bientôt trouver un début de concrétisation. On se réjouit déjà à Bruxelles en constatant que bon nombre de suggestions évoquées dans le Livre blanc, sur ce sujet de l'emploi, font désormais l'objet de débats nationaux, comme en témoignent par exemple en France les récentes prises de position de Martine Aubry ou de Philippe Séguin.

PHILIPPE LEMAITRE

Les onze projets de grands travaux jugés prioritaires

– **Axe du Brenner** : reliera l'est de l'Italie à l'est de l'Allemagne via l'Autriche avec une liaison ferroviaire à grande vitesse (passagers/marchandises)

Durée : onze ans de travaux pour l'achèvement total de l'axe Vérone/Berlin.

– **TGV Paris - Bruxelles - Cologne - Amsterdam - Londres** par le tunnel sous la Manche.

Durée : les Belges et les Néerlandais doivent encore se mettre d'accord sur le tronçon Anvers/Rotterdam. Les travaux sur la partie britannique pourraient se poursuivre jusqu'en 2002.

– **TGV Sud** : reliera Dax à Madrid (continuation du TGV Atlantique) et Perpignan (France) à Barcelone (continuation du TGV Méditerranée).

Echéance : 2002.

– **TGV Est** : reliera Paris à Metz-Nancy-Strasbourg-Luxembourg et l'Allemagne du Sud, avec des connexions ultérieures vers Berlin.

Démarrage prévisible des travaux en 1996.

– **Ligne de la Betuwe** : liaison ferroviaire pour relier le port de Rotterdam aux principaux centres industriels de la Ruhr, du Main et du Neckar en Allemagne.

Echéance : 2000.

– **TGV Lyon-Turin** : améliorera la desserte des Balkans et de l'Europe centrale en passant sous les Alpes.

Echéance 2005.

– **Autoroutes reliant le sud et le nord de la Grèce à la frontière bulgare.**

Echéance : 2002.

– **Autoroute Lisbonne-Valladolid-France**

– **Transport combiné en Irlande** : permettra la connexion avec le réseau britannique.

Echéance 2000.

– **Aéroport de Malpensa à Milan** : interconnexion avec le rail et la route dans le nord de l'Italie.

– **Pont sur l'Oeresund entre le Danemark et la Suède.**

LIQUIDATION TOTALE
Tapis d'Iran –70%



Avant fermeture pour travaux par l'autorisation préfectorale nº 120 LD 94.

MAISON DE L'IRAN
65, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS (8e)

Jusqu'au 30 juillet 1994 – Ouvert le dimanche 26 juin

DIPLOMATIE

Après plusieurs mois de négociations

La Russie a finalement signé avec l'OTAN l'accord de «partenariat pour la paix»

BRUXELLES

de notre correspondant

«Nous ne sommes pas à Yalta mais à Bruxelles. Il ne peut y avoir de confusion.» Ainsi Andreï Kozyrev a-t-il voulu rassurer le journaliste d'un pays balte qui lui posait une question dans laquelle perçait le soupçon d'un nouveau partage du monde après la signature de l'accord-cadre sur le «partenariat pour la paix» par la Russie, mercredi 22 juin au siège de l'OTAN. Rehaussé par la présence du secrétaire d'Etat Warren Christopher, l'événement aurait paru historique s'il n'y avait pas eu au préalable tant de mois de tergiversations et de finasseries de nature à faire douter de la pleine adhésion de Moscou à l'idéal de coopération que l'Alliance atlantique propose à ses anciens ennemis de la guerre froide. Loyalement, le ministre russe des affaires étrangères a d'ailleurs prévenu la presse : *«Il ne serait pas réaliste de penser qu'il n'y aura pas de difficultés.»*

Finalement, la Russie a dû renoncer à l'accord complémentaire distinct qu'elle voulait signer en même temps que l'accord-cadre *identique* pour les vingt pays (dont dix-sept anciens alliés de Moscou dans le bloc communiste) qui avaient déjà adhéré au «partenariat pour la paix». Simplement, peu après la signature de l'accord-cadre, l'OTAN a diffusé un *«relevé des conclusions découlant des discussions tenues entre le conseil de l'Atlantique Nord et le ministre des affaires étrangères de la Russie»*, document non signé par les parties, mais que M. Kozyrev n'a pas pu s'empêcher d'appeler *«protocole spécial»* dans son allocution devant le conseil.

La nature juridique de ce document, qui a tant agité les diplomates pendant plusieurs semaines, est importante, dans la mesure où les autres partenaires de l'OTAN ne voulaient pas de traitement de faveur pour Moscou. Quelque peu redondant, le contenu est presque aussi alambiqué que l'intitulé. C'était un mal nécessaire pour en finir avec d'ultimes tractations commencées quarante-huit heures plus tôt à Bruxelles entre Vitali Tchourkine, ministre adjoint des affaires étrangères en Russie, et Gebhardt von Moltke, assistant du secrétaire général de l'OTAN pour les affaires politiques.

Le *«relevé de conclusions»* indique notamment : *«L'Alliance et la Russie sont convenues de développer un vaste programme de partenariat individuel correspondant à la dimension, à l'importance et au potentiel de la Russie. Elles sont convenues de mettre en route le développement de relations de coopération d'une grande portée entre l'OTAN et la Russie, à l'intérieur et à l'extérieur du « partenariat pour la paix ». Ces relations, qui visent à accroître la confiance et l'ouverture mutuelles, seront développées d'une façon qui rende compte des objectifs communs et qui complète et renforce les relations avec tous les autres Etats, sans menacer les intérêts de pays tiers, et dans la transparence pour tous. L'Alliance et la Russie sont convenues de poursuivre sur la voie d'un dialogue et d'une coopération larges et renforcées dans les domaines où la Russie a des contributions uniques et importantes à apporter, à la mesure de son poids et de sa responsabilité de puissance européenne, internationale et nucléaire majeure.»*

Figurent au programme : *«L'échange d'informations sur des questions relatives à des problèmes de politique et de sécurité ayant une dimension européenne; des consultations politiques, en tant que de besoin, sur des questions d'intérêt commun; une coopération dans toute une gamme de domaines liés à la sécurité, y compris, en tant que de besoin, dans celui du maintien de la paix.»*

Outre la prise en compte du poids particulier de Moscou, on retrouve là le principe *«ni veto ni surprise»* énoncé dès qu'il a été question de l'entrée de la Russie dans le « partenariat pour la paix». En clair, Moscou devrait renoncer à bloquer certaines décisions de l'OTAN qui ne lui conviendraient pas, par exemple l'adhésion à l'Alliance atlantique d'un ancien membre du pacte de Varsovie. L'OTAN, pour sa part, semble s'engager à informer la Russie de ses initiatives les plus importantes. Moscou lui avait reproché de ne pas l'avoir averti, en février, de son ultimatum aux Serbes de Bosnie pour la levée du siège de Sarajevo.

Lors de la conférence de presse finale, une journaliste polonaise a demandé à M. Kozyrev si la Russie s'opposerait à une adhésion de son pays à l'OTAN. *«En tant que partenaires égaux au sein de l'OTAN, nous aurons le même droit de dire ce que nous pensons»*, s'est contenté de répondre le ministre russe, qui a fait allusion à une prochaine rencontre avec son homologue polonais pour évoquer cette question.

Reprenant à son compte une question déja posée par son gouvernement, un journaliste a demandé perfidement si la petite Lituanie pourrait prétendre à une *«relation spéciale»* avec l'OTAN dans le cadre du «partenariat pour la paix», à l'image du *«précédent»* créé avec la Russie. Sergio Balanzino, secrétaire général délégué de l'OTAN, qui remplaçait Manfred Wörner, toujours empêché par des ennuis de santé, ne lui a pas laissé beaucoup d'illusions...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(Publicité)

Pour la grâce de Marcus KLINGBERG

Marcus Klingberg, citoyen israélien, a été condamné en 1983 par un tribunal de son pays dans des conditions déroutantes pour un esprit formé aux traditions judiciaires libérales : procès à huis clos, choix d'un défenseur agréé par les services de sécurité, détention sous un faux nom jusqu'à une période récente, mutisme absolu imposé au condamné et à sa famille, diffusion par les services de fausses rumeurs (folie, fuite à l'étranger, etc.) pour expliquer l'étonnante disparition, du jour au lendemain, d'un scientifique israélien de réputation mondiale.

La condamnation à vingt ans de prison sanctionne des faits graves du point de vue de l'Etat d'Israël : la transmission à l'URSS de renseignements sur les recherches effectuées à l'institut de Nes-Ziona, où Marcus Klingberg exerçait des responsabilités importantes dans le domaine des armes chimiques et biologiques.

Selon ses proches, Marcus Klingberg, juif d'origine polonaise, croyait acquitter ainsi une dette envers un pays qui l'avait accueilli en 1939 et qui lui avait permis de combattre, au sein de l'armée rouge, le fascisme hitlérien responsable de l'assassinat de la totalité de sa famille.

L'Union soviétique n'existe plus.

Marcus Klingberg, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, souffre d'artériopathie et d'angine de poitrine. Il a subi une hémorragie cérébrale. Le professeur Shlomo Shibolet, médecin expert commis à son examen, conclut : « Je n'ai aucun doute : d'un point de vue médical, le séjour en prison met la vie du professeur Klingberg en danger. »

Sans aucunement contester que n'importe quel Etat considère comme une infraction grave ces faits, ils ont été commis dans un contexte politique qui semble aujourd'hui appartenir à un passé bien révolu, et nous demandons au président de l'Etat d'Israël de consentir à un geste humanitaire en faveur d'un homme gravement malade qui, en tout état de cause, n'a pas agi pour de basses raisons, afin qu'il puisse vivre auprès de sa fille et de son petit-fils le temps qui lui reste.

AGUET Pierre, *député PS (Suisse)* ; AOUNIT Mouloud, *secrétaire général du MRAP* ; ATHERTON John, *universitaire* ; AUBRAC Lucie, *dirigeante de la Résistance* ; AUBRAC Raymond, *dirigeant de la Résistance* ; AZEMA Jean-Pierre, *historien* ; BALIBAR Etienne, *philosophe* ; BEGUELIN Michel, *député PS (Suisse)* ; BELLET Robert, *réalisateur de TV* ; BERGE-LAVIGNE Maryse, *sénateur PS de la Haute-Garonne* ; BERGER Denis, *professeur en sciences politiques* ; BERQUE Jacques, *professeur honoraire au Collège de France* ; BERTRAND Michèle, *philosophe, psychanalyste* ; BLOCH Olivier, *historien de la philosophie* ; BLONDEL Eric, *philosophe* ; BODENMANN Peter, *député PS, président du Parti socialiste suisse* ; BRUGGER Cyril, *député PS (Suisse)* ; CAROBBIO Werner, *député PS (Suisse)* ; CARRE Jean-Michel, *cinéaste* ; CARTAN Henri, *membre de l'Académie des sciences* ; CARTAN Nicole ; COCHET Yves, *porte-parole des Verts* ; COMTE Antoine, *avocat* ; DE DARDEL Nils, *député PS (Suisse)* ; DAURE-SARFATY Christine, *présidente de l'Observatoire international des prisons* ; DAYAN HERZBRUN Sonia, *universitaire* ; DEFORGES Régine, *écrivain* ; DELELIS André, *ancien ministre, maire de Lens* ; DELEUZE Gilles, *philosophe* ; DUMAS André, *pasteur, doyen de la Faculté de théologie protestante* ; ETIEMBLE, *professeur honoraire de la Sorbonne* ; DE FELICE Jean-Jacques, *avocat* ; FERRAT Jean, *chanteur* ; FRANCK Hans Gören, *député suédois, représentant au Conseil de l'Europe* ; GAILLOT Jacques, *évêque d'Evreux* ; GALLISSOT René, *professeur, Paris-VIII* ; GAYSSOT Jean-Claude, *député PC* ; GROSS Andréas, *député PS (Suisse)* ; HALIMI Gisèle, *avocate* ; HASSOUN Jacques, *psychanalyste* ; HERZOG Andréas, *député PS (Suisse)* ; JACQUARD Albert, *généticien* ; JACQUES Paula, *écrivain* ; JEANPRETRE Francine, *député PS (Suisse)* ; JOUFFA Yves, *avocat* ; KAHANE Jean-Pierre, *mathématicien* ; KAHN Axel, *généticien* ; KAHN Marcel, Francis, *professeur de médecine* ; KESSLER Paul, *physicien, Collège de France* ; KIRKYACHARIAN Jean-Jacques, *président du MRAP* ; KRIVINE Alain, *LCR* ; LABICA Georges, *philosophe* ; LACOUTURE Jean, *écrivain* ; LEDERMAN Charles, *résistant, sénateur PC* ; LÖWY Michaël, *philosophe* ; MAITRE Jacques, *sociologue* ; MALER Henri, *philosophe* ; MATARASSO Léo, *avocat* ; MELENCHON Jean-Luc, *sénateur PS* ; MENDES FRANCE Marie-Claire, *administrateur général de l'Institut Pierre Mendès France* ; MESGUICH Daniel, *acteur, metteur en scène* ; MICHEL Jean-Pierre, *député MDC* ; MINKOWSKI Alexandre, *professeur de médecine* ; MORABIA Alfredo, *médecin épidémiologiste à Genève (Suisse)* ; MONOD Théodore, *membre de l'Académie des sciences* ; MOREAU Gisèle, *conseillère PC de Paris* ; MOTCHANE Didier, *secrétaire national du MDC* ; MOTCHANE Jean-Loup, *universitaire* ; MOULIN Anne-Marie, *médecin, philosophe* ; NOIRIEL Gérard, *historien* ; PARISI Joseph, *chargé de recherche au Collège de France* ; PERRAULT Gilles, *écrivain* ; PIERMONT Dorothee, *députée au Parlement européen (Allemagne)* ; PIHAN Jean, *abbé, interné résistant* ; DE LA PRADELLE Géraud, *professeur de droit, Paris-X* ; SCHWARTZ Laurent, *mathématicien* ; RAIMBAULT Ginette, *psychanalyste* ; RAJSFUS Maurice, *écrivain* ; REBERIOUX Madeleine, *présidente de la LDH* ; RECHSTEINER Paul, *député PS (Suisse)* ; RODINSON Maxime, *universitaire* ; RUFFY Victor, *député PS à Morrens (Suisse)* ; SERREAU Coline, *cinéaste* ; SPIELMANN Jean, *député Parti du Travail à Genève (Suisse)* ; SURET-CANAL Jean, *universitaire* ; TESTART Jacques, *biologiste* ; TOULAT Jean, *prêtre, journaliste, écrivain* ; VERDIER Robert, *vice-président de la LDH* ; VERNANT Jean-Pierre, *professeur au Collège de France* ; VIDAL-NAQUET Pierre, *historien* ; VINCENT Jean-Marie, *professeur en sciences politiques* ; VOVELLE Michel, *historien* ; WLOS Roland, *Comité de défense des droits de l'homme en France et dans le monde* ; ZIEGLER Jean, *député PS (Suisse)* ; ZISYADIS Josef, *député Parti du Travail à Lausanne (Suisse).*

Si vous souhaitez vous joindre à cet appel, voici le nom et l'adresse de son avocat français :

Maître Antoine COMTE – avocat à la Cour, 48 bis, rue de Rivoli, 75004 Paris.

EUROPE

ALLEMAGNE

Le SPD serre les rangs derrière Rudolf Scharping

HALLE

de notre envoyé spécial

Dix jours après son échec aux élections européennes, le Parti social-démocrate allemand (SPD), réuni en congrès, mercredi 22 juin, à Halle, dans l'est de l'Allemagne, a donné carte blanche à son président, Rudolf Scharping, pour affronter le chancelier Helmut Kohl lors des élections législatives du 16 octobre. A quatre mois des échéances, les délégués du SPD ont coupé court aux états d'âme, confirmant le ministre-président de Rhénanie-Palatinat comme candidat à la chancellerie par 479 voix sur 502.

M. Scharping jouait gros. Contrairement au Parti socialiste français, le SPD ne pouvait se permettre une nouvelle révolution de palais qui aurait été suicidaire. L'enjeu, pour le jeune président des sociaux-démocrates, secoué par deux échecs successifs, était de trouver le ton juste pour convaincre ses militants. A en croire les ovations qui ont ponctué sa prestation et les commentaires unanimes de la presse, il a réussi.

A force de tendre la main vers le centre, M. Scharping avait fini par donner l'impression de ne pas représenter une réelle alternative. Son discours n'arrivait pas à accrocher. On lui reprochait d'être constamment sur la défensive par rapport au chancelier Kohl. Lors de la campagne des européennes, il avait suffi d'un rayon de soleil sur les prévisions économiques pour que le chancelier s'impose à nouveau comme le seul garant de cette Allemagne qui cherche sa place en Europe.

Du coup, les partisans d'une alliance entre le SPD et les Verts en avaient profité pour redresser la tête. M. Scharping leur a clairement signifié qu'il n'était pas question de prendre de tels engagements. *«Nous sommes en campagne électorale, camarades, et là, chaque autre parti est un concurrent. Assez, maintenant, avec les discussions sur d'éventuelles coalitions»*, a-t-il martelé. Et les camarades ont applaudi.

Restait à marquer sa différence avec les partis au pouvoir. Il l'a fait sur deux points. En assurant que les préoccupations écologiques du SPD avaient leur place au cœur d'une stratégie économique fondée sur la croissance et la création d'emplois ; en dénonçant – dans l'ombre du chancelier Kohl, inattaquable sur ce terrain – les forces qui militent pour une conception ultra-libérale et nationaliste de l'Allemagne. Cette attaque visait le chef du groupe parlementaire CDU, Wolfgang Schauble.

Ce ton nouveau va être mis ces prochains jours à l'épreuve. Dimanche ont lieu en Saxe-Anhalt des élections régionales qui montreront si le SPD a une chance de concurrencer le chancelier Kohl dans les Länder de l'Est. Et à Berlin, où ils gouvernent ensemble au sein d'une grande coalition, le SPD a entamé la lutte avec les chrétiens-démocrates en exigeant la démission du sénateur de l'intérieur (CDU) accusé de trop flirter avec l'extrême droite.

HENRI DE BRESSON

GÉORGIE

La Russie envoie 3000 soldats dans le cadre de l'opération en Abkhazie

L'opération de maintien de la paix menée par les forces russes entre la Géorgie et la République séparatiste d'Abkhazie (ouest de la Géorgie) débutera dimanche 26 juin a annoncé, mercredi 22 juin, le vice-ministre russe de la défense, le général Grigori Gondratev. Cinq bataillons russes, soit environ trois mille hommes, seront dépêchés dans les trois jours pour contrôler une zone tampon de 48 kilomètres le long du fleuve Ingouri, qui sépare l'Abkhazie du reste de la Géorgie.

Le retour des réfugiés géorgiens prendra *«cinq, dix, quinze ans, peut-être plus»*, a déclaré, de son côté, le président du Parlement séparatiste abkhaze, M. Vladislav Ardzinba. L'accord conclu le 14 mai entre les deux parties avec la médiation de Moscou prévoyait le retour de plus de deux cent mille Géorgiens, chassés de leur pays lors des combats qui avaient vu Tbilissi perdre le contrôle de la République séparatiste en septembre dernier. – *(AFP.)*

ESTONIE : protestation du gouvernement après le décret russe sur le tracé des frontières. – Une note de protestation du gouvernement estonien a été remise, mercredi 22 juin, à l'ambassadeur russe à Tallinn, à la suite du décret de Boris Eltsine visant à établir unilatéralement le tracé des frontières entre la Russie et l'Estonie. Cette dernière réclame deux territoires frontaliers qui lui appartenaient avant l'annexion soviétique de 1940. – *(AFP.)*

LETTONIE : *réactions à la loi sur la citoyenneté.* – La Russie reconsidérera ses relations avec Riga en fonction de l'application de la loi sur la citoyenneté, a indiqué, mercredi 22 juin, le ministère russe des affaires étrangères. Cette loi, adoptée mardi par le Parlement letton (*le Monde* du 23 juin), a été également critiquée par les institutions européennes. Le président letton, Guntis Ulmanis, pourrait refuser de signer cette loi, très dure envers l'importante minorité russophone de Lettonie. – *(AFP.)*

RUSSIE : la Douma rejette le décret anticriminalité de Boris Eltsine. – La Douma, chambre basse du Parlement russe, a rejeté, mercredi 22 juin, le décret du président Eltsine sur la lutte contre la criminalité. Les députés ont jugé le décret contraire à la Constitution, au code pénal et aux libertés publiques. Ils ont également rejeté, pour la troisième fois, le projet de budget du pays, qui suscite l'opposition des milieux militaires en raison de la réduction des crédits à la défense. – *(AFP.)*

TURQUIE

Un collectif d'avocats dépose un recours contre Ankara devant la Cour européenne des droits de l'homme

Roland Dumas et Ségolène Royal agissant, mercredi 22 juin, au nom d'un collectif de quatorze avocats dont six Français, ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme contre le gouvernement turc, nous signale notre correspondant à Strasbourg, Marcel Scotto. L'action des anciens ministres socialistes des affaires étrangères et de l'environnement vise l'incarcération, en mars dernier, de six députés d'origine kurde accusés de menées séparatistes et d'atteinte à la sécurité de l'Etat. *Quarante-huit heures après la* levée de leur immunité par le Parlement d'Ankara, ils avaient été écroués. Les requêtes se fondent sur plusieurs articles de la convention de Strasbourg portant sur la liberté d'expression et le droit à un procès public et équitable.

« Procédure politique »

Outre la voie judiciaire, M. Dumas a engagé une *«procédure politique»*. Le groupe socialiste de l'Assemblée du Conseil de l'Europe a accepté de demander la tenue d'un débat d'urgence sur cette question au cours de la session de la semaine prochaine. L'objectif, indique encore notre correspondant, est d'obtenir la suspension de la représentation turque (douze députés) au sein de l'hémicycle et, au-delà, de faire pression sur le comité des ministres du Conseil de l'Europe afin qu'il sanctionne la Turquie sous la forme d'une exclusion provisoire.

Par ailleurs, la Cour européenne a tenu mercredi à Strasbourg, pour la première fois, une audience consacrée à un recours contre l'Etat turc dans une affaire impliquant une ressortissante chypriote grecque et déférée à la Cour par le gouvernement chypriote.

Accusations rejetées

De son côté, le gouvernement turc a rejeté mercredi le dernier rapport d'Amnesty international (*le Monde* du 23 juin). Le porte-parole de la diplomatie d'Ankara, Ferhat Ataman, a jugé que l'organisation de défense des droits de l'homme *«se trompe complètement à propos de la Turquie»* et que ses accusations *«n'ont rien de vrai»*.

Sur place, trois attentats dans des stations balnéaires ont fait près de vingt blessés, dont des touristes étrangers. Mardi, une bombe explosait dans une cafétéria de Fethhiye puis deux, mercredi à Marmaris, également sur la côte de la mer Égée. Les autorités attribuent ces attentats – en dépit d'une revendication du Djihad islamique pour l'un d'entre eux – au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui a lancé depuis l'année dernière une campagne contre les intérêts touristiques de la Turquie.

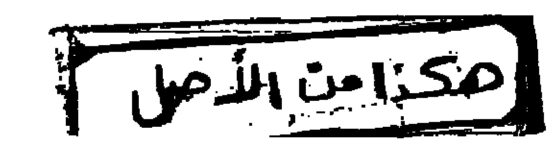
Un numéro spécial de «Dossiers et Documents»

La «cohabitation» israélo-palestinienne

De la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 à la Déclaration de principes israélo-palestinienne de septembre 1993, il aura fallu vingt ans pour que la logique de paix, paradoxalement mise en route par un conflit armé, prenne vraiment racine. Dans l'intervalle, le traité de paix israélo-égyptien de Camp David signé en 1979 a bien constitué les prémices, mais son volet palestinien n'a jamais pu être appliqué. Le climat général demeurait dominé par la logique de guerre. C'est l'intifada, le soulèvement, en 1987, de la population des territoires occupés, qui a marqué un véritable tournant et la guerre contre l'Irak en 1991 qui a permis la mise en route d'un véritable processus de négociations. L'accord israélo-palestinien d'Oslo d'août 1993 et la Déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre de la même année, ont enfin consacré la reconnaissance *mutuelle* entre Israël et l'OLP sans laquelle rien n'était possible.

« Palestiniens-Israéliens : la cohabitation », un numéro spécial de *Dossiers et Documents*, fait le point de ces vingt années charnières de l'histoire du Proche-Orient.

► ***(Dossiers et Documents, juin 1994, 25 francs).***



INTERNATIONAL

AFRIQUE

L'intervention militaire française au Rwanda

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé de justesse la résolution présentée par la France

Malgré de nombreuses réticences, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 22 juin, la résolution 929, qui autorise la France et les autres pays qui pourraient participer à l'opération humanitaire au Rwanda à employer « tous les moyens » nécessaires, pendant « une période de deux mois », afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide alimentaire.

WASHINGTON ET NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Ce ne fut pas facile, il n'y eut pas l'unanimité et les critiques restent nombreuses et persistantes. Mais en approuvant, dans la soirée de mercredi 22 juin, le projet français d'intervention militaire au Rwanda, le Conseil de sécurité de l'ONU a franchi un pas de plus vers l'instauration de ce droit d'ingérence de la communauté internationale dans les affaires d'un pays membre qui ne la sollicite pas.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : ni le gouvernement du Rwanda – ou ce qui en tient lieu – ni, à plus forte raison, les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) ne réclamaient la moindre intervention étrangère dans leur malheureux pays – ou ce qui en reste. Contrairement à toutes ses traditions et même à la lettre de sa Charte, l'ONU impose bel et bien une manière de droit d'ingérence humanitaire dans les affaires d'un Etat membre qui ne le demande pas. Et, là encore à l'encontre de toutes ses traditions, le Conseil de sécurité est allé plus loin en confiant à un seul des siens, en l'espèce la France, et non pas à une coalition multinationale, la charge d'exercer ce fameux droit d'ingérence.

Jean-Bernard Mérimée, le représentant de Paris à l'ONU, soulignait l'importance politique et pratique de cette évolution : *« On se rend compte qu'on peut se passer de l'accord des parties concernées* [le gouvernement à majorité hutue et le FPR], disait-il, *pour autoriser une intervention humanitaire »*, laquelle est, en outre, *« mise en œuvre par un seul pays »*. Cela vient conforter le précédent en Somalie, où le Conseil, sans l'accord d'aucun des clans somaliens, autorisa l'intervention militaire des Etats-Unis pour sauver des centaines de milliers de personnes de la famine.

Mais les réticences sont nombreuses, comme en a témoigné le débat, mercredi, au Conseil. Fait exceptionnel, la résolution française autorisant une intervention militaire au Rwanda à des fins strictement humanitaires n'a été parrainée par aucun autre pays. Cela reflétait la peur que certains avaient de s'associer à une opération risquée, dont les conditions de succès ne sont nullement assurées, et les réticences des autres à l'égard d'une initiative qu'ils condamnent, en général ou en particulier.

Le texte – la résolution 929 – a été adopté par dix voix pour, cinq abstentions (Brésil, Chine, Nigéria, Nouvelle-Zélande et Pakistan), et aucune contre. Ces cinq abstentions sont significatives : des pays comme la Chine et le Brésil sont, par principe, opposés à l'intervention de l'ONU dans les affaires d'un Etat dont aucun des « représentants » – qu'il s'agisse, ici, de la majorité hutue ou de la minorité tutsie – ne l'a réclamée. Ils y voient une atteinte au respect de la sacro-sainte souveraineté nationale. C'est un sentiment plus largement répandu qu'on ne l'imagine au sein des Nations unies.

Soupçons sur les motifs

D'autres, parmi les quinze membres du Conseil, sont tout simplement soupçonneux des intentions de la France au Rwanda. Ils se méfient d'une initiative prise par une ex-puissance coloniale en Afrique. Ils ont des doutes sur les motifs d'un gouvernement français qui a soutenu le régime responsable de la mise en place des milices hutues; ce sont ces bandes armées qui ont massacré des dizaines de milliers de membres de la minorité tutsie. La France n'a sans doute pas arrangé son cas en manifestant certaines difficultés, à Paris ou à New-York, à expliquer exactement ce qu'elle allait faire au Rwanda : où iraient ses soldats, où seraient récupérés puis regroupés les réfugiés qu'ils doivent protéger, etc.

« L'important est que la résolution soit passée », relevait M. Mérimée. Il n'empêche, le texte est empreint d'une extrême prudence, d'une timidité précautionneuse dans la définition de cette mission humanitaire, qui témoigne de l'ambivalence de nombreux membres de l'ONU. En gros, la résolution 929 constate que les renforts attendus pour « muscler » la force des Nations unies sur place, la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), n'arrivent pas, que la situation n'en *« exige pas moins une réaction urgente »* et que la France étant la seule à bien vouloir en prendre le risque – avec le Sénégal –, son initiative est la bienvenue.

Seulement, elle doit être limitée dans sa durée, dans l'espace et dans son objet; elle doit donner le temps aux effectifs de la MINUAR de passer de quatre cent cinquante à cinq mille hommes. L'idée qui soutend la résolution est la suivante : l'initiative solitaire de la France doit rester l'exception, c'est la MINUAR, la force multinationale, qui représente le mode d'intervention « normal » de l'ONU.

Dans le texte, cela se traduit par de multiples précautions : l'intervention ne doit pas dépasser une durée de deux mois, après quoi les troupes françaises doivent céder la place aux renforts de la MINUAR; en aucun cas, ces troupes ne *« constitueront une force d'interposition »* entre les parties en conflit au Rwanda (il ne s'agit pas de « voler » sa victoire éventuelle au FPR); l'opération sera menée *« de façon impartiale et neutre »*; elle a pour objet de contribuer *« à la sécurité des personnes déplacées, des réfugiés et des civils au Rwanda »*.

Elle n'en est pas moins placée sous le chapitre 7 de la charte de l'ONU qui autorise l'emploi de la force. Elle est qualifiée *« d'opération multinationale »*, mais le Conseil relève qu'elle a lieu *« sous le commandement et sous le contrôle »* d'un seul de ses membres, la France, qui est habilité à faire usage de *« tous les moyens nécessaires »* à la mise en œuvre de la résolution.

L'appui distant des Etats-Unis

« L'initiative française poursuit un but exclusivement humanitaire, elle est motivée par la seule détresse des populations, a expliqué Jean-Bernard Mérimée; *nos soldats au Rwanda n'auront pas pour mission de s'interposer entre les belligérants et encore moins d'influer de quelque manière que ce soit sur la situation militaire et politique dans ce pays. »* Il ne s'agit pas non plus de se substituer à la MINUAR. La France est consciente des réserves des chefs de la MINUAR à son égard et des menaces que le FPR a proférées à l'encontre des hommes de l'ONU sur place depuis que Paris a fait connaître son initiative. *« Nous ne voulons pas mélanger les deux forces précisément pour que la neutralité de la MINUAR* a expliqué M. Mérimée, *ne puisse être remise en cause par l'intervention des troupes françaises. »*

Le seul soutien franc et massif est venu du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Peu soucieux de multiplier les interventions dans le cadre de l'ONU et portant une certaine responsabilité pour les retards enregistrés dans l'acheminement des renforts de la MINUAR, les Etats-Unis ont apporté un appui distant à l'initiative française. Faisant fi de la formidable pusillanimité manifestée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans cette affaire, comme dans bien d'autres en Afrique, le délégué du Nigéria, Isaac Ayewah, a dit que le drame rwandais *« devait être réglé dans un cadre africain »*...

Les critiques les plus virulentes sont venues du représentant à New-York du FPR, Claude Dugaidi. *« Cette résolution veut dire que l'ONU va parrainer une recrudescence des hostilités au Rwanda*, a-t-il confié au *Monde*; *cette initiative est du colonialisme pur et simple, de l'arrogance, nous allons résister par tous les moyens aux Français. »*

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

OUGANDA
TANZANIE
ZAÏRE
KIVU
BURUNDI
Kagera
20 km
Goma
Ruhengeri
Byumba
Kigali
Gitarama
Kibungo
Bukavu
Cyangugu
la mission française
9 000 réfugiés
17 000 réfugiés dont 10 000 Tutsis rwandais
90 000 réfugiés dont 80 000 Burundais et 5 200 Tutsis rwandais
320 000 réfugiés dont 255 000 Hutus burundais et 65 000 Tutsis rwandais
15 000 réfugiés Hutus rwandais
Retour de 15 000 réfugiés Tutsis rwandais
250 000 réfugiés
650 000 réfugiés dont 400 000 Rwandais depuis fin avril, parmi lesquels plus de 250 000 Hutus au camp de Benako, près de Ngara

Source : Ministère de la défense

Violents combats à Kigali

Les obus pleuvaient sur Kigali, mercredi 22 juin, pendant que la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) évacuait ses observateurs militaires sénégalais, congolais et togolais, menacés du fait de l'initiative française au Rwanda.

Le travail de l'ONU à Kigali a été rendu totalement impossible. Pendant la nuit, les tirs de roquettes et d'obus avaient été constants, tant dans les faubourgs que dans le centre de la ville. *« Les bombes pleuvaient tout autour de l'hôtel »*, a déclaré un prêtre, l'un des derniers réfugiés de l'hôtel des Mille Collines où ne restent plus que quelques dizaines de personnes. La MINUAR a retiré de l'hôtel ses observateurs militaires et ses gardes tunisiens, par mesure de sécurité.

Un convoi d'aide pour Kigali a quitté l'Ouganda, mercredi, et devait atteindre la capitale rwandaise jeudi, escorté sur une partie du trajet par le FPR, a annoncé l'ONU. Ce convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) transporte 90 tonnes de secours d'urgence à bord de sept camions. Cette aide est destinée à 25 000 personnes qui ont fui les combats et sont réfugiées à Kigali. Enfin, un journaliste du quotidien *Libération* a été refoulé mercredi du nord du Rwanda vers l'Ouganda. – *(AFP.)*

La résolution 929

« Déterminé à contribuer à la reprise du processus de règlement politique dans le cadre de l'accord de paix d'Arusha et encourageant le secrétaire général et son représentant spécial pour le Rwanda à (...) redoubler leurs efforts aux niveau national, régional et international pour promouvoir ces objectifs (...)

Le Conseil de sécurité (...) prenant en considération les délais indispensables pour rassembler les ressources nécessaires au déploiement effectif de la MINUAR (...), notant l'offre faite par des Etats membres de coopérer avec le secrétaire général pour atteindre les objectifs de l'ONU au Rwanda et soulignant le caractère strictement humanitaire de cette opération, qui sera menée de façon impartiale et neutre et ne constituera pas une force d'interposition entre les parties (...), profondément préoccupé par la poursuite des massacres systématiques et de grande ampleur de la population civile au Rwanda, conscient de ce que la situation actuelle au Rwanda constitue un cas unique qui exige une réaction urgente de la communauté internationale, considérant que l'ampleur de la crise humanitaire au Rwanda constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région :

1. (...) donne son accord à ce qu'une opération multinationale puisse être mise sur pied au Rwanda à des fins humanitaires jusqu'à ce que la MINUAR soit dotée des effectifs nécessaires ;

2. accueille favorablement aussi l'offre d'Etats membres de coopérer avec le secrétaire général afin d'atteindre les objectifs de l'ONU au Rwanda par la mise en place d'une opération temporaire, placée sous commandement et contrôle nationaux, visant à contribuer, de manière impartiale, à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda, étant entendu que le coût et la mise en œuvre de cette offre sera à la charge des Etats membres concernés ;

3. agissant en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU, autorise les Etats membres coopérant avec le secrétaire général à mener l'opération (...) en employant tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs humanitaires (...) ;

4. décide que la mission des Etats membres qui coopèrent avec le secrétaire général sera limitée à deux mois (...), à moins que le secrétaire général ne considère avant la fin de cette période que la MINUAR renforcée est en mesure d'accomplir son mandat ;

5. accueille avec satisfaction les offres déjà faites par des Etats membres concernant des troupes destinées à la MINUAR renforcée ;

6. demande à tous les Etats membres de répondre de toute urgence à la demande du secrétaire général en ressources (...) ;

8. prie les Etats membres qui coopèrent avec le secrétaire général de se coordonner étroitement avec la MINUAR (...) ;

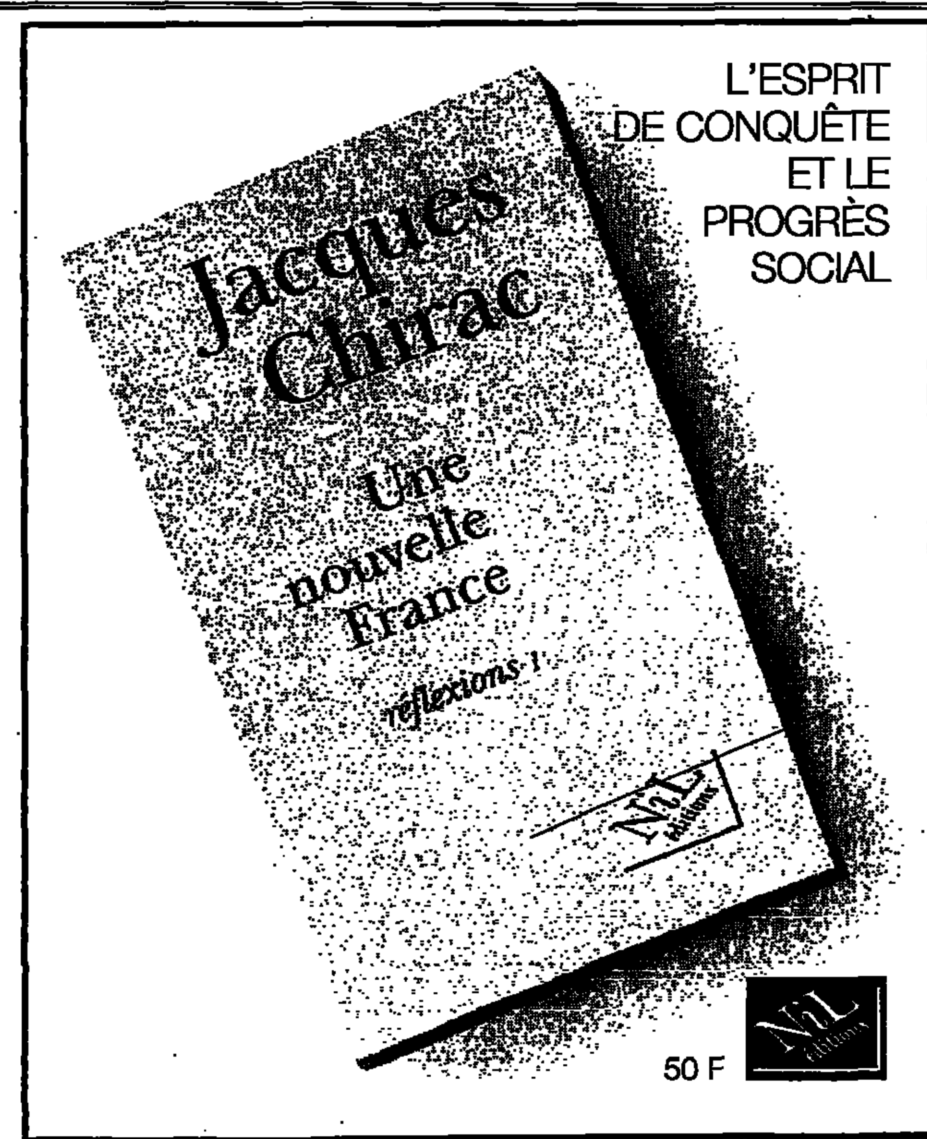
9. Exige que toutes les parties au conflit et autres intéressés mettent immédiatement fin à tous les massacres de populations civiles dans les zones qu'ils contrôlent et permettent aux Etats membres (...) d'accomplir pleinement [leur] mission (...) ;

10. prie les Etats concernés et, en tant que de besoin, le secrétaire général, de lui présenter régulièrement des rapports (...) sur la conduite de l'opération et sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs (...) ;

11. prie également le secrétaire général de lui faire rapport sur les progrès réalisés en vue du déploiement complet de la MINUAR renforcée (...) ainsi qu'en vue de la reprise du processus de règlement politique en vertu de l'accord de paix d'Arusha (...). »

MAROC : des anciens détenus réclament une « indemnisation ». – Quatre membres d'un groupe d'anciens détenus, qui avaient officiellement *« disparu »* pendant neuf ans, ont réclamé, dans une lettre ouverte récemment adressée au ministre chargé des droits de l'homme, que les pouvoirs publics leur verse une *« indemnisation légitime et non une assistance »*, comme cela leur a été proposé. Les quatre signataires avaient été emprisonnés *« sans jugement préalable »*, de 1976 à 1985, dans les bagnes d'Agdz et de Qalaat-Magouna, dans le sud-est du pays. – *(AFP.)*

TUNISIE : condamnation réduite pour un dirigeant communiste. – La cour d'appel de Gabès a réduit de six mois, lundi 20 juin, la peine prononcée en première instance à l'encontre de Hamma Hammami, dirigeant du Parti communiste ouvrier tunisien, a-t-on appris, mercredi, auprès de ses avocats. Il avait été condamné, en avril, à quatre ans et un mois de prison ferme. – *(AFP.)*



AFRIQUE

RWANDA

Une première opération-test

Le ministre de la défense, François Léotard, a confirmé, mercredi 22 juin, à Paris, que la première action du contingent français au Rwanda – à partir du Zaïre, où il devait être installé avec 600 hommes sur le terrain, dès jeudi – aura un objectif *«très limité»* (*le Monde* du 23 juin). Il s'agit de la protection de populations tutsies, de l'ethnie défendue par le Front patriotique rwandais (FPR), quelque 8000 réfugiés qui seraient menacées dans la région de Cyangugu, aux mains des Hutus.

D'ici au 25 juin, il est prévu que la France, pour le besoin de sa mission à but humanitaire, approuvée par l'ONU et baptisée *opération «Turquoise»*, déploie au Zaïre environ 2500 hommes, dont un millier en provenance de métropole et le reste dépêché de la Réunion, du Gabon, de Centrafrique et de Djibouti. Ces militaires français diposeront de 500 véhicules divers (des véhicules de l'avant, blindés VAB, des camions et des jeeps) et de quelque 40 avions ou hélicoptères (des Transall ou Hercules, quatre Jaguar d'appui tactique dans un premier temps, une dizaine de Gazelle et de Super-Puma). Les bases de départ au Zaïre sont situées à Goma et Bukavu, deux pistes aériennes proches de la frontière avec le Rwanda, et à Kisangani (une piste, plus en retrait, à 500 kilomètres).

Ce dispositif, uniquement composé de professionnels, permet de «projeter» au Rwanda, pour l'aide humanitaire, un millier de soldats, soutenus depuis leurs bases arrière du Zaïre par environ 1500 hommes. Il sera commandé par le général de brigade Jean-Claude Lafourcade, l'un des adjoints actuels du général qui est à la tête de la 11e division parachutiste, stationnée en permanence dans le midi de la France.

M. Léotard a indiqué que les armées de pays européens et africains pourraient apporter leur concours en hommes ou en matériels. Le ministre de la défense a cité l'Italie (de qui il attend un renfort potentiel de 400 à 500 hommes), la Belgique (pour de la logistique), le Sénégal (une compagnie), la Guinée et le Ghana (une section, chacun). *«Des contacts*, a-t-il ajouté, *avec les Américains, les Portugais et les Néerlandais ont lieu pour une contribution de logistique.»*

La première action-test prévue consisterait, à partir de Bukavu, à franchir la frontière pour se porter, en territoire rwandais, dans la région de Cyangugu, où, selon les renseignements recueillis, il y aurait quelque 8000 réfugiés tutsis à l'intérieur d'une zone contrôlée par les forces gouvernementales d'origine hutue.

C'est donc bien une opération *«très limitée»* dans une zone qui est contiguë de la frontière zaïroise. *«Nous venons protéger des populations menacées, quelle que soit leur ethnie»*, a expliqué M. Léotard. D'autres types d'actions auront lieu ultérieurement au vu des résultats de la première et *«en fonction des reconnaissances de sites* [qui auront été] *identifiés et où des civils désarmés sont menacés»*, a encore précisé M. Léotard.

Le ministre de la défense a toutefois rappelé que la mission avait été placée sous *«le chapitre 7 de la Charte des Nations unies»*, ce qui signifie que l'usage des armes est autorisé pour ce qu'on a appelé *«la légitime défense élargie»* à la sécurité des troupes et pour *«la protection des populations civiles»* placées sous leur responsabilité.

«Nous n'avons pas l'intention de nous affronter avec qui que ce soit, a affirmé M. Léotard, *ni de nous mêler des problèmes de politique intérieure. Nous maintenons des contacts avec le FPR pour qu'il perçoive notre action comme humanitaire, Nous voulons aider et encourager les ONG en protégeant les vies humaines. Nos soldats ont reçu des consignes précises pour éviter tout contact sur les lignes des combats et tout affrontement avec le FPR.»*

Insistant sur le fait que la France passerait le relais aux ONG sur le terrain, le ministre a estimé que la mission «Turquoise» avait un terme – la fin du mois de juillet – et qu'elle devrait alors céder la place *«le plus vite possible»* à l'opération MINUAR des Nations unies. *«Nous n'avons pas vocation,* a conclu M. Léotard, *à devenir une sorte de grande gendarmerie internationale»*.

Les réactions françaises

Le président François Mitterrand est intervenu, *«longuement»*, sur le Rwanda, au cours du conseil des ministres, mercredi 22 juin, avant de présider un conseil restreint consacré à ce dossier. La teneur des propos du chef de l'Etat n'a pas été rendue publique, mais le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, a indiqué qu'il n'y avait aucune divergence au sein de l'exécutif français au sujet de l'intervention française.

Mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a pourtant reconnu qu'il y avait *«certaines critiques et oppositions»* à l'envoi de soldats français sur place, en particulier de la part des organisations humanitaires. C'est aussi le cas parmi les dirigeants politiques français. Les membres du RPR sont, certes, nombreux à s'être rangés aux arguments du gouvernement. *«On ne peut qu'approuver cette opération strictement humanitaire* (...) *en attendant l'arrivée des forces de l'ONU»*, a ainsi déclaré, jeudi 23 juin sur Europe 1, leur chef de file, Jacques Chirac. Le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, a précisé que la France ne devrait pas *«intervenir seule au Rwanda»* et que cette *«action internationale doit comporter une participation africaine»*.

Les députés socialistes semblaient, dans l'ensemble, prêts à approuver l'engagement de la France, avec quelques réserves. Regrettant son caractère *«tardif»*, l'ancien ministre de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, a néanmoins souligné la *«nécessité»* de cette intervention. En revanche, le PCF, par la voix d'André Lajoinie, s'est opposé vigoureusement à *«cette aventure* [qui] *ne saurait résoudre aucun problème et ne pourrait qu'aggraver le sort tragique des populations concernées»*.

Les précisions de M. Balladur

Lors de la séance de questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, mercredi 22 juin, Edouard Balladur a détaillé devant les députés les *«principes»* de l'intervention française au Rwanda. Premier principe mis en avant par le premier ministre : l'obtention d'un *«mandat du Conseil de sécurité des Nations unies»*.

Deuxième principe : *«D'autres pays ont décidé de se joindre, selon différentes modalités»*, à l'action de la France, a ensuite indiqué le premier ministre, en insistant sur le rôle du Sénégal et en se prévalant du soutien de *«très nombreux Etats africains francophones, lusophones et anglophones»*, de l'UEO, de propositions de soutien logistique du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la Belgique. *«L'Italie pourrait même faire plus»*, a ajouté M. Balladur.

Troisième principe de l'intervention française : *«Il s'agit d'une opération où il peut être fait usage de la force, mais avec un objectif uniquement humanitaire»* de protection des populations civiles. *«Celles qui sont menacées sont pour l'essentiel des populations tutsies en zone contrôlée par le gouvernement»*, a précisé M. Balladur, avant d'indiquer que la France agira *«de telle sorte qu'à partir des frontières»*, elle puisse *«favoriser la sécurité des populations menacées et leur permettre de recevoir le secours des organisations humanitaires»*. *«En aucun cas, nos forces n'interviendront en profondeur dans le territoire rwandais ou ne prendront part dans des luttes internes au Rwanda ou à caractère régional»*, a-t-il ajouté.

Enfin, M. Balladur a précisé que *«l'opération sera de durée limitée»*. Le *«terme sera la fin du mois de juillet»* et cessera *«dès l'arrivée»* de la MINUAR (force d'interposition des Nations unies).

L'envoyé du FPR à Paris refuse d'approuver

Le représentant du Front patriotique rwandais (FPR) en Europe, Jacques Bihozagara, a été reçu pendant trois heures, mercredi 22 juin, au Quai d'Orsay, où il a rencontré le ministre des affaires étrangères. Alain Juppé a affirmé devant l'Assemblée nationale que M. Bihozagara avait reconnu que le projet d'intervention française au Rwanda était *«louable»*, mais qu'il ne l'approuvait pas.

Désigné vice-premier ministre du gouvernement élargi, selon les accords d'Arusha conclus en 1993 entre le FPR et le régime du président Habyarimana, restés lettre morte, M. Bihozagara *«n'a pas donné son approbation à l'opération malgré les explications que je lui ai fournies, mais il a reconnu, et je le cite, que «la France était pour le FPR, l'année dernière au moment d'Arusha et aujourd'hui encore et demain, parce qu'il s'agira de reconstruire le Rwanda, un partenaire fiable et que notre initiative était louable»*, a précisé le ministre.

«La France retourne au Rwanda pour une action soi-disant humanitaire, a déclaré Jacques Bihozagara sur TF 1. *Nous pensons qu'il y a d'autres raisons que les raisons humanitaires.» «Le régime qui massacre aujourd'hui a été aidé, soutenu, armé par la France. Maintenant, nous pensons que l'action de la France, c'est de prolonger son aide au régime en débandade»*, a-t-il poursuivi.

«Il n'y a aucune intention de ce genre», a rétorqué le ministre de la défense, François Léotard, en ajoutant que Paris resterait en relation avec le FPR *«pour l'informer heure par heure de nos intentions, pour bien montrer qu'à aucun moment, il n'y a intention belliqueuse»*. – (*AFP, Reuter.*)

Selon Amnesty International

Des soldats français auraient entraîné des «escadrons de la mort»

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Lançant un défi au gouvernement français, Amnesty International a demandé à Paris d'enquêter sur les activités de militaires français qui auraient entraîné certains des auteurs des massacres au Rwanda. L'organisation de défense des droits de l'homme demande aussi de rendre publique toute information à ce sujet. Selon Amnesty, qui met en cause le détachement d'assistance militaire d'instruction (DAMI), la France était engagée aux côtés de la milice qui a été à l'origine des massacres. Andrew Clapham, d'Amnesty International, estime qu'*«il est de notoriété publique que depuis 1991 des soldats français entraînaient des membres des forces rwandaises, mais c'est seulement maintenant qu'ils sont accusés d'avoir entraîné des membres des escadrons de la mort»*. Amnesty a répertorié plus de deux mille trois cents cas d'exécutions commises par des membres des forces de sécurité et des miliciens rwandais.

Par ailleurs, la Fédération internationale des droits de l'homme a lancé un appel pour que la France demande au Conseil de sécurité la création d'un tribunal international *ad hoc* pour juger les criminels de guerre au Rwanda.

A. B.-P.

Les précédentes interventions militaires françaises en Afrique

Depuis le début de la Ve République, les armées françaises sont intervenues à plusieurs reprises en Afrique au titre des accords de défense ou d'assistance militaire conclus avec différents pays ou pour évacuer des ressortissants menacés par l'éclatement de guerres civiles. La plupart de ces opérations ont été engagées sur la demande des autorités locales. Parmi ces actions, qui sont des missions définies par le Parlement dans le préambule des lois de programmation militaire qu'il adopte régulièrement, on peut notamment citer :

– **1962** : des troupes françaises contribuent à maintenir l'ordre public au Sénégal, après une tentative de coup d'Etat contre le président Léopold Sédar Senghor.

– **1964** : des parachutistes français débarquent au Gabon, pour soutenir le président Léon Mba.

– **1968** : à l'appel du président François Tombalbaye, des troupes françaises participent au Tchad à la lutte contre une rébellion dans le nord du pays. A plusieurs reprises, sur la requête de ses successeurs, Felix Malloum ou Hissène Habré en particulier, les armées françaises se trouveront engagées au Tchad, notamment en 1978, 1983 et en 1986, dans des opérations contre une résistance soutenue par la Libye. A son maximum, cette intervention mobilisera 4000 hommes et elle dure encore.

– **1977** : la France transporte des unités marocaines qui interviennent au Zaïre.

– **1978** : des parachutistes français, rejoints par des Belges, sautent sur Kolwezi, au Zaïre, pour l'opération «Bonite» qui consiste à récupérer des ressortissants européens pris en otage par des dissidents au Shaba.

– **1979** : après la déposition de l'empereur Jean-Bedel Bokassa, la France envoie un détachement en Centrafrique à la demande du nouveau chef de l'Etat, André Kolingba, qu'elle contribue à installer à Bangui avec l'opération «Barracuda».

– **1986** : des parachutistes français portent assistance au Togo, à la suite d'une tentative de coup d'Etat contre le président Gnassingbe Eyadema.

– **1989** : environ 200 militaires français débarquent aux Comores, après l'assassinat du président Abdallah par des éléments de sa propre garde prétorienne.

– **1990** : des troupes françaises évacuent des ressortissants étrangers du Gabon, suite à des émeutes à Libreville et à Port-Gentil.

– **1990-1993** : l'armée française sauve – avec des détachements belges – des ressortissants étrangers au Rwanda, après l'invasion du nord-ouest du pays par des troupes du FPR soutenues par l'Ouganda. Au plus fort de cette crise, jusqu'à trois compagnies françaises auront stationné au Rwanda.

– **Du 9 au 12 avril 1994** : cinq cents soldats français, quatre cents belges et une centaine d'Italiens évacuent au Rwanda quelque mille quatre cent vingt ressortissants étrangers (dont quatre cent quarante-cinq Français) après l'attentat contre le président Juvénal Habyarimana.

NIGÉRIA

Vainqueur autoproclamé de l'élection présidentielle Moshood Abiola a été arrêté

Moshood Abiola, qui s'était proclamé le 11 juin «président et commandant-en-chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria», a été arrêté, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juin, à son domicile dans la banlieue de Lagos, où il était revenu attendre la police après avoir bravé une nouvelle fois le régime du général Abacha.

LAGOS

de notre correspondante

Allant jusqu'au bout de sa démonstration politique, le vainqueur présumé du scrutin présidentiel du 12 juin 1993 – annulé par les militaires – se trouve désormais en prison, accusé de *«trahison»* par un gouvernement auquel l'opposition démocratique conteste toute légalité. Il a été transféré à Abuja, la capitale fédérale, par les forces de sécurité.

Après dix jours de cache-cache avec la police, qui ne semblait guère pressée de l'arrêter, M. Abiola a fait une réapparition publique très remarquée mercredi dans le centre de Lagos. Le milliardaire bienfaiteur du football africain a choisi le jour de gloire de l'équipe nigériane, qui venait de remporter son premier match de Coupe du monde, pour partager avec elle la vedette à la «une» des journaux.

Sous les ovations d'une foule enthousiaste, M. Abiola a pris la parole pendant près d'une heure aux côtés de sa femme Kudirat et de plusieurs anciens gouverneurs et personnalités de la Coalition nationale démocratique, au premier rang desquelles l'ex-général Dan Suleiman. Ce dernier est une figure représentative de ces chrétiens de la «Ceinture centrale» du Nigéria, très présents au sein de la hiérarchie militaire, qui ont rejoint le sud-ouest yorouba, dans l'opposition au régime.

Le *«président élu»* a promis à ses partisans qu'il soumettra *«dans les trente jours»* la liste de son gouvernement, *«seule autorité légitime du Nigéria»* à l'approbation du Sénat, appelé à reprendre ses fonctions comme toutes les structures démocratiques dissoutes en novembre dernier par la junte. D'ici un mois, a-t-il affirmé, celles-ci *«fonctionneront à nouveau et rempliront leurs obligations constitutionnelles»* conformément au serment fait par leurs membres devant les électeurs.

Puis, sous le nez des policiers postés au carrefour le plus proche, Moshood Abiola a effectué un tour du quartier triomphal, dans sa voiture découverte, avant de retourner dans sa résidence d'Ikeja d'où il s'était échappé le 11 juin dernier. Mis au défi de l'arrêter, le gouvernement a fini par obtempérer : six cents policiers ont cerné dans la nuit sa maison.

Si M. Abiola a choisi de suivre jusqu'au bout la logique du défi au pouvoir, c'est sans doute parce que toutes les tentatives de conciliation menées en coulisse au cours des dix derniers jours avaient échoué. Selon le quotidien *Champion*, propriété d'un milliardaire ibo hostile à Abiola, une offre de compromis – la réintégration *in extremis* dans la «Conférence constitutionnelle» qui débute lundi à Abuja des dirigeants yoroubas qui avaient préconisé son boycottage – s'est heurtée à un refus très ferme de la part de l'oligarchie musulmane nordiste. Le général Abacha cherche pour sa part à raffermir le soutien de l'armée : il a entamé mercredi une tournée des garnisons les plus importantes.

MICHÈLE MARINGUES

ALGÉRIE

Une partie de l'opposition appelle à un «rassemblement des forces démocratiques»

Dans un entretien publié, mercredi 22 juin, par le quotidien algérois *l'Opinion*, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, s'est prononcé en faveur d'un *«rassemblement des forces démocratiques»* et a confirmé que des *«contacts»* en ce sens avaient été noués avec le Front des forces socialistes (FFS), présidé par Hocine Aït Ahmed. *«Nous n'avons pas le choix, ni en tant que parti, ni pour l'Algérie»*, a souligné M. Sadi.

Ostensiblement conciliant, le dirigeant du RCD s'est dit prêt à rencontrer son homologue du FFS, *«en public ou en privé, de jour comme de nuit»*. Selon lui, la *«polémique»* qui a longtemps opposé les deux états-majors *«ne sert ni le militant du RCD, ni le militant du FFS»*. L'heure est, désormais, à la *«convergence»*, a-t-il insisté. Ces propos font écho à ceux du FFS, qui avait réitéré, le 28 avril, son souhait de voir *«s'unir l'ensemble des forces démocratiques»*.

Récusant l'idée, fréquemment défendue, selon laquelle le RCD *«a soutenu le pouvoir, même après la mort du président Boudiaf»*, M. Sadi a eu des mots très durs à l'encontre du chef de l'Etat, le général à la retraite Liamine Zeroual : *«Rien ne sépare Abassi Madani* [président de l'ex-Front islamique du salut (FIS), actuellement emprisonné] *de Zeroual, en termes de projet de société»*, a-t-il estimé. Pour le reste, *«mis à part certains assassinats bien déterminés»*, le pouvoir n'aurait, selon lui, *«aucun intérêt à s'impliquer activement dans la pratique généralisée du terrorisme»*.

C'est, précisément, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat du président Boudiaf, que le RCD a appelé à une manifestation, mardi prochain, à Alger. Le FFS, dont les instances dirigeantes se réunissent dimanche, ne devrait pas, *a priori*, participer à cette manifestation, à laquelle il n'a pas été officiellement convié. En revanche, ses militants installés en France organiseront, le même jour à Marseille, une réunion publique *«pour la paix civile et la démocratie»*.

Un juge assassiné à Bou-Saada. – Le juge d'instruction du tribunal de Bou-Saada (sud-est d'Alger), Salah Bouhali, a été assassiné le 12 juin dernier, a annoncé, mercredi 22 juin, le syndicat national des magistrats. Ce meurtre porte à dix-neuf le nombre des magistrats victimes du terrorisme. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

COLOMBIE

Le président élu Ernesto Samper est soupçonné d'avoir reçu de l'argent du cartel de Cali

La publication, mercredi 22 juin, de plusieurs entretiens enregistrés sur cassettes, entre les frères Gilberto et Miguel Rodriguez – patrons de l'une des principales « familles » du cartel de Cali – et un journaliste de télévision, Alberto Giraldo, met gravement en cause le libéral Ernesto Samper, vainqueur de l'élection présidentielle du dimanche 19 juin.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Selon ces enregistrements, plusieurs millions de dollars auraient été versés par les frères Rodriguez Orejuela, pour assurer la victoire de M. Samper au second tour. Ces révélations interpellent aussi, quoique moins nettement, l'entourage du conservateur, Andres Pastrana, battu dimanche par quelque 120 000 voix de différence sur environ huit millions de suffrages exprimés. Elles mettent aussi en cause l'ancien directeur des services secrets colombiens, le général Maza Marquez, candidat à la présidentielle qui s'était rallié au second tour à M. Samper.

Andres Pastrana affirme avoir lui-même reçu les cassettes à Cali, où il était en tournée la semaine dernière, des mains de *« personnes non identifiées »*. Rentré à Bogota, il les remet au président sortant Cesar Gaviria, qui ordonne un *« contrôle technique »*. Les « voix » identifiées sont bien celles des frères Rodriguez et du journaliste Alberto Giraldo, qui admet sans difficulté avoir rencontré les deux frères.

M. Gaviria envoie une copie du *« document »* à Ernesto Samper et le transmet au procureur Gustavo de Greiff pour *« enquête »*. Ni le gouvernement ni les deux candidats ne font état de cette découverte explosive pendant trois jours. Seul indice du malaise qui couve : M. Pastrana demande solennellement à M. Samper de *« s'engager sur l'honneur à démissionner, au cas où il serait établi que l'argent de la drogue aurait financé sa campagne »*. Lui-même est disposé, dit-il, à signer une déclaration identique. Le candidat libéral rappelle seulement que son *« code d'éthique »* rend impossible toute implication d'argent sale, et que ses comptes de campagne sont accessibles à tous.

Toute la presse publie le script des cassettes dès mercredi. Dans ces entretiens, les noms des trésoriers de campagne de MM. Samper et Pastrana sont cités mais, dans le cas de ce dernier, sans indication claire de compromission. En revanche, le général Maza Marquez apparaît nettement comme « émargeant » aux largesses du cartel de Cali qui, semble-t-il, comptait sur lui pour *« renverser la tendance électorale »*, sur la côte Caraïbe.

Il apparaît aussi que les *« négociations »* avec les narcos étaient difficiles : ils exigeaient des personnalités *« amies »* dans le prochain gouvernement, ainsi que leur *« légalisation »*. Les tentatives de *« soumission à la justice »* des chefs du cartel de Cali, à la requête du procureur de Greiff, ont échoué depuis quelques mois en raison, semble-t-il, des conditions « abusives » posées par les trafiquants.

Ernesto Samper a promis mercredi qu'il limogerait ceux de ses collaborateurs qui seraient effectivement impliqués dans le scandale. De son côté, le journaliste Alberto Giraldo a affirmé, dans un communiqué, *« qu'aucun des trésoriers des candidats n'a accepté les offres du cartel de Cali »*. Son rôle, dit-il, se bornait à une simple *« démarche »*. Tout dépend maintenant du procureur de Greiff, le « Monsieur propre » de la justice, qui s'est déjà très courageusement battu contre le cartel de Medellin.

MARCEL NIEDERGANG

Arrestation d'un chef de la guérilla. – Francisco Caraballo, chef de l'Armée populaire de libération (EPL), a été arrêté, mercredi 22 juin, dans une ferme de Cajica, à une trentaine de kilomètres au sud de Bogota, a annoncé l'armée. M. Caraballo est accusé d'avoir organisé le massacre de ceux de ses anciens compagnons qui avaient abandonné les armes en 1991. Il commandait environ mille cinq cents insurgés qui étaient actifs dans la région d'Uraba et sur la côte caraïbe. – *(AFP.)*

HAÏTI : alourdissement des sanctions financières américaines. – Le président Bill Clinton a signé, mercredi 22 juin, un décret visant à bloquer tous les biens aux Etats-Unis de citoyens haïtiens, qu'il s'agisse de propriétés foncières ou de comptes bancaires dans des banques américaines. Jusqu'à présent, ces sanctions financières américaines visaient six cent cinquante personnes, essentiellement les officiers supérieurs des forces armées d'Haïti, les civils appartenant aux gouvernements mis sur pied par les militaires et les membres de leurs familles. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Ryad fait du « lobbying » en faveur d'Aden

Venant de Londres où il avait été reçu par son homologue, le ministre saoudien des affaires étrangères s'est entretenu, mercredi 22 juin, avec Alain Juppé. A Paris comme à Londres, le prince Saoud El Fayçal a surtout parlé de la guerre du Yémen et des conclusions que le Conseil de sécurité des Nations unies devrait tirer du non-respect par les belligérants du cessez-le-feu exigé par la résolution 924 du 1er juin.

Pour Ryad, les choses sont claires : ce sont les « nordistes » qui poursuivent les hostilités en dépit de leurs multiples acceptations verbales de la trêve. Il faut donc qu'ils soient sanctionnés. S'il n'en tenait qu'au royaume et à ses partenaires au sein du Conseil de coopération du Golfe – le Qatar excepté –, il faudrait reconnaître la République démocratique du Yémen (RDY) autoproclamée par les « sudistes » le 21 mai dernier.

Le quotidien saoudien *el Yom* a envoyé un ballon d'essai à ce sujet mercredi, suggérant *« une reconnaissance du Sud »* comme *« solution radicale à la crise »*. Cette proposition dit crûment ce que Ryad laisse entendre en termes plus ou moins diplomatiques. Le gouvernement saoudien n'a-t-il pas en effet menacé de prendre des *« mesures »* si la guerre au Yémen ne s'arrêtait pas? Et la résolution 924 – qui ne fait allusion à un Yémen uni que dans son seul préambule – n'était-elle pas en grande partie inspirée par les Saoudiens?

A ce stade du conflit cependant, une reconnaissance de la RDY n'est pas évidente, et ce pour plusieurs raisons : d'abord, de quelle RDY s'agira-t-il puisque les « nordistes » ont franchi les frontières de l'ex-Yémen du Sud d'avant l'unité proclamée en mai 1990? En deuxième lieu, les « nordistes » ont toujours l'avantage sur le terrain et continuent de proclamer leur attachement à l'unité, *« par la force s'il le faut »*. Il y a aussi le fait que la Ligue arabe a, jusqu'à présent, affirmé son attachement à l'unité du pays.

Les choses commencent toutefois à bouger du côté de l'Egypte, dont le président a critiqué il y a une semaine l'insistance des « nordistes » à maintenir l'unité par la force. On aura aussi constaté un léger infléchissement de ton du secrétaire général de la Ligue. Ismat Abdel Méguid n'exclut plus totalement la séparation, mais à la condition qu'elle soit *« agréée par les deux parties »*.

Enfin, le Conseil de sécurité se borne pour l'instant à réclamer l'arrêt des combats pour que s'ouvrent des négociations. Fort de cette attitude, Paris continue de dire qu'il souhaite le maintien de l'unité par le dialogue.

Non sans une arrière-pensée toutefois : se démarquer des Saoudiens pour prendre une petite revanche après voir perdu au cours des derniers mois, au profit des Américains, deux gros contrats avec Ryad dans les domaines de l'aviation civile et des télécommunications. *« L'Arabie saoudite comme la France souhaitent que le cessez-le-feu prescrit par l'ONU soit respecté par toutes les parties le plus vite possible »*, a déclaré M. Juppé. *« Nous ferons tout notre possible pour restaurer la paix au Yémen »*, a dit le prince Saoud, insistant sur la nécessité de la mise en œuvre de la résolution 924. Pour que des décisions politiques puissent être prises, il faut en effet que les combats cessent. Les « sudistes » réclament des observateurs de l'ONU, que leurs vis-à-vis refusent. Washington a récemment suggéré que si Lakhdar Brahimi, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, jugeait nécessaire la présence d'observateurs internationaux l'idée devrait être traitée dans un cadre *« arabe ou islamique »*. Un terrain où l'Arabie saoudite est reine.

MOUNA NAÏM

EN BREF

INDONÉSIE : avertissement gouvernemental à quatre journaux. – Un jour après avoir interdit trois importants hebdomadaires (*le Monde* du 23 juin), le gouvernement de M. Suharto a donné, mercredi 22 juin, un avertissement à trois quotidiens et à un magazine. Le *Jakarta Post*, le plus important quotidien de langue anglaise, *Media Indonesia*, *Sinar Pagi* et *Forum Keadilan* se sont vu demander de modérer le ton de leurs reportages à caractère politique. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : vingt-six morts dans un affrontement avec des rebelles musulmans. – Vingt rebelles musulmans et six soldats ont été tués, mercredi 22 juin, dans le sud de l'archipel, au cours de l'assaut donné contre le camp retranché des ravisseurs d'un prêtre catholique auteurs, la semaine dernière, du meurtre de quinze chrétiens, a-t-on appris de source militaire. L'opération a eu lieu dans l'île de Basilan contre le groupe islamiste Abu Sayyaf, qui réclame 111 000 dollars contre la libération du Père Cirilo Nacorda. – *(AFP.)*

Un journaliste battu par un garde du corps palestinien. – Le correspondant de l'AFP à Gaza, qui, avec deux autres journalistes, devait être reçu, mercredi 22 juin, par le principal négociateur palestinien, Nabil Chaath, a été battu à coups de crosse de fusil par un garde du corps de ce dernier. Sakher Abou El Oun et ses camarades, qui ont été insultés, ne comprennent pas pour quelle raison ils ont été agressés alors qu'ils attendaient devant un bâtiment où se trouvait M. Chaath. – *(AFP.)*

ILE-DE-FRANCE : LA RÉGION AU SERVICE DES AUTRES RÉGIONS





La mise en place de la nouvelle direction socialiste

Le PS sera réuni en congrès extraordinaire à l'automne

Dans un climat tendu, le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli a fait adopter, mercredi 22 juin, par le bureau national ses propositions : réunion du conseil national début juillet, congrès à la fin du mois d'octobre, et une nouvelle direction, qui respecte scrupuleusement le dosage des courants. Il ne reste plus qu'un rocardien au secrétariat national.

■ PRÉSIDENTIELLE. – Interrogé sur l'hypothèse de la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle, M. Emmanuelli a déclaré que la question est prématurée et que seuls les militants auront à se prononcer sur cette question.

Un Henri Emmanuelli des grands jours, corrosif, agressif, déterminé à ne pas démentir sa réputation d'homme à poigne : le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste a bouleversé les rites, d'ordinaire plus policés, du bureau national, en le présidant pour la première fois, mercredi 22 juin, dans une ambiance particulièrement tendue. Adoptant, selon l'un des participants, *« un ton d'adjudant »*, coupant la parole à tout bout de champ, M. Emmanuelli a soumis au vote de ses amis sa proposition de réunir le conseil national le 3 juillet et un congrès extraordinaire à la fin du mois d'octobre. Il leur a présenté, en outre, la liste des membres du secrétariat national dont il souhaite s'entourer.

Les propositions de M. Emmanuelli, tant pour le congrès que pour le secrétariat, sont le fruit de négociations qui ont duré jusqu'à la dernière minute : avec les fabiusiens, qui n'étaient pas favorables à la tenue d'un congrès; avec les amis de Lionel Jospin, qui n'acceptaient pas d'être représentés par le seul Jean Glavany et ont imposé la présence de Daniel Vaillant. Une version encore plus resserrée, qui ne comprenait, outre M. Emmanuelli, que Jean Glavany, Claude Bartolone et Jean-Luc Mélenchon, a été abandonnée, l'après-midi même, devant les protestations de Jean Poperen et de Louis Mermaz.

Dans un propos liminaire, M. Emmanuelli est revenu sur les circonstances de son élection, le 19 juin à la tête du parti et, *ipso facto*, sur celles de l'éviction de Michel Rocard (*le Monde* du 21 juin), pour tenter de chasser la fâcheuse impression de *« fabuellisation »* (Fabius + Emmanuelli), selon le nouveau terme adopté en manière de plaisanterie par ceux qui lui sont hostiles. *« Nous venons de vivre un nouvel épisode de la vie du parti »*, a-t-il expliqué, en précisant qu'il n'avait pas été élu *« après une manipulation ou un complot, mais après un vote démocratique »*. *« Michel Rocard avait posé la question de confiance*, a-t-il rappelé. *Il en a tiré les conséquences. »*

Le premier secrétaire a rappelé, ensuite, qu'il avait toujours été favorable à une *« consultation des militants »* et qu'il entend donc convoquer un congrès extraordinaire pour la fin du mois d'octobre, afin d'*« établir avec les militants le positionnement politique du PS »*. Pour ce qui concerne les courants, contrairement à son prédécesseur, qui avait envisagé une réforme du règlement et le passage du scrutin proportionnel au scrutin majoritaire, le nouveau premier secrétaire estime que *« la proportionnelle fait partie de* [l']*histoire* [des socialistes] *»*, mais que l'on est passé d'une *« forme légitime d'organisation des sensibilités à des excès auxquels* [les socialistes ont] *tous participé »*. Sur ce sujet, *« on a atteint un point-limite dangereux »*, a-t-il dit. Ce ne sont pas les règlements qu'il faut changer, mais *« les états d'esprit »*. Le seul moyen de mettre fin à ces excès sera de dégager *« une majorité et une ou des minorités »*. M. Emmanuelli a insisté sur le fait qu'il ne souhaite pas être un premier secrétaire qui *« n'aurait pas été élu par les militants »*.

La candidature de M. Delors

Affirmant que la nouvelle direction n'avait pas été constituée à la suite d'un *« dosage entre les courants »*, M. Emmanuelli, qui s'était trompé de feuille, a dû aller rechercher dans son bureau la liste manuscrite qu'il n'avait établie qu'en un seul exemplaire par crainte d'éventuelles fuites. Il l'a lue *(voir ci-contre)* dans un silence complet. La direction, qui passe de vingt-neuf à quatorze membres – il s'agit d'une équipe provisoire et resserrée – comprend plusieurs *« nouveaux »* : deux poperénistes, Michel Debout et Jean-Louis Cottigny, maire de Beaurains (Pas-de-Calais); un mermazien, le conseiller de Paris Claude Fleutiaux; deux fabiusiens, Daniel Percheron, premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais, et Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle; pour la Gauche socialiste, Marie-Noëlle Lienemann; le mauroyiste Michel Delebarre, maire de Dunkerque. Le seul *« survivant »* rocardien est Gérard Fuchs. Le jospiniste Jean Glavany reste porte-parole du parti. L'absence de trésorier, poste jusque-là occupé par le jospiniste Pierre Moscovici, a été justifiée par le souhait de voir cette fonction désormais confiée à un administratif, et non à un politique, alors que la situation financière du parti paraît critique.

Un débat a suivi ces propositions. Ainsi Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, a-t-elle protesté contre l'absence des femmes au secrétariat national. Les rocardiens se sont interrogés sur la présence de M. Fuchs, en déplacement à l'étranger au côté de M. Mauroy et dont ils ne savaient pas s'il avait donné son accord. M. Jospin, dont le courant a éclaté avec la double candidature au poste de premier secrétaire de deux de ses membres (MM. Emmanuelli et Strauss-Kahn) et qui avait fait le choix de s'abstenir, a pris la parole sur un *« ton glacial »*, pour rappeler qu'il *« aurait préféré la stabilité »*. Il s'est néanmoins déclaré prêt à poursuivre, avec Jean-Christophe Cambadélis, le processus des Assises de la transformation sociale, à condition qu'il n'y ait pas de démarche parallèle, ce qui visait à l'évidence M. Mélenchon, qui remplace M. Cambadélis au secrétariat pour ce qui concerne les relations extérieures.

Yvette Roudy, à qui M. Emmanuelli refusait de donner la parole, est partie en claquant la porte et en lançant un *« Bonne chance ! »* amer. Le bureau a ensuite voté à l'unanimité le principe de la réunion du congrès (moins une abstention, celle du rocardien Alain Richard) et approuvé le nouveau secrétariat (moins un vote contre, M. Richard toujours, et une abstention, celle de la rocardienne Michèle André).

Interrogé au cours d'un point de presse, Henri Emmanuelli a refusé de s'exprimer sur l'élection présidentielle et l'éventuelle candidature de Jacques Delors. *« Chaque fou a son obsession »*, s'est-il énervé en citant un proverbe espagnol, considérant que la question est prématurée et du seul ressort des militants, et qu'il n'est pas temps – comme le font par exemple Jack Lang ou le fabiusien Lucien Weygand – d'appeler à soutenir une candidature qui, pour le moment, n'existe pas. Sur la question d'un éventuel rapprochement du PS avec le MRG de Bernard Tapie, et sur la levée d'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône, M. Emmanuelli s'est une nouvelle fois énervé et a lancé : *« Laissez-le vivre ! »*

AGATHE LOGEART

Le nouveau secrétariat national

Le bureau national du PS a entériné, mercredi 22 juin, la nomination d'un nouveau secrétariat national autour du premier secrétaire, Henri Emmanuelli. Voici la liste de ses membres, le nom des nouveaux titulaires figurant en italiques :

Claude Bartolone : élections, organisation; *Michel Debout* : entreprises; Gérard Fuchs : relations internationales; *Claude Fleutiaux* : environnement, cadre de vie; Jean Glavany : porte-parole, communication; Jean Le Garrec : affaires sociales; Jean-Luc Mélenchon : relations extérieures, direction de *Vendredi*; Daniel Vaillant : fédérations; Henri Weber : éducation, formation. Sont chargés de mission auprès du premier secrétaire :

Daniel Percheron : « ouverture du conseil national au mouvement social »; *Marie-Noëlle Lienemann* : problèmes d'exclusion; *Jean-Louis Cottigny* : logement et développement social; *Alain Claeys* : collectivités locales.

En outre, Lionel Jospin et Jean-Christophe Cambadélis sont chargés des Assises de la transformation sociale; *Michel Delebarre* de la politique de la ville et de l'aménagement du territoire; *Jean-Yves Le Déaut* des nouvelles formes de militantisme.

Sur TF 1

M. Giscard d'Estaing assure qu'il n'a pas arrêté sa décision pour l'élection présidentielle

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a déclaré, mercredi soir 22 juin, sur TF 1, que *« sa décision n'est pas prise »*, à propos d'une éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 1995. *« Il peut se faire que je sois candidat »* ou *« que je ne le sois pas et que je soutienne quelqu'un d'autre »*, a déclaré l'ancien président de la République, invité de l'émission « Les coulisses du destin ». *« Cela dépendra des projets »*, a-t-il ajouté, en notant qu'*« à l'heure actuelle, il n'y en a pas beaucoup »*.

Réclamant, une nouvelle fois, l'instauration du quinquennat présidentiel, le président du conseil régional d'Auvergne, a expliqué que *« la période 1995-2000 devant être très importante »* il ne veut pas *« que la France la rate »*. *« Je contribuerai à ce que ce débat se termine bien pour la France »* et qu'elle se retrouve *« entre des mains expertes et honnêtes »*, a affirmé M. Giscard d'Estaing, en soulignant que le prochain président devrait être *« quelqu'un qui a de l'expérience, un ancien premier ministre ou un ancien ministre ayant exercé des fonctions importantes »*. L'ancien président de la République a assuré que *« l'avidité du pouvoir n'était pas quelque chose qui l'intéresse »*, tout en reconnaissant que depuis sa défaite en 1981, il s'embête *« un peu »*.

M. Giscard d'Estaing a enfin évoqué le problème posé par la corruption, estimant qu'il faut rendre *« inéligibles les hommes politiques reconnus coupables de malversations »*. *« Si l'on n'extirpe pas la corruption, le milieu politique sera balayé et à juste titre »*, a-t-il estimé, en souhaitant que *« toutes les affaires soient poursuivies par la justice sans entraves politiques »*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde

TEMPS LIBRE

Sans attendre la réunion de son conseil national

Le PR décide de rester au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale

La création à l'Assemblée nationale d'un groupe autonome du Parti républicain est remise à plus tard. L'accès de fièvre auquel vingt-sept députés sécessionnistes avaient cédé, le 14 juin, en mettant la direction de leur parti devant le fait accompli – la création du groupe, aujourd'hui « suspendu », des Républicains et Indépendants – est retombé, mercredi 22 juin, au cours d'une réunion présidée par Gérard Longuet.

Conscient des limites d'une manœuvre qui rendait assez médiocrement hommage aux mânes de Clausewitz, M. Longuet a réuni les députés PR sur une motion permettant de concilier l'affirmation identitaire du PR et l'union au sein de l'UDF. Cette motion sera proposée au vote des militants le 26 juin, lors de la réunion du conseil national improvisée après l'initiative des vingt-sept.

Le texte affirme le principe de la candidature unique de la majorité pour l'élection présidentielle et demande que soit conclue au plus vite la réforme du fonctionnement de l'UDF. En termes diplomatiques, M. Longuet propose une garantie contre une annonce de candidature présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing engageant, malgré lui, le PR. En attendant, le PR *« ne se sentira engagé par aucune déclaration d'une autorité de l'UDF qui n'ait pas été précédée par un vote conforme des grandes composantes, en particulier du PR »*. La motion affirme, enfin, son *« soutien actif, loyal et constructif au gouvernement »*.

Après avoir lontemps hésité, M. Longuet a donc décidé de faire l'économie de la création d'un groupe, souhaitée par François Léotard, président d'honneur du PR, et par Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale. Ce groupe aurait surtout eu comme conséquence de faire éclater le PR entre les partisans et les adversaires du maintien dans l'actuel groupe UDF que préside Charles Millon (PR), comme l'avait montré la réunion organisée, le 21 juin, autour de Philippe Vasseur, secrétaire général du PR (*le Monde* du 23 juin).

Mis en difficulté la semaine dernière, M. Longuet a réussi à reprendre la direction des opérations et à restaurer son autorité sur une formation déboussolée, même si les plus décidés des vingt-sept députés termineront peut-être leur aventure dans le groupe République et Liberté, qui rassemble les non-inscrits.

G. P.

Les élections européennes et la cassette du Front national

Le Front national avait-il le droit de diffuser, pendant la campagne officielle des élections européennes, une cassette de propagande contenant un *« message de Jean-Marie Le Pen aux Français » ?* La question peut se poser après la réponse négative fournie par la préfecture de Seine-et-Marne à une électrice qui s'était émue d'être destinataire de cette forme de propagande peu ordinaire.

Fonctionnaire de l'éducation nationale, cette électrice avait trouvé, le 3 juin, la cassette lepéniste dans la boîte aux lettres de son école. Choquée par cette propagande, elle a saisi le préfet. Dans une lettre du 9 juin, les services de la préfecture lui ont répondu que *« la distribution de cassettes audio à l'occasion d'une campagne électorale n'est pas autorisée »*.

L'administration se fonde sur l'article 18 de la loi nº 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des députés européens qui stipule : *« Sont interdits tous modes d'affichage et de diffusion de documents de propagande autres que ceux définis par la présente loi et le décret subséquent »*. Les cassettes ne figurent pas dans le matériel autorisé.

L'action des défenseurs

La pression de l'ordre moral

Suite de la première page

Lors de la discussion des textes sur la bioéthique, la pression a été constante pour essayer de remettre en question le principe même de la loi Veil de 1975.

Autre terrain de prédilection pour les défenseurs des « valeurs » : le sida. Le débat sur le sujet est propice à tous les fantasmes et à tous les dérapages. On l'a constaté, à l'automne, au cours de l'examen d'un texte sur la santé publique, lorsque le Sénat a adopté un amendement visant à imposer aux tuberculeux un dépistage obligatoire du sida; bon nombre de professionnels y avaient vu, alors, l'esquisse d'un contrôle policier des maladies infectieuses.

Cette conception de l'encadrement social a motivé d'autres initiatives parlementaires. On l'a vu lorsque Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines, a lancé l'idée de supprimer les allocations aux familles de jeunes délinquants ou encore lorsque Claude Goasguen (UDF, Paris) s'est employé sans succès à renforcer la répression des « squatters », au moment où la vague de froid du mois de novembre 1993 provoquait une vive émotion sur le sort des sans-abri.

Crise sociale, crise morale

La plupart de ces tentatives, dira-t-on, ont fait long feu. C'est indéniable. Comme le dit avec philosophie Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, *« il est exact que ces vélléités sont perceptibles, mais elles ne sont pas inquiétantes »*. *« Cela reste l'écume des choses, et si l'on regarde le bilan, aucune des lois votées depuis un an ne s'illustre par un caractère très réactionnaire »*, observe M. Devedjian.

Jacques Barrot (UDF-CDS)), président de la commission des finances, ne croit pas davantage au succès de cette *« rémanence d'attitudes réactionnaires »*, dans la mesure où le centre-droit sait témoigner *« ardeur »* et *« conviction »* dans la défense d'une *« approche moderne »* de la famille. On jugera de la « modernité » de cette approche au préambule que le Sénat, sur la proposition de Claude Huriet (Union centriste), rapporteur de la commission des affaires sociales, a ajouté, mercredi 22 juin, au projet de loi de Simone Veil sur la famille. Il y est affirmé *« solennellement »* que la famille est *« une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société »*, que *« l'avenir de la société repose sur elle »* et que *« la politique familiale doit être globale et concerne, notamment, les domaines de l'éducation, de la santé, de la retraite, de la culture, de la communication, des transports et de la fiscalité »*.

Cependant, sous réserve de l'arsenal législatif de lutte contre l'immigration et, particulièrement, de la réforme du code de la nationalité, le gouvernement a résisté aux offensives des « intégristes » de la majorité. Echaudé par l'échec cinglant de la révision de la loi Falloux, où l'avaient précipité le « lobby catholique » et ses relais parlementaires, le premier ministre fait preuve, désormais, d'une prudence redoublée sur les sujets dits « de société ».

C'est vrai du débat sur la bioéthique, certes monopolisé par la corporation des parlementaires-médecins, mais qui s'est soldé par un ensemble législatif moderne et pondéré. De même, au grand dam des parlementaires les plus militants, le texte relatif à la famille, en cours de discussion, se situe, pour l'essentiel, dans le prolongement de la politique familiale de ces dernières décennies. Quant au récent débat sur le sida, à l'Assemblée, il n'a été

Abécédaire des « valeurs »

Depuis avril 1993, les débats à l'Assemblée nationale ont été l'occasion pour la frange de la nouvelle majorité la plus attachée aux traditions d'exprimer ses convictions. De la famille à la peine de mort, en passant par l'immigration et les mœurs, l'abécédaire du combattant des valeurs peut se décliner ainsi :

– **« Bons citoyens »**. Charles-Amédée de Courson. *« Notre régime fiscal est discriminatoire à l'égard des gens mariés, le mariage étant, qu'on le veuille ou non, la meilleure solution pour assurer l'éducation des enfants »* (14 octobre 1993, discussion sur la partie « recettes » du budget 1994). *« Les gens mariés offrent à leurs enfants un cadre plus stable, donc plus propice à leur développement psychologique et affectif, et à la formation de bons citoyens français »* (3 juin 1994, débat sur le projet de loi relatif à la famille).

– **« Déviance »**. Ernest Chénière (RPR, Oise). *« Une minorité de marginaux homosexuels et toxicomanes, remarquablement organisés, ont lancé une puissante campagne pour faire passer dans le droit non écrit, sous la pression, la législation objective de leurs perversions et leurs déviances. (...) Prisonnier du moule laxiste mis en place par la précédente majorité, contaminé par les éternuements de l'idéologie molle, le ministère de la santé a entériné l'état de déchéance sociale et morale engendré par ces déviances »* (6 décembre 1993, lettre adressée aux députés).

– **« Extranéité »**. Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne). *« Il s'agit de préciser les éléments permettant de présumer l'extranéité (...) de personnes de nationalité étrangère »* (17 juin 1993, débat sur le projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration).

– **« Familles »**. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or). *« L'impatience naît du peu de considération qu'accordent les médias, la télévision surtout, aux familles classiques : tout est fait, en apparence, pour ridiculiser ce moule de l'éducation qui reste néanmoins le plus efficace »* (1er juin 1994, débat sur le projet de loi relatif à la famille).

– **« Français tout court »**. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise). *« Il est de règle, dans les quartiers difficiles, de respecter une proportion entre les Français d'origine étrangère et les Français tout court »* (11 mai 1994, séance de questions au gouvernement).

– **« Hédonisme »**. Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne). *« Le développement de l'hédonisme, d'une certaine forme de liberté, qui, en autorisant et en permettant tout, croit permettre à nos concitoyens d'accéder au bonheur, est un trait majeur de notre société »*. (1er juin 1994, débat sur le projet de loi relatif à la famille).

– **« Mariage »**. Christine Boutin (UDF, Yvelines). *« Pourquoi ne pas oser rappeler que la famille est fondée sur le mariage ? »* (2 juin 1994, débat sur le projet de loi relatif à la famille).

– **« Ordre naturel »**. Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne). *« Ces projets de loi sont contraires à l'ordre naturel* [et] *conduisent à l'éclatement de la famille, qui est la seule communauté naturelle ayant vocation à concevoir, à accueillir et à éduquer les enfants »* (7 avril 1994, débats sur les projets de loi « bioéthique »).

– **« Sens moral »**. Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne). *« Les criminologues considèrent qu'au bout de quinze à vingt ans de détention, la plupart des condamnés sont réduits à l'état de loques humaines, n'ayant plus ni vie spirituelle ni sens moral. (...) Il est noble et généreux d'espérer que tout criminel peut se réinsérer dans la société, mais il est réaliste de constater que, pour certains d'entre eux, les chances sont nulles »* (20 octobre 1993, proposition de loi visant à rétablir la peine de mort dans *« quatre cas »*, signée par cent soixante-seize députés).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La pression de l'ordre moral de la société traditionnelle au sein de la majorité

émaillé d'aucun dérapage et il a permis à Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, de se féliciter de la *«maturité»* des députés dans ce domaine.

Si elles ont, pour l'heure, tourné court, ces diverses offensives trahissent, néanmoins, une tentation de plus en plus forte de placer le débat politique sur le terrain de la morale et des valeurs. Tout y contribue. Le poids écrasant de la majorité, tout d'abord, favorise les surenchères.

Comme le dit un député RPR, *«la droite est diverse et, dans cet ensemble plus vaste, il est logique que les réactionnaires soient plus nombreux»*. En outre, parmi la génération des députés fraîchement élus en mars 1993, nombreux sont les néophytes qui, par manque de maturité politique, *«se laissent aller à des réactions instinctives et emballer par les humeurs de l'opinion»*, observe un parlementaire plus chevronné. Au-delà, l'environnement idéologique est favorable. Lors de la première cohabitation de 1986-1988, l'éloge du libéralisme économique et social et le discours sécuritaire, emprunté au Front national, avaient alimenté l'essentiel du débat politique à droite.

Cinq ans plus tard, l'épuisement du modèle libéral, le développement massif de l'exclusion et la misère des banlieues *«ont rompu le lien social, sans que l'on parvienne à trouver des réponses nouvelles aux problèmes de société»*, souligne Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise.

Inévitablement, cette crise des repères a ouvert un nouvel espace à la *«droite bien pensante»* qui, comme le note Véronique Neiertz, député (PS) de Seine-Saint-Denis, *«se raccroche à ses vieilles recettes»*. Educateur de choc, Ernest Chénière, député (RPR) de l'Oise, évoque la nécessité de renforcer l'encadrement social de la jeunesse. *«Entre quatre et quinze ans, il faut transmettre un «surmoi» social fort aux jeunes citoyens»*, préconise-t-il, sans sourciller. Pour sa part, Christine Boutin, député (UDF) des Yvelines, catholique fervente et porte-drapeau de ce combat pour les valeurs, explique en quoi la crise sociale actuelle plonge ses racines dans une crise morale : *«Si la société française*, affirme-t-elle, *a tant de difficultés sociales, tant d'échecs scolaires, tant de chômage même, bref, si elle est malade, cela vient d'un manque de repères essentiels.»*

Bien des parlementaires de droite l'admettent, au point, comme beaucoup le soulignent, de se sentir plus à l'aise que par le passé pour affirmer leurs convictions religieuses. *«Il est manifeste qu'il y a chez nos collègues un besoin de réinvestissement spirituel»*, observe M. Delalande, même s'il reconnaît, avec d'autres, que la constitution d'un véritable «lobby» de l'Eglise au Parlement *«serait très mal vécue»*, tant elle romprait le principe fondateur de la République laïque. Le père de la Morandais, mandaté par le cardinal Lustiger auprès des parlementaires, le sait fort bien, qui prend soin de n'afficher aucun prosélytisme *(lire ci-dessus)*.

Il reste que les «activistes» de la morale tenteront de peser de tout leur poids dans le débat qui va s'ouvrir d'ici à l'élection présidentielle. Ils s'y sentent d'autant plus encouragés que le succès de Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée, aux élections européennes, semble condamner les futurs candidats de droite à chasser sur ces terres. *«Villiers est le prophète de la société française de demain»*, se réjouit M. Chénière. *«Si les candidats de droite à la présidentielle laissent ce débat de côté de crainte d'apparaître trop «ringards», il y aura d'autres gens qui porteront ces valeurs, car elles répondent à une attente de l'opinion»*, assure Mme Boutin. Tout en se situant sur un autre terrain – celui de l'impératif nataliste – et en récusant les *«intégristes qui veulent renvoyer les femmes au foyer»*, Louis de Broissia, député (RPR) de la Côte-d'Or, aboutit à la même conclusion. *«Le vrai débat se jouera en 1995*, prévoit-il. *Il faudra que la candidat provoque un choc familial.»*

La contagion serait-elle donc inévitable? Jusqu'à présent, la prudence a prévalu. A l'instar de M. Barrot, de nombreux députés *«sentent bien, dans leur circonscription»*, que la réponse proposée par les tenants de l'ordre moral est un peu courte face *«aux problèmes de l'emploi»* qui hantent les permanences. Cet embarras est perceptible chez les «présidentiables» : il est symptomatique, par exemple, que dans son livre *Une nouvelle France* (*le Monde* du 22 juin) Jacques Chirac se cantonne au constat de la dénatalité, sans verser dans la rhétorique familiale traditionnelle. Edouard Balladur lui-même a préféré, pour l'instant, décevoir ceux – nombreux – qui avaient trouvé dans son *Dictionnaire de la réforme (lire ci-dessous)* la promesse d'une grande politique familiale.

«Le premier ministre a sans doute craint d'être taxé de passéisme», analyse M. de Broissia, qui est aussi le directeur général du quotidien bourguignon *le Bien public* et qui avait contribué, sur le chapitre de la famille, à l'élaboration du projet de la majorité UDF-RPR en mars 1993. *«Il est vrai*, ajoute-t-il, *qu'en France, la famille n'est pas un thème politique facile, tant il reste marqué du sceau de la devise pétainiste «travail, famille, patrie». La crainte des dérapages est permanente.»* Le restera-t-elle longtemps?

FRÉDÉRIC BOBIN et GÉRARD COURTOIS

La famille selon Edouard Balladur

«Si, partout en Occident, les nations se dépeuplent, alors qu'ailleurs dans le monde les populations augmentent, c'est parce qu'ici la famille dépérit. Le libéralisme du siècle dernier, l'émancipation et la permissivité de notre époque lui ont porté des coups dont elle a du mal à se relever. Cependant, si la réforme doit notamment s'assigner pour objectif la croissance régulière du peuple français, meilleur moyen de freiner une immigration excessive, si le tissu social doit être resserré, si l'adhésion de tous aux convictions communes qui fondent la nation doit être renforcée, alors, il faut réaffirmer le rôle et les droits de la famille. (...)

«Tout doit être fait pour que les femmes qui le souhaitent puissent demeurer chez elles afin d'élever leurs enfants. L'institution d'un salaire maternel, à partir de trois enfants, par exemple, leur permettrait d'exercer cette liberté. Ce salaire serait réservé aux mères de nationalité française, car c'est la croissance de la population française qu'il s'agit d'assurer. (...)»

(Edouard Balladur, *Dictionnaire de la réforme*, décembre 1992.)

Le Père de La Morandais ne veut pas de «lobby divin»

Inutile de traquer sa tenue de clergyman dans le Palais-Bourbon : le Père Alain Maillard de La Morandais se garde bien d'y faire tapisserie. Pourquoi diable aller arpenter les couloirs du Parlement quand on dispose d'un discret secrétariat au pied de la basilique Sainte-Clotilde, à deux pas de l'Assemblée nationale? Depuis septembre 1992, le *«conseiller moral et spirituel»* que le cardinal Lustiger a donné aux élus, selon les termes de sa lettre de mission, cultive un jardin qui s'étend, à l'en croire, au Sénat, au Conseil économique et social, voire à l'hôtel Matignon.

Depuis la création du secrétariat pastoral d'études politiques, le Père rencontre. Les contacts sont, bien sûr, nombreux avec le groupe de spiritualité des Assemblées parlementaires qui organise retraites et pèlerinages, mais ils n'ont pas vocation à s'y limiter.

Docteur en théologie et en histoire, ancien sous-lieutenant des sections administratives spécialisées (SAS), engagé pendant plus de deux ans en Algérie – une expérience qui lui a inspiré un livre distancié –, le Père de La Morandais prétend à un titre envié, celui, en quelque sorte, d'éminence grise. Les messes de rentrée parlementaire, une veillée de prière après la mort de Pierre Bérégovoy, un courrier spécial adressé à tous les battus des législatives, la présentation de la doctrine de l'Eglise lors de l'examen des projets de loi sur l'éthique biomédicale : les occasions ne manquent pas pour affirmer un rôle pourtant bien délicat à définir en République laïque et qui lui vaut, déjà, de sérieuses critiques auprès de ses ouailles supposées. *«C'est un intrigant»*, assure-t-on, et pas seulement du côté des «bouffeurs de curé».

Le sort des femmes

«Un métier de jongleur, assure-t-il. *Je ne dois pas apparaître comme le lobby divin, ni comme l'aumônier de la majorité.»* Est-il question de la loi Falloux? Le Père ne cache pas ses réserves : *«Il aurait mieux valu un compromis, mais cela ne me regarde pas. Le lobby privé, en l'occurrence, c'est Cloupet* [secrétaire général de l'enseignement catholique]. *»* Parle-t-on des projets de loi sur l'éthique biomédicale, le voici qui part d'un grand rire : *«J'éclaire les lanternes, je ne dis pas ce qu'il faut voter!»* Comme si ce n'était pas, tout de même, implicite. *«On ne peut pas râler en permanence contre l'absence d'éthique en politique et, en même temps, mettre sa morale dans sa poche»*, proteste le Père de La Morandais, qui fronce cependant le sourcil à l'évocation du Combat pour les valeurs de Philippe de Villiers. *«La tentation est forte, pour certains, de faire de leurs convictions un fonds de commerce, mais on ne doit pas se servir de l'Eglise.» «Quand j'écris à Philippe de Villiers, il ne me répond jamais. Je m'en tiens à ce que j'ai dis quand le poste a été créé*, continue-t-il. *Je ne «roule» pas pour les valeurs, ni pour la démocratie chrétienne.»*

Pour conforter sa tâche de restauration de la crédibilité morale du monde politique, le curé de Sainte-Clotilde s'apprête à rédiger une «Adresse aux élus de la patrie», qui devrait être publiée avant la prochaine élection présidentielle. Effrayé par le sort qu'il croit réservé aux femmes en politique, il entend bien leur consacrer un chapitre corrosif, qu'il intitulerait volontiers : «Le repos du guerrier, ou noblesse oblige».

GILLES PARIS

La commission des lois du Sénat propose d'amender la mesure portant assouplissement de la loi anticorruption

La commission des lois du Sénat a examiné pour avis, mercredi 22 juin, certains articles du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 7, 18 et daté 19-20 juin) et qui viendra en séance publique au Sénat le 28 juin.

La commission propose deux modifications à l'article 43 du texte, qui assouplit la loi relative à la lutte contre la corruption en matière de délégation de services publics. Elle a d'abord décidé d'autoriser la prolongation d'une concession de service public lorsque le délégataire est contraint de réaliser des *«investissements»*, sans plus de précision, non prévus au contrat initial. Elle propose, en outre, de fixer, dans la loi, à 500 000 francs le montant au-dessous duquel les délégations de service public, d'un montant peu élevé, pourront bénéficier d'une procédure simplifiée. Le gouvernement souhaitait fixer ce seuil par arrêté ministériel.

EN BREF

PROCÈS : M. Le Pen débouté en appel contre M. Rocard. – La cour d'appel de Paris a infirmé, mercredi 22 juin, un jugement du tribunal correctionnel du 7 octobre dernier, condamnant Michel Rocard pour diffamation envers Jean-Marie Le Pen. L'ancien premier ministre a été relaxé, et le président du Front national débouté. Parlant de M. Le Pen, le 2 février 1992 sur TF 1, M. Rocard avait déclaré : *«Il a torturé en Algérie.»*

La onzième chambre de la cour d'appel a déclaré que bien que le propos soit diffamatoire, M. Rocard devait bénéficier de l'excuse absolutoire de la bonne foi.

MARTRES-TOLOSANE : le conseil municipal a été dissous. – Le conseil des ministres de mercredi 22 juin a décidé la dissolution du conseil municipal de Martres-Tolosane (Haute-Garonne), dont quinze des dix-neuf élus réclamaient, depuis des mois, la démission du maire auquel ils reprochaient de *«se comporter en dictateur»*. Les élus contestataires avaient occupé la mairie les 23 et 24 novembre 1993 afin de faire constater par le préfet de Haute-Garonne le *«dysfonctionnement grave de la commune»*.



C'EST ENTRE L'HÉMISPHÈRE NORD ET L'HÉMISPHÈRE SUD QUE ZENECA, GROUPE EUROPÉEN DE BIOSCIENCES NÉ DE LA SCISSION D'ICI LE PREMIER JUIN 1993, EXPLORE, DÉCOUVRE ET CRÉE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA NUTRITION, L'ENVIRONNEMENT ET EMBELLIR LA VIE. LA PERFORMANCE ET LA QUALITÉ DE SES PRODUITS ONT FAIT DE ZENECA UN DES LEADERS RECONNU TANT EN FRANCE QUE DANS LE MONDE EN CE QUI CONCERNE LES SECTEURS DE LA PHARMACIE, DE L'AGROCHIMIE, DES SEMENCES ET DES SPÉCIALITÉS DE CHIMIE FINE OU DE BIOLOGIE. DANS UN ESPRIT DE PERPÉTUELLE INNOVATION, ZENECA CONSACRE CHAQUE ANNÉE PLUS DE QUATRE MILLIARDS ET DEMI DE FRANCS À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT POUR TROUVER LES MÉDICAMENTS DE DEMAIN, DES SEMENCES PERMETTANT D'AUGMENTER DAVANTAGE LE RENDEMENT DES CULTURES, DE NOUVEAUX PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES OU ENCORE DES SPÉCIALITÉS DE TRÈS HAUTE TECHNOLOGIE. C'EST DANS LA TÊTE DES SEPT MILLE CHERCHEURS DU GROUPE ZENECA QUE S'IMAGINENT DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA VIE DE CHACUN, LA VIE DE TOUS.

ZENECA

L'INTELLIGENCE AU SERVICE DE LA VIE.

ZENECA PHARMA, SOPRA, SES FRANCE, ZENECA SA (DIVISIONS COLOURS, RESINS, FINE CHEMICALS, BIOPRODUITS, FLEXPACK), SAINT CLAIR DU RHÔNE ET STAHL SONT DES SOCIÉTÉS DE ZENECA EN FRANCE.

Un entretien avec le directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida

Le professeur Jean-Paul Lévy : « Certains chercheurs utilisent les médias pour passer outre à l'évaluation scientifique »

Dans un entretien accordé au « Monde », le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS), commente les différentes affaires qui ont récemment marqué les tentatives de mise au point d'un vaccin contre le sida. Il s'inquiète en particulier de l'émergence d'une contre-évaluation médiatique des chercheurs, en lieu et place de leur « évaluation scientifique ».

« Il y a quelques jours, on apprenait que des volontaires, participant aux Etats-Unis à des essais de vaccination anti-sida, avaient été contaminés par le virus VIH (le Monde du 2 juin). A cette occasion, vous vous êtes « étonné » de la manière dont sont menées ces expérimentations dans ce pays. Que s'est-il passé ?

– Ces expérimentations de vaccins prototypes sur des personnes à risques relèvent avant tout de la fuite en avant. Scientifiquement, ces essais sont pour le moins prématurés. On fait n'importe quoi sous prétexte qu'il faut faire quelque chose.

» Le vaccin contre le sida ne correspond à aucun autre vaccin antiviral. Jamais, avec aucun autre vaccin existant, on n'a eu à traiter une infection virale chronique. Jamais, on n'a eu à traiter une maladie dans laquelle il n'y a pas de protection spontanée. On est dans une situation immunologique inédite, en présence d'un virus qui vit dans le système immunitaire. Il faut donc être très prudent quand on extrapole à partir des vaccins traditionnels. On n'est pas du tout dans la même situation biologique.

– Que risque-t-on à aller plus vite, comme voulaient le faire les Américains ?

– D'abord, un invraisemblable gâchis, en tracassant pour rien des centaines de personnes pendant des années. Mais le plus grave n'est pas là. Il est lié au fait que l'on expérimente actuellement des vaccins dont on peut penser, avec une forte probabilité, qu'ils sont inefficaces. Preuve en est le fait que l'on n'arrive pas à obtenir des titres stables d'anticorps neutralisants ; que l'on n'obtient qu'une médiocre réponse parmi les cellules T tueuses, etc.

» En outre, les modèles expérimentaux dans lesquels on observe une protection se résument à très peu de choses. Il existe quelques chimpanzés protégés, mais de façon transitoire. Les animaux protégés ont, certes, un taux élevé d'anticorps neutralisants, mais simplement contre la souche d'immunisation qui est une souche de laboratoire. Ce modèle est donc loin d'être idéal et permet difficilement d'être extrapolé à l'homme.

» Il ne sert à rien de se leurrer et de raconter des histoires. Pour autant, il ne faut pas désespérer et abandonner ces recherches. Nous avons de nombreux problèmes à résoudre. Et, pour cela, nous devons continuer à mener, avec le maximum de rigueur, des essais sur un petit nombre de volontaires. Dans les deux-trois années qui viennent, ils nous permettront, je l'espère, de disposer des informations de base essentielles qui nous manquent.

» Aujourd'hui, la question – éthique et scientifique – n'est pas de savoir dans combien de temps sera mis au point un vaccin contre le sida, mais si l'on arrivera un jour à mettre au point un tel vaccin. En sachant qu'il ne protégera vraisemblablement pas contre toutes les souches de virus tant la variabilité de ce dernier est grande.

» Pour en revenir à votre question, le danger de vouloir aller trop vite est considérable. Prenons l'hypothèse où le vaccin que l'on expérimente est inefficace. Dans le cas de maladies comme la rougeole ou la polio, le danger d'une telle expérimentation aurait été que les gens « vaccinés » tombent malades au cours d'une épidémie. Mais ils l'auraient été de toute manière, vaccinés ou pas. Sauf à envisager l'existence d'anticorps facilitants, ils ne couraient pas plus de dangers que les personnes non vaccinées.

» Dans le cas du sida, il en va tout autrement : cette maladie ne s'attrape pas durant les trois semaines d'une épidémie aigüe mais pendant toute une vie, par l'intermédiaire des contacts sexuels. On n'est pas du tout dans le même contexte épidémique. Laisser penser à quelqu'un qu'il est vacciné risque de l'amener à prendre des risques. C'est là le vrai problème posé par les expériences américaines. Se contaminer parce que l'on se croit protégé.

« On ne peut rien conclure de ce type d'essai »

– Les conditions de recrutement des volontaires aux Etats-Unis n'étaient donc pas satisfaisantes ?

– La plupart des essais américains ont été faits de façon tout à fait convenable avec des volontaires bien sélectionnés. Je vous rappelle qu'en France, nous consacrons un travail énorme à la sélection des volontaires : seulement 9 % d'entre eux sont sélectionnés. Mais dans le petit nombre d'essais où, aux Etats-Unis, des sujets à risques ont été inclus, on a probablement voulu avoir un aperçu de l'efficacité des vaccins prototypes. Scientifiquement, cela ne me semble pas très raisonnable. Pourquoi courir un tel risque ? En voulant faire vite, on finit par faire n'importe quoi. On ne peut rien conclure de ce type d'essai, pas même que ces vaccins sont inefficaces.

– Comment jugez-vous les déclarations de Jean-Claude Chermann annonçant qu'il compte, l'an prochain, expérimenter sur l'homme ce qu'il présente comme un vaccin contre le sida (le Monde du 23 juin) ?

– Répercutées par la télévision, ces déclarations sont très imprudentes. Elles provoquent quantité d'inquiétudes et de faux espoirs. D'un point de vue fondamental, ces recherches ne sont pas inintéressantes. Mais s'agissant d'un hypothétique vaccin, il faut veiller à ne pas extrapoler des données *in vitro*, d'abord au singe macaque, puis à l'homme. Vacciner avec un produit de ce genre – des anticorps antibêta 2 microglobulines – impliquerait de rompre la tolérance immunitaire contre cette protéine qui est massivement présente dans l'organisme.

» J'ajoute que le fait qu'un macaque réponde ne prouve pas que l'homme puisse également répondre. Et même s'il répondait, il est vraisemblable, étant donnée la masse d'antigènes existant dans l'organisme, que l'anticorps serait absorbé, ne pouvant ainsi s'attaquer au virus. Il existe en outre le risque de voir apparaître des complexes immuns circulants, dangereux pour le rein.

» Dans un futur proche, je ne vois pas comment les autorités sanitaires d'un pays – y compris les autorités américaines – pourraient se lancer dans l'expérimentation sur l'homme d'un vaccin prototype de ce genre. Il est indispensable, avant d'envisager quelque essai que ce soit, de disposer des données de base sur sa faisabilité, sa toxicité et son efficacité. On en est très loin.

– Jean-Claude Chermann ajoute qu'il manque d'argent pour mener à bien ses travaux de recherche. Les chercheurs qui travaillent sur le sida manquent-ils selon vous de l'argent nécessaire ?

– Non. En ce qui concerne les pouvoirs publics, les budgets sont convenables. Mais il est vrai que nous ne soutenons pas tous les projets de recherche. Nous faisons une évaluation scientifique préalable.

– En matière de recherche contre le sida, peut-on dire que plus on a d'argent, plus on a de chances de trouver vite un vaccin ou un traitement ?

– En dehors de la France et des Etats-Unis, nous constatons une régression inquiétante du soutien à la recherche sur le sida. Cela est vrai dans l'ensemble des pays européens, que ce soit aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves ou en Allemagne. A l'inverse, en France, l'effort des pouvoirs publics est important. A cela, il faut ajouter des fonds privés massifs qui rendent invraisemblable de prétendre que l'on n'a pas, en France, les moyens de mener à bien une recherche sérieuse sur le sida.

– On est en plein paradoxe : tandis que les associations d'aide aux malades, y compris Act Up, prennent conscience de la nécessité d'une plus grande rigueur et sérénité dans la recherche, certains chercheurs ne reculent devant rien pour parvenir à une reconnaissance médiatique...

– Il faudrait ajouter que certains chercheurs utilisent les médias pour passer outre à l'évaluation scientifique. Je partage entièrement ce que vous dites à propos des associations. Beaucoup d'entre elles font un travail remarquable et indispensable.

» Ce qui m'inquiète, en revanche, c'est, chez certains scientifiques, une véritable poussée d'irrationnel avec cette idée selon laquelle la « science officielle » bloquerait leurs travaux. En filigrane, il y a l'idée que nous ne prendrions pas de risques. C'est faux. Tant que l'on reste dans le domaine scientifique, nous prenons des risques. Nous soutenons des projets risqués, même s'ils ont peu de chances d'aboutir. Mais à la condition qu'ils respectent les règles éthiques et qu'ils correspondent à des concepts scientifiquement raisonnables et à des méthodes scientifiquement applicables. Il n'y a pas de science officielle.

– Ne pensez-vous pas qu'une certaine carence dans l'évaluation scientifique des chercheurs explique pour partie l'apparition de ce « système d'évaluation médiatique » ?

– Il y a certainement eu des erreurs dans l'évaluation scientifique de certains chercheurs. Dans les deux sens d'ailleurs. C'est inévitable. Et il y aura toujours des chercheurs qui « déraperont », à un moment de leur vie, ne serait-ce que pour des raisons psychologiques, voire pathologiques.

» En revanche, l'émergence d'un contre-pouvoir médiatique, particulièrement télévisuel, est très préoccupante. C'est un contre-pouvoir qui n'en est d'ailleurs pas vraiment un dans la mesure où la télévision ne cherche pas à imposer quoi que ce soit. Elle glane des informations qu'elle ne se donne pas les moyens d'évaluer. Et il en sort un peu n'importe quoi, n'importe comment. Un certain nombre de scientifiques ont appris à se servir de la télévision comme d'une contre-évaluation. En cette fin de siècle, ce risque d'émergence de l'irrationnel est, à mon sens, un problème majeur de civilisation. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

L'affaire du sang contaminé devant la chambre criminelle de la Cour de cassation

La tromperie n'exclut pas l'empoisonnement

L'arrêt de la cour d'appel de Paris condamnant notamment les docteurs Jean-Pierre Allain et Michel Garretta pour leur rôle dans l'affaire du sang contaminé est désormais définitif. Mais la chambre criminelle de la Cour de cassation, en rejetant, mercredi 22 juin, les pourvois du docteur Allain et en jugeant irrecevables ceux des parties civiles, n'a pas pour autant mis un point final à cette affaire qui a d'ores et déjà fait plus de trois cents morts parmi les hémophiles, alors que mille deux cents d'entre eux sont contaminés par le virus du sida. Se refusant à se prononcer sur la qualification d'empoisonnement, l'arrêt des juges suprêmes laisse la porte ouverte à de nouvelles poursuites criminelles.

Ce pouvait être un arrêt très ordinaire. Sur les vingt et une pages de cette longue décision, dix-neuf sont consacrées, soit au rejet des pourvois formés par les docteurs Jean-Pierre Allain et Michel Garretta sur des arrêts incidents de la cour de Paris, soit au rejet de plusieurs pourvois formés contre l'arrêt du 13 juillet 1993 qui condamnait le docteur Michel Garretta à quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende et le docteur Allain à la même peine de prison, assortie d'un sursis portant sur deux ans. L'arrêt note qu'ils étaient poursuivis *« pour avoir, entre le 21 mars 1985, et le 1er octobre 1985 trompé (...) tous les hémophiles acquéreurs de produits sanguins dits concentrés facteur VIII ou facteur IX de coagulation (...) sur l'aptitude à l'emploi, les risques inhérents à l'utilisation du produit, les contrôles effectués ou les précautions à prendre avec la circonstance que la tromperie a eu pour effet de rendre l'utilisation de la marchandise dangereuse pour la santé de l'homme »*.

De leurs côtés, le professeur Jacques Roux, à l'époque directeur général de la santé publique, et l'ancien directeur général du Laboratoire national de la santé avaient été poursuivis pour non-assistance à personnes en danger. La cour d'appel avait condamné le premier à trois ans d'emprisonnement avec sursis, alors que le second a, depuis l'arrêt, bénéficié d'une amnistie.

Parmi les condamnés, seul le professeur Jean-Pierre Allain s'était pourvu en cassation en présentant plusieurs moyens que la cour rejetait successivement en observant principalement que la cour d'appel avait développé des motifs *« exempts d'insuffisances ou de contradictions »* et que dans l'appréciation souveraine des faits, la cour avait *« caractérisé en tous ses éléments tant matériels qu'intentionnels »* le délit de tromperie reproché au docteur Allain. Il s'agit de la seule véritable réponse aux conclusions de l'avocat général Joseph Perfetti, qui avait demandé la cassation de l'arrêt *« pour motifs insuffisants et contradictoires »*. A l'appui de cette affirmation, le magistrat avait soutenu que les faits tels qu'ils étaient présentés dans l'arrêt auraient dû conduire la cour d'appel à se déclarer incompétente au profit d'une juridiction criminelle, car à ses yeux ces faits caractérisaient le crime d'empoisonnement. En substance, les juges suprêmes lui rétorquent qu'il s'agit bien de *« tromperie »* et que la cour d'appel a bien rédigé son arrêt en qualifiant ce délit au regard des faits débattus.

TROMPERIE, EMPOISONNEMENT ?
VOUS SAVEZ, JE SUIS PAS DOCTEUR !
PESSIN

Mais ce délit est-il la seule infraction commise ? C'est bien de la tromperie, mais n'est-ce que cela ? L'avocat général et la fraction des parties civiles qui soutiennent l'empoisonnement avaient souhaité que le crime remplace le délit, sans envisager la présence simultanée des deux qualifications. Or, la chambre criminelle, tout en considérant que les pourvois des parties civiles sont irrecevables, se saisit d'office des moyens présentés par leurs avocats pour les rejeter après avoir déclaré : *« Il ne peut être fait grief aux juges correctionnels des motifs surabondants par lesquels ils se sont reconnus compétents. Etant saisis de la prévention de tromperie dont ils ont, à bon droit, déclaré Jean-Pierre Allain coupable, ils ne pouvaient, sans ajouter à cette prévention, retenir une qualification criminelle d'empoisonnement, comportant des éléments constitutifs distincts, au regard notamment de l'intention coupable essentiellement différente, et qui serait susceptible de poursuites séparées. »*

C'est par ce court paragraphe rédigé dans la forme absconse dont la Cour de cassation a le secret que l'arrêt prend une dimension particulière. La première phrase affirme en termes difficiles, mais courtois, que les juges d'appel n'avaient pas besoin de justifier leur compétence par des motifs *« surabondants »* puisque par ailleurs ils caractérisaient juridiquement le délit de tromperie. Mais les juges suprêmes se gardent bien ensuite de dire que cette compétence des magistrats correctionnels écarte l'empoisonnement. Ils se bornent à constater que la qualification criminelle d'empoisonnement *« comporte des éléments constitutifs distincts (...) qui seraient susceptibles de poursuites séparées »*.

En quelques mots, une porte est laissée ouverte, car, en d'autres termes, la Cour de cassation estime qu'une nouvelle instruction pourrait peut-être faire apparaître *« les éléments constitutifs distincts »* du crime d'empoisonnement. Aussi le président de la chambre criminelle, Christian Le Gunéhec expliquait à l'issue de l'audience : *« Nous ne sommes pas capables de dire s'il y a eu ou non empoisonnement. Le problème reste entier. La tromperie et l'empoisonnement sont deux faits juridiques distincts. »*

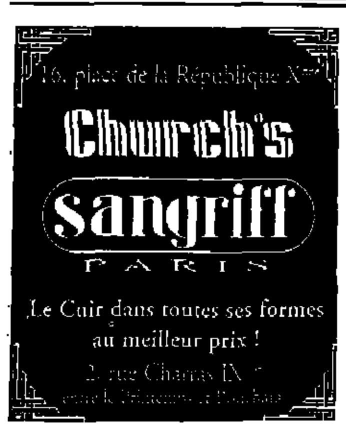
Chaque mot a été soigneusement pesé dans cet arrêt qui a demandé exceptionnellement plusieurs jours de rédaction, alors que la chambre criminelle a pour règle de rendre ses dispositions le jour même. Appliquant le droit dans sa plus extrême rigueur, la Cour s'est refusée à trancher un débat dont l'issue était pourtant attendue avec impatience. Il faudra donc encore attendre. Attendre que la question soit clairement posée à la Cour de cassation au travers d'un pourvoi formé contre un arrêt de la chambre d'accusation se prononçant sur la qualification d'empoisonnement dans le cours d'une procédure criminelle. Ce pourrait être à propos des docteurs Garretta et Allain, qui peuvent faire l'objet de nouvelles poursuites, mais ce pourrait être aussi à propos d'une personne visée par une plainte déposée pour empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé.

Une nouvelle plainte

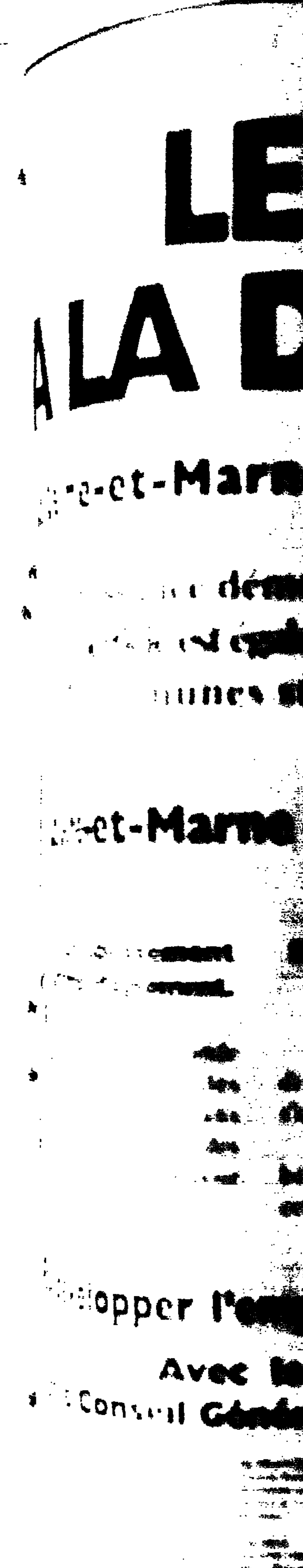
Car l'arrêt a cette conséquence qu'il laisse désormais le champ libre aux poursuites déjà engagées et à celles à venir. Ainsi la Cour de justice de la République est saisie de plaintes pour empoisonnement déposées par des hémophiles ou par leurs familles contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edouard Hervé, respectivement premier ministre, ministre des affaires sociales et secrétaire d'Etat à la santé à l'époque des faits. Il faut d'ailleurs noter que les dix membres de la chambre criminelle désignés pour faire partie de la Cour de justice n'ont participé ni aux débats ni à la rédaction de l'arrêt. Un arrêt qui devrait aussi permettre l'évolution d'une trentaine de plaintes déposées sous des qualifications diverses, dont l'empoisonnement, et qui émanent aussi de transfusés.

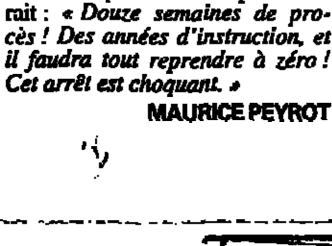
Elles visent principalement Claude Weisselberg, François Gros, Gaston Rimareix et Charles-Henri Filippi, à l'époque conseillers techniques ou directeurs de cabinet de ministres, mais certaines sont ouvertes contre « X ». Cependant, l'arrêt a eu une première conséquence immédiate : Me Max Lecoq, conseil de la famille d'un hémophile, a indiqué qu'il avait déposé, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, une plainte pour empoisonnement contre les docteurs Garretta et Allain *« et tous autres »* aussitôt après la décision des juges suprêmes. Elle devrait aller rejoindre les dossiers introduits par Odile Bertella-Geffroy. Mais l'instruction sera très longue car, hormis l'incertitude sur la qualification d'empoisonnement, d'autres obstacles juridiques surgiront avec notamment une discussion sévère sur les délais de prescription dans une affaire où les dates de contamination sont parfois difficiles à établir. En outre, la circonstance que deux condamnés soient à nouveau mis en examen sous une qualification criminelle pour les mêmes faits sera vivement combattue. Face à ce nouveau marathon judiciaire, c'est une partie civile qui déclarait : *« Douze semaines de procès ! Des années d'instruction, et il faudra tout reprendre à zéro ! Cet arrêt est choquant. »*

MAURICE PEYROT



Dans une grande université
CALIFORNIE
FLORIDE
Stage linguistique ou Etudes
Départs possibles tous les 2 mois
année (8 mois) : 50 000 F env.
semestre (4 mois) : 28 000 F env.
Cours, logement, repas inclus
University Studies in America
CEPES, 42, avenue Bosquet, 75007 PARIS
(1) 45-50-28-28





A M E N A G E M E N T   D U   T E R R I T O I R E

LE DROIT A LA DIFFERENCE

La Seine-et-Marne est en Ile-de-France, mais...

- Sa croissance démographique est la plus forte de France.
- Sa superficie est égale à la moitié du territoire de l'Ile-de-France.
- 387 Communes sur 514 ont moins de 2000 habitants.

La Seine-et-Marne demande le droit à la différence.

1 - Le non-rétablissement de la procédure d'agrément.

La Seine-et-Marne demande la liberté pour les nouvelles entreprises de s'implanter sans agrément administratif et l'arrêt des incitations à la délocalisation pour celles déjà installées.

2 - L'extension des aides.

L'Etat, par le biais de primes diverses, incite les entreprises à s'implanter hors de l'Ile-de-France.

La Seine-et-Marne demande à bénéficier des mêmes aides que celles accordées à la province.

3 - Le renforcement de la politique régionale pour l'emploi.

Face à la crise, la Seine-et-Marne demande à la Région Ile-de-France en concertation avec les Départements, le renforcement de la politique régionale d'aides directes aux entreprises.

Pour développer l'emploi et stopper la fuite des entreprises

Avec le Président Jacques Larché et le Conseil Général de Seine-et-Marne, ils s'engagent

J.C. AGISSON Conseiller Général, Maire de La-Rochette

R. ANDRÉ Conseiller Général, Maire du Mée-sur-Seine

C. AVISSE Conseiller Général, Maire de Lagny-sur-Marne

P. BACQUÉ Conseiller Général, Maire du Vaudoué

J. BALLOT Conseiller Général

M. BAREYRE Conseiller Général, Maire de Courtomer

M. BARTHELEMY Conseiller Général, Maire de Villiers-St-Georges

Y. BODIN Conseiller Régional

R. BONNEFOY Conseiller Général, Maire de Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux

R. BOULLONNOIS Conseiller Général, Maire de Saint-Mard

Ph. BOURGUIGNON Président Euro Disneyland

O. BOURIOT Conseiller Général, Maire de Chessy

R. BRUN Conseiller Général

B. BRUZZO Président de la Chambre Syndical des T.P. de Seine-et-Marne

G. BURLET Conseiller Général

R. CARO Conseiller Général, Maire de Saint-Brice

J.P. COGNAT Député Conseiller Général

P. COUDRON Président du Syndicat des Industriels Laitières de Seine-et-Marne

C. COVA Député, Maire de Chelles

E. DAILLY Vice-Président du Sénat

Ph. DELLOYE P.D.G. de Corning-France

E. DESENFANT Président de l'Union Départementale de Seine-et-Marne C.F.E.-C.G.C.

R. D'HONDT Président du C.D.J.A.

B. DIZIER Conseiller Général

G. DRUT Député, Conseiller Régional, Maire de Coulommiers

P. DUBRULE Maire de Fontainebleau, Co-président du groupe ACCOR

C. EYMARD-DUVERNAY Conseiller Général Conseiler Régional

J.J. FOURNIER Président du SAN de Sénart

Ph. FRANCOIS Sénateur-Maire de Coulombs-en-Valois, Président de l'Union des Maires

Ch. FROT Conseiller Général, Maire d'Egreville

G. GEOFFROY Conseiller Général

J. HENNEQUIN Conseiller Général

J. HEUCLIN Conseiller Régional, Maire de Pontault-Combault

Ch. HOCHART Conseiller Général, Conseiller Régional, Maire de Nemours

M. HOUEL Conseiller Général, Maire de Condé-Sainte-Libiaire

J.J. HYEST 1er Vice-Président du Conseil Général Député-Maire de La Madeleine-sur-Loing

D. IUNG Président B.T.P. Nord Seine-et-Marne

J.J. IVAIN Président de la C.C.I. de Meaux

J. JAGGI Conseiller Régional

Y. JAUNAUX Conseiller Général

G. JEFFRAY Député, Conseiller Régional, Maire de Torcy

D. JULIA Député, Vice-Président du Conseil Régional

M.P. LAGOUTTE Vice-Président de la Chambre des Géomètres-Experts de Seine-et-Marne

F. LAPOIX Conseiller Régional

J. LARCHÉ Président de la commission des lois du Sénat, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne

M. LAUTUSSIER Président de C.C.I. de Melun

Conseil Général SEINE & MARNE

L. LE CHANOINE Conseiller Général

P. LE GUEN Conseiller Général, Maire de Féricy

H. LIENHARDT Conseiller Régional

J. LOUIS Président du S.I.E.P. Provins - Villiers-St-Georges

J.J. MALLERET Président de la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière de Seine-et-Marne

J.F. MARCILLY Président du District du Pays Créçois

J. MARINELLI Conseiller Régional, Maire de Melun

B. MENAGER Président du SIEP Secteur III Marne-la-Vallée

P. MEUTEY Conseiller Général, Conseiller Régional, Maire de Vendrest

J.C. MIGNON 1er Vice-Président du Conseil Général Député-Maire de Dammarie-Les-Lys

J. MORIN Conseiller Général, Maire de Faremoutiers

J.L. MOUTON Conseiller Général Maire de Savigny-le-Temple

M. NOÉ Conseiller Général, Maire de Soignolles-en-Brie

C. PARISOT Vice-Président du C.E.D.R.E. Briard

C. PELLETIER Président de la Chambre d'Agriculture

H. PETITPAS Président de la F.D.S.E.A.

A. PEYREFFITE Député, Maire de Provins

R. PIAT Sénateur-Maire de St-Rémy-de-la-Vanne

G. PILLET Conseiller Général, Maire de Gretz-Armainvilliers

H. PIPARD Conseiller Général

P. QUILLET Député, Conseiller Général

M. RECURT Conseiller Général

G. RICONO Directeur Général d'EPAMARNE

B. RIGAULT Président du S.I.E.P. du Canton de Dammartin-en-Goële

J.F. ROBINET Conseiller Général, Maire de Samois-sur-Seine

D. SATIAT Conseiller Général, Maire de Bray-sur-Seine

A.M. SCHAFFNER Député-Européen, Conseiller Général

P. SEPTIERS Conseiller Général, Maire de Moret-sur-Loing

G. SIMMER Président du S.I.E.P. Seine-et-Marne

C. TRON Président de la Chambre syndicale des Promoteurs Constructeurs de la Région Ile-de-France

D. VACHEZ Conseiller Général, Maire de Noisiel

M. VALLIER Conseiller Général, Maire de Trilport

P. VITTÉ Président de l'Union Patronale de Seine-et-Marne

FRENCHY Fontainebleau

A la cour d'assises de Savoie

Jeune fille modèle et parricide

La cour d'assises de Savoie a prononcé mercredi 22 juin à Chambéry huit années de réclusion criminelle à l'encontre de Véronique Girard, vingt ans, qui comparaissait pour tentative de parricides (*le Monde* du 21 juin). Poursuivis pour tentative d'assassinats, ses complices, Nicolas Dolquès, vingt-trois ans et Fabien Hans, vingt-deux ans, ont été condamnés respectivement à huit et dix années de prison.

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Elle était « très gentille », Véronique Girard. Tour à tour, ses parents, sa sœur, ses professeurs et ses amis de lycée ou du club de natation de Chambéry, où elle s'entraînait régulièrement, sont venus dire devant les jurés tout le bien qu'ils pensaient de cette jeune fille plutôt timide, douce et jolie. *« C'est simple, tout le monde l'aime »*, s'est écriée, en larmes, sa sœur Magali, sa cadette d'un an. Véronique, décidément, c'était une perle !

D'ailleurs, elle disait toujours oui. Oui, à un père affectueux, routier de profession, qui l'emmenait parfois à travers l'Europe. Oui, à ses professeurs, qui lui demandaient de faire de son mieux alors qu'elle n'était qu'une élève plutôt médiocre et redoublait son BEP de secrétariat. Oui, à ses entraîneurs du club de Chambéry, qui lui faisaient aligner des longueurs de bassin. Choyée par un milieu familial uni et sans histoires, Véronique *était toujours d'accord et elle* n'a pas dit non lorsqu'un certain soir de février 1993, son petit ami Fabien Hans lui a suggéré, pour toucher l'héritage de ses parents estimé à 900 000 francs, de les assassiner, ainsi que sa sœur. Car, pour son malheur, Véronique avait « flashé » sur Fabien, rencontré un jour de l'été 1992.

Un scénario inspiré d'un feuilleton télévisé

Le visage de faux dur, le cheveux ras et l'air borné, Fabien Hans avait tout pour déplaire aux parents Girard. Il avait abandonné l'école à dix-sept ans et végétait de petit boulot en petit boulot. Impulsif, bagarreur, il avait déjà eu quelques démêlés avec la justice. Véronique s'en moquait. Fabien déclarait l'aimer et, amoureuse pour la première fois de sa vie, elle ne pensait qu'à lui faire plaisir.

A ce couple qui menait désormais grand train, à en croire les cartes bancaires régulièrement « empruntées » aux parents Girard, était venu s'amarrer Nicolas Dolquès, un jeune chômeur à la dérive, fumeur de haschich. Lui aussi aimait l'argent, lui non plus n'en gagnait pas ; il a réclamé 250 000 francs comme prix de sa participation...

Un feuilleton télévisé avait inspiré un scénario qu'ils avaient mis plusieurs mois à mettre au point. Dans la nuit du 10 au 11 mars 1993, vers 1 h 45, Véronique entrait discrètement dans l'appartement de ses parents, ouvrait la fenêtre de sa chambre et aidait Nicolas Dolquès à monter une bouteille de propane volée à la SNCF, pendant que Fabien Hans faisait le guet. Une fois la bouteille ouverte, elle se rendait ensuite dans la cuisine, tournait trois robinets de la cuisinière. Trois quarts d'heure plus tard, Nicolas Dolquès passait le coup de fil qui devait provoquer l'explosion.

La sonnerie du téléphone étant électronique, il n'y eut ni étincelle ni explosion. Elle réveilla, en revanche, les parents de Véronique et leur sauva la vie. Déçus, les trois jeunes repassaient à l'appartement le jour même, vers midi, pour venir aux nouvelles. Le temps pour Véronique d'entendre ses parents et sa sœur lui lancer : *« Tu voulais nous tuer, hein ! Nous sommes allés à la police et ils te recherchent. »* Mais la jeune fille n'écoutait déjà plus. Elle était repartie vers Annecy avec ses complices pour s'enquérir du prix d'une arbalète, avant de revenir à Chambéry comparer les prix d'une telle arme... et d'être arrêtée avec ses complices.

« Elle ne voulait pas véritablement assassiner les membres de sa famille, mais les mettre de côté, les faire disparaître, parce qu'ils entravaient sa relation avec Hans », ont déclaré les experts psychiatres, relevant le très faible quotient intellectuel de Véronique, à la limite de la débilité légère, tout en l'estimant toutefois responsable de ses actes. Infantile, cette jeune fille ou folle d'amour, au point de perdre la raison, comme l'a plaidé son défenseur, Me Max Joly, choisi par des parents qui lui ont depuis longtemps pardonné à leur fille ?

« Quel que puisse être son niveau intellectuel, on ne tue pas ses parents. » L'avocat général, Bruno Charve, frappé par l'absence de conscience morale du trio a estimé qu'un tel procès permettait de redécouvrir, *« dans une société qui laisse sur le béton de nos villes une jeunesse gavée de feuilletons télévisuels »*, l'irremplaçable nécessité de l'autorité et de l'éducation. A la suite d'un réquisitoire modéré, il a réclamé six ans de réclusion criminelle contre Véronique Girard, huit et dix contre Nicolas Dolquès et Fabien Hans. En infligeant huit ans à Véronique, les jurés n'ont pas suivi son avocat et ses parents qui espéraient une faible peine de prison, assortie d'une mise à l'épreuve et sont même allés au-delà des réquisitions de l'avocat général.

PHILIPPE REVIL

POLICE

Réagissant aux dispositions sur les manifestations et la vidéosurveillance

M. Mitterrand met en garde le gouvernement sur son projet de loi pour la sécurité

François Mitterrand a *« mis en garde »* le gouvernement contre *« le risque de restriction du droit de manifester »* et les risques liberticides de la vidéosurveillance, mercredi 22 juin, lors du conseil des ministres qui a adopté le projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité (*le Monde* du 23 juin). Le chef de l'Etat a suggéré que le gouvernement suive *« les recommandations de la Commission nationale l'informatique et des libertés »* sur la vidéosurveillance, a précisé le porte-parole de l'Elysée.

La défense des libertés est un domaine que le président de la République affectionne pour se démarquer de l'action du gouvernement. Avec sa panoplie de mesures relevant du « tout-sécuritaire », le projet de loi présenté mercredi par Charles Pasqua lui a en donné matière.

Au nom de la sécurité, des milliers de caméras épient déjà nos gestes dans les rues ou les gares, les banques ou les magasins. Parce que la vidéosurveillance permet *« de renforcer la sécurité de la voie publique et des lieux ouverts au public »*, le projet du gouvernement veut lui donner un cadre légal. Parce que Charles Pasqua veut éviter qu'un contrôle trop tatillon vienne perturber le développement de la vidéosurveillance, son projet en exclut presque entièrement une intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

« Big Brother »

Au nom de la vie privée et des libertés, le chef de l'Etat veut au contraire que la CNIL soit chargée d'empêcher les usages abusifs des caméras. Dans son avis sur le projet de loi, le Conseil d'Etat avait réagi comme à l'unisson : *« Dans une matière qui touche de près aux libertés individuelles, l'intervention d'une autorité indépendante comme la CNIL, qui s'est déjà prononcée sur des questions de vidéosurveillance par des avis »*, paraît *« indispensable »*, avait noté la haute juridiction.

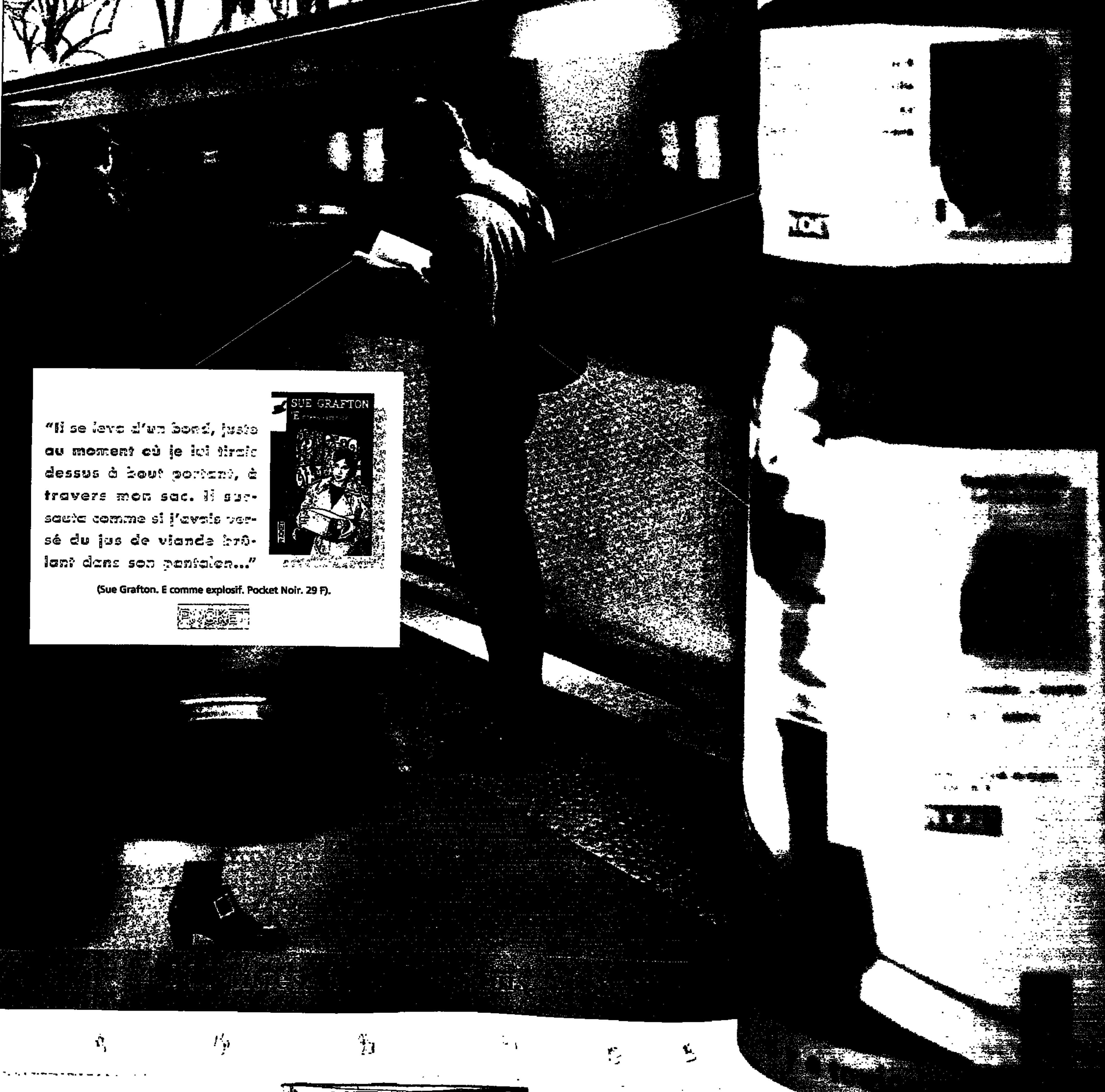
Autant dire que les menaces orwelliennes du *Big Brother is watching you* (vous regarde) sont prises au sérieux par la CNIL, qui s'est saisie du dossier depuis le début des années 90. Mardi 21 juin, à la veille du conseil des ministres, la CNIL avait précisément adopté, à l'unanimité, une recommandation sur la vidéosurveillance. Le président de la commission, Jacques Fauvet, avait aussitôt transmis le document à l'Elysée. Ce texte recommande notamment de *« proportionner aux risques réellement encourus par la population, compte tenu des circonstances de temps et de lieu, l'usage de tels équipements.*

Un exemple du cauchemar qui pourrait accompagner les usages abusifs des images saisies par les yeux électroniques est signalé dans le rapport du 30 novembre 1993 que Louise Cadoux, vice-président délégué de la CNIL, a consacré à la vidéosurveillance : « Quelle information, plus qu'une image, mieux que la photo d'une personne, révèle les origines raciales de la personne, ou même ses opinions religieuses », écrit-elle, en citant le cas du foulard islamique.

On peut aussi penser aux colleurs d'affiches et aux diffuseurs de tracts politiques, aux manifestants ou aux homosexuels. Or, la loi du 6 janvier 1978 relative « à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » impose le consentement exprès et préalable de la personne visée par l'enregistrement de ces données d'ordre racial, politique, syndical, religieux ou sexuel. Cette loi, qui a créé la CNIL, interdit aussi de conserver de telles données « sensibles ». A quoi le ministère de l'intérieur rétorque que la CNIL est seulement *« compétente lorsque de telles images sont accompagnées d'un fichier nominatif »*.

A la *« mise en garde »* présidentielle relative au droit de manifester, le ministère de l'intérieur a enfin répliqué qu'il ne faut pas confondre celui-ci avec *« le droit de casser »*. Les mesures du projet de loi – celles visant les personnes déjà condamnées pour violences ainsi que celles relatives à la fouille préalable des véhicules – contribuent *« à garantir le bon déroulement de la manifestation »*, plaide le ministère. De son côté, le Syndicat de la magistrature a dénoncé *« la dangereuse remise en cause, en violation de la Constitution, de droits fondamentaux tels que l'inviolabilité du domicile ou le respect de la vie privée »*.

ÉRICH INCIYAN



A la suite d'études contestées

Le directeur général des services du conseil régional d'Alsace mis en examen et écroué

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Le directeur général des services du conseil régional d'Alsace, Philippe Garing, a été mis en examen, mercredi 22 juin, par Sophie Thomann, juge d'instruction à Strasbourg, pour corruption active, trafic d'influence, faux et escroquerie. M. Garing a été placé en détention. La chambre régionale des comptes, après avoir découvert, au cours d'une de ses enquêtes, des faits *« susceptibles de recevoir une qualification pénale »*, avait, en janvier dernier, transmis le dossier au parquet. Celui-ci avait alors confié une enquête préliminaire à la section économique et financière du SRPJ. Au point de départ, il n'y avait qu'une facture payée par une filliale du groupes Bouygues, qui a obtenu de la région d'importants marchés de rénovation de lycées, pour des travaux effectués dans la résidence secondaire de M. Garing. Mais l'enquête a révélé d'autres faits pouvant être reprochés au directeur général des services de la région. Ils sont liés à un projet, remontant à 1990, dit Rhenania 2000, qui vise à faire de Strasbourg un centre important de production de télévision haute définition (TVHD), pour les études duquel près de 5 millions de francs ont déjà été dépensés. Deux dirigeants de sociétés associées à ce projet, Jean-Olivier Tédesco, président de RMR International, et Michel Meyer, gérant de CCV Consultants, ont été eux aussi mis en examen mercredi.

Fonctionnaire régional depuis 1976, M. Garing est le directeur général des services depuis plus de dix ans. Sa toute-puissance, facilitée par la très large délégation de pouvoir que lui a concédée Marcel Rudloff (CDS), président du conseil régional depuis 1980 et membre du Conseil constitutionnel depuis 1992, est depuis longtemps contestée, y compris par une partie de la majorité régionale.

MARCEL SCOTTO



ÉDUCATION

En prévision de la rentrée universitaire

M. Fillon propose une réorganisation en douceur des formations technologiques supérieures

François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a présenté, mercredi 22 juin en conseil des ministres, la nouvelle organisation des formations technologiques de l'enseignement supérieur, applicable dès la rentrée.

« J'ai choisi la solution qui présente le moins d'inconvénients. » Huit mois après avoir constitué un groupe de travail, composé de représentants de l'administration, des établissements et du CNPF, qui n'est d'ailleurs pas parvenu à adopter une position commune, M. Fillon s'est réfugié dans le *statu quo*. Misant plus sur sa *« force de conviction »* que sur la réglementation, il s'est contenté d'introduire des ajustements pour atteindre son objectif : doubler le nombre d'étudiants actuellement inscrits, environ deux cent mille, *soit 10,4 % des effectifs* de l'enseignement supérieur.

Recomposé en trois parties, le nouveau dispositif paraît simple, même si les relations entre ses différentes composantes sont beaucoup plus complexes. La filière courte, d'insertion professionnelle à Bac + 2, repose sur les sections de techniciens supérieurs (STS, 235 000 étudiants en 1992) et les IUT, dont les effectifs, près de 90 000 étudiants, seront doublés d'ici à 1998, selon les contrats de plan Etat-région. Invités, malgré leurs réserves, (*le Monde* du 16 juin) à recruter plus largement des bacheliers technologiques, les directeurs d'IUT obtiennent satisfaction avec la reconnaissance d'une troisième année d'études, par alternance, sanctionnée par un diplôme ouvrant la voie du recrutement dans l'enseignement technique.

La deuxième filière consacre les instituts universitaires professionnalisés (IUP), créés en 1991, de bac + 1 à Bac + 4, et leur diplôme, encore controversé, d'ingénieur-maître, susceptible d'être transformé en diplôme d'ingénieur diplômé d'Etat après deux années d'expérience professionnelle. Ces 122 instituts, dont l'avenir était suspendu, intègrent toutes les formations technologiques de l'Université : Diplômes d'études scientifiques et techniques (DEUST), DEUG, licences et maîtrises de sciences et techniques, maîtrises d'informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE)...

Un moment tenté de reprendre le contrôle des habilitations, M. Fillon a en partie désamorcé le conflit qui l'opposait aux directeurs d'IUT. Il a proposé la création d'une commission consultative des IUT et des IUP chargée également d'harmoniser leurs politiques et leurs moyens. En revanche, le financement de leur développement est loin d'être assuré.

La troisième voie de la filière, les écoles d'ingénieurs, ne subit aucune modification. Tout juste leur est-il demandé de stabiliser la progression de leurs effectifs (22,9 % depuis 1991).

Enfin, en complément des dispositions en faveur de la formation continue, par alternance, et, la validation des acquis professionnels, *est créé un diplôme de troisième cycle* en recherche technologique destiné aux ingénieurs et ingénieurs-maîtres des IUP, à condition qu'*« il s'agisse d'un travail personnel en liaison étroite avec l'industrie. »*

M. D.



SCIENCES

Les Etats membres divisés sur le financement du projet

L'avenir du grand accélérateur du CERN demeure incertain

Alors que le conseil du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) doit, vendredi 24 juin, décider ou non d'engager la construction de son nouvel accélérateur géant, les Etats membres sont divisés sur les modalité de financement de ce projet de plus de 10 milliards de francs.

A la veille d'importantes décisions sur son avenir, le CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), est aujourd'hui dans la tempête. Ou, plus exactement, le LHC (Large Hadron Collider), futur grand accélérateur de 27 kilomètres de diamètre, sur le lancement duquel le conseil du CERN devrait se prononcer vendredi 24 juin.

Ce vaste projet réclamerait un investissement de 2 660 millions de francs *suisses (10 773 millions* de francs français) pour fonctionner à partir de 2002. Cette somme pourrait être pratiquement couverte par les contributions budgétaires attendues entre 1995 et 2005, mais l'inflation risque d'alourdir quelque peu la note. Or, en cette période de crise économique, les Etats membres ont affirmé que, s'ils construisaient le LHC, ils le feraient à budget constant. Il manque donc de l'argent que le conseil du CERN se propose d'obtenir de deux manières : par les contributions de pays comme les Etats-Unis ou le Japon, qui ne sont pas membres du CERN, mais dont les physiciens utiliseront les installations du LHC ; et par un supplément de crédits, « un geste » que la France et la Suisse, qui accueillent la machine sur leur sol (1), pourraient consentir.

Après l'abandon, fin 1993, du Superconducting Super Collider, son concurrent américain, (*le Monde* du 29 décembre 1993), le LHC doit être, selon ses promoteurs européens, *« le fer de lance »* de la physique mondiale. Les physiciens espèrent, en effet, *réussir, grâce à lui*, à recréer *dans* dix ans les conditions du tout début de notre univers lorsque, âgé d'à peine un millionième de millionième de seconde, il n'était pas plus gros qu'une tête d'épingle ! Avec à la clé la découverte du mystérieux « boson de Higgs » dont l'existence est nécessaire à la cohérence du « modèle standard » mis au point par les physiciens pour décrire les constituants élémentaires de la matière et leurs interactions.

L'engagement de l'Europe

Malheureusement la physique risque d'attendre. A la veille de la réunion du vendredi 24 juin, la situation était très tendue. Les principales difficultés viennent de l'attitude de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Ces deux pays, qui contribuent respectivement pour 22,5 % et 13,5 % aux dépenses du CERN, ont fait savoir que, si le LHC était construit, il devrait l'être à budget constant.

Les Français (17,5 % du budget) s'opposent à ces propositions. Pour eux, l'Europe doit faire dès maintenant la démonstration de son engagement sur le LHC. C'est seulement à ce prix, estime Paris, que les pays non membres du CERN désirant utiliser le LHC apporteront leur écot. Les autres Etats membres sont dans l'expectative. L'Espagne renégocie sa dette (elle doit au CERN 14 milliards de pesetas, soit 600 millions de francs) et une réduction substantielle (-20 % sur cinq ans) de sa contribution. La Grèce, qui ne payait depuis des années que 40 % de sa contribution, accepterait, pour sa part, de faire un geste.

Les dernières réunions préparatoires entre Français, Allemands et Britanniques ont échoué. L'Allemagne a campé sur ses positions, expliquant que ses investissements en matière de recherche dans l'ex-Allemagne de l'Est, le financement de ses propres accélérateurs de particules DESY et HERA, et son rôle dans le projet mondial de réacteur à fusion thermonucléaire ITER ponctionnaient douloureusement ses finances.

Bonn a même proposé une modification des règles de vote au sein du CERN, demandant que les membres se prononcent à l'unanimité, de manière à obtenir un droit de veto. Actuellement, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des pays qui doivent représenter au total 55 % des contributions au budget du CERN. La France pourrait accepter de faire monter cette part à 60 % ou 65 % du budget, mais refuse la règle de l'unanimité. Elle serait prête, par ailleurs, à consentir *« un geste exceptionnel en nature »*, sous réserve d'un engagement ferme de ses partenaires sur le financement du LHC jusqu'en 2007.

Les négociateurs français n'excluaient pas, à la veille de la réunion, que le conseil du CERN du 24 juin soit contraint de renvoyer les décisions à l'automne. Des rumeurs font état d'une intervention de François Mitterrand auprès du chancelier Helmut Kohl. Lueur d'espoir ? Jeudi 23 juin, lors d'une réunion du comité des finances du CERN à Genève, tenue parallèlement aux rencontres préparatoires au conseil, l'Allemagne s'est retrouvée isolée, tous les autres membres, y compris la Grande-Bretagne, ayant approuvé le projet de budget pour 1995.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Par souci d'économie, le LHC devrait être réalisé dans le tunnel situé à cheval sur la frontière franco-suisse près de Genève, abritant aujourd'hui un autre accélérateur, le LEP.

SPORTS

Les Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

Guy Forget passe Arnaud Boetsch et Henri Leconte cassent

Guy Forget a franchi, mercredi 22 juin, le premier tour des Internationaux de Grande-Bretagne de Wimbledon, mais Arnaud Boetsch et Henri Leconte ont été les principales victimes françaises d'une troisième journée marquée par la chute de Michael Stich. Tête de série numéro deux et ancien vainqueur en 1991, l'Allemand a été battu par l'Américain Bryan Shelton, issu des qualifications (6-3, 6-3, 6-4).

Guy Forget a facilement battu l'Américain Doug Flach (6-1, 6-2, 6-2). Il rencontrera l'Américain Jim Courier (n° 5) au prochain tour. Arnaud Boetsch (n° 13) a été éliminé par le Russe Andrei Olhovskiy (6-2, 6-3, 7-5) comme Olivier Delaitre dominé, au deuxième tour, par Aaron Krickstein, l'ex-enfant prodige du tennis américain (7-5, 1-6, 7-6, 6-2).

Henri Leconte, dont la rencontre avait été interrompue la veille par la nuit, a été encore victime de son dos et a été contraint à l'abandon à 3 jeux à 2 dans le cinquième set.

Chez les Françaises, Nathalie Tauziat a atteint le troisième tour en battant la Sud-Africaine Elna Reinach (6-3, 6-7, 6-2). Elle aura pour prochaine adversaire l'Espagnole Conchita Martinez (n° 3). En revanche, Isabelle Demongeot et Sandrine Testud ont disparu au premier tour, respectivement battues par l'Italienne Laura Golarsa (6-3, 7-6) et par l'Allemande Wiltrud Probst (6-2, 6-1).

Relancés par Pierre de Coubertin

Les Jeux olympiques modernes ont cent ans

Le pari était sublime : rétablir les Jeux olympiques de l'Antiquité. En 1859 et en 1870, un richissime Grec, Evengelicas Zappas, avait échoué dans sa tentative de relancer les Jeux panhelléniques. Le 23 juin 1894, à l'issue d'un congrès international baptisé à la dernière minute « Pour le rétablissement des Jeux olympiques », le baron Pierre de Coubertin signe, dans un bureau de la Sorbonne à Paris, la naissance du Comité international olympique, qui allait présider aux destinées des Jeux modernes.

Aujourd'hui, cent quatre-vingt-treize pays sont représentés au CIO, contre douze il y a cent ans. Juan-Antonio Samaranch, président, accompagné d'Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français et, Michèle Alliot-Marie, ministre des sports, devaient dévoiler une plaque commémorative le jeudi 23 juin à la Sorbonne. Craignant que l'événement ne soit éclipsé par la Coupe du monde de football, les dirigeants olympiques ont préféré retarder de deux mois (du 29 août au 3 septembre à Paris) le congrès du Centenaire célébrant le siècle de l'olympisme moderne.

Pour une véritable politique de la Jeunesse et de l'Education Populaire

- Acteurs et médiateurs de la vie sociale par leurs actions éducatives, culturelles, de formation, d'insertion, de prévention, ...
- Acteurs économiques par la plus-value de leurs activités sociales, par leur fonction d'employeur : plus de 350.000 salariés dans le secteur Jeunesse Education Populaire.
- Acteurs d'une citoyenneté active qui responsabilise les jeunes et les adultes.

Les associations de Jeunesse et d'Education Populaire membres du CNAJEP s'inquiètent :

- De l'élaboration d'une politique Jeunesse à partir exclusivement d'une consultation directe des jeunes : questionnaire aux 15-25 ans.

Elles s'étonnent :

- D'un financement immédiat de 30 à 40 MF pour le questionnaire à la jeunesse et seulement 48 MF affectés aux actions quotidiennes d'utilité sociale conventionnées des associations de Jeunesse et d'Education Populaire.

Elles refusent de cautionner :

- Le trou financier de 93 MF dans la gestion du droit à l'objection de conscience du ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Les réductions budgétaires et le désengagement de l'Etat dans la formation des bénévoles et des animateurs, les échanges internationaux de jeunes,...

L'avenir d'un pays se mesure dans sa capacité à investir dans sa jeunesse et ses citoyens, à reconnaître et soutenir la légitimité sociale associative.

Le CNAJEP demande :

- La réactualisation des moyens budgétaires du ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'année 1994.
- La révision de la lettre de cadrage du Premier ministre qui prévoit en 1995 : moins 15 % des crédits d'intervention de l'Etat.
- L'organisation de réels débats nationaux et locaux, associant les jeunes, les associations et mouvements de jeunesse, la représentation nationale.
- Une véritable loi de programmation en direction de la Jeunesse et la promotion de l'Education Populaire associant tous les ministères concernés.

cnajep

Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

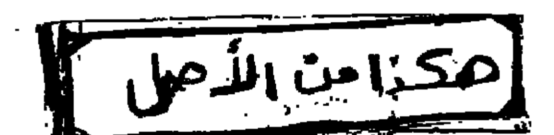
15 rue Martel, 75010 Paris, Tél. 47.70.71.31. - Fax 47.70.30.01.

74 associations et mouvements

nous en débattrons lors des Assises Permanentes des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire les 24 et 25 juin 1994 à Paris - Tél. 47.70.71.31.

- Action Catholique des Enfants.
- AFS-Vivre Sans Frontières.
- Association des Foyers Internationaux.
- Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes.
- Association Touristique des Cheminots.
- Bureau International de Liaison et de Documentation.
- Centre de Coopération Culturelle et Sociale.
- Centre Départemental d'Echanges Internationaux du Nord.
- C/E/I/-Club des 4 Vents.
- Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.
- Comité de Coordination pour le Service Civil.
- Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion.
- Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée.
- Comité Protestant des Centres de Vacances.
- Concordia.
- Confédération Nationale des Radios Libres.
- Coordination des Associations d'aide aux Chômeurs par l'Emploi.
- Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle.
- Cotravaux.
- Culture et Liberté.
- Culture et Promotion.
- Eclaireuses et Eclaireurs de France.
- Enfance et Musique.
- Familles Rurales.
- Fédération des Centres Musicaux Ruraux.
- Fédération des Centres Sociaux et Culturels de France.
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves.
- Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France.
- Fédération Française des Clubs Unesco.
- Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture.
- Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public.
- Fédération Nationale d'Associations d'Expansion Musicale et Culturelle.
- Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale.
- Fédération Nationale des Centres d'Information et de Vulgarisation Agricoles pour l'Agriculture et le Milieu Rural.
- Fédération Nationale [illegible] des Parents et des Educateurs.
- Fédération Nationale des Foyers Ruraux.
- Fédération Nationale Léo Lagrange.
- Fédération Nationale de la Maison des Potes.
- Fédération des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale.
- Fédération Sportive et Culturelle de France.
- Fédération Sportive et Gymnique du Travail.
- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse.
- [illegible]

هكذا من الأصل



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

La Suisse – en dominant la Roumanie (4-1) à Détroit – et les Etats-Unis – en battant la Colombie (2-1) à Los Angeles – mercredi 22 juin, ont fait un grand pas vers leur qualification pour les huitièmes de finale.

■ *CARTON JAUNE.* Le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Joseph Blatter, a exprimé, mercredi 22 juin à Dallas, son mécontentement à l'égard des arbitres et laissé entendre que certains pourraient être renvoyés chez eux *« s'ils ne respectent pas les instructions de la FIFA »*. Il a été choqué par leur manque de fermeté pour les tacles par derrière (qui méritent l'exclusion) et les méthodes rugueuses des défenseurs face à certaines stars.

■ LA CONCURRENCE DU BASKET. La surprenante victoire des joueurs américains devant les chevronnés Colombiens a été supplantée en audience par le premier succès en finale du championnat professionnel de basket NBA des Houston Rockets sur les New York Nicks. Le *soccer* a encore un long chemin à parcourir.

GROUPE A : Etats-Unis-Colombie 2-1

Le jour J du « soccer »

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Mercredi 22 juin 1994. S'il est une date, une seule, qui méritera un jour d'être célébrée une fois l'an par les pionniers du *soccer*, ce sera bien celle-là. Pour ne pas oublier, simplement, que les Etats-Unis sont peut-être nés au football, mercredi 22 juin, à Pasadena, en dominant la Colombie (2-1). Bien sûr, l'avenir dira si l'Amérique adoptera ce jeu, si elle lui accordera, dans dix, vingt ou trente ans, les faveurs qu'elle accorde au base-ball ou au basket, mais cette journée d'été restera quoi qu'il advienne historique. Grâce à cette victoire, l'équipe des Etats-Unis n'a pas seulement obtenu une probable qualification pour le second tour du tournoi mondial, ce qui serait une « première ». Elle a aussi offert au pays le succès qu'il attendait pour daigner enfin s'intéresser à ce sport.

Avant le début de la compétition, à l'heure des promesses et des bonnes intentions, les joueurs américains répétaient volontiers : *« Ce pays n'aime que les vainqueurs, nous devrons donc gagner. »* Bora Milutinovic, leur entraîneur serbe, déclarait quant à lui : *« Il n'y a pas de rêve impossible. »* Même celui de conquérir une terre d'indifférence, rétive aux choses du football ? L'homme, aussi rusé qu'expérimenté, a vu du pays, fréquenté d'autres contrées, relevé d'autres défis, qualifié des Mexicains et même le Costa-Rica, mais pouvait-il imaginer un instant ce qu'il a vécu sur la pelouse du Rose Bowl ? Pas une seconde, sans doute.

Son équipe, cette bande de potaches des stades qu'il prépare depuis un an et demi dans un camp de base californien (*le Monde* du 18 juin), a quitté le stade à la manière de Carl Lewis après un 100 mètres victorieux : drapée de bannières étoilées, portée par cette euphorie patriote que l'Amérique exige des champions dignes de son affection. Les fantassins hilares du commando de « Bora » se sont prêtés à cette parade cocardière avec un entrain de gamins trop longtemps confinés à l'anonymat d'un sport mineur.

Il fallait les voir gambader autour du terrain, lever le poing, chanter, s'embrasser, danser, haranguer la foule, réclamer d'autres *« USA, USA »*, toujours plus de *« USA, USA... »* Thomas Dooley, né en Allemagne, fils d'un « GI » et d'une Allemande ; Cobi Jones, le mulâtre rasta, dont la photo a récemment fait la « une » de l'hebdomadaire *Neewsweek* ; Tony Meola, le gardien aux cheveux longs, né à Belleville, New-Jersey. Et Alexi Lalas, l'homme à la barbichette « grunge », défenseur de caractère et rocker réputé, qui se tournait vers le public, la main sur l'oreille gauche, comme pour signifier qu'il n'entendait pas bien.

Alors, le public criait plus fort, encore plus fort, agitait ses drapeaux comme un soir de fête nationale, sans se soucier des milliers de *chicanos* venus soutenir le cousin colombien. De mémoire d'aventurier du ballon rond, on n'avait jamais entendu autant de bruit lors d'un match de foot aux Etats-Unis. De mémoire de journaliste américain, on n'avait jamais vu, non plus, des spectateurs de *soccer* demeurer sur les travées si longtemps après la fin d'une partie, pour prolonger son plaisir et même oser un téméraire : *« Nous allons gagner la Coupe. »* Les Etats-Unis ne gagneront probablement pas la Coupe, mais ce sport a peut-être commencé à conquérir l'Amérique.

La « bicyclette » de Balboa

De ce succès, les greffiers du jeu retiendront qu'il a été acquis grâce à un but contre son camp du défenseur colombien Andres Escobar (35e), puis par un autre but, un vrai celui-là, de l'attaquant Ernie Stewart (51e). Ils n'oublieront pas non plus, par souci statistique, le but de Valencia, une frayeur trop tardive (90e) pour être vraiment inquiétante. Ils regretteront que Marcel Balboa, le chevelu au nom de boxeur sicilien, n'ait pas inscrit un troisième but sur une envolée mémorable, une « bicyclette » comme disent les techniciens.

Mais l'essentiel ne sera pas dans ces chiffres, dans ces regrets. Il sera dans la réaction des spectateurs, dans la soudaine passion des journalistes américains présents au match, dans les lendemains médiatiques d'un triomphe mérité. Les organisateurs de la World Cup le savent bien. Portés par ce succès, ils soulignent la bonne marche de leur entreprise de séduction. Les stades sont presque tous pleins (96 % des billets vendus), le spectacle est de bien meilleure qualité qu'en Italie, et, surtout, le pays semble commencer à se prendre au jeu. Disons, en tout cas, qu'il ne peut plus ignorer « sa » World Cup.

Un sondage effectué par téléphone, les 20 et 21 juin, auprès de 1034 personnes majeures originaires d'une dizaine de grandes villes a d'ailleurs donné des résultats encourageants : 84 % des personnes interrogées savaient ce qu'était la World Cup. Un chiffre à mettre en balance avec ceux d'autres sondages du même type, avant l'ouverture du tournoi, où l'on apprenait que deux Américains sur trois ignoraient ce qu'était la Coupe du monde de football (*le Monde* du 17 juin).

Il semble que la place accordée à cet événement par les médias américains, en particulier les journaux (trois pages quotidiennes dans *USA Today*), ait fini par intriguer le public. Les taux d'audience des matches retransmis par le réseau câblé ESPN et la chaîne nationale ABC confirment cette tendance. Pour des matches diffusés en milieu de journée et accessibles à un public restreint, ESPN obtient des scores de 2,3 (environ 1,4 million de foyers), soit le triple de ses scores habituels à cette heure de la journée et surtout un peu plus que le base-ball pourtant proposé en *prime time* (1,8).

ABC annonce de son côté avoir attiré davantage de monde avec le match Etats-Unis-Suisse du 18 juin (un peu moins de six millions de foyers) qu'avec un classique du sport américain, l'US Open de golf. La probable qualification de l'équipe de Milutinovic devrait pousser ces chiffres à la hausse.

PHILIPPE BROUSSARD

GROUPE A : Suisse bat Roumanie . 4-1

La nouvelle frontière suisse

DÉTROIT

de notre envoyé spécial

L'amateur de football helvétique n'avait qu'un score à ruminer depuis quarante ans. Un 4-1 copieux, avalé aux dépens de l'Italie, lors de la Coupe du monde de 1954. Depuis mercredi soir, il pourra repenser à toutes ses années de régime en dégustant ce nouveau 4-1 que vient de lui servir sa sélection. S'il est connaisseur, il lui trouvera même davantage de goût. Le triomphe de 1954 avait la saveur un peu fade, le fumet légèrement convenu des victoires à domicile. Cette année-là, l'élite du football mondial s'était donné rendez-vous dans la Confédération, entre Alpes et Léman. Les Suisses en avaient profité pour pousser leur audace jusqu'en quart de finale.

Le succès de mercredi sent l'inconnu. Il a le parfum de l'aventure. Les joueurs suisses l'ont conquis dans cette fédération qui fait ressembler la leur à un modèle réduit, dans cet immense pays jusque-là neutre au milieu des affrontements balle au pied qui passionnent la planète. Le football helvétique a trouvé en Amérique sa nouvelle frontière. Il est enfin sorti des siennes sans avoir peur du ridicule. Et c'est bien la principale raison de son renouveau : en prenant l'air, hors de son réduit, il a repris ces couleurs qui lui manquaient tant, dans sa période d'effacement. Des années entières passées à se recroqueviller derrière ses frontières, à guigner les autres brandir des trophées.

A vrai dire, le changement n'est pas venu du dedans. Le championnat suisse reste aujourd'hui l'un des plus déprimants d'Europe. Ses anciens spectateurs l'ont compris, qui le boudent désormais sans remords. Et la crise économique, qui menace l'existence de la plupart des clubs professionnels, n'a fait qu'aggraver sa morosité.

Comme toujours, dans l'ordre immuable de la nature du football, tout a commencé par la naissance d'un joueur de génie. Stéphane Chapuisat est apparu, et s'est très vite senti à l'étroit dans son championnat. L'attaquant s'est donc exilé en Allemagne, à Uerdingen en 1990 puis au Borussia Dortmund, avec lequel il a réussi à devenir le meilleur buteur de la Bundesliga. *« C'est ce départ qui a tout changé,* explique un journaliste de *l'Hebdo. En regardant Chapuisat, les autres joueurs se sont rendu compte qu'un Suisse pouvait réussir à l'étranger. Ils ont voulu l'imiter. »*

Comme l'Allemagne semblait leur sourire, tous ont pris la même direction. Adrian Knup est parti à Stuttgart, Ciriaco Sforza à Kaiserslautern et Alain Sutter à Nuremberg. La Suisse du football venait d'inventer un placement à rebours de celle de la finance. L'investissement à l'étranger lui rapporte bien plus que la thésaurisation dans les bas de laine mités de son championnat : de l'expérience, du culot pour sa sélection. Les quatre noms des exilés sont exactement ceux qui ont brillé, mercredi, face à la Roumanie. Knup a marqué deux buts, Chapuisat et Sutter chacun un, et Sforza, peut-être le plus prometteur d'entre tous, s'est fendu d'un grand pont pour délivrer une passe décisive.

Rompre la barrière linguistique

Avant de voir l'équipe de Suisse accoucher de ces exploits, il aura fallu qu'Uli Stielike, son ancien entraîneur allemand, s'emploie à corriger ses autres défauts. Il aura fallu gommer peu à peu cette frontière interne, aussi hermétique que celle qui sépare le football national de l'extérieur. Cette coupure linguistique qui faisait que les Suisses parlaient un football différent, jouaient chacun dans leur langue et ne se comprenaient pas souvent. Stielike aura également achevé de convaincre ceux qui, restés confinés au pays, avaient toujours de bonnes raisons de faire des complexes lorsqu'ils en sortaient.

Tout cela n'étant cependant pas suffisant. L'équipe gagnait peu à peu une âme ; il restait à lui forger un style. Roy Hodgson, le sélectionneur qui avait succédé à Stielike après l'échec des éliminatoires du Championnat d'Europe de 1992, s'en est chargé. Le Britannique, ancien joueur sans grand génie du championnat anglais devenu entraîneur-bourlingueur sur tous les terrains du monde, a emmitouflé la sélection dans un schéma tactique qui ne risque pas de la placer aux avant-gardes de la mode du prêt-à-porter, il lui a tricoté un de ces gros 4-4-2, bien serré, qui évitent les coups de froid lorsqu'il faut aller ramasser des points sur des pelouses gelées, au cœur de l'hiver. Il a corseté sa formation de jeunes exilés avec quelques anciens qui avaient bien connu les années de disette. Et il a réussi à qualifier son équipe pour la Coupe du monde, devant l'Italie et le Portugal, au terme d'un parcours qui a valu à Hodgson la reconnaissance sans bornes des Suisses amoureux de football.

Jusqu'à la faute de goût, l'erreur psychologique grossière. Lors du premier match, face aux Américains, Hodgson a raturé son schéma immuable. Il n'a aligné qu'un attaquant, il a dessiné une équipe de défense, juste bonne à conserver son match nul alors qu'elle semblait en mesure de gagner.

La presse a hurlé à la trahison, les joueurs ont confié à demi-mots leur incompréhension devant ce revirement, la Suisse a semblé vaciller sur ses nouvelles convictions. Pour les supporters et les footballeurs désorientés tout se passait comme si Hodgson avait voulu tracer sur le terrain des frontières, reconstruire des postes de garde dont tout le monde se croyait débarrassé.

Tout le monde a fait le lien entre cette soudaine prudence et les mesures de sécurité qui protègent l'hôtel de la délégation suisse, dans la banlieue de Détroit. A l'abri des maîtres-chiens et des voitures de police, l'équipe semblait avoir été enfermée dans ce cocon qu'elle voulait fuir. La célèbre affaire des « relations sexuelles » a été une nouvelle fois évoquée, comme preuve supplémentaire de l'esprit rétrograde de l'entraîneur. Roy Hogdgson avait interdit tout rapport entre les joueurs et leurs compagnes pendant la durée de la Coupe du monde. Après récriminations des intéressés et ricanements dans le presse, il avait fini par adoucir la peine, en autorisant une présence féminine uniquement après les matches.

Heureusement, Roy Hogdson s'est également montré conciliant sur le plan du football. Il n'a pas joué plus longtemps avec les hantises des Suisses. Menacé d'être cloué au pilori après avoir été encensé, il est revenu, mercredi, à son équipe traditionnelle. Les joueurs se sont aussitôt ingéniés à rendre les choses irréversibles. Leur belle victoire sera leur nouvelle frontière entre leurs ambitions de jeu toutes neuves et les angoisses du passé.

JÉRÔME FENOGLIO

Certitudes norvégiennes

L'Italie, en proie au doute, devra vaincre le jeu simple et efficace des Scandinaves

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

« Nous sommes la meilleure équipe du monde sans ballon. » Egil Roger Olsen, le sélectionneur norvégien ne plaisante pas. Quand il intègre à sa sélection un obscur milieu de terrain comme Oyvind Leonhardsen, il se contente d'expliquer : *« Celui-là est capable de courir quatre-vingt-dix minutes sans toucher le ballon. »* Comme si cet accessoire indispensable au football encombrait les Norvégiens. Révélations de la saison, grâce à leur qualification aisée pour la World Cup dans un groupe qui comptait l'Angleterre, les Pays-Bas et la Pologne, les hommes d'Olsen ne sont pas, il est vrai, des artistes. Ils pratiquent un football sans grâce, mais efficace, à la merci duquel se trouve désormais l'Italie de *Maestro* Baggio.

La force de l'équipe norvégienne repose sur une impeccable condition physique et sur une organisation tactique très élaborée. Tout le système est conditionné par une récupération immédiate de la balle en phase défensive, suivie d'une relance rapide vers le but adverse. Pour cela, il faut beaucoup courir. Souvent sans ballon, rarement dans le vide. Car cette débauche d'énergie ne doit rien au hasard. Egil Roger Olsen est un maniaque *des statistiques*, un de ces techniciens qui croient que le football est une science presque exacte. Depuis des années, il s'use les yeux sur son écran vidéo afin de décortiquer le jeu des autres équipes.

Grâce à son ordinateur, on sait par exemple que 36 089 passes ont été échangées pendant le Mondiale italien. Pour quiconque, une telle « découverte » serait tout juste bonne pour le Livre des records. Olsen, lui, collectionne ce genre de renseignements, les recoupe, les triture et les compare avec les informations concernant sa propre équipe. Ce perfectionniste ne se contente pas de disséquer le jeu des autres ; chacun de ses joueurs reçoit, au lendemain d'une rencontre, une petite fiche sur laquelle sa prestation personnelle est mise en équation.

Plus de chiffres que de poésie

Après un match contre l'Angleterre, les gazettes ont rapporté que le fameux « rapport Olsen », épais de dix-huit pages, avait nécessité huit bonnes heures de travail. Qui disait que le foot n'était pas un sport d'intellectuels, même si Olsen est plus attiré par les chiffres que par la poésie. Pour mettre en œuvre ses convictions, ce grand admirateur du football anglo-saxon dispose de plusieurs « mercenaires » confrontés aux dures réalités des championnats anglais et allemand. Inutile d'attendre des fioritures, Olsen fait régner la loi du pragmatisme. *« Ce qui est attractif dans le football, c'est la victoire »*, a-t-il l'habitude de répondre aux esprits chagrins.

Son système de jeu est adapté à une équipe qui manque de créateurs, mais ses nombreux supporters estiment qu'il fera école ; que les techniciens du monde entier s'en inspireront après la World Cup. La maturité tactique dont fait preuve l'équipe scandinave manque en tout cas sérieusement à l'équipe d'Italie, dont le collectif s'est lentement désagrégé face à l'Irlande pour son premier match (0-1). Les choix tactiques d'Arrigo Sacchi, l'entraîneur italien, rendent perplexes les *tifosis*, alors que toute décision d'Egil Olsen est parole d'évangile pour les Norvégiens. L'entraîneur est sûr de ses convictions, l'équipe ne doute de rien. Cette confiance puisée dans les victoires en série est l'ultime atout, non scientifique celui-là, de la Norvège.

JEAN-JACQUES BOZONNET

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Mercredi 22 juin

GROUPE A

Suisse b. Roumanie 4-1
Etats-Unis b. Colombie 2-1
1. Suisse et Etats-Unis, 4 pts ; 3. Roumanie, 3 ; 4. Colombie, 0.

A LA TÉLÉVISION

Jeudi 23 juin

Italie-Norvège, à 22 h 05 (TF 1)
Corée du Sud-Bolivie, à 1 h 35 (TF 1)

PROLONGATIONS

Henry Kissinger spectateur engagé

NEW-YORK

de notre correspondant

Qui va gagner la World Cup ? Acceptant de se laisser aller, gracieusement, à quelques confidences avec les correspondants étrangers basés à New-York, Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat américain, parie aujourd'hui sur *« le Brésil et le Nigéria, ou l'Argentine peut-être »*. Des équipes qui ont *« un jeu offensif »*, ce qu'il aime. L'Italie ? *« Il faudra les revoir. »* Il sera, jeudi, au Giants Stadium pour le match Italie-Norvège. L'Allemagne ? *« Elle ne m'a pas beaucoup impressionné. Elle sera qualifiée dans son groupe mais n'ira pas beaucoup plus loin »*, prévoit l'auteur de *Diplomacy*.

Né en Allemagne justement où il prit très jeune le virus, Henry Kissinger est un fan de foot. Il fut l'un de ceux qui militaient, depuis longtemps, pour que la Coupe ait lieu aux Etats-Unis. Il a prévu d'assister à onze matches. Président honoraire de World Cup USA, l'association chargée de l'organisation de la compétition, l'ancien diplomate avoue d'ores et déjà qu'il est agréablement surpris par l'accueil réservé par les Américains à ce tournoi.

Des preuves ? Il n'arrive plus à décrocher de la télévision l'une des collaboratrices de son cabinet de consultants, une femme pourtant totalement ignorante des subtilités de ce sport il y a quelques jours encore. *« Le réseau ABC, qui diffusait en direct le match Etats-Unis-Suisse, a enregistré une audience plus élevée que celle qui diffusait l'Open américain de golf »*, argumente encore le bon « Docteur ».

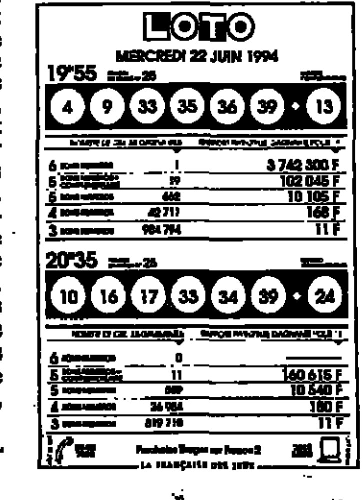
Regrets et découvertes

« La bonne qualité de ce que l'on a vu jusqu'à présent est aussi, selon lui, un argument pour le public américain. » Comme devrait l'être la victoire des Etats-Unis sur la Colombie mercredi soir. Spectateur engagé, « Henry » regrette seulement qu'il n'y ait pas suffisamment de buts. Il y en avait davantage autrefois. Les Américains trouvent, pour cela, ce sport fort ennuyeux.

Cette *Cup* aura aux Etats-Unis *« un impact bien plus profond »* qu'il ne le pensait initialement. Henry Kissinger reste cependant sceptique sur la possibilité d'organiser dès l'an prochain un championnat de football aux Etats-Unis, l'une des ambitions des organisateurs américains. S'il regrette l'absence de la France et de la Grande-Bretagne ? Diplomate, il ne peut répondre que par l'affirmative. Il apprécie le *« jeu offensif des Français et celui, plus engagé, des Anglais. Ils auraient dû être là. Ils ne le sont pas ? C'est dommage. »*

Mais il garde une pointe d'humour et se fait une raison : *« C'est en même temps l'occasion de faire connaissance avec des équipes que je ne connaissais pas, la Suisse et la Norvège par exemple. »*

ERIK IZRAELEWICZ



ILE-DE-FRANCE

Estimant que les besoins prioritaires du département ne sont pas assez pris en compte

Le conseil général de Seine-Saint-Denis s'oppose au projet du contrat de plan Etat-région

La majorité de gauche de Seine-Saint-Denis (21 communistes et 6 socialistes sur 40 élus) a exprimé, mardi 21 juin, son opposition au projet de contrat de plan Etat-région 1994-1998. Elle a estimé qu'il ne tenait aucun compte des besoins prioritaires du département.

Que ce soit en matière d'emploi, de formation, d'apprentissage, de transport, de santé, de logement, de cadre de vie... , la majorité communiste et socialiste de Seine-Saint-Denis considère que le contrat de plan Etat-région n'est pas à la hauteur. Elle l'a fait savoir, mardi 21 juin. Bien que n'approuvant pas cette prise de position *« abusive et excessive »*, l'opposition (UDF-RPR-non inscrits) a reconnu que, sur certains points, la majorité n'avait pas tort. Après plus de deux heures et demie de discussions, les conseillers généraux communistes et socialistes ont décidé de réclamer le rétablissement des crédits de l'Etat *« pour réaliser les grandes infrastructures répondant aux besoins et soutenant l'activité et l'emploi ; construire les huit départements d'IUT sur lesquels l'État s'est engagé ; moderniser toutes les gares de triage de la Seine-Saint-Denis ; développer tous les modes de transport en commun en rocades ; effacer les fractures urbaines des voies de communication à grand débit ; refuser les voies autoroutières et les péages urbains et améliorer la protection phonique des autoroutes existantes ; répondre à l'urgence en matière de logements et assurer dans chaque ville une présence suffisante de la police et des grands services de l'État »*.

Les élus communistes, Daniel Mongeau (PCF), premier vice-président et maire de Bagnolet, Michel Berthelot, conseiller général de Pantin, et Jean-Louis Mons (Noisy-le-Sec) se sont relayés pour dénoncer les délocalisations « alors que la Seine-Saint-Denis compte 106 000 chômeurs et 140 000 précaires », *pour s'indigner de l'insuffisance des équipements sanitaires ou des transports en commun.*

Malgré les « imperfections » et les « insuffisances »

« Comment ne pas s'élever contre le désengagement de l'Etat dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation qui est une véritable remise en cause du schéma Université 2000 », a ajouté le président du groupe socialiste, Bernard Le Roux.

Reconnaissant que, sur ce point comme sur la baisse de la dotation de l'Etat à l'Ile-de-France ou les délocalisations, *« les déséquilibres étaient bien réels »*, Raymond Mège (UDF-adhérents directs), maire du Raincy et conseiller régional, ainsi que Claude Pernès (UDF-rad.), maire de Rosny-sous-Bois, ont pour leur part regretté que *« rien, absolument rien de ce contrat ne trouve grâce aux yeux du conseil général, ni la formation, ni la formation professionnelle qui est tout de même une nécessité si* [nous] *voulons cesser de fabriquer des chômeurs, ni le développement de PME-PMI, ni l'action de la région en faveur des plus démunis »*.

Malgré ses *« imperfections »* et ses *« insuffisances »*, les treize élus de l'opposition (8 RPR, 4 UDF et 1 non-inscrit) ont décidé d'apporter leur soutien à ce contrat qui, selon le conseiller général de Gagny, Michel Teulet (RPR), *« s'inscrit sous le signe de la solidarité dans une France en quête de rééquilibrage »*.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

Organisant une journée « mairie morte »

Le maire des Lilas dénonce un « coup de force » de l'Armée du salut dans sa ville

Jean-Jack Salles, maire (UDF-CDS) des Lilas, en Seine-Saint-Denis, a décidé de fermer tous les services administratifs de la mairie, jeudi 23 juin, pour exprimer « la colère des habitants » contre ce qu'il qualifie de « tentative d'installation de force » de RMIstes et de sans domicile fixe, en juillet prochain, dans un ancien hôtel acheté par l'Armée du salut.

« Non, l'Armée du salut n'est pas au-dessus des lois ! » Indignée par le comportement de l'Armée du salut, qui l'a avisée, le 17 juin, par lettre recommandée, de son intention d'*« accueillir les clients de l'Hôtel Europark »* dès le début du mois de juillet 1994, la ville des Lilas a aussitôt réagi. Dénonçant *« cette manœuvre hypocrite – prétendre accueillir des « clients », comme s'il s'agissait encore d'un hôtel « trois étoiles » –, dont le seul but est de contourner les règles légales et d'imposer par un coup de force l'occupation de cet établissement destiné à recevoir des personnes démunies »*, la municipalité vient de réaffirmer qu'elle continuera à tout faire pour empêcher que ce projet d'hôtel social, *« inadapté et démesurément coûteux »*, ne voie le jour.

Dès la connaissance, au tout début de décembre 1993, du projet de l'Armée du salut d'acquérir, dans le cadre du plan d'urgence pour les sans-abri de la ville de Paris, l'ancien Hôtel Europark (un établissement de deux cent cinquante chambres, dont dix suites, deux salles de restaurant et six salles de réception ou conférence), alors en liquidation judiciaire, le maire de la ville, également vice-président du conseil régional, avait opposé un refus catégorique, estimant que sa commune de vingt mille habitants *« n'a pas à servir de réceptacle à toute la misère de Paris »*.

Au lendemain de la vente de l'hôtel, accordée par le tribunal de commerce de Paris à l'association caritative, la ville avait engagé aussitôt une action en justice pour obtenir son annulation. Suite à cette détermination, la municipalité avait obtenu de l'État que des conditions préalables à l'attribution des fonds publics (38 millions de francs versés par l'Etat et 38 millions de francs par le Conseil de Paris) soient inscrites dans les décisions du ministre du logement et dans les délibérations du Conseil de Paris, à savoir que soit créé un comité de suivi dans lequel la commune serait partie prenante ; que la vente (terrain, fonds et bâtiment) soit effective.

L'association aurait également dû obtenir un changement de « destination » de l'établissement, c'est-à-dire qu'il perde son statut commercial pour pouvoir être transformé en « hôtel social ». Affirmant qu'à ce jour les conditions préalables ne sont pas remplies, la ville demande à l'Armée du salut *« de se soumettre et de respecter les textes qu'elle a contresignés »*. M. Salles a décidé, en signe de protestation, de pratiquer la grève de certains services, tels que l'état civil, jeudi, dans sa mairie.

M. B.-M.

Le Monde présente

La série parue à l'occasion du 50e anniversaire du débarquement

Les vétérans du jour J

Dix-huit témoins racontent le débarquement.

Avec la chronologie, les cartes panoramiques, les photos, les musées du débarquement.

52 pages

HORS SERIE LE MONDE

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 25 F

Lancement des travaux de la Maison de la culture du Japon à Paris

Atsuhiko Yatabe, ambassadeur du Japon en France, et Jacques Chirac, maire de Paris, ont présidé, mercredi 22 juin, la cérémonie du commencement des travaux de la Maison de la culture du Japon à Paris. Située sur un terrain de 1 670 mètres carrés, loué, pour une somme symbolique, à l'angle du quai Branly et de la rue de la Fédération, dans le quinzième arrondissement, cette maison devrait être inaugurée au plus tard à la fin de 1996. C'est l'aboutissement d'un projet lancé en 1982 et retardé pour des raisons financières.

La création d'un tel centre culturel avait alors été annoncée conjointement par le président de la République, François Mitterrand, et le premier ministre japonais de l'époque, Zenkô Suzuki. En mai 1988, deux comités furent constitués, en France et au Japon, pour réunir les fonds publics et privés nécessaires, soit près de 350 millions de francs. C'est le plus gros investissement culturel japonais hors des frontières de l'empire, où n'existent pour l'instant que deux centres culturels modestes, à Berlin et à Londres.

Le bâtiment disposera d'environ 4 500 mètres carrés de surface utile selon les plans de l'architecte anglais Kenneth Armstrong, vainqueur en 1989 d'un concours international. La Maison de la culture abritera une salle de spectacle de quatre cent cinquante places, une salle de séminaire, des salles de cours, une salle d'exposition de 440 mètres carrés, une médiathèque de 640 mètres carrés, un service audiovisuel, un pavillon de cérémonie de thé sur le toit et un restaurant panoramique côté Seine.

OLIVIER SCHMITT

► **Association pour la construction de la Maison de la culture du Japon à Paris, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42-86-82-05.**

La préparation de la rentrée scolaire

Querelle de chiffres sur les maternelles dans le dix-neuvième arrondissement

Après ceux du quartier de la Goutte-d'Or (« le Monde » du 18 mai), des parents d'élèves du dix-neuvième arrondissement de Paris ont occupé une école maternelle pour réclamer l'ouverture de classes, en se fondant sur des listes d'attente dont la validité est contestée par le rectorat. Celui-ci envisage, cependant, d'affecter à l'arrondissement treize postes supplémentaires, dont sept en maternelle, afin de faire face à un afflux de population qui a déjoué toutes ses prévisions.

« La liste d'attente est un concept très flou. » Pierre Lacroix, inspecteur académique chargé du premier degré au rectorat de Paris, prévient d'emblée les critiques de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du dix-neuvième arrondissement. Des parents ont occupé symboliquement pendant une semaine, du 13 au 17 juin, l'école Brunet, au motif qu'en maternelle les listes d'attente cumulées pour la rentrée prochaine approchaient de trois cents enfants en petite section. Ils entendaient également protester contre l'imprévision des services municipaux et académiques.

Dans une lettre en date du 9 mai, en réponse à des parents qui s'alarmaient de ne pouvoir inscrire leur enfant en maternelle, Mme Adouard, inspectrice de l'éducation nationale dans le dix-neuvième arrondissement, indiquait simplement que *« la directrice de l'école* [les] *ayant informés tôt, il* [leur] *était possible de trouver un moyen de garde privée d'ici à la rentrée de septembre 1994 »*.

« Un effort sans précédent »

Ce courrier, qui assimile l'école maternelle à une garderie et contredit les objectifs de scolarisation accrue des plus jeunes, prônés par le ministère, est aujourd'hui jugé *« maladroit »* par le rectorat, d'autant plus que les crèches et l'enseignement privé connaissent le même engorgement que l'école publique.

La municipalité du dix-neuvième arrondissement, saisie de ce problème par la FCPE dès le mois de mars, a fait savoir qu'elle disposait de locaux scolaires pour faire face à cet afflux non prévu. Michel Bulté, maire (RPR) depuis le 15 mars dernier, n'a pas tardé à renvoyer la balle dans le camp de l'académie, menaçant même de descendre dans la rue aux côtés des parents pour réclamer la création de postes supplémentaires. Il souligne, aussi, la présence d'une vingtaine d'enfants du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), venus grossir les rangs d'une des écoles de son arrondissement.

Après une série de concertations, M. Lacroix, au rectorat, a donc décidé de proposer, le 4 juillet prochain, lors de la réunion du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN, instance paritaire où sont représentés par tiers les représentants du personnel, les élus municipaux et les usagers), treize ouvertures fermes de classes supplémentaires, dont sept pour la maternelle *« Cette demande constitue un effort sans précédent »*, souligne-t-il. Sur l'ensemble des postes du premier degré parisien (huit mille deux cent cinquante instituteurs) et après équilibrage entre les ouvertures et les fermetures de classes, l'*inspecteur ne disposait* que de cinq ou six emplois pour les ajustements de dernière heure. Le dix-neuvième arrondissement absorbe donc d'un coup toutes les capacités de réponse de la capitale.

A la direction des affaires scolaires de la ville (DASCO), Patrice Obert, sous-directeur à l'organisation prévisionnelle, admet que certains arrondissements, comme le dix-huitième, le dix-neuvième et le vingtième, échappent aux *calculs des statisticiens*. Ceux-ci se fondent sur des modèles incluant les programmes d'aménagements immobiliers (la taille des appartements, les aides sociales éventuelles sont autant d'indices du nombre d'enfants attendus), mais aussi sur les statistiques des années antérieures et le nombre d'enfants dans les crèches. *« Les modèles statistiques ne prennent pas en compte les familles immigrées »*, indique-t-il. *« Bien que ce ne soit pas l'explication majeure »*, prévient-t-il, le taux de natalité de ces populations, mais aussi la polygamie, peuvent égarer les prévisionnistes. Les squatters brouillent les pistes également.

Les objectifs de M. Bayrou

« Il est possible qu'on ait anticipé sur les propositions du ministre de l'éducation nationale, qui n'interviendront qu'à partir de la rentrée 1995 », avance, en outre, M. Lacroix. François Bayrou a en effet proposé d'amener les effectifs des classes maternelles classées en zone d'éducation prioritaire (ZEP) à vingt-cinq enfants (1). Il pourrait également s'agit d'un simple rattrapage : l'arrondissement souffrait jusqu'alors d'un taux de scolarisation inférieur aux autres, et la crise a pu pousser les parents à choisir l'école gratuite.

Ces hypothèses ne *suffisent* pourtant pas à expliquer une erreur de prévision, maintenant reconnue par le rectorat, portant sur près de 200 élèves. Les statisticiens se replient donc sur l'excuse fournie chaque fois qu'ils sont pris en défaut : la mobilité de la population. *« Dans l'arrondissement, un tiers des habitants est remplacé tous les cinq ans »*, observe, à leur décharge, le maire de l'arrondissement, mais si les parents continuent à réclamer des postes supplémentaires, M. Lacroix persiste à penser qu'on ne tiendra l'explication, et les comptes exacts, que le jour de la rentrée.

HERVÉ MORIN

(1) Selon le rectorat, la mise en œuvre de cette proposition se traduira, dans la capitale, par la création de près de cent cinquante postes et nécessitera la construction par la Ville de plusieurs dizaines d'écoles.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFRONTEMENT. Film suédois de Suzanne Osten, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN. Film américain de Stephen Sommers, v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BLESSURES SECRÈTES. Film américain de Michael Caton-Jones, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

BLUE CHIPS. Film américain de William Friedkin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CONEHEADS. Film américain de Steve Barron, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES GRINCHEUX. Film américain de Donald Petrie, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

KILLER KID. Film français de Gilles de Maistre : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE. Film franco-finlandais-allemand d'Aki Kaurismaki, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MY FATHER, CE HÉROS. Film américain de Steve Miner, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

L'ŒILLET SAUVAGE. Film italien de Silvano Agosti, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE ! Film américain de Thomas Schlamme, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE. Film américain de Dick Zondag, Ralph Zondag, Phil Nibbelink, Simon Wells, v.o. : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAPA NUI. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

TROP DE BONHEUR. Film français de Cédric Kahn : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA TÉTRALOGIE de Wagner au Châtelet à Paris

Les moments-clés, la discographie idéale

Une nouvelle *Tétralogie* voit le jour à Paris. Ses quatre volets seront répartis par moitié entre cette fin de saison *(l'Or du Rhin, la Walkyrie)* et la rentrée d'octobre *(Siegfried, le Crépuscule des dieux)*. L'entreprise est titanesque : mettre sur pied quelque douze heures de spectacle, réparties en un prologue et trois « journées », mobilisant près de trente chanteurs et des chœurs, nécessitant plus de cent cinquante heures de répétition d'un orchestre (le national de Radio-France) qui n'a jamais affronté cette œuvre, sous la direction de Jeffrey Tate, qui fut l'assistant de Pierre Boulez à Bayreuth. Le dernier *Ring* vu à Paris était une production niçoise, accueillie au Théâtre des Champs-Elysées en 1988 (direction Klobucar, mise en scène Mesguich). La dernière grande réincarnation européenne du monument wagnérien était en 1991 celle de la Monnaie de Bruxelles (mise en scène Wernicke, direction Cambreling), l'Opéra de Francfort la reprend en octobre.

■ TÉNACITÉ. – Il fallut à Wagner un quart de siècle pour venir à bout – livret et musique – de son grand œuvre. Personne ne l'affronte, depuis, sans efforts. Trouver ses repères dans la vieille mythologie germanique ; discerner les dieux « blancs » (les enfants de Wotan, au Walhalla) des dieux noirs (la descendance d'Alberich, cachés dans les entrailles de la terre) ; passer par la trivialité des jeux de pouvoirs humains pour assister à la faillite des manœuvres divines en leur Crépuscule... le « wagnéromaniaque » ne doit pas manquer de ténacité.

■ KIT. – Nous avons pensé au profane, à l'exclu potentiel. Suivre une *Tétralogie* coûte cher. Trouver des places suppose qu'on s'y soit pris à temps. Et elles ont été prises d'assaut, depuis des mois, au Châtelet. L'amateur désargenté se branchera sur France-Musique, qui retransmet les quatre épisodes en direct ou en différé. Nous avons voulu le faire rêver en lui signalant sur quels enregistrements il pourrait trouver chaque grand moment de la *Tétralogie* à son sommet. Un *Ring* idéal, en quelque sorte. Toutes les versions ici conseillées sont accessibles sur disques compacts (et parfois, également, sur disques vidéo). Les rares exécutions figurant dans cette sélection qui n'ont pas encore été rééditées sur disques argentés vont l'être dans un avenir proche. Un fouineur un peu acharné peut les trouver en mono chez les disquaires spécialisés.

A. Ry.

Cinq cycles deux séries

La distribution de la *Tétralogie* au Châtelet devrait être dominée par le Wotan de Robert Hale, la Brünnhilde de Sabine Hass, à laquelle succédera Gabriele Schnaut, le Siegmund de Jyrki Niskanen et la Sieglinde de Karen Huffstodt (deux prises de rôle). L'Orchestre national de Radio-France est dirigé par Jeffrey Tate, la mise en scène signée par Pierre Strosser, les costumes étant de Pierre Cauchetier. Entre cette fin de saison et le début de la saison suivante, le cycle wagnérien complet verra cinq exécutions successives. Les 25 et 26 juin, les 14 et 16 octobre. Les 29 et 30 juin, les 21 et 23 octobre. Les 2 et 3 juillet, les 27 et 20 octobre. Le 31 octobre, les 1er, 4 et 6 novembre. Les 8, 9, 11 et 30 novembre, à 19 heures (*l'Or du Rhin*), 18 heures (*la Walkyrie*) et 17 heures *Siegfried* et le *Crépuscule des dieux*. (La première exécution de *l'Or du Rhin* est diffusée en direct sur France-Musique. Des conférences, animées par Jean-Pierre Derrien, sont prévues au théâtre les 7, 9, 14 et 16 juin, à 19 heures. Places : de 120 F à 1 000 F Théâtre du Châtelet, Mº Châtelet, tél. : 40-28-28-40.

L'OR DU RHIN (Prologue)

Apparition de l'Or

Les Filles du Rhin folâtrent gaiement dans l'eau. Soudain, au fond du fleuve, brille une lueur. Enivrées par leur propre chant, les trois gardiennes de l'Or révèlent le secret pouvoir de leur trésor. Sa possession assurera à son propriétaire la puissance sur le Monde, à condition de renoncer auparavant à l'Amour, seule chose que l'Or ne saurait acheter. Les figures fluides de l'orchestre, les arpèges et les gammes de cordes, donnent l'impression infiniment sensorielle et érotique de la liquidité, de la transparence. Tel un rayon de soleil, la fanfare de l'Or retentit, doucement, rêveusement, au cor.

▶ A écouter : la soirée de la réouverture du Festival de Bayreuth en 1951. L'un des plus rayonnants trios des Filles : E. Schwarzkopf, L. Wissmann, H. Töpper, dir. Karajan (Melodram, CD).

Malédiction de l'Amour

Alberich entend devenir maître de l'Or. Il clame son refus de l'Amour et dérobe l'Or du Rhin. C'est la chute vers l'abîme, le rire du gnome, la vaine poursuite des Filles qui se lamentent sur la perte du trésor. Leur chant se décompose dans la peur, dans les spasmes de l'orchestre qui déchaîne des flots de tempête. La nuit, symbolique, tombe. La mélodie de l'Amour s'est perdue dans les ténèbres.

▶ A écouter : Gustav Neidlinger, immense, inoubliable Alberich, dans le premier *Or du Rhin* enregistré en studio, dirigé par Solti en 1958 (Decca, CD).

Arrivée des Géants

Voici l'heure des comptes sordides. Fasolt et Fafner ont construit pour les dieux un splendide château, Walhalla, et viennent réclamer leur dû. Wotan a promis de leur livrer en paiement la belle déesse Freia, symbole de jeunesse. Les brutes exigent le respect du contrat, Wotan finasse et ruse. Car Freia, en cueillant les Pommes sacrées, assure aux dieux une éternelle jouvence. Cuivres et timbales pour les statures lourdes et carrées des Géants, douces lignes du hautbois pour la femme, objet d'un marché malhonnête. A chaque mesure, l'imprévisible surgit.

▶ A écouter : Josef Greindl et Ludwig Weber, effrayants, insoutenables en Fafner et Fasolt à Bayreuth en 1953, dir. Clemens Kraus (Landis ou Foyer, CD).

Arrivée de Loge

Dieu de l'artifice et de la ruse, Loge apparaît, nimbé de musique fascinante et fuyante. Son récit est subtil comme une flamme crépitante. Il a parcouru le monde pour trouver ce qui pourrait bien remplacer la présence d'une femme. Il n'a trouvé personne d'assez fou pour renoncer à l'amour, sauf Alberich, détenteur d'un anneau forgé avec l'Or. Loge, personnage ambigu, est pareil à Ulysse, qui malgré sa fourberie attire la sympathie vouée aux esprits subtils, aux errants, aux aventuriers. Son motif se plie à mille contextes, versatile comme le personnage, que l'orchestre suit pas à pas, épousant la sinuosité du texte avec une souveraine liberté.

▶ A écouter : Wolfgang Windgassen, Loge impressionnant, demi-dieu hautain, avec Theo Adam en Wotan, dir. Karl Böhm, 1965. (Philips, CD).

Démonstration du Tarnhelm

C'est l'histoire du Chat botté - merci Perrault. Mime a forgé pour son frère, Alberich, un Heaume magique qui rend invisible mais omniprésent celui qui le porte. Appelé Tarnhelm, sa puissance est liée à la possession de l'Anneau. Loge, par un habile jeu de provocations, conduit Alberich à en faire la démonstration. Dans une colonne de fumée apparaît sur scène un serpent, infiniment grand. Et infiniment petit, c'est possible aussi ? Oui ! Victime de sa vantardise, Alberich se transforme en petit crapaud... Alors le piège se referme sur lui et le propriétaire de l'Anneau devient prisonnier de Wotan. L'orchestre se transforme à vue : harmonies étranges, suspendues, cors bouchés *pianissimo*, dans un halo sonore, inquiétant, immobile. Nuit et brouillard, dit le gnome. Magie sonore répond la fosse.

▶ A écouter : Zoltan Kelemen, Alberich déchiré, révolté, humain. Avec Dietrich Fischer-Dieskau en Wotan, *l'Or du Rhin*, dir. Karajan, 1967 (DG, CD).

Malédiction de l'Anneau

La scène est intense. Alberich est dépouillé de tout. Le dieu noir est pillé par le dieu blanc. Wotan lui prend l'Or et le Heaume. Puis se jette sur le gnome et lui arrache l'Anneau du doigt. Ivre de colère et de désespoir, le Nibelung lance une malédiction sur l'Anneau et



IN WAGNER D'ANDRÉ TUBEUF/ÉD. DU CHÊNE

La première tuerie du « Ring ». Pour un anneau, Fafner abat Fasolt. Les dieux observent.

celui qui le portera, ce qui éternellement entraînera la mort de son possesseur. Présenté à nu par la voix seule, c'est l'un des motifs les plus obsédants de la *Tétralogie*.

▶ A écouter : Otakar Kraus, magnifique et terrifiant Alberich, dir. Rudolf Kempe, Bayreuth 1960 (Melodram mono).

Apparition du Walhalla

Un moment de paix. Wotan et les dieux sont perdus dans la contemplation muette d'un spectacle splendide. Après l'orage, le château si chèrement acquis resplendit dans un arc-en-ciel éblouissant de lumière. Comme *« saisi d'une grande idée »* (Wagner *dixit*), Wotan baptise et salue la demeure dans un monologue où la voix chante pour la beauté... du chant !

▶ A écouter : Hans Hotter, pour sa profondeur, sa splendeur vocale, son mûrissement du personnage de Wotan, dir. Hans Knappertsbusch, Bayreuth 1958 (Hunt, CD).

LA WALKYRIE (Première journée)

La nuit de printemps

Le célèbre Lied de Siegmund, long et beau chant pur, si rare chez Wagner, si attendu aussi, si désiré. Sieglinde sait maintenant qu'elle a un frère jumeau. C'est lui le héros libérateur qu'elle attendait. La réponse de Siegmund, passionnée, triomphante, est l'un de plus beaux moments de l'œuvre : le portail s'ouvre soudain – pour laisser entrer le printemps... Lorsque la tension érotique atteint son point culminant éclate le thème héroïque et tendre, lié à l'Epée. Siegmund s'empare de la lame, le frère et la sœur se reconnaissent une ultime fois et s'étreignent dans la nuit de printemps, tandis que l'orchestre poursuit sa folle course.

▶ A écouter : trois couples inoubliables.
1. La vision la plus humaine, avec Lauritz Melchior, Siegmund au chant mâle, éclatant, puissant, et Lotte Lehmann, Sieglinde au timbre charnel. Un monument de l'histoire du chant dans la plus électrisante soirée wagnérienne, une rareté absolue, avec l'Orchestre du Met de New-York, dir. Erich Leinsdorf, 1940 (Walhall Records, CD).
2. Jon Vickers, Siegmund visionnaire (malgré son accent), et Leonie Rysanek, Sieglinde éblouissante, rêvée par Wieland Wagner, dir. Hans Knappertsbusch, Bayreuth 1958 (Hunt, CD).
3. Régine Crespin et James King, énamourés dans une clarté de voix et une chaleur de timbre qu'ils transforment en torche, dir. G. Solti, 1966 (Decca CD).

Confession de Wotan à Brünnhilde

Grande scène narrative, monument de sincérité divine, devant sa fille très aimée. Le destin des personnages du *Ring* se dévoile ici par de fréquents retours en arrière, aux temps de *l'Or du Rhin* et avant ceux de *la Walkyrie*. Wagner considérait cette longue confession de Wotan, statique et tournée vers l'intérieur, comme l'épisode le plus important de toute *la Tétralogie*. Musicalement tout est comme ancré dans le grave, ponctué des pulsations sourdes de timbales. Par-delà le silence des mots, les thèmes parlent.

▶ A écouter : Hans Hotter, intense, exacerbé, presque amoureux, face à Astrid Varnay, Brünnhilde inspirée et vaillante, dir. Clemens Kraus, Bayreuth 1953 (Landis ou Foyer, CD).

L'annonce de la mort à Siegmund

Brünnhilde vient annoncer à Siegmund sa condamnation à mort. Mais cette messagère au cœur froid, face à la révolte de Siegmund, décide de changer l'issue du combat, de transgresser l'ordre de son père, de sauver le frère et la sœur ! De sauver aussi l'enfant que Sieglinde porte en son sein. La compassion de Brünnhilde retentit à l'orchestre, en vagues déferlantes.

▶ A écouter : Régine Crespin, Brünnhilde lumineuse, féminine et chaleureuse, avec Jon Vickers en Siegmund poétique, extasié, dir. Karajan, 1966 (DG, CD).

La chevauchée des Walkyries

Brünnhilde est en fuite devant Wotan. Joué à rideau fermé, le célèbre prélude, dit *la Chevauchée*, fait éclater ses fusées orchestrales dans un déploiement somptueux de couleurs et de fanfares. Une seule formule rythmique, obsédante, répétitive, nourrit le morceau entier, bruyant et tournant sur lui-même jusqu'à saturation, mais d'une efficacité légendaire.

▶ A écouter : sous la baguette d'Arturo Toscanini, le NBC Symphony Orchestra (RCA, Toscanini Edition, vol 52, CD).

Stances de Brünnhilde

Le père seul face à sa fille. A l'heure même où il va la châtier (elle sera abandonnée sur le rocher et privée de sa condition divine), son amour pour elle est tendre et grave. Père et fille sont comme fascinés par leur attraction ambiguë, aux résonances d'amour et de mort. C'est la plus émouvante scène du *Ring*, ample mélodie de couleurs sensuelles ponctuée de silences.

▶ A écouter : Kirsten Flagstad, pour son absolue maturité vocale, le rayonnement, face à Wotan, de Ferdinand Frantz, sous la direction de Furtwängler à Milan, en 1950 (Virtuoso, CD).

Les adieux de Wotan à Brünnhilde

C'est la longue étreinte muette du père et de la fille, que le thème de l'Amour de Wotan colore de sa nostalgie, de sa force irrésistible. Le rocher de Brünnhilde sera entouré d'un anneau protecteur de flammes. Le baiser sur les yeux plongera la Walkyrie dans sa longue nuit, aux sons arpégés du sommeil magique.

▶ A écouter : Rudolf Bockelmann, en 1930, à Berlin. Malgré le brouillard sonore, un Wotan immense, classique, introuvable... sauf dans « Les Introuvables du chant wagnérien » (EMI, CD).

SIEGFRIED (Deuxième journée)

Hallucinations de Mime

Affolement et délire : un grand moment de peinture musicale wagnérienne, une formidable progression chromatique au service d'une représentation psychologique presque réaliste, aspect le plus romantique de Wagner, proche du symphonisme de Liszt, de Berlioz.

▶ A écouter et à voir : Heinz Zednik, l'inoubliable Mime de Chéreau, sous la direction de Pierre Boulez (Philips, live de Bayreuth 1980, CD, ou CDV, Philips Video).

Murmures de la Forêt

Une métamorphose magique. Siegfried s'interroge sur la figure de son père et de sa mère. La Forêt autour de lui murmure de façon affectueuse et complice. Une sorte de *Symphonie pastorale*.

▶ A écouter : Siegfried Jerusalem, le meilleur titulaire actuel du rôle, sous la direction raffinée de Bernard Haitink, en 1990 (EMI, CD).

Jeu avec l'Oiseau

Suite pastorale de murmures de la Forêt, et première voix de femme depuis le début de l'épisode ! Qui apprendra au jeune homme tant de choses merveilleuses sur la vie. Heureuse trouvaille théâtrale aussi, car aux instruments chantants succède la voix humaine, celle d'une soprano colorature.

▶ A écouter : 1. Une merveille d'Oiseau : Rita Streich, à Rome en 1953, sous la direction de Furtwängler (EMI, live, CD).
2. L'historique et indispensable Siegfried de Lauritz Melchior, en 1937, au Metropolitan Opéra, dir. A. Bodansky. (Music & Arts, live, CD).

Éveil de Brünnhilde

Un instant splendide, une reconnaissance amoureuse immédiate, avec une triple invocation : au soleil, à la lumière, au jour. Comme projetés dans l'espace et le temps, les héros se jettent dans un duo éperdu, soutenu par les déchaînements de l'orchestre.

▶ A écouter : une Brünnhilde radieuse, monumentale, d'Astrid Varnay, face à Wolfgang Windgassen à son absolu zénith, à Bayreuth en 1953, dir. Clemens Kraus (Landis ou Foyer, live, CD).

LE CRÉPUSCULE DES DIEUX (Troisième journée)

Adieux de Brünnhilde à Siegfried

Leur amour n'est ni contemplation ni oubli du monde : ce ne sont pas Tristan et Isolde ! C'est elle qui prend la parole pour inviter son amant à de nouveaux exploits. Elle lui a transmis tout son savoir, il lui donne son bien le plus précieux : cet Anneau qui lui a permis de la conquérir. Les voici désormais au seuil de la mort. Siegfried s'en va.

▶ A écouter : Kirsten Flagstad, grandiose de ton, immense de vision et de tendresse, avec Max Lorenz, électrisant, extasié, avec cette précipitation joyeuse à l'amour comme à la mort qui le rend irrésistible. Direction Furtwängler, Scala de Milan 1950 (Virtuoso, live, CD).

Voyage de Siegfried sur le Rhin (Interlude instrumental)

Page évocatrice plutôt que descriptive. Jouée à rideau fermé, c'est le passage entre le monde de la nature mythique et celui de la civilisation. Après les grands déchaînements, l'orchestre retrouve sa clarté tonale, le thème majestueux du Rhin, ses vagues montantes. Mais la fin du voyage est sombre, les trois trompettes annoncent les périls : pièges, viols et meurtres.

▶ A écouter : l'un des trois K : Kraus, Keilberth ou Karajan.

L'ambassade de Waltraute

C'est l'ultime message de Wotan : par la voix de Waltraute il supplie Brünnhilde de rendre l'Anneau au Rhin. Sinon, la fin des dieux est inéluctable. Dans un chant sobre, angoissé, Waltraute raconte le désespoir de Wotan. Brünnhilde la chasse, aux sons de l'orchestre zébré d'éclairs.

▶ A écouter : Christa Ludwig, une Waltraute gigantesque d'émotion, face à Birgit Nilsson, tragédienne impérieuse, toutes deux mises en valeur par Solti (Decca, CD).

Viol psychique de Brünnhilde

Le cor lointain annonce Siegfried. La joie de Brünnhilde d'abord. Puis le cri, terrible, à nu : Trahison ! Car elle voit un autre homme ! Deux amants sont face à face, sans se reconnaître. Siegfried, envoûté par le philtre que lui ont fait boire ses ennemis, a changé de voix, ses phrases sont hachées, hésitantes, trouées de silences. Brünnhilde hurle son horreur, sa peine, sa honte.

▶ A écouter : Frida Leider, profondément déchirée, face à Lauritz Melchior : deux rayonnements jamais égalés, avec Thomas Beecham au pupitre, en direct de Covent Garden, 1936 (Legato).

La révélation de la trahison

La scène capitale, l'une de plus fortes des quatre volets. Brünnhilde cherche désespérément à comprendre la cause de son cauchemar. On perçoit à travers le rythme syncopé le battement d'un cœur. Et tout à coup, elle sait. La tension éclate, le motif de la détresse explose vers l'aigu et se termine sur un cri.

▶ A voir et entendre : Gwyneth Jones, en grand oiseau blanc blessé, inoubliable dans sa confrontation avec le Siegfried de Manfred Jung, dir. P. Boulez (Philips, CDV).

La mort de Siegfried

A l'instant suprême, le salut au monde. Siegfried meurt dans l'extase, son regard intérieur a retrouvé enfin Brünnhilde. C'est la musique du Réveil de Brünnhilde à la vie qui accompagne le délire de Siegfried. Un lourd silence suit la mort du héros. Les timbales funèbres préparent le cortège de la Marche. Elle éclate alors dans un brutal défilé de grands thèmes, obsédants et solennels.

▶ A écouter : Wolfgang Windgassen au plus haut de l'inspiration, à Bayreuth en 1956, dir. Hans Knappertsbusch (Melodram, live, mono).

La fin du monde des dieux

Brünnhilde a retrouvé sa stature divine. Son grand monologue de soprano dramatique est un dernier salut à ce monde qui disparaît dans un immense brasier. Les flots du Rhin envahissent l'espace, les Filles du Rhin retrouvent enfin leur trésor. La musique, symbole de la rédemption par l'amour, conclut cette histoire circulaire, et suggère son éternel recommencement.

▶ A écouter : la très sereine Brünnhilde de Martha Mödl, sommet quasi absolu de Bayreuth en 1953, sous la direction de J. Keilberth. (Melodram, live, mono).

Ce dossier a été réalisé par Michel Pazdro à partir de la nouvelle édition du *Ring* par *l'Avant-Scène Opéra*. Y ont contribué en particulier André Boucourechliev, Pierre Flinois et Dominique Jameux.

▶ *L'Avant-Scène-Opéra*, livrets bilingues commentés et illustrés, études, discographie et vidéographie comparée, analyses musicologiques, historiques, politiques, sociologiques, des entretiens avec les interprètes des diverses époques, les grandes productions du passé, toutes les mises en scènes et les distributions à travers le monde. Quatre volumes reliés en un coffret cartonné, 750 pages, 550 F.

MUSIQUES

DIALOGUES DES CARMÉLITES au Palais Garnier

Pendant les travaux, le talent s'affirme

Depuis trois mois, l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra national de Paris s'est consacrée à Francis Poulenc, disparu voilà trente ans. *Dialogues des carmélites*, le chef-d'œuvre du compositeur, vient d'être représenté dans le cadre des travaux d'élèves de fin d'année.

Trois parois murales dépouillées vert-de-gris, tantôt grand salon d'un hôtel particulier (celui du Marquis de la Force), tantôt sacristie, cellule ou chapelle. Le rideau reste constamment levé, les interludes se jouent à découvert : rien ne bouge, hormis quelques mouvements significatifs et minimaux. Seul « accessoire », le fauteuil du Marquis, aux pieds duquel sa fille Blanche de la Force, agenouillée, annonce sa décision de retraite. Il devient, au tableau suivant, celui de la Prieure. Mais celle-ci ne s'y assiéra point, et pour sa scène d'agonie, à la fin du premier acte, il n'y aura point de lit. L'assistance murmure un peu lorsque la Prieure, debout et hallucinée, demande qu'on ait *« la bonté de relever »* son oreiller. C'est dire que le metteur en scène, Alain Garichot, frôle la gageure – et le gag. Mais, comme au début de la mémorable mise en scène de *Pelléas et Mélisande* de Pierre Strosser pour l'Opéra de Lyon, où Golaud monologue en robe de chambre dans un fauteuil, l'on comprend vite que Garichot a eu l'idée risquée, mais magnifique, de concevoir cette scène capitale comme une « scène de folie », où la Prieure blasphème, dit l'absence de Dieu et crie sa peur de la mort.

Sylvie Brunet, « artiste invitée », elle-même ancienne élève de l'Ecole de chant de l'Opéra, y est incroyable de force scénique : elle meurt debout et, dans la scène où son corps est exposé dans la chapelle (au début du second acte, que l'on a accolé au tableau précédent afin de reprendre l'ouvrage sur l'« air » de la seconde Prieure : idée surprenante mais convaincante), elle se tient les yeux rivés au ciel, gisante dressée du plus glaçant effet. Dans un rôle que l'on distribue d'habitude aux carrières finissantes, Sylvie Brunet, comme elle fut dans *Armide* de Lully (*le Monde* du 28 novembre 1992), se révèle magistrale : audible, jouant du registre de poitrine à la perfection, elle est une Prieure moins expressionniste mais aussi bouleversante que celle de Felicity Palmer, entendue à Genève la saison passée.

Une production juste et essentielle

Autour d'elle, les élèves de l'Ecole d'art lyrique font bonne impression et donnent à croire en un renouveau de l'école de chant française, même si le travail d'acteur mérite d'être poursuivi pour la plupart d'entre eux. Les hommes sont scéniquement et vocalement assez plats, à l'exception du Marquis de la Force (Frédéric Gonçalves), belle voix timbrée, et de l'Aumônier (Rémi Garin), voix moins belle mais émouvante et très clairement audible.

Du côté des dames, autrement essentielles en ce cadre, l'on remarque de belles natures vocales, mais rarement intelligibles : la Blanche de Lucienne Deval est souvent émouvante, mais, au fil du spectacle, elle perd de sa projection vocale. On la comprend peu dans l'aigu et on l'entend mal dans le grave (le rôle fut écrit pour Denise Duval, qui avait un bas médium naturellement timbré). La seconde Prieure (Anne-Marguerite Werster) est de grande classe : la voix est large, et le timbre parfois un peu métallisé mais superbe. Reste à la jeune chanteuse à stabiliser la justesse et à améliorer sa diction. Anne Pareuil assume un rôle difficile : Mère Marie demande une voix longue et puissante de mezzo-soprano. Avec un visage qui n'est pas sans rappeler Barbara, elle est l'une de celles qui habitent le mieux l'espace nu voulu par Garichot et le décorateur Denis Fruchaud. Son talent est très prometteur, et l'on souhaite l'entendre dans un rôle moins difficile. Constance, autre rôle clé de l'ouvrage, est interprétée par Aviva Manya Lacterman, jeune et charmant soprano léger : le timbre est joli, la diction exige encore quelques progrès.

A entendre les quelques phrases *a capella* des protagonistes, soudainement parfaitement intelligibles, on se rappelle que l'orchestration assez épaisse de Poulenc demande les plus grands soins de la part du chef, sinon il couvre les voix les plus aguerries. Cyril Diederich, s'il a « tenu » fermement l'ouvrage de bout en bout, n'y a pas été assez attentif. L'orchestre manquait de raffinement et jouait constamment fort.

Cette production, exemplairement économique, juste et essentielle, est l'une des plus belles qui aient été données de cet ouvrage. Hugues Gall se doit de nous la redonner lors des prochaines saisons de l'Opéra : rendu à une distribution entièrement professionnelle, elle devrait pouvoir rendre justice à ce chef-d'œuvre lyrique du vingtième siècle, trop absent de la scène parisienne.

RENAUD MACHART

▶ Ecole d'art lyrique de l'Opéra de Paris, 120, rue de Lyon, 75012 Paris, tél. : 40-01-17-89, fax : 40-01-16-16.

ARTS

JAUME PLENSA à Valence

Un sculpteur, une ville

VALENCE
de notre envoyée spéciale

La *Poésie* est à la gare ; le *Pays* au cimetière ; le *Doute* derrière la cathédrale ; la *Religion* dans une impasse, et la *Lumière* dans la semi-pénombre de la rue des Repenties. La *Haine* a les pieds dans l'eau polluée du Rhône, au port industriel de l'Epervière. Pour l'*Amour*, il faut grimper sur la colline et remonter le temps, jusqu'aux ruines du château de Crussol...

Le sculpteur catalan Jaume Plensa a choisi ces lieux et quatorze autres pour y installer les vingt et une portes de fonte où sont gravés ces mots-titres : une œuvre unique, en fait, en vingt et un fragments, sculpture-itinéraire et texte éclaté, pour inviter à lire la ville. Avant lui, en 1990 et 1992, Mark Di Suvero et Etienne-Martin avaient plutôt utilisé l'espace urbain comme un vaste musée ouvert, et leurs sculptures, parfois monumentales, transformaient le décor quotidien. Les portes de Plensa, elles, exigent une recherche pour apparaître. Elles ne dilatent pas le musée mais le font oublier.

Le passant non prévenu peut très bien ne pas les remarquer, ou croire qu'elles sont là depuis des siècles. Seuls les plus attentifs enregistrent les détails insolites : une hauteur inhabituelle, des gonds disposés comme ils le sont d'ordinaire à l'intérieur d'une pièce, et ces mots gravés, trop universels pour servir d'enseignes. Le matériau, qu'il ait gardé sa couleur sombre d'origine ou se soit oxydé jusqu'à l'orange le plus vif, peut être confondu avec un bois peint ou patiné. A peine distingue-t-on la trace de la chaîne utilisée pour le transport du bloc de métal. Jaume Plensa a voulu ce « trompe-l'œil », pour que chaque porte garde sa fonction d'ouverture sur un au-delà ou un en deçà imaginé. Plutôt que d'installer des phares, des repères ostentatoires, il a disposé des machines à rêverie.

Avant de choisir les emplacements, le sculpteur a beaucoup marché dans la ville, compulsant les grimoires locaux entre deux promenades exploratoires. Il a découvert une cité marquée jadis par les cultes de Cybèle et Janus, vouée aux rituels d'échange, de passage : une mémoire particulièrement sensible dans les lieux historiques comme la cathédrale, mais aussi sur les pentes reliant le fleuve aux remparts, dans le réseau de ruelles et jardins qui est un des charmes de Valence.

Vingt et un « miroirs noirs »

La première qualité de son œuvre valentinoise est d'entraîner les visiteurs vers des lieux magiques comme le square Saint-Ruff, ancienne propriété abbatiale, ou l'étonnante impasse de la Cascade des Moulins, au-dessus d'un canal qu'on aperçoit par un trou dans le sol. Entre un mur lépreux et l'escalier peint en bleu d'un club de karaté, cette porte-là pourrait passer pour l'entrée d'un débarras ; elle a pourtant une aura troublante, comme si elle donnait accès aux dessous les plus secrets, les plus sacrés de la ville.

Jaume Plensa, qui depuis une quinzaine d'années utilise la sculpture non pour produire des objets mais pour raconter des histoires en activant des émotions, dit avoir voulu tendre aux habitants de Valence vingt et un *« miroirs noirs »*. Des songes mutiples ainsi reflétés, quelques traces se sont inscrites sous forme de graffiti. Il a accepté d'avance les cœurs fléchés et les déclarations triviales (qui n'ont pas tardé à apparaître ici ou là) : une façon de démocratiser l'œuvre en admettant tous les modes de dialogue...

L'autre dimension populaire de son intervention urbaine a consisté à installer de petites sculptures dans vingt et un magasins du centre ville – des bronzes ou pièces de fonte réalisés au cours des dernières années. Plensa y combine des motifs récurrents comme la corne ou la conque avec des objets quotidiens poétiquement détournés. Le pouvoir de suggestion de ces petites pièces est souligné, avec une résonance humoristique ou tragique, par le lieu choisi pour leur présentation. Un coquillage cohabite érotiquement avec des dessous féminins, une corne d'abondance voisine avec des urnes funéraires, un crâne grimace au-dessus des postiches d'un perruquier. Pendant ce temps, le Musée de Valence est vide, momentanément inutile. N'y demeure, dans la cour d'entrée, qu'une haute porte de fonte où est gravé le mot *« Hasard »*.

BERNADETTE BOST

▶ Biennale Un sculpteur, une ville, jusqu'au 4 septembre à Valence. Le 25 juin à 19 h 30, rencontre sur « L'œuvre et l'espace public », autour de Jaume Plensa, au Musée de Valence. Tél. : 75-79-20-80.

THÉÂTRE

RAINER MARIA RILKE à la Maison de la poésie

Une île enchantée sur le toit des Halles

Les habitants de Paris et ceux des régions de la France et des pays étrangers qui escalent ou qui s'attardent à Paris se retrouvent désormais nombreux, le soir, dans l'île enchantée, perchée sur le toit des Halles, qu'est la Maison de la poésie.

C'est avec une présence d'esprit et une touche sensible très rares qu'Ophélie Orechia et Michel de Maulne ont conduit, année par année, ce théâtre à son étonnante dimension. Ils accueillent les plus grands écrivains, du monde entier, du vingtième siècle, mais aussi du dix-neuvième comme Melville ou Baudelaire. Chaque fois, ils ont su convaincre les responsables des bibliothèques, des musées, comme les ayants droit privés, de leur confier les photos, les objets, les papiers des poètes. Et les acteurs les plus aimés viennent dire, jouer les textes.

Ce qui est tout à fait singulier, dans cette maison, c'est l'alliance de la dimension de culture et de création, de la part des animateurs, des metteurs en scène, des décorateurs, et évidemment des acteurs, et d'autre part le climat de simplicité, d'accueil amical, de ces soirées. Un accès on ne peut plus raffiné et souriant est offert aux œuvres les plus élevées des poètes du monde entier. Actuellement, le climat est plus agité, car les fans de Laurent Terzieff, fiévreux à point, « fêtent », comme s'ils étaient au Zénith, chacun des poèmes de Rainer Maria Rilke que leur idole module rêveusement, nostalgiquement, en grand chantre ténébreux des steppes d'Asie centrale. Il est relayé par Pascale de Boysson, un peu plus comtesse de Ségur, et Claude Aufaure, qui sait dire les pages des *Cahiers de Malte Laurids Brigge* comme s'il était Rilke lui-même. C'est poignant.

La Maison de la poésie est située sur la terrasse qui domine la grande cour du Forum des Halles, mais Ophélie Orechia et Michel de Maulne ont littéralement exhumé, en vrais archéologues, à 150 mètres de là, une salle de théâtre qu'avait utilisée Molière, et qui était restée scellée depuis des centaines d'années. Si les travaux de restauration ne prennent pas de retard, ce théâtre rouvrira en 1995.

M. C.

▶ Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001, Paris. Tél. : 42-36-27-53. Métro Les Halles-Châtelet ou Rambuteau. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Places 100 F.

Table ronde pour le TNP

« Rien de fondamentalement nouveau n'a été décidé, mais un dialogue s'est ouvert », a indiqué Michel Bataillon, conseiller de la direction du TNP, après la table ronde du 22 juin qui s'est tenue avec les représentants du théâtre, de l'Etat, de la région, du département et de la commune. Elle était consacrée aux graves difficultés financières que traverse le théâtre (*le Monde* du 15 juin). Si l'Etat a redemandé au TNP *« l'application stricte du plan d'économies et de maîtrise des dépenses »*, en revanche, pour la première fois, le conseil général du Rhône a promis d'aider ponctuellement à la production d'un spectacle, en l'occurrence la nouvelle mise en scène pour la Comédie-Française d'*Occupe-toi d'Amélie* de Feydeau. Il devrait apporter 1 million de francs pour cette création. Les différents partenaires ont réaffirmé leurs engagements. L'Etat augmentera de 2 millions de francs sa subvention au théâtre en 1995, qui passera ainsi à 25,5 millions de francs. La municipalité de Villeurbanne portera la sienne à 2,9 millions de francs en 1994 (1,9 million de francs actuellement) et serait disposée à la porter à 4 millions de francs si l'Etat fait, de son côté, un effort. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF : la venue du théâtre palestinien El Kasaba à Lille. – Brigitte Delannoy, directrice générale du Festival de Lille, nous fait savoir que, contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à *Roméo et Juliette* à Jérusalem (*le Monde* du 22 juin), c'est le festival qui a versé directement 600 000 francs au théâtre palestinien El Kasaba, et qui prend en charge le séjour des artistes à Lille.

PATRIMOINE

POINT DE VUE

Les semi-remorques contre la démocratie

L'association Défense des Tuileries avait demandé l'annulation du cahier des charges rédigé par le ministère de la culture définissant les modalités d'occupation de l'esplanade des Feuillants, notamment par les forains. Le 22 juin, ce recours a été examiné par le tribunal administratif de Paris. Le commissaire du gouvernement a conclu au bien-fondé du recours en proposant au tribunal d'annuler la décision du ministre au motif que le cahier des charges *« ne protège pas suffisamment le domaine public des Tuileries »*. Jugement dans quelques semaines. Paul Virilio donne ici son point de vue sur l'affectation temporaire d'une partie du jardin public.

par Paul Virilio

LA place devant l'édifice monumental fait partie de l'édifice autant que sa façade. Il n'y a pas de cathédrales sans parvis, il n'y a pas de palais sans dégagement paysager. Le Grand Louvre a besoin de sa perspective végétale et de sa façade agreste pour exister. On ne peut pas à la fois développer le Grand Louvre du côté de la pyramide, aménager ses abords et, simultanément, venir saturer la façade horizontale des Tuileries par des équipements qui n'ont rien à faire à cet endroit-là. Pourquoi, alors qu'on investit des sommes colossales dans le vieux palais, vouloir contribuer à dégrader sa perspective végétale ? Pourquoi autoriser, dans ce paysage préservé au cœur de la ville, des engins de traction et des métiers forains trop lourds ?

J'aime beaucoup les forains, et je trouve légitime leur demande d'être en ville. Il faut de l'animation dans un jardin, mais de l'animation humaine et non de l'animation mécanique. Les autorités, qui prétendent qu'interdire le jardin aux forains, c'est interdire le jardin au bon peuple, font de la démagogie. Le peuple a besoin d'un jardin d'agrément, et non d'un jardin abîmé par des semi-remorques. Il faut dégager des espaces ludiques dans la ville, c'est évident, mais d'autres pourraient s'y prêter infiniment mieux que les Tuileries.

En autorisant une profession à s'installer aux Tuileries pendant dix ans, les autorités ont pris une non-décision. Une fois de plus, devant les tergiversations (de la gauche comme de la droite) sur l'occupation du site, les forains ont décidé de mettre les autorités devant le fait accompli – quand on sent l'indécision, on force le passage. Beaucoup de gens sont aujourd'hui tentés par ce type d'action, au mépris de la démocratie.

Si la confusion règne sur cet espace, c'est parce que tout le monde veut profiter de son prestige. Quand il y a perte de symbole et du symbolique dans la ville, les lieux qui en sont fort chargés – parvis de Notre-Dame, île de la Cité, ou les Tuileries – sont alors recherchés parce qu'ils constituent un patrimoine, une sorte de musée des symboles. Tout ce qui s'y passe reçoit l'aura du site. En particulier, les manifestations commerciales qui en sont dénués. Ainsi un salon de la mode, un parc d'attractions, une kermesse, une exposition de matériel militaire, viennent chercher un surcroît de sens dans un lieu prestigieux.

Il serait peut-être bon que nos hommes politiques se préoccupent désormais de manifestations qui seraient symboliques de la démocratie. Par exemple, comme le propose Daniel Cohn-Bendit, une fête de la démocratie européenne – avant qu'il ne soit trop tard – et, dans ce cas, la place de la Concorde ou les Tuileries pourraient être ce lieu hautement symbolique qui réunirait des hommes et non pas des semi-remorques.

▶ Paul Virilio est philosophe et urbaniste.

ÉDITION

Avec un chiffre d'affaires en progression de 4,5 %

Le secteur du livre a connu une faible reprise en 1993

Au cours de l'assemblée générale du Syndicat national de l'édition (SNE), mercredi 22 juin, les résultats économiques définitifs de l'édition pour 1993 ont été rendus publics. Par ailleurs, Serge Eyrolles a été réélu, sans difficulté – il était le seul candidat –, à la présidence pour un mandat de trois ans.

Avec un chiffre d'affaires global en progression de 4,5 % en francs courants, soit 1 % en francs constants, l'édition française a connu l'année dernière une faible reprise. Une tendance positive qui apparaît plus nettement si l'on compare cette évolution à celle des deux années précédentes : en 1991, le même chiffre d'affaires global marquait un recul de 3,7 % par rapport à 1990.

Cette dynamique positive ne doit pas masquer, cependant, que l'édition demeure un secteur fragile. Moins importante que la prévision communiquée par le SNE en mars dernier (*le Monde* du 4 mars), l'amélioration globale du chiffre d'affaires recouvre, par ailleurs, d'importantes disparités selon les secteurs. Elle reflète en premier lieu la bonne tenue du livre scolaire (+ 11 % en francs constants), des sciences humaines (+ 6 %), des encyclopédies et dictionnaires (+ 5 %) et des livres pratiques (+ 6 %). Si le nombre de titres publiés en 1993 – 40 916 exactement – a augmenté de 6 %, cette progression est surtout due aux réimpressions.

Reprographie et droit de prêt

Cette assemblée a aussi été l'occasion de faire le point sur plusieurs dossiers, parmi lesquels la reprographie et le droit de prêt. Sur le premier point, Serge Eyrolles a notamment signalé l'élaboration récente d'un projet de loi modifiant le code de la propriété intellectuelle et permettant la création d'une ou de plusieurs sociétés de gestion collective, chargées de signer des conventions avec les organismes pratiquant des photocopies à usage collectif, et de répartir les fonds collectés. Ce texte a été discuté, mercredi 22 juin, en réunion interministérielle. S'agissant du droit de prêt, Serge Eyrolles a exprimé les interrogations des éditeurs face à l'entrée en vigueur – prévue le 1er juillet –, de la directive européenne de novembre 1992. Cette directive fait obligation aux Etats membres de rendre payant le prêt dans les bibliothèques publiques. Dans son allocution de clôture de l'assemblée générale, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a précisé que *« le droit français reconnaissait bien le principe d'un tel droit »*. Quant à *« la mise en œuvre concrète du droit de prêt »*, elle dépendra des résultats d'une étude sur les bibliothèques, dont les résultats devraient être connus dans le courant de l'été.

FI. N.

RECTIFICATIF. – Dans son article « Bibliothèques et librairies » (*le Monde* du 23 juin), Jérôme Lindon écrit : « Une directive de la Commission de Bruxelles fait obligation aux Douze d'appliquer le 1er février 1994 au plus tard un droit de prêt... » L'entrée en vigueur de cette directive – de novembre 1992 – est prévue le 1er juillet 1994.

هكذا من الأصل



Alors qu'un plan social prévoit 80 départs « négociés »

Les salariés de « l'Express » protestent contre l'annonce de neuf licenciements

Les salariés de *l'Express* ont menacé, à l'issue d'une assemblée générale réunie mercredi 22 juin, de s'opposer, *« par tous les moyens, à tout nouveau licenciement »*. Ils *« exigent le retrait du plan de la direction »*. Lors d'un comité d'entreprise, le 16 juin, la direction avait annoncé le licenciement de neuf personnes en juillet, principalement des journalistes. Cette mesure est jugée par les salariés *« aussi brutale qu'injustifiable et paradoxale »*. Un plan social est en effet en cours d'application. Il devrait aboutir au départ de quatre-vingt personnes d'ici à la fin de l'année. Cent personnes ont quitté l'entreprise depuis l'arrivée de Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale (GO, filiale d'Alcatel-Alsthom chargée, des activités de communication) à la tête de *l'Express* en mars 1992. Jusque-là, il s'agissait toujours de départs négociés. Un gel des salaires avait été accepté en mars 1993, afin d'éviter tout licenciement sec.

Cette barrière est désormais franchie, pour la première fois depuis 1991. Le chiffre de neuf effraie les salariés. En effet, à partir de dix personnes, les contraintes administratives sont plus fortes et nécessitent un plan social. Cette mesure « souple » peut être appliquée tous les trois mois, et les salariés redoutent d'être entraînés dans *« une spirale infernale »*, sous la forme de trois « charrettes » de neuf personnes, en neuf mois. Françoise Sampermans conteste cette interprétation. Elle nous a précisé, jeudi 23 dans la matinée qu'*« il n'y aurait pas d'autres licenciements d'ici à la fin de l'année 1994 »*. *« Il s'agit de l'aboutissement d'un long plan de restructuration. On n'arrive pas totalement à l'équilibre économique, il faut donc ajuster les effectifs »*, a-t-elle ajouté.

Les salariés ont été toutefois surpris car les premiers résultats semblent annoncer un déficit inférieur de 3 à 6 millions de francs au déficit inscrit dans le budget prévisionnel 1994. Le plan social avait dépassé les espérances de la direction, le chiffre de quatre-vingt étant supérieur aux prévisions.

La crise intervient dans une entreprise plutôt malmenée. L'arrivée du *Point* dans le giron de la GO, déjà propriétaire de *l'Express*, n'a jamais été vraiment acceptée par le personnel de ce dernier. La relance du *Point*, en début d'année, accompagnée d'une baisse du prix de vente, n'a pas non plus été très bien perçue, donnant à la rédaction le sentiment d'être abandonnée et « mal aimée » par le groupe. L'annonce de la préparation d'une nouvelle formule avait pourtant rassuré : *« On discernait un vent de reprise »*, selon un rédacteur. Ce frémissement est aujourd'hui annihilé par cette mesure de licenciements qui vient contarier, selon le communiqué des salariés, *« la mobilisation et la motivation »* du personnel, nécessaire au développement rédactionnel de *l'Express*.

L'assemblée générale *« demande à Françoise Sampermans de répondre au plus tard lundi 27 juin, aux questions des élus »*. Une nouvelle assemblée est prévue ce même lundi, qui est celui du bouclage de l'hebdomadaire.

A. S.



Après « The Times »

Deux nouveaux quotidiens britanniques réduisent leur prix

La bataille de la diffusion fait à nouveau rage en Grance-Bretagne. Le « quotidien de qualité » *The Daily Telegraph* a réduit son prix de vente, jeudi 23 juin, de 48 pence à 30 pence (de 4,03 francs à 2,52 francs), afin de pouvoir rivaliser avec *The Times*. Ce quotidien contrôlé par Rupert Murdoch avait entamé cette « guerre des prix » il y a six mois, en baissant son prix de vente de 45 à 30 pence (*le Monde* du 3 septembre 1993).

The Daily Telegraph s'est résigné à prendre cette décision à la lecture des derniers chiffres de diffusion : en mai, *The Times* a gagné 158 000 exemplaires par rapport à mai 1993, et atteint désormais une diffusion de 517 575 exemplaires en moyenne pendant la semaine, alors que *The Daily Telegraph*, tout en restant en tête des *« quality papers »* avec 40 % de part de marché, a vu sa diffusion reculer de 1,60 %. Surtout, en vendant 993 395 exemplaires diffusés en moyenne, *The Daily Telegraph* est passé en dessous du seuil symbolique d'un million d'exemplaires.

Les accusations de « The Independent »

La baisse de son prix de vente devrait faire perdre au quotidien détenu par le canadien Conrad Black plus de 20 millions de livres de revenu en 1994. Toutefois, ses finances devraient l'aider à résister à ce choc (il a dégagé 60,2 millions de livres de bénéfice en 1993) (1) et cette baisse de prix devrait lui permettre d'engranger davantage de recettes publicitaires et de séduire des lecteurs d'autres quotidiens, comme *The Daily Mail* ou *The Daily Express*.

Cette décision a fait monter d'un cran la tension entre les « quotidiens de qualité » londoniens. *The Independent* a annoncé, quelques heures après le *Daily Telegraph*, qu'il baissait lui aussi son prix de vente, de 50 à 20 pence, mais uniquement pour un jour. Toutefois, le quotidien, passé récemment dans le giron du groupe Mirror (*le Monde* daté 20-21 mars), a précisé que cette initiative pourrait être prolongée.

Selon Colin Hughes, rédacteur en chef adjoint, elle a été prise *« afin de faire comprendre aux lecteurs de* The Independent *ce que nous pensons de ce qui arrive »*. *The Independent* demeure persuadé que la « guerre des prix » menée par M. Murdoch, et maintenant par M. Black, vise à le faire disparaître. *« Nous sommes confrontés à deux « barons » qui vivent hors de ce pays, qui gagnent de l'argent en dehors des journaux, et qui abaissent leur prix afin de faire sortir* The Independent *du marché »*, a assuré M. Hughes. Le journal avait procédé à des améliorations de maquette et à des efforts rédactionnels pour contrer la « guerre des prix », mais depuis la fin des années 80, il a vu sa diffusion reculer de 400 000 à 300 000 exemplaires.

Y.-M. L.

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

DANS LA PRESSE

L'intervention française au Rwanda

The Times : « La politique française en Afrique est fortement motivée par son obsession de préserver l'étendue de la francophonie. Dans le passé, les officiels français ont justifié leur soutien au président Habyarimana en termes d'aide à la « famille franco-africaine » contre l'empiètement anglophone. (...) Longtemps exilés en Ouganda, les dirigeants du FPR [Front patriotique rwandais] utilisent l'anglais comme première langue européenne. »

La Croix (Noël Copin) : « La communauté internationale a donné des réponses diverses (face à des situations elles-mêmes très diverses) dont aucune ne fut vraiment satisfaisante : de la guerre massive dans le Golfe dont personne n'a même osé dresser le bilan, aux maladresses américaines en Somalie, à la lâcheté collective dans l'ex-Yougoslavie. (...) Combien faudra-t-il encore de guerres et de massacres avant que le monde se dote enfin des moyens d'y faire face ? »

Libération (Dominique Garraud) : « On conçoit difficilement comment les forces françaises pourraient protéger des réfugiés menacés, dont elles n'envisagent pas par ailleurs l'évacuation massive vers le Zaïre, sans prendre pied de manière permanente dans les zones frontières orientales du Rwanda. Il risque d'être très difficile de ne pas franchir la ligne rouge qui assimilerait l'intervention humanitaire française à un soutien aux forces gouvernementales face à la progression du FPR. »

Le Figaro (Jean-Louis Turlin) : « En fixant une date butoir à son intervention, Paris a joué sur deux tableaux : il s'agissait, d'une part, de répondre aux soupçons sur la nature et les buts de son intiative ; de l'autre, d'accélérer la mise en place de la MINUAR, dont on avait dit qu'elle ne serait pas prête à prendre le relais avant quatre mois au plus tôt. D'une certaine façon, le projet de résolution français pousse les pays africains à prendre leurs responsabilités. »

RTL (Philippe Alexandre) : « MM. Mitterrand et Balladur sont facilement tombés d'accord, le premier pour faire oublier ses reponsabilités passées, le second en espérant faire vibrer la fibre patriotique. L'un et l'autre sont tout disposés à maintenir la chappe de silence sur notre politique africaine, qui trop souvent allie l'affairisme au déshonneur et aux exterminations. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Quand on proclame des principes humanitaires, les applique-t-on dans une partie du monde *et pas dans l'autre, en Europe et pas en Afrique* ? La France doit-elle avoir ou non une politique africaine, et si oui, doit-elle prendre des risques pour la mettre en œuvre ? (...) Je ne crois pas que l'intervention soit une mauvaise décision. Que, depuis trois ans, tout n'ait pas été parfait dans les décisions qui ont été prises, cela va de soi. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Les interrogations qui subsistent sur les raisons du revirement dont cette opération est le fruit, sur le passif de la politique africaine de la France (...) appelaient un peu plus d'informations, un peu plus de transparence. (...) C'eût été prolonger la pratique institutionnelle vertueuse observée lors de la guerre du Golfe. »

MONDIAL 94

Tous les matchs sur votre Minitel

3615 LE MONDE
Tapez FOOT !

GEORGES FILLIOUD : retour au Conseil d'État. – Sur proposition de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, le Conseil des ministres a décidé, mercredi 22 juin, de réintégrer Georges Fillioud au Conseil d'Etat.
Il avait été nommé conseiller d'Etat en 1986 par le président de la République, François Mitterrand. Président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) depuis 1990, Georges Fillioud doit quitter ses fonctions à la fin du mois de juin (*le Monde* du 9 juin).

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 48-00-20-20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes
en français et en anglais au : 48-00-20-17
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 40-75-45-45.*

LUNDI 27 JUIN

S. 4 - Monnaies. - Mᵉ PICARD. Expert : Mᵐᵉ Sabine Bourgey.
S. 10 - 15 h. Tapis d'Orient. - Mᵉˢ BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

MERCREDI 29 JUIN

S. 1 et 7 - Tableaux. Objets d'art. Meubles. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4 - Beau mobilier XIXᵉ. - Mᵉ RENAUD.
S. 5 et 6 - 16 h et 20 h 30. Importants tableaux abstraits et contemporains. Sculptures. - Mᵉ LOUDMER.
S. 15 - Art d'Extrême-Orient. - Mᵉ PICARD. Expert : M. Thierry Portier.

JEUDI 30 JUIN

S. 9 - 14 h 15. ARTS PRIMITIFS. Asie. Amérique préhispanique. Mᵉ LOUDMER.
S. 15 - Suite de la vente du 29 juin. - Mᵉ PICARD.

VENDREDI 1ᵉʳ JUILLET

S. 1 - Tableaux anciens et modernes. Verreries 1900. Meubles et objets d'art. Tapis. Tapisseries. - Mᵉˢ BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 6 - Livres. - Mᵉˢ LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 7 - Tableaux anciens. Objets d'art et d'ameublement. - Mᵉ PICARD.
S. 9 - ARTS PRIMITIFS. 11 h 15. Amérique préhispanique. 14 h 15. Amérique du Nord. Afrique. Océanie. Indonésie. Mᵉ LOUDMER.
S. 14 - Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. - Mᵉˢ AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET.

AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 7, rue Rossini (75009), 44-79-50-50.
PICARD, 5, rue Drouot (75009), 47-70-77-22.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13ᵉ Chambre de la Cour d'appel de Paris du 14 décembre 1993 rendu contradictoirement, M. MOUSSAVI KHANSARI Seyed, né le 20 mai 1953 à ISPAHAN (IRAN), demeurant 109, rue Saint-Dominique 75007 Paris, a été condamné à 25 000 F d'amende pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur (les réductions annoncées de 40 et 50 % ne devaient être pratiquées qu'en fin de période de soldes soit plusieurs jours après), *faits commis le* 11 juillet 1991 à Paris. La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9ᵉ Chambre, section B, de la Cour d'appel de Paris, en date du 16 décembre 1993, *M. AUGE Jacques, né le 13 juillet* 1943 à Paris-14ᵉ, actuellement détenu à la maison d'arrêt de CASABIANDA, CORSE, demeurant 10, allée des Daims 91800 Brunoy, a été condamné à une peine de UN AN d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende pour fraude fiscale, par soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration pour les années 1985 et 1986, *faits prévus et réprimés* par les articles 1741 et 1743 du code général des impôts. La Cour a, en outre, ordonné : la publication de cet arrêt, par extraits au *Journal officiel* ainsi que dans *le Figaro* et *le Monde*, et son affichage, également par extraits et pendant trois mois, ce dans les conditions fixées par l'article 1741 du code général des impôts, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications de la commune de son domicile. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. LE GREFFIER.

Un arrêt contradictoire rendu par la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Metz du 2 décembre 1992 a condamné : – M. LACOUR Norbert, 18, rue Carnaux MERLEBACH (57) à 6 mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende.
– M. ADAM Rigobert, 45, rue du Village FARSCHWILLER (57) à 6 mois de prison avec sursis et 6 000 F d'amende.
– M. JOCHUM Théodore, 6636 UBERHERRN LINCKEWEG (RFA) à 10 mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende.
Pour délit de contrefaçon.
A ordonné la confiscation des pièces contrefaites saisies et leur remise à la Régie nationale des Usines RENAULT.
Pour extrait certifié conforme.
Le Greffier.

Juin 94. Après le jour le plus long, la nuit la plus courte : Midsommar.

IKEA fête l'été toute la semaine.

IKEA fête Midsommar, la fête traditionnelle suédoise qui marque la nuit la plus courte de l'année, avec :

• Des prix incroyables toute la semaine dans une ambiance de musique champêtre suédoise.

• Des promenades en charrettes fleuries gratuites pour les enfants.

• La grande fête du vendredi soir sous le mât de la Midsommar où tous les couples se présentant en habit de mariés seront invités au restaurant et recevront des cadeaux à minuit.

• Des plats traditionnels suédois au restaurant et un menu enfant à un prix exceptionnel.

6 JOURS DE FETE ! QUEL PRIX POURRAIT RÉSISTER ?



Tout un état d'esprit.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS

ADRESSES DES MAGASINS, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE : MINITEL 3615 IKEA.

Les conséquences économiques des remous monétaires

Une certaine accalmie était perceptible le 23 juin sur les marchés boursiers. Et, dans une moindre mesure, sur les devises. Appuyés par la Maison Blanche, MM. Greenspan et Bentsen, respectivement président de la Réserve fédérale et secrétaire au Trésor américain, se sont dits « préoccupés » par la crise qui perdure sur les marchés des changes. Les autorités monétaires américaines n'ont toutefois pas précisé comment elles comptaient l'enrayer. A New-York, le dollar s'est légèrement redressé le 21 juin, entraînant avec lui les marchés d'actions et d'obligations.

■ YEN. Les industriels japonais considèrent que l'économie nippone ne peut pas accepter l'appréciation actuelle du yen (la monnaie japonaise a atteint le 21 juin sont plus haut niveau historique de 100 yens pour 1 dollar). A l'issue d'une réunion interministérielle, le gouvernement nippon a déclaré que, pour mettre un terme aux « mouvements spéculatifs », il fallait adopter « des mesures draconiennes visant à enrayer la chute du dollar ».

Le gouvernement japonais demande « des mesures draconiennes » pour enrayer la chute du dollar

TOKYO

de notre correspondant

La valorisation de la monnaie nippone, dont le taux de change frôle le record historique des 100 yens pour un dollar, a eu l'effet d'une douche froide sur les milieux industriels, précisément au moment où ils tendaient à retrouver un certain optimisme : le bilan des comptes de la nation pour le premier trimestre, annoncé la veille de cette nouvelle flambée du yen, indiquait en effet une croissance en volume de 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) nippon, confirmant les frémissements de reprise enregistrés ces dernières semaines (*le Monde* du jeudi 23 juin). Dans un éditorial, le quotidien *Yomiüri* compare le Japon à un piéton qui, ayant longtemps attendu le feu vert, s'apprête à traverser lorsqu'il passe à l'orange quand survient un bolide qui le contraint à un saut en arrière.

A la suite d'une forte intervention de la Banque du Japon (qui depuis deux jours a acheté l'équivalent de 2 à 3 milliards de dollars en devise américaine pour enrayer la montée du yen), la monnaie nippone a légèrement baissé pour coter, jeudi, 101,30 yens pour 1 dollar à la clôture du marché des changes de Tokyo. L'action de la Banque du Japon s'est répercutée sur les cours de la Bourse, qui, après avoir baissé, ont regagné 459 points, en fin de séance, pour repasser au-dessus du seuil des 21 000 yens au vu de l'indice Nikkei.

Bien que la monnaie nippone flirte depuis un moment avec le seuil psychologique des 100 yens pour un dollar (100,40 yens le 17 août 1993), le franchissement momentané de ce niveau sur le marché de New-York a électrifié l'atmosphère, et les industriels nippons font surenchère de propos alarmistes : *« L'industrie japonaise ne peut supporter une nouvelle appréciation du yen »*, estime le président de Toyota, Tatsuro Toyoda. *« Une nouvelle appréciation étouffe la reprise et risque de ruiner l'industrie japonaise »*, a déclaré pour sa part le président de la chambre de commerce, Takeshi Nagano. Au ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), on qualifie la situation de *« préoccupante »*. Selon le centre de recherches du quotidien *Nihon Keizai*, dans l'hypothèse d'un taux de change de 100 yens pour 1 dollar, la croissance du PIB en volume ne dépassera pas 0,8 % au cours de l'année fiscale 1994 et 1,8 % l'année suivante (contre 1,1 et 2,2 % dans le cas d'un cours de 105 yens pour 1 dollar).

Questions sur l'immobilisme américain

Le gouvernement japonais a tenu, mercredi, un conseil interministériel pour examiner la situation. Il a été décidé de demander aux principaux pays industrialisés d'intervenir de concert sur le marché afin d'enrayer ce qu'il estime être d'*« évidents mouvements spéculatifs »*. Il faut *« des mesures draconiennes pour enrayer la chute du dollar »*, a déclaré le ministre des finances, M. Fujii. Celui-ci cherche cependant à calmer les esprits en soulignant le caractère, à son avis temporaire, de l'appréciation de la monnaie nippone et il a exprimé le souhait que les milieux industriels n'attachent pas une importance excessive au seuil fatidique des 100 yens pour 1 dollar.

Bien que les analystes notent que le phénomène est moins dû à une valorisation du yen qu'à une baisse généralisée du dollar, lequel se déprécie face à toutes les principales monnaies, ils s'interrogent sur les raisons de l'apparent immobilisme des autorités américaines face à la baisse du cours du billet vert. Cette passivité pourrait s'expliquer, estiment certains, par l'irritation que suscite à Washington le peu d'empressement des Japonais à prendre des mesures pour ouvrir leur marché aux produits étrangers.

Le maintien du fort excédent commercial nippon, dégagé en particulier à l'égard des Etats-Unis, constitue un facteur de pression spécifique sur le yen. Au cours d'un entretien avec les constructeurs automobiles, le ministre du MITI, Eijiro Hata, a rappelé qu'une réduction de l'excédent favoriserait une stabilisation du marché des changes.

Les commentateurs s'accordent pour penser que Tokyo dispose de peu de moyens pour enrayer cette nouvelle hausse du yen et les effets négatifs qu'elle peut avoir sur la reprise de l'activité économique. De l'avis unanime, le seuil atteint par la monnaie nippone *« dépasse désormais le potentiel de l'économie »* et risque d'accentuer une délocalisation qui pourrait se traduire par une désindustrialisation. Déjà, avant cette nouvelle hausse du yen, Sony se proposait de porter de 36 à 50 % la part de sa production à l'étranger.

A la fin de l'exercice 1993, les principaux fabricants du secteur électronique faisaient état de pertes supérieures à 100 milliards de yens provoquées par la hausse du yen. Chez Toyota, on estime que toute hausse d'un point du yen par rapport au dollar se traduit par une réduction du chiffre d'affaires de 10 milliards de yens. La plupart des experts estiment que pour les constructeurs automobiles et les fabricants de matériel électrique le seuil de rentabilité pour l'exercice en cours est un cours de 105 yens pour 1 dollar. En deçà, ils enregistrent des pertes.

PHILIPPE PONS

L'or, à nouveau valeur-refuge

L'once d'or à Londres

419,7 — 31 déc 391,50 — 22 juin 392,45 — 375 — 341

420 — 400 — 380 — 360 — 340

J F M A M J J A S O N D J F M A M J

1993 — 1994

Dans le contexte de turbulence des marchés financiers qui prévaut actuellement, l'or « joue pleinement son rôle de valeur refuge même si les fluctuations sont limitées et ne sont pas aussi fortes que les gens le souhaiteraient », estime Jean-Bernard Guyon, directeur à la Banque Bruxelles Lambert (BBL) au vu de la relative stabilité des cours depuis le début de l'année. « Il offre une très bonne résistance à la baisse générale », estime ce spécialiste des valeurs aurifères. Mercredi 22 juin, en cours de séance l'once (31,1 grammes d'or) a atteint son plus haut niveau depuis janvier dernier (393,2 dollars). Le métal jaune a terminé la séance de mercredi à 392,45 dollars, à un cours légèrement supérieur à celui enregistré en fin d'année dernière (391,50 dollars). L'or, qui était descendu momentanément jusqu'à 375 dollars en avril, s'est rapidement réapprécié depuis (il a gagné 5 % en un mois et demi), certains investisseurs délaissant le dollar pour se porter vers les métaux précieux.

Les autorités américaines se disent « préoccupées » par la crise sur les marchés des changes

NEW YORK

de notre correspondant

Elles ont parlé. Elles n'ont pas encore agi. Mercredi 22 juin, après deux semaines de dégringolade du dollar, les autorités monétaires américaines se sont enfin décidées à donner signe de vie. Et à faire savoir qu'elles étaient « préoccupées » par ce qui se passe sur les marchés des changes. Elles n'ont cependant annoncé aucune disposition pour arrêter la chute du billet vert : ni achats massifs par les banques centrales ni hausse des taux d'intérêt américains. Les déclarations de MM. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, et Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor, ont un peu rassuré les marchés : le dollar s'est légèrement repris dans la journée, et les actions ainsi que les obligations ont regagné quelques points. Mais il en faudra sans doute davantage pour mettre fin à la déprime du dollar, des actions et des obligations.

« Nous restons prêts à agir »

C'est le président Bill Clinton lui-même qui a annoncé, tôt dans la matinée, que son secrétaire au Trésor allait publier une déclaration sur le dollar. Elle est tombée en milieu de journée. Brève et sèche. « Je suis préoccupé par les mouvements récents sur les marchés des changes », y indique M. Bentsen, qui ajoute : *« Nous suivons attentivement les moindres développements. Nous continuons à être en relation étroite avec nos partenaires du G 7, et nous restons prêts à agir d'une manière appropriée. »*

Quelques instants auparavant, Alan Greenspan avait indiqué, devant une commission du Congrès, qu'il suivait lui aussi, en liaison directe avec M. Bentsen, les évolutions sur les marchés des changes. Plus éliptique encore, il a expliqué aux législateurs que la Fed n'est pas *« indifférente »* à la chute du dollar. Il refusera d'être plus précis, s'appesantissant en revanche sur la conjoncture économique américaine, *« une situation qui n'a jamais été aussi bonne depuis plusieurs décennies »*.

« La bonne santé de l'économie »

Affirmant que la Réserve fédérale restait en alerte, il a cependant jugé que les taux d'intérêt à long terme étaient, aux Etats-Unis, *« plus élevés qu'ils ne devraient l'être »* compte tenu de ce que *« l'inflation reste contenue, la croissance se maintient et le chômage recule »*. Dans la seconde partie de son communiqué, M. Bentsen insiste lui aussi sur la bonne santé de l'économie américaine. Il s'agit, selon lui, de *« la première reprise tirée par l'investissement dans un climat d'inflation faible depuis trente ans »*.

Alors que la Banque du Japon était intervenue dans la matinée à Tokyo pour acheter du dollar, à New-York les opérateurs n'ont constaté sur le marché aucune intervention de la Fed ou d'une autre banque centrale. Le dollar s'est finalement très légèrement redressé. Après avoir atteint un minimum historique mardi, à 99,85 yens, il a terminé la journée de mercredi à 100,95 yens. Il a aussi repris quelques couleurs vis-à-vis des devises européennes, terminant à 1,6053 deutschemark et 5,49 francs français.

L'arrêt de la dégringolade du dollar s'est immédiatement traduit par un petit rebond sur les actions et les obligations. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 97 points au cours des trois séances précédentes, en a regagné 17 mercredi, terminant la séance à 3 725. Les obligations ont aussi un peu monté, contribuant à une baisse des taux d'intérêt à long terme. Les taux sur les bons du trésor à trente ans – l'une des références du marché – sont passés de 7,50 % mardi soir à 7,40 % mercredi.

ERIK IZRAELEWICZ

Les hésitations de la conjoncture

Le CNPF demande des mesures de soutien de l'activité

La reprise est certes au rendez-vous, le produit intérieur brut (PIB) français a augmenté de 0,5 % au premier trimestre 1994 par rapport au trimestre précédent, mais pour, Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique du CNPF, la perception du redressement au niveau des entreprises est plus *« nuancée »*. Une enquête du patronat français auprès de ses membres, publiée jeudi 23 juin, révèle, en effet, que la reprise est lente, partielle et fragile.

Plus de la moitié des entreprises interrogées (56 %) ont *« ressenti »* une amélioration de la production au cours des six premiers mois de l'année. Et elles sont 81 % à penser que ce mouvement se poursuivra lors du second semestre. Mais pour 71 % d'entre elles la croissance restera faible. Comme l'ont déjà confirmé d'autres enquêtes de conjoncture, ce redressement est dû pour une large part à la demande extérieure et à la fin du déstockage.

Les différents secteurs n'évoluent pas tous dans le même sens. Si les industries de base (chimie, papier-carton, sidérurgie) *« marquent un certain redressement »*, celles de consommation, hors automobile, *« souffrent de l'absence d'amélioration des comportements d'achat des ménages »*. Les résultats du secteur des travaux publics sont, de leur côté, *« inquiétants »*. Quant aux industries de biens d'équipement, elles se caractérisent par une *« faiblesse persistante »*.

L'enquête montre également que 65 % des entreprises sont dans une phase de reprise fragile. Et l'évolution actuelle des taux d'intérêt à long terme n'incite pas à l'optimisme. Pour M. Seillière, donc, nous ne sommes pas encore dans une période de *« vraie croissance »*. S'il y a une amélioration du côté des exportations, elle n'est pas encore très prononcée ; l'investissement n'a pas encore repris et la consommation reste faible. Le ministère de l'économie ne table d'ailleurs que sur une hausse de 0,8 % de la consommation totale en 1994.

Selon le CNPF, il faut *« favoriser la séquence exportation, investissement, restockage, distribution de revenus et consommation »*. Le patronat français réclame un renforcement du dispositif public de soutien à l'exportation, une aide pour les PME qui connaissent des difficultés de trésorerie (elles sont 25 % dans ce cas-là) ainsi qu'un plan de soutien à l'investissement sous la forme d'un crédit d'impôt ou d'un amortissement accéléré.

A. PU.

Jacques Calvet craint un « engouement passager »

Jacques Calvet, pdg de PSA Peugeot-Citroën, redoute que la reprise constatée dans l'industrie automobile ne soit pas durable. Elles est due pour une large part aux mesures Balladur en faveur de l'automobile, et *« il est à craindre que ces mesures n'aient pas entraîné un véritable mouvement de reprise de la consommation mais simplement suscité un engouement passager et, pour une large part, de simples anticipations d'achat »*, a précisé M. Calvet mercredi 22 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe. Après le bon début d'année (+ 16 % sur cinq mois), il anticipe un affaiblissement se traduisant par une hausse de 12 % du marché automobile français en 1994.



L'économie française serait devenue plus cyclique

La France a-t-elle épousé les évolutions anglo-saxonnes et son économie connaît-elle désormais des cycles marqués ? L'INSEE répond avec prudence dans une étude livrée avec les comptes de la nation. Une forte récession a bien suivi une reprise marquée, à l'instar des Etats-Unis, mais ce cycle s'explique d'abord par des transformations internes.

Cycle ou pas ? La question est fondamentale. Si la France modifie sa courbe de croissance, qui était traditionnellement peu fluctuante par rapport aux pays anglo-saxons ou même à l'Allemagne, les agents économiques vont devoir adapter leur comportement. Prévoir les dates de retournement, calculer les capacités et faire évoluer les effectifs en fonction des hauts et des bas : toute une série de modifications devraient intervenir, entraînant de profonds changements dans les relations sociales françaises.

Est-ce le cas ? L'INSEE souligne, qu'en effet, la croissance a subi des évolutions marquées ces dernières années. En 1988, on a relevé un taux de croissance de 4,5 %, le plus élevé depuis 1973, puis, en 1993, la récession a provoqué le creux le plus bas depuis vingt ans. On peut y voir une phase de cycle en relation avec les évolutions des autres pays. Mais l'INSEE infirme cette hypothèse d'un « choc exogène ». Ni la baisse du prix du pétrole dans les années 80 ni, ensuite, la réunification allemande ne peuvent expliquer la forte croissance puis la chute. Les économistes estiment que les évolutions sont *« plus complexes »* et tiennent à des changements dans le comportement et dans les politiques suivies par les pouvoirs publics en France.

On retiendra tout de même que la réunification allemande, après avoir provoqué un surcroît de demande en 1991, a poussé par la suite à une hausse des taux en Allemagne et, par contagion, en France, qui serait responsable d'un *« effet récessif »* de 0,4 % du PIB en 1993, selon les modèles de l'INSEE. Les ménages auraient réduit leur investissement logement et les entreprises leur investissement productif. En outre, les taux allemands ont induit un afflux de capitaux en Europe qui ont poussé les monnaies de la zone mark vers le haut. Ces taux de change ont eu des effets récessifs de 0,3 % en 1990 et 1991 qui disparaissent ensuite.

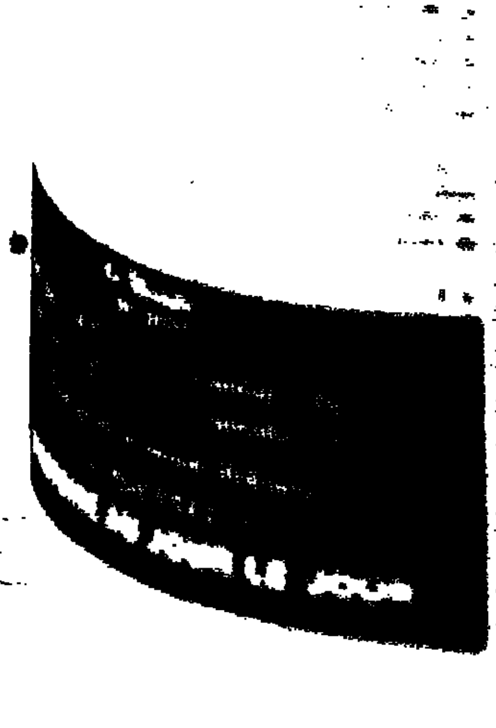
Amplification financière

Si l'origine des fortes fluctuations se trouve en France même, l'INSEE évoque un *« cycle de demande »* qui a concerné l'Europe tout entière. L'intégration européenne est désormais une réalité structurelle et les demandes internes des Douze sont synchrones, s'amplifiant les unes les autres par le jeu des exportations-importations. En France même, la forte croissance de la fin des années 80 s'explique par la poussée des investissements des entreprises, puis la récession vient, à l'inverse, d'un ralentissement à partir de 1991, du fait de l'érosion des marges à la fin de la décennie. On observe un même effet « pro-cyclique » pour les ménages, quoique un peu décalé, avec une progression des revenus, donc des consommations, entre 1984 et 1986, puis à un repli de plus en plus marqué. Les finances publiques ont joué dans le même sens au début, le contre-choc pétrolier ayant donné les moyens d'un allègement des fiscalités et d'une relance de la dépense publique. Dans la partie récessive, la politique budgétaire a, au contraire, eu un effet contra-cyclique en soutenant la demande et en laissant filer les déficits.

Ces évolutions ne suffisent pas à expliquer le profil accentué de la croissance française. Il faut ajouter des facteurs complémentaires, dont les évolutions de la sphère financière. L'INSEE avance, avec prudence, que les déréglementations financières auraient modifié les conditions de financement de l'économie en favorisant l'endettement. Le coût élevé de l'argent sur la période aurait renforcé un mouvement d'endettement-désendettement dont l'effet a été nettement pro-cyclique.

E. L. B.

هكذا من الأصل



TRANSPORTS

Un entretien avec le président de la compagnie allemande

Jürgen Weber : Lufthansa veut desservir Orly

Lufthansa a connu un redressement spectaculaire en 1993 en ramenant ses pertes de 1,2 milliard de francs à 320 millions de francs (après impôts). La compagnie allemande a fait l'objet d'un plan de restructuration impliquant notamment une suppression de 8 000 emplois en deux ans. Après trois années de pertes, Lufthansa prévoit de renouer avec les bénéfices en 1994.

Grâce à un accord récent sur le financement des retraites, la compagnie allemande sera privatisée par augmentation de capital avant la fin de l'année. Aujourd'hui, elle amorce une seconde phase de restructuration, se recentrant sur le transport aérien. Son président, Jürgen Weber, qui ne souhaite pas de participation croisée avec Air France, demande à avoir accès à l'aéroport d'Orly, comme l'a obtenu British Airways pour Londres, et réclame la fin des monopoles dans les services aéroportuaires.

– « Lufthansa a fait des efforts de productivité importants qui contribuent à son redressement. Quelles sont les prochaines étapes de la restructuration avant la privatisation de la compagnie ?

– Nos pertes sont tombées à 8 millions de marks avant impôts, en 1993, ce qui montre que nos efforts ont porté leurs fruits. Maintenant que nous avons résolu notre problème de retraite, la seconde phase d'assainissement peut commencer. Les 500 millions de marks que l'Etat apportera à Lufthansa pour assurer le financement de ses retraites futures n'ont rien à voir avec une subvention. Je vous rappelle, à ce titre, que nous n'avons jamais bénéficié de telles aides. La compagnie et ses salariés ont déjà payé 2,5 milliards de marks pour la caisse de retraite par le passé.

» La seconde phase de restructuration s'articule autour de trois axes essentiels. Premièrement, l'augmentation de capital. Elle est nécessaire car nos fonds propres – 2,9 milliards de marks – sont insuffisants par rapport à notre taille et à notre chiffre d'affaires (17,4 milliards de marks). Deuxièmement, la privatisation. En dehors des aspects financiers, elle a un impact psychologique important. La République fédérale va réduire sa participation en dessous de 50 %, l'objectif clairement formulé étant de se retirer totalement d'ici la fin 1995. L'effet psychologique sera important. Lufthansa n'aura plus l'image d'un transporteur étatique que nous n'avons d'ailleurs jamais été. Le troisième point de notre restructuration vise à nous recentrer sur nos activités propres, le transport aérien.

– Est-ce à dire que vous allez abandonner certaines des activités annexes comme vous l'avez fait en réduisant votre participation dans la chaîne d'hôtels Kempinski ?

– Nous allons nous dégager, totalement ou en partie, des activités qui ne sont pas du transport aérien proprement dit, comme l'entretien des bâtiments ou encore l'informatique. Parallèlement, nous nous concentrons sur notre métier de base, l'activité du transport, en créant, dès le début de l'année prochaine, des filiales pour le transport de marchandises, l'électronique ou encore le service au sol.

« Changer les mentalités »

– Les dirigeants d'Air France ont pris Lufthansa comme modèle dans leurs efforts de redressement. Pensez-vous que le plan de sauvetage de la compagnie française aille dans le bon sens ?

– Je ne veux pas juger les efforts de nos amis d'Air France qui nous emboîtent le pas deux ou trois ans après. La vérité que nous nous devons de rappeler à tout le monde, c'est qu'il faut travailler plus pour moins d'argent. Nos efforts peuvent porter leurs fruits si le personnel accepte ce principe. Il importe avant tout de changer les mentalités.

» Le seul conseil que je me permettrais de donner à Air France c'est, non seulement de réduire les coûts, mais aussi de ne pas faire cadeau des billets. Cela me semble un des principaux problèmes au sein de la compagnie française qui essaie de résoudre ses difficultés en faisant du volume à des prix réduits. Vendre des produits en dessous des coûts de fabrication me semble le chemin le plus sûr pour aller à la faillite.

– Dans l'hypothèse d'un retour d'Air France aux bénéfices, êtes-vous intéressé à prendre une participation dans son capital et avez-vous des projets d'alliance avec d'autres compagnies ?

– Nous ne sommes pas favorables à un échange d'actions en général. Notre objectif premier, je vous le répète, se résume à relever les ventes et réduire les coûts. Je ne pense pas, par ailleurs, qu'une alliance très étroite entre Air France et Lufthansa soit possible. Bruxelles n'autoriserait pas une participation croisée d'une telle importance en Europe. Nous pouvons coopérer, en revanche, dans des domaines où nous ne sommes pas concurrents comme c'est le cas, par exemple, avec le système de réservation Amadeus, ou dans le domaine de la maintenance, comme par le passé, avec Atlas.

» Nous avons une alliance commerciale avec la compagnie américaine, United Airlines, depuis le 1er juin. A nous deux, nous effectuons 3 000 vols par jour et offrons un réseau, le plus grand du monde, complémentaire. Mais nous avons beaucoup d'autres projets dont nous préférons ne pas parler, rien en Europe de l'Est où nous comptons sur nos propres forces, mais dans la région Pacifique.

« Pourquoi avoir peur ? »

– Vous devez faire face sur votre territoire à la concurrence de la filiale allemande de British Airways, Deutsche BA. Que pensez-vous de la libéralisation du ciel ?

– Il faut s'habituer à affronter la concurrence et simplement chercher à être les meilleurs. Deutsche BA dispose d'un réseau très important en Allemagne aussi bien sur les lignes intérieures, comme Cologne-Berlin ou Berlin-Munich, que sur l'international avec Munich-Paris ou Francfort-Londres. Nous sommes dans une Europe ouverte à la concurrence. Les règles doivent être suivies par tout le monde. Notre marché intérieur aujourd'hui, c'est l'Europe. Pourquoi avoir peur si on n'a pas l'impression d'être moins bons que les autres ? En 1997, on pourra faire des vols sans limites à l'intérieur des Etats membres avec une seule question : est-ce économiquement valable ?

» Il faut maintenant ouvrir aussi les aéroports à la concurrence, et nous le réclamons vivement à Bruxelles. Les charges aéroportuaires sont 30 à 40 % moins chères dans les aéroports « libéralisés », comme à Londres ou Copenhague.

– British Airways et sa filiale TAT se sont battues pour lancer une liaison Orly-Londres. Êtes-vous candidats, vous-mêmes à desservir l'aéroport d'Orly ?

– Nous sommes sur le point de faire une demande aux autorités aériennes françaises pour desservir Orly en direction de Francfort, voire de Munich ou d'autres destinations. Ce serait étonnant que les Français refusent aux Allemands ce qu'ils permettent à leurs amis anglais. »

Propos recueillis par MARTINE LARONCHE

Pour un montant total de 10,3 milliards de dollars

Singapore Airlines commande 52 avions à Airbus et Boeing

Singapore Airlines a annoncé, mercredi 22 juin, une commande de 22 Boeing 747-400 et de 30 Airbus A 340, d'une valeur respective de 4,9 milliards de dollars et de 5,4 milliards de dollars. Le contrat se décompose en onze Boeing 747-400 fermes et onze en option, motorisés par Pratt et Whitney, ainsi que dix Airbus A 340-300 ferme et vingt en option équipés de moteurs CFM 56. Cette commande présente à la fois l'avantage d'intervenir dans une conjoncture aéronautique morose et de s'équilibrer entre les constructeurs aéronautiques américains, d'une part, et les européens, d'autre part.

Une compagnie qui fait rêver les Européens

Singapore Airlines se joue de la crise. En annonçant une commande d'une cinquantaine d'avions gros porteurs, elle rappelle aux compagnies européennes malades ou en convalescence sa santé de fer. Seule British Airways, qui a réduit de manière drastique ses coûts d'exploitation ces dix dernières années et développé une stratégie commerciale offensive, peut lui tenir la dragée haute.

Le palmarès des résultats 1993 est éloquent : la compagnie asiatique a battu tous les records avec un bénéfice net de 461 millions de dollars, soit une légère perte de 2,5 % par rapport à l'année précédente, au cours de l'exercice achevé au 31 mars 1994. Elle a l'avantage immense par rapport à ses consœurs européennes de surfer sur un marché qui poursuit sa progression et fait rêver les concurrents des autres coins du monde. Boeing, dans ses prévisions annuelles du marché aéronautique en 1994, rappelle que l'Asie-Pacifique est le secteur le plus prometteur.

Le constructeur prévoit une progression de 23,5 % par an du trafic intérieur de cette région du monde alors que le trafic intra-européen ne progresserait que de 11,2 % (en passagers-kilomètre transportés). Dans ce contexte, les compagnies asiatiques ont affiché ces dernières années des résultats enviables qui tendent toutefois à s'éroder légèrement compte tenu de l'accroissement des coûts salariaux. Avec un coefficent de remplissage qui avoisine les 70 %, Singapore Airlines a également un peu souffert de la guerre tarifaire qui n'épargne pas l'Asie.

Singapore Airlines espère autofinancer sa commande de 10,3 milliards de dollars, comme cela a toujours été le cas. Elle n'exclut pas cependant de faire appel au marché. Ces avions vont aider la compagnie à réaliser une croissance moyenne de 8 % à 10 % par an durant les dix prochaines années, a précisé mercredi 22 juin, son président Joseph Y. Pillay. La compagnie asiatique s'intéresse particulièrement au marché intérieur chinois et indien.

Singapore Airlines a une flotte d'avions particulièrement jeune. Avec cette nouvelle commande, son âge moyen s'élève à quatre ans et dix mois. La compagnie devient avec ce contrat un des principaaux clients d'Airbus Industrie à l'étranger. Une belle carte de visite dans la région.

M. L.

INDUSTRIE

Pour se renforcer sur le marché américain

Sanofi rachète la division pharmaceutique de Kodak pour 9,2 milliards de francs

La cotation des actions Sanofi a été suspendue à la Bourse de Paris jeudi 23 juin en début de séance avant l'annonce quelques heures plus tard du rachat par cette filiale d'Elf-Aquitaine de Sterling Winthrop, branche pharmaceutique américaine d'Eastman Kodak pour 1,675 milliard de dollars (9,2 milliards de francs). Au terme de l'accord, Sanofi *« rachète la totalité des activités de pharmacie éthique de Sterling Winthrop et lui cède sa participation minoritaire dans l'activité Sterling Health (OTC) en Europe »*.

Dans le cadre du recentrage de ses activités sur son métier de base, l'image, l'américain Kodak a annoncé voici près de deux mois la cession de son activité pharmaceutique (*le Monde* du 5 mai). Immédiatement, la Sanofi se déclarait intéressée par la reprise d'une partie de Sterling Winthrop avec lequel elle est associée depuis 1991 au travers de l'Alliance Sanofi Winthrop, entité qui commercialise de part le monde les médicaments vendus sur ordonnance.

Pour le groupe français, ce rachat lui permet *« de renforcer sa position internationale et d'entrer en direct sur le marché américain »*. De plus, il se fait *« dans de bonnes conditions »* puisque le prix payé représente moins d'une année et demie de chiffre d'affaires. Reste cependant à financer cette opération, sachant que la maison mère Elf-Aquitaine a demandé à sa filiale de trouver seule les fonds nécessaires pour ne pas alourdir l'endettement du groupe. Dans ce contexte, Sanofi a décidé de se séparer de l'une de ses trois branches : les bioactivités qui représentent plus de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires.

D. G.

française

La consommation des ménages s'est affaiblie en mai

La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,9 % en mai après un bon mois d'avril (+ 1,8 %). Cette faiblesse s'explique par le fléchissement des achats de biens durables (– 4,1 %), dû à la fois à la baisse des achats d'automobiles (les immatriculations ont reculé de 4,9 % par rapport à avril) et à celle de 4,4 % des achats d'équipements ménager et de meubles. La consommation d'articles de textile-cuir se redresse légèrement (+ 2 %) tout en restant à un bas niveau, les achats d'autres produits manufacturés diminuant de 0,2 %.

Ces chiffres appellent plusieurs commentaires de nature à tempérer tout pessimisme ou optimisme : d'une part, s'ils sont corrigés des variations saisonnières, ils ne le sont pas du nombre de jours ouvrables. La distribution attache une grande importance au nombre de samedis de chaque mois : or, mai n'en comptait que 4 contre 5 en avril.

D'autre part, la reprise des derniers mois était largement due au coup de pouce donné à l'automobile qui « dopait » les résultats. Si l'on s'en tient à ce que l'INSEE appelle le « champ commerce » – hors automobile (véhicules neufs et pièces détachées, pneumatiques) et pharmacie –, l'évolution de ces derniers mois restait très hésitante : + 1,3 % en janvier, – 0,6 % en février, – 0,5 % en mars, + 0,6 % en avril et – 0,9 % en mai. Plus que l'accès de faiblesse du niveau général de la consommation en mai, c'est la médiocrité de ces achats dans le « champ commerce » qui est préoccupante : en mai, le niveau de janvier n'était pas atteint.

Enfin, les consommateurs, friands de « petits prix », avaient tout intérêt à attendre les soldes de juin qui débutent déjà en milieu de mois à Paris.

F. V.

Le Monde
ÉDITIONS
1981, pays : URSS .... capitale : Moscou
1991, pays : CEI .... capitale : [illegible]
Pour suivre un monde disloqué
CONSULTEZ
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

Le Monde
HEURES LOCALES
UN BOL D'AIR FRAIS CHAQUE WEEK-END, AVEC LA VIE DES RÉGIONS ET DES VILLES DE PROVINCE
Chaque samedi dans le *Monde* daté dimanche-lundi

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Conseil de Surveillance de SOVAC, réuni le 22 juin 1994 sous la présidence de M. Michel DAVID-WEILL, a pris connaissance de l'évolution de l'activité au cours des cinq premiers mois de l'année et des résultats (provisoires) au 31 mars 1994.

Activité commerciale du Groupe

Les financements nouveaux distribués par le groupe au cours des cinq premiers mois de l'année se sont élevés à 8 027 millions de francs, en augmentation de 21 % par rapport à la période correspondante de 1993.

	Financements nouveaux		Encours gérés au 30.04.94 en MF
	5 mois 94 en MF	% d'évolution 5 mois 94/93	
SOVAC et filiales ou participations directes	2 730	+ 11	28 817
• *Particuliers*	*1 017*	*+ 3*	*7 271*
• *Entreprises*	*644*	*=*	*3 177*
• *Immobilier*	*1 069*	*+ 27*	*16 369*
CREDIPAR et filiales	3 773	+ 33	15 306
• Peugeot	2 047	+ 53	6 875
• *Citroën*	*1 503*	*+ 16*	*6 391*
• *Clientèle directe et divers*	223	+ 14	2 039
Partenariats France	656	+ 15	3 152
Etranger	437	+ 15	1 524
Outre-mer	431	+ 8	1 696
TOTAL GÉNÉRAL	8 027	+ 21	48 494

Cette progression, qui doit être relativisée en fonction du niveau de la référence, concerne en premier lieu le secteur automobile, incontestablement influencé par les mesures gouvernementales, complétées par les constructeurs et que les sociétés de financement ont su accompagner.

Elle s'étend toutefois, à des degrés divers, à l'ensemble des activités du groupe, particulièrement l'immobilier pour lequel le niveau de la production dépasse celui de 1993 de 27 % (37 % pour les seuls crédits aux acquéreurs de logements).

Cette évolution confirme un redressement de la demande, déjà perceptible au cours du dernier trimestre de 1993, et devrait progressivement exercer une influence stabilisatrice sur les encours consolidés.

Résultats consolidés provisoires

La baisse des encours lors des exercices antérieurs a eu pour conséquence une baisse parallèle du produit global d'exploitation. Celle-ci a été compensée par la réduction des provisions pour créances douteuses résultant de la politique de sélection des risques poursuivie depuis plusieurs années.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les principales évolutions du compte de résultat net consolidé (non audité) du 1er trimestre 1994.

(en millions de francs)	1er trim. 1994	3/12e 1993	Evolution
Produit global d'exploitation	663	690	(4 %)
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(372)	(357)	4 %
Résultat brut d'exploitation	291	333	(13 %)
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses et hors bilan	(119)	(161)	(26 %)
Autres dotations	(6)	(16)	
Impôt sur les sociétés	(55)	(50)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	18	18	
Résultat net d'exploitation	129	122	6 %
dont *part SOVAC*	*125*	*119*	5 %
Résultat net hors exploitation	5	1	
Résultat net consolidé	134	123	
dont *part SOVAC*	*130*	*120*	

Les évolutions des principaux postes du compte d'exploitation constatées sur le premier trimestre ont été confirmées sur les deux mois suivants.

* * *

M. Yves RAPILLY, précédemment membre du directoire et directeur général de PSA Peugeot Citroën, a manifesté le souhait de mettre fin à ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de SOVAC. Le Conseil a enregistré avec regret sa décision et lui a exprimé toute sa reconnaissance pour les services rendus au groupe. Le conseil a coopté, en remplacement de M. Yves RAPILLY, M. Jean BLONDEAU, membre du directoire et directeur général de PSA Peugeot Citroën.

VIE DES ENTREPRISES

Après l'adoption d'une directive à Luxembourg

Des comités d'entreprise européens devront être créés dans les groupes transnationaux

Au plus tard dans cinq ans, les entreprises transnationales installées sur le territoire de l'Union européenne, à l'exception de la Grande-Bretagne, seront tenues d'informer et de consulter leurs salariés à l'échelon communautaire. Tel est l'objet d'une directive qu'ont approuvée, mercredi 22 juin, les ministres du travail de onze pays de l'Union. Cependant, la directive ne sera définitivement adoptée qu'après avis du Parlement européen.

LUXEMBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

C'est la première fois, depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le 1er novembre 1993, que joue la clause d'exemption qui permet aux Onze d'aller de l'avant en dépit de l'opposition de la Grande-Bretagne. La première initiative de la Commission (la directive « Vredling », du nom du commissaire néerlandais chargé à l'époque de la politique sociale) pour faire reconnaître le droit à l'information des salariés des multinationales opérant dans la Communauté date de 1980. Quatorze ans pour aboutir ! Un délai qui témoigne des difficultés rencontrées pour vaincre les préventions des organisations patronales.

En 1993, une tentative pour parvenir à un arrangement entre l'UNICE (Union des industries de la Communauté) et la CES (Confédération européenne des syndicats) avait échoué de peu, principalement en raison de l'intransigeance de la CBI (la Confédération des industries britanniques). La CES s'est immédiatement félicitée de l'accord intervenu devant le Conseil, y voyant un témoignage de la volonté des Onze *« de mettre en application le protocole social du traité de Maastricht et de donner ainsi une nouvelle impulsion à la politique sociale de l'Union »*. *Michel Giraud, le ministre français, a salué « cette première traduction concrète et consensuelle de la charte sociale européenne »*.

Comment sera organisé ce dialogue d'un nouveau type entre la direction de l'entreprise et les salariés ? Le texte adopté, qui tient largement compte des avis exprimés par les partenaires sociaux, donne la priorité à la négociation. La seule obligation faite aux entreprises comptant plus de mille salariés et des établissements d'au moins cent cinquante salariés dans deux Etats membres consiste précisément à engager la négociation avec les représentants du personnel. Il reviendra aux deux parties de décider l'installation d'un comité d'entreprise au niveau européen et de définir son mandat ou bien de préférer d'autres procédures.

Opérationnel en 1999

Cependant, en cas de désaccord, la directive impose, comme régime minimal, la création d'un comité d'entreprise de trois à trente membres qui devra être réuni une fois par an pour être informé des questions concernant l'activité transnationale du groupe. Dans l'hypothèse de circonstances exceptionnelles affectant gravement les intérêts des salariés (délocalisation, fermeture d'établissement...), le comité pourra être réuni à sa demande pour obtenir des éclaircissements de la direction.

Le nouveau dispositif devrait devenir pleinement opérationnel en 1999 : un délai de deux ans est prévu pour la transposition de la directive dans les législations nationales, puis un second délai de trois ans afin de mener à bien la négociation entre partenaires sociaux sur les modalités à retenir. Toutefois, dans l'hypothèse où l'entreprise concernée refuserait la négociation, le dispositif minimal devrait être mis en place six mois après la transposition de la directive.

Rien n'empêche, bien sûr, les entreprises transnationales de procéder plus rapidement. Réalisant sans doute que le marché unique, la multiplication des liens transnationaux, rend plus nécessaire pour les salariés une information à l'échelon européen, une trentaine de groupes de dimension communautaire ont déjà mis en place des structures européennes d'information ou sont en train de le faire. La majorité sont français ou allemands : en France : AGF, Bouygues, Bull, BSN, Crédit lyonnais, Compagnie générale des eaux, Elf-Aquitaine, Moulinex, Pechiney, Renault, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson CE et Thomson CSF ; en Allemagne : Allianz, Bayer, Continental, Continental Can, Grundig, Hoechst, Mercedes-Benz, Thyssen, Volkswagen, sans oublier les consortiums Airbus Industrie et Eurocopter.

Les ministres ont aussi adopté définitivement la directive sur « la protection des jeunes au travail ». Certaines de ses dispositions sont plus protectrices pour les enfants et les adolescents que la législation française actuelle, qui devra donc être ajustée.

Ph. L.

Les alliances dans le secteur des télécommunications

Le groupe américain ATT serait parvenu à un accord avec le consortium européen Unisource

ATT n'a pas traîné. Le géant américain des télécommunications, seul opérateur de téléphone longue distance aux Etats-Unis à ne pas avoir scellé d'alliance européenne, devrait annoncer dans les toutes prochaines heures un accord avec Unisource, le consortium formé par les PTT suisses, suédoises et néerlandaises, auquel pourrait se joindre l'espagnol Telefonica. On savait ATT en discussion active avec ce groupement (*le Monde* du 15 juin). Selon le *Financial Times* du 23 juin, les discussions auraient abouti, aiguillonnées, sans aucun doute, par le tout récent partenariat conclu par Sprint, le rival américain d'ATT, avec France Telecom et Deutsche Telekom, succédant lui-même au rapprochement engagé il y a un an entre BT (ex-British Telecom) et l'américain MCI.

L'enjeu est toujours le même. D'une part, poser des jalons en prévision de la levée du monopole sur le téléphone prévue pour le 1er janvier 1998 sur le Vieux Continent. D'autre part, attaquer dès à présent le très lucratif marché des réseaux privés de télécommunications destinés aux multinationales. Un marché estimé à 30 milliards de francs et qui croît au rythme frénétique de 15 à 20 % par an.

ATT, qui avait déjà commencé à bâtir une offre globale de télécommunications destinée aux grandes entreprises, en s'associant – via le consortium Worldsource – à Singapore Telecom et au japonais KDD, était à la recherche d'une alliance européenne.

L'accord avec Unisource, s'il se concrétise, ne devrait pas se traduire, contrairement aux accords BT-MCI et au partenariat entre Sprint France Telecom et Deutsche Telekom, par des prises de participations en capital.

(Publicité)

ZIMBABWE

RESSOURCES FORESTIÈRES, PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET DE MANAGEMENT

PROJET DE SCIERIE A CHIMANIMANI

APPEL D'OFFRES

ÉQUIPEMENT POUR SCIERIE

Date de l'avis d'appel d'offres : 16 mai 1994
Date de l'octroi du prêt : 23 avril 1991
Référence de l'appel d'offres : Package 10

La « Foresty Commission » a reçu par l'intermédiaire du gouvernement zimbabwéen un prêt de la Banque Arabe de Développement Économique en Afrique (BADEA), en différentes devises, pour financer le Projet de Scierie à Chimanimani et il est convenu qu'une partie de ces fonds soit consacrée à l'achat d'équipements de scierie.

La « Foresty Commission » du Zimbabwe lance un appel d'offres pour la fourniture des équipements de scierie suivants :

(a) Scie jumelée à ruban (Twin bandsaw) ;
(b) Scie jumelée à ruban à refendre (Twin band resaw) ;
(c) Double arbre portant plusieurs scies à fendre (Double arbor multi-ripsaw) ;
(d) Machines à couper des planches (Board edgers) et
(e) Autres équipements connexes.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres peuvent obtenir de plus amples informations et consulter le cahier des charges au bureau du « Project Co-ordinator » (première adresse ci-dessous). L'ensemble du cahier des charges peut être acheté par toute entreprise intéressée par l'appel d'offres en en faisant la demande écrite à la première adresse ci-dessous et en contrepartie du paiement de la somme non remboursable de 50 US$ (cinquante dollars américains) ou l'équivalent en une devise librement convertible ou en dollars zimbabwéens.

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission égale à 5 % du montant de l'offre, dans une devise librement convertible ou en dollars zimbabwéens, et doivent parvenir au « Secretary, Zimbabwe Government Tender Board » (seconde adresse ci-dessous) au plus tard le 21 juillet 1994 à 10 heures. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement après, en présence des représentants des candidats qui auront décidé de participer.

(1) The Project Co-ordinator
Foresty Commission. Nº 1 Orange Grove Drive.
P.O. Box HG 139, Highlands. Harare, Zimbabwe.
Tel.: (263-14) 48436/9. Fax: (263-14) 47066

(2) The Secretary
Zimbabwe Government Tender Board, Fourth Floor, Atlas House.
62 Robert Mugabe Road, Harare, Zimbabwe.

Après avoir obtenu la démission du PDG de Kidder Peabody

General Electric tente de reprendre en main sa banque d'affaires

NEW-YORK

de notre correspondant

Le groupe industriel General Electric (GE) a décidément bien du mal à reprendre en main sa banque d'affaires Kidder Peabody, l'un des principaux brokers de Wall Street. Mercredi 22 juin, Michel Carpenter, le PDG de Kidder Peabody, a annoncé brutalement sa démission. Dans la foulée, Jack Welch, le patron de General Electric (GE), a décidé de nommer, pour le remplacer, et à titre provisoire, le directeur financier du groupe, Dennis Dammerman. Il sera aidé de Denis Nayden, l'un des dirigeants de la filiale financière du groupe industriel, GE Capital Services.

Etablissement très connu et très rentable sur la place financière, Kidder Peabody souffre depuis quelques mois d'une profonde dégradation de son image, liée au licenciement en avril de l'un de ses principaux cadres, Joseph Jett. Directeur du département chargé de négocier les titres du Trésor américain, celui-ci avait en fait procédé l'an dernier à des *« opérations fantômes »* de l'ordre de 350 millions de dollars. Tout en gonflant les résultats de la banque, celles-ci lui avaient permis d'améliorer considérablement sa performance, et donc sa rémunération personnelle. La découverte de ces opérations frauduleuses avait conduit General Electric à réviser en baisse les profits de Kidder Peabody et à injecter quelque 200 millions de dollars dans sa filiale de Wall Street.

Inquiétudes et démenti

Ce scandale a affecté la crédibilité de la banque. Clients et partenaires se sont intérrogés sur les mécanismes de contrôle mis en place à l'intérieur de l'établissement. Certains collaborateurs de haut niveau commençaient à quitter l'entreprise. Volontaire ou forcée, la démission surprise du PDG mercredi permet à GE de reprendre en main la banque. Pour quoi faire ? De nombreux analystes estiment que l'équipe de transition a été mise en place uniquement pour organiser la vente, dans les meilleures conditions, de cette filiale.

General Electric dément catégoriquement une telle perspective. Son PDG a réaffirmé, mercredi à l'occasion d'une conférence de presse, l'engagement de son groupe dans cette société, *« une entreprise dont la situation est fondamentalemnt forte »*. M. Welch s'est déclaré prêt à *« fournir tous les moyens financiers et humains nécessaires pour que Kidder puisse réaliser son potentiel »*. La Bourse de New-York a accueilli ces nouvelles avec prudence : l'action GE a légèrement baissé mercredi à Wall Street.

E. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

SOFFO est intéressée par Moulinex. – C'est finalement Soffo, l'une des nombreuses sociétés de capital-développement gravitant autour de Suez, qui devrait entrer dans le capital de Moulinex aux côtés de la société Euris de Jean-Charles Naouri (*le Monde* du 23 juin). Dirigée par Patrick Ponsolle, ancien numéro deux de la Compagnie de Suez, cette société a notamment pour actionnaires, outre le groupe Suez (29 % du capital), le Crédit agricole et la société Fimalac de Marc Ladreit de Lacharrière. *« Nous sommes minoritaires chez Soffo, qui est une société qui a sa propre stratégie de développement »*, précise Suez. Le plan de restructuration du capital de Moulinex devrait être connu à la fin du mois.

René Benchemoul
HABILLEUR
HOMMES
FORTS
17, boulevard Saint-Martin Paris 3e
Mº République. Tél. : 48-87-69-95

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 juin ▲ Reprise

Après cinq séances de baisse brutale, la Bourse de Paris, comme la plupart des places financières, s'est redressée mercredi 22 juin à la suite de divers événements ou déclarations qui laissent supposer aux milieux financiers une action concertée des banques centrales pour calmer les marchés. En hausse de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 après avait subi un petit accès de faiblesse en début d'après-midi avant de terminer la séance sur un gain de 1,39 % à 1 917,04 points. Le montant des échanges a atteint près de 4,2 milliards de francs. Cette reprise a emboîté le pas à celle constatée sur les marchés obligataires dès le début de la journée. Le MATIF a retrouvé la barre des 113 points, pour terminer à 113,42 soit une hausse de 1,12 %.

Outre les rachats de vendeurs à découvert, plusieurs facteurs expliquaient ce renversement de tendance : les interventions dès mardi soir de plusieurs banques centrales, la baisse de taux court terme en Europe et des déclarations du gouverneur de la Banque de France à une radio périphérique.

M. Trichet estime que le dollar est *« potentiellement plus fort qu'il n'y paraît »*, précisant que les banques centrales sont vigilantes et sont capables d'assurer le cadre de stabilité nécessaire.

Du côté des valeurs, les échanges ont été très importants sur Eurotunnel et Euro Disney, deux sociétés qui réalisent des augmentations de capital. 2,2 % du capital d'Eurotunnel ont été négociés et 2,1 % du capital d'Euro Disney.

NEW-YORK, 22 juin ▲ Regain

Wall Street est repartie à la hausse, mercredi 22 juin, après trois séances consécutives de baisse, grâce à un redressement du dollar et un recul des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 724,77 points, en hausse de 16,80 points, soit une avance de 0,45 %. Près de 251 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de trois contre deux : 1 259 contre 859 tandis que 694 actions sont restées inchangées.

Wall Street semble avoir été rassurée par les commentaires d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), qui témoignait devant une commission du Congrès. M. Greenspan a souligné que lui-même et Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, avaient *« suivi de très près l'évolution [du dollar] parce que nous ne pouvons rester indifférents à des fluctuations importantes de notre monnaie »*.

Le président de la Fed a également cherché à rassurer les marchés sur les risques inflationnistes. Les investisseurs craignent que la chute du dollar n'augmente la facture des importations, ce qui provoquerait une accélération de l'inflation.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Alcoa	74 3/8	74 1/2
Allied Signal Inc.	36 1/4	36 1/4
American Express	26 3/4	26 3/4
ATT	55 1/4	55 1/2
Bethlehem Steel	19 3/8	19 5/8
Boeing	47 7/8	48 1/4
Caterpillar Inc.	102 1/8	102 5/8
Chevron	43	43 1/2
Coca-Cola	40 1/8	40 7/8
Disney Corp.	42 7/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	59 5/8	60 1/4
Eastman Kodak	46 3/8	46 3/4
Exxon	58	58 1/4
General Electric	45 7/8	45 3/4
General Motors	51 7/8	52 3/8
Goodyear Tyre	37 1/2	37 7/8
IBM	61	62
International Paper	69 7/8	69 5/8
Morgan (J.P.)	63 3/8	63 3/8
McDonnell Douglas	121	119 5/8
Merck and Co.	31	30 1/2
Minnesota Mining	50 1/2	50 3/4
Philip Morris	51 3/4	52 3/8
Procter & Gamble	55 7/8	55 3/4
Sears Roeb. and Co.	48 3/8	48 1/8
Texaco	62 7/8	62 3/4
Union Carbide	26 7/8	27 1/4
United Tech.	65 3/8	65 7/8
Westinghouse El.	12 1/4	12 3/8
Woolworth	16 1/8	16 1/4

LONDRES, 22 juin ▲ Rebond

Après quatre séances consécutives de baisse, le Stock Exchange a rebondi, mercredi 22 juin, encouragé en fin de séance par les gains initiaux de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 20,2 points à 2 960,4 points, soit une avance de 0,68 %. La réduction de cinq centièmes de point du taux marginal de prise en pension de la Bundesbank, à 5 %, a apporté du soutien dans la matinée. Le Footsie avait ensuite momentanément réduit ses gains, mais il est reparti à la hausse sous l'influence de Wall Street. Le volume d'activité a été faible, avec 461,3 millions de titres échangés contre 540,5 millions la veille.

Du côté des valeurs, Imperial Chemical Industries (ICI) a gagné 18 pence à 756 en réaction à des commentaires positifs de courtiers après une réunion d'analystes la veille.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 22 juin
Allied Lyons	5,67	5,66
BP	3,99	4,02
BTR	3,58	3,62
Cadbury	4,22	4,25
Glaxo	5,54	5,39
GUS	5,57	5,65
ICI	7,39	7,57
Reuters	4,47	4,50
RTZ	8,32	8,42
Shell	6,83	6,94
Unilever	9,72	9,74

TOKYO, 23 juin ▲ Forte progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse jeudi 23 juin, le Nikkei progressant de 458,89 points, soit 2,2 %, pour terminer la séance à 21 040,21 points. Des achats d'arbitrage ainsi que des achats massifs des fonds d'investissement ont dopé les cours. De plus, la meilleure tenue du dollar a soutenu la tendance qui a permis à l'indice Nikkei de revenir au-delà des 21 000 points. Toutefois, selon les intervenants, la prudence est de mise dans l'attente d'une stabilisation du marché des changes. Le volume des transactions a été modéré. Il a porté sur 400 millions de titres contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Bridgestone	1 620	1 650
Canon	1 740	1 780
Fuji Bank	2 280	2 300
Honda Motors	1 860	1 870
Matsushita Electric	1 780	1 820
Mitsubishi Heavy	774	788
Sony Corp.	6 070	6 120
Toyota Motors	2 170	2 200

CHANGES

Dollar : 5,5070 ▲

Jeudi 23 juin, le deutschemark restait ferme à 3,4203 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4198 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se redressait à 5,5070 francs, contre 5,4750 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	22 juin	23 juin
Dollar (en DM)	1,5990	1,6085

TOKYO	22 juin	23 juin
Dollar (en yens)	100,65	101,31

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (22 juin) .... 4 1/8 %

BOURSES

PARIS

	21 juin	22 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 890,78	1 917,04
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 307,51	1 307,51
Indice SBF 250	1 270,51	1 281,81

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	21 juin	22 juin
Industrielles	3 708,29	3 724,77

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	21 juin	22 juin
100 valeurs	2 940,20	2 960,40
30 valeurs	2 314,20	2 309,10

FRANCFORT

	21 juin	22 juin
Dax	1 983,27	1 994,42

TOKYO

	22 juin	23 juin
Nikkei Dow Jones	20 581,32	21 040,21
Indice général	1 643,29	1 671,90

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

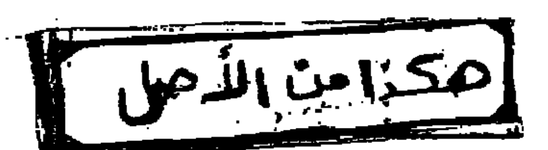
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4985	5,5005	5,5107	5,5142
Yen (100)	5,4204	5,4251	5,4668	5,4737
Ecu	6,5597	6,5627	6,5516	6,5576
Deutschemark	3,4173	3,4197	3,4219	3,4257
Franc suisse	4,0579	4,0625	4,0705	4,0769
Lire italienne (1000)	3,4823	3,4859	3,4565	3,4621
Livre sterling	8,4182	8,4241	8,4258	8,4352
Peseta (100)	4,1212	4,1243	4,0965	4,1014

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	7 15/16	8 3/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 23 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +1,41 % (1944,00)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
–	EDF-GDF 3%	6160	–	–
–	B.N.P. (T.P)	1046	1054	+0,76
–	Cr.Lyonnais(T.P.)	1028	1038	+0,97
–	Renault (T.P.)	2280	2296	+0,70
–	Rhone Poulenc(T.P)	2140	–	–
–	Saint Gobain(T.P.)	1225	–	–
–	Thomson S.A (T.P)	1110	–	–
–	Accor 1	643	643	–
–	Air Liquide 1	745	749	+0,54
–	Alcatel Alsthom 1	576	581	+0,87
–	Alcatel Cable 1	566	578	+2,12
–	Alspi 1	341	344	+0,88
–	AGF-Ass.Gen.France	430,20	439	+2,05
–	Axa 1	223,20	228,90	+2,55
–	Bail Invest. 1	922	923	+0,11
–	Bancaire (Cie) 1	530	540	+1,89
–	Bque Colbert C2	143,60	138,10	-3,86
–	Bazar Hot. Ville 2	656	647	-1,37
–	Berger (M) 2	1200	1200	–
–	Bertrand Faure 2	465	–	–
–	BIC 1	1166	1195	+2,49
–	BIS 1	272,10	274	+0,58
–	B.N.P. 1	241,90	242,80	+0,37
–	Bollore Techno 1	350	347	-0,86
–	Bongrain 1	2995	3000	+0,17
–	Bon Marche (Au) 1	727	728	+0,14
–	Bouygues 1	577	584	+1,21
–	BSN 1	794	801	+0,88
–	Canal + 1	873	881	+0,92
–	Cap Gemini Sogeti 1	172,50	174	+0,87
–	Carnaudmetalbox 1	161,80	163	+0,74
–	Carrefour 1	1770	1814	+2,49
–	Casino Guichard 1	138,80	140	+0,86
–	Casino Guich.ADP 1	109	110	+0,92
–	Castorama Dubois (Li) 1	682	687	+0,73
–	[illegible] Part(M)2	398	–	–
–	C.C.F. 1	211,30	214,70	+1,61
–	CCMC-Meraghi(Ly) 2	60	58	-3,33
–	Cegid (Ly) 1	435	454	+4,37
–	CENTREST	23,20	–	–
–	CEP Communication 1	488	493	+1,07
–	Cerus Europ.Reun. 1	108,20	111	+2,79
–	Cetelem 1	1100	1125	+2,27
–	CGIP 1	1137	1165	+2,46
–	Chargeurs 1	1321	1335	+1,06
–	Christian Dior 1	435	426	-2,07
–	Ciments Fr.Priv.B2	292	287,90	-1,40
–	Clarins 1	498	500	+0,40
–	Club Mediterranee 1	385	390	+1,30
–	Colas 1	940	944	+0,43
–	CGP (Papiers)(Ly)2	701	642	-8,42
–	Comptoir Entrep. 1	218	–	–
–	Comptoir Modes 1	1248	1251	+0,24
–	CPR Paris Reesc. 1	385,50	387	+0,39
–	Cred.Fon.France 1	985	991	+0,61
–	Credit Local Fce 1	382,80	387,80	+1,31
–	Credit Lyonn.CIP 1	520	519	-0,19
–	Credit National 1	498	501	+0,60
–	CSEE 1	575	575	–
–	Damart 1	5250	5350	+1,90
–	Dassault-Aviation 1	480	488	+1,50
–	Dassault Electro 1	378	380	+0,53
–	De Dietrich 1	2851	2852	+0,04
–	Degremont 1	508	515	+1,38
–	DEV REG PAS CALAIS	58,40	60	+2,74
–	DEV REG SUD EST	98	–	–
–	DMC (Dollfus Mi) 1	414	413	-0,24
–	Docks France 1	849	846	-0,31
–	Dynaction 1	135,30	135	-0,22
–	Eaux (Gle Des) 1	2259	2284	+1,11
–	E.B.F 1	808	810	+0,25
–	Ecco 1	732	747	+2,05
–	Eiffage 1	1245	1256	+0,88
–	Elf Aquitaine 1	396,90	403,20	+1,59
–	Eridania Beghin 1	860	848	-1,40
–	Essilor Intl 1	645	665	+3,10
–	Essilor Intl ADP 1	494	500	+1,21
–	Esso 1	958	961	+0,31
–	Eurafrance 1	1970	2000	+1,52
–	Euro Disney 1	17,50	17,10	-2,29
–	Euro RSCG W.W 1	623	638	+2,41
–	Europe 1-1	1690	1730	+2,37
–	Eurotunnel 1	25	25,50	+2
–	Filipacchi Medias 1	830	838	+0,96
–	Finextel 1	138,10	140	+1,40
–	Fives-Lille 1	579	580	+0,17
–	Fromageries Bel 1	4440	4440	–
–	Galeries Lafayet. 1	2190	2130	-2,74
–	GAN 1	372	379	+1,88
–	Gascogne (B) 1	500	504	+0,80
–	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1940	1950	+0,52
–	Geophysique 1	556	555	–
–	G.F.C. 1	428	425	-0,70
–	Groupe Andre S.A 1	565	597	+5,66
–	Groupe De La Cite 1	732	743	+1,50
–	GTM-Entrepose 1	394	391	-0,76
–	Guilbert 1	518	516	-0,39
–	Guyenne Gascogne 1	1415	1405	-0,71
–	Havas 1	425,90	428,50	+0,61
–	I.D.I.A 1	185,40	182,10	-1,78
–	Imetal 1	528	528	–
–	Immeubl.France 2	500	500	–
–	Immob.Phenix 1	78	78,10	+0,13
–	Ingenico 1	106	109,50	+3,30
–	Interbail 1	494	497	+0,61
–	Intertechnique 1	625	610	-2,40
–	Jean Lefebvre 1	1027	1030	+0,29
–	Klepierre 1	626	625	-0,16
–	Labinal 1	647	655	+1,24
–	Lafarge Coppee 1	396	407,90	+3,01
–	Lagardere (MMB) 1	117,10	119,90	+2,39
–	Lapeyre C1	315	314	-0,32
–	Lebon 2	330	330	–
–	Legrand 1	5600	5870	+4,82
–	Legrand ADP 1	3980	4040	+1,51
–	Legris Indust. 1	284	284	–
–	Locindus 1	951	965	+1,47
–	LVMH Moet Vuitton 1	863	880	+1,99
–	Lyonnaise Eaux 1	499	514	+3,01
–	Marine Wendel 1	371	379,80	+2,37
–	Matra-Hachette 1	105,40	107	+1,52
–	Metaleurop 1	75,90	74,50	-1,84
–	Metrologie Intl 1	10	10,15	+1,50
–	Michelin 1	213,30	217	+1,73
–	Moulinex 1	134	135	+0,75
–	Navigation Mixte 1	992	990	-0,20
–	Nord-Est 1	138,20	141,50	+2,39
–	Nordon (Ny) 1	556	536	-3,60
–	Olipar 1	17,80	17,50	-1,69
–	Oreal 1	1112	1130	+1,62
–	Paribas 1	350,20	355	+1,37
–	Pechiney CIP 1	385	382	-0,78
–	Pechiney Intl 1	154	151,50	-1,62
–	Pernod-Ricard 1	368,80	370,20	+0,38
–	Peugeot 1	783	794	+1,40
–	Pinault-Prin.Red. 1	830	840	+1,20
–	Plastic-Omn.(Ly) 1	672	683	+1,64
–	Poliet	401,50	410	+2,12
–	Primagaz 1	888	890	+0,23
–	Promodes 1	836	854	+2,15
–	Publicis 1	485	484	-0,20
–	Radiotechnique 1	490	490,10	+0,02
–	Remy Cointreau 1	206,20	211	+2,33
–	Rexel 1	610	610	–
–	Rhone Poulenc A 1	130,20	127	-2,46
–	Rochette (La) 1	38,35	38,90	+1,43
–	Roussel Uclaf 1	555	565	+1,80
–	Rue Imperiale(Ly) 1	3687	3790	+2,79
–	SADE	179,50	179,10	-0,22
–	Sagem 1	2520	2520	–
–	Saint-Gobain 1	632	644	+1,90
–	Saint-Louis 1	1607	1652	+2,80
–	Salomon (Ly) 1	2015	1987	-1,39
–	Salvepar (Ny) 2	462	–	–
–	Sanofi 1	815	–	–
–	Sat 2	2300	2330	+1,30
–	Saupiquet (Ns) 1	1175	1195	+1,70
–	Schneider 1	360,10	369,90	+2,72
–	SCOA act.regroup	129	129	–
–	SCOR S.A 1	124	120,50	-2,82
–	S.E.B. 1	496	496	–
–	Sefimeg 1	439,90	433,90	-1,36
–	Selectibanque 1	175,50	176	+0,28
–	SFIM 2	1000	985	-1,50
–	SGE 1	194,50	200	+2,83
–	Sidel 1	800	796	-0,50
–	Simco 1	485	498,50	+2,78
–	S.I.T.A 1	670	687	+2,54
–	Skis Rossignol 1	1940	1970	+1,55
–	Sligos 1	475	470	-1,05
–	Societe Gale A 1	570	579	+1,58
–	SODEXCO	42,20	42,20	–
–	SODERO	39,80	39	-2,01
–	Sodexho 1	910	917	+0,77
–	Sogenal (Ny) 2	129,50	126	-2,70
–	Sommer-Allibert 1	1810	1826	+0,88
–	Sophia 1	447,50	448	+0,11
–	Sovac 1	450	446	-0,88
–	Spie Batignolles 1	340	345	+1,47
–	Strafor Facom 1	644	624	-3,11
–	Suez 1	272	271	-0,37
–	Synthelabo 1	189,50	188	-0,79
–	Thomson-CSF 1	173,70	176,50	+1,61
–	Total 1	309	314,10	+1,65
–	UAP 1	141,80	145	+2,26
–	UFB Locabail 1	423	427	+0,95
–	UGC DA (M) 1	234	234,10	+0,04
–	UIC 1	408	409	+0,25
–	UIF 1	530	516	-2,64
–	UIS 2	1030	1035	+0,49
–	Unibail 1	437,20	443	+1,33
–	Valeo 1	237	238,40	+0,59
–	Vallourec 1	286	285,60	-0,14
–	Via Banque 1	367	369	+0,54
–	Worms & Cie 1	256	260	+1,56
–	Zodiac 1	2208	2208	–
–	Elf Gabon 1	1151	1155	+0,35
–	American Barrick 1	136	133,10	-2,13
–	American Express 1	150	145,90	-2,73
–	Anglo American 1	281	280	-0,36
–	Amgold 1	571	565	-1,17
–	A.T.T. 1	301,20	306	+1,59
–	Banco Santander 1	195	193	-1,03
–	B.A.S.F. 1	1014	1031	+1,68
–	Bayer 1	1193	1200	+0,59
–	Blenheim Group 1	26,55	27	+1,69
–	Buffelsfontein 1	53,20	53,40	+0,38
–	Chase Manhattan 1	203,20	207,50	+2,12
–	Daimler Benz 1	2420	–	–
–	De Beers 1	131,20	130,10	-0,84
–	Deutsche Bank 1	2370	2375	+0,21
–	Dresdner Bank 1	1200	1247	+3,92
–	Driefontein 1	78	77,20	-1,03
–	Du Pont Nemours 1	325	330	+1,54
–	Eastman Kodak 1	254,50	258	+1,38
–	East Rand 1	6,05	5,90	-2,48
–	Echo Bay Mines 1	61,65	60,15	-2,43
–	Electrolux 1	258,40	–	–
–	Ericsson 1	274	274,60	+0,22
–	Exxon Corp. 1	312,20	319,50	+2,34
–	Ford Motor 1	316,90	319	+0,66
–	Freegold 1	79,50	78,65	-1,07
–	Gencor Limited 1	13,55	13,60	+0,37
–	General Electric 1	248	250	+0,81
–	General Motors 1	283,10	287,70	+1,62
–	Generale Belgique 1	351,10	–	–
–	Grd Metropolitan 1	35,40	34,60	-2,26
–	Guinness Plc 1	39	39	–
–	Hanson Plc 1	20,50	20,60	+0,49
–	Harmony Gold 1	29,20	28,75	-1,54
–	Hewlett-Packard 1	429,30	429,30	–
–	Hitachi 1	55,10	56,05	+1,72
–	Hoechst 1	1100	1135	+3,18
–	I.B.M 1	335	340,10	+1,52
–	I.C.I 1	62,80	65	+3,50
–	I.T.T. 1	451	452	+0,22
–	Ito Yokado 1	275	280,30	+1,93
–	Matsushita 1	95,65	98,65	+3,14
–	Mc Donald's 1	327	331,50	+1,38
–	Merck and Co 1	168	167,50	-0,30
–	Minnesota Mining 1	271	–	–
–	Mitsubishi Corp. 1	61,10	64,15	+4,99
–	Mobil Corporat. 1	448,20	460	+2,63
–	Morgan J.P. 1	361,80	–	–
–	Nestle SA Nom. 1	4490	4523	+0,73
–	Nippon MeatPacker 1	78,70	–	–
–	Norsk Hydro 1	166,50	170	+2,10
–	Petrofina 1	1670	1680	+0,60
–	Philip Morris 1	284,20	287,30	+1,09
–	Philips N.V 1	149,90	152,30	+1,60
–	Placer Dome Inc 1	124	122,20	-1,45
–	Procter Gamble 1	304	305	+0,33
–	Quilmes 1	271	260	-4,06
–	Randfontein 1	52	51,40	-1,15
–	Rhone Poul.Rorer 1	196,50	187	-4,83
–	Royal Dutch 1	583	592	+1,54
–	R T Z 1	72,95	72,60	-0,48
–	Saatchi & Saatchi 1	11,80	11,75	-0,42
–	Sega Enterprises 1	400,10	403	+0,72
–	Saint-Helena 1	55,10	54	-2
–	Schlumberger 1	333	334,70	+0,51
–	Shell Transport 1	57,70	–	–
–	Siemens 1	2186	2231	+2,06
–	Sony Corporation 1	326,70	329,10	+0,73
–	Sumitomo Bank 1	110,50	113,30	+2,53
–	T.D.K 1	258	258,90	+0,35
–	Telefonica 1	70,50	72,10	+2,27
–	Toshiba 1	43,65	44,20	+1,26
–	Unilever 1	555	559	+0,72
–	Unit.Technologie 1	355,10	360,30	+1,46
–	Vaal Reefs 1	469,90	452	-3,58
–	Volkswagen A.G 1	1599	1601	+0,13
–	Volvo (act.B) 1	492	494	+0,41
–	Western Deep 1	232	227,20	-2,07
–	Xerox Corp. 1	539	535	-0,74
–	Yamanouchi 1	180,40	–	–
–	Zambia Copper 1	4,80	4,81	+0,21

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	–	5,096
CEPME 8,5% 88 CB	104	8,314
CEPME 9% 89 CA	106,90	7,595
CEPME 9% 92-06 TSR	106,30	–
CFD (CCCE)8,7%90CB	111,70	3,467
CFD ex(CCCE)8,6%92CB	105,78	3,134
CFF 10% 88-98 CA	108,98	6,695
CFF 9% 88-97 CA	105,53	6,465
CFF 10,25% 90 CA	113,23	2,808
CLF 8,9% 88 CA	108,55	0,834
CLF 9%88-93/98 CA	105,82	3,501
CNA 9% 4/92 CB	103	1,233
CRH 8,6% 92-93 CB	103,22	8,459
CRH 8,5% 87-88 CA	104,58	2,562
EDF 8,6% 88-89 CA	105,20	3,016
EDF 8,6% 92 CA	105,77	1,767
Emp.Etat 10,8%79	100,61	8,040
Em.Etat10,26%86 CA	105,60	2,895
Emp.Etat 9%3/93 CA	97,84	5,622
Finansder 9%91CB	107,85	5,153
Finansd.8,6%92 CB	102,80	3,464
Floral9,75% 90 CA	108,96	8,922
OAT 9,90%12/97 CA	108,96	5,208
OAT TMB 81/99 CA	98,35	2,455
OAT 10% 5/00 CA	112,79	8,740
OAT 81 TME CA	101,95	2,307
OAT 8,5%11/02 CA	106,07	4,850
OAT 8,50% 19 CA	104,45	5,612
OAT 8,50%92-23 CA	104,30	1,374
PTT 11,2% 85 CB	107,20	5,799
SNCF 8,8% 87-94CA	105,10	3,399
Lyon.Eaux 6,5%90CV	845	–

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	434	435
Bains C.Monaco 2	880	870
Bque Hypoth.Europ.	80	–
B.N.P.Intercont.2	315	315
Bidermann Intl	150	–
B T P (la cie) 2	24,15	24,45
Cambodge	900	–
Carbone Lorraine 2	581	570
Caves Poclain 2	2,30	–
CBC 1	298,90	295
Centenaire Blanzy	385	–
Ceragon Holding	20	–
CIC Un.Euro.CIP 1	330	335
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	–
Cpt Lyon Alem.2	370	371
Concorde-Ass Risq2	905	890
Constr.Met.Prov.	19	–
Credit Gen.Ind.	65	–
Darblay	515	–
Didot Bottin	849	–
Eaux Bassin Vichy	2749	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 1	703	704
Ent.Mag. Paris	4400	–
Eridania Beghin CI	740	–
Fidei(ex)...(2	258	245,10
Finalens	398	–
F.I.P.P.	220	–
FNAC 2	3300	–
Foncière (Cie)	861	–
Foncière Euris	320	–
Foncina	495	–
France I.A.R.D	480	–
France S.A 1	2145	2180
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 2	630	640
Gonefim	320	328
Gevelot	880	–
G.T.I (Transport)	445	–
Immobail 2	420	–
Immobanque 2	680	681
Ins.Marseillaise 2	6700	–
Invest.(Ste Cle.)	1700	–
Lille Bonnières	1520	–
Locafinancière	420	–
Louvre 1	208	209
Lucia	130	–
Machines Bull 2	23,50	–
Mag.Uniprix	199	–
Metal Deploye	390	–
Mors 2	30,10	31
Navigation (Nle)	146	–
Oreal (CI)	1835	–
Origny-Desvroise	1032	–
Monoprix	1369	–
Palais-Marmont	385	–
Parfinance	185	–
Paris Orléans	261	–
Piper Heidsieck	729	–
Porcher	305	–
Promodes (CI)	885	–
Rochefortaise Com.	182	184
Rosario 2	218	–
Rougier	730	731
S.A.F.I.C Alcan	210	–
Saga	620	–
Salins du Midi 2	448	449
Sevaissienne M.	182	–
Silic 2	796	801
S.I.P.H.	186,50	–
Sofal	380	–
Sofio	228,10	–
Soflarn	78	–
Sofragi	3884	–
Soudure Autogene	749	741
Souvbail	480	–
Taittinger 1	2546	2560
Tour Eiffel	280	–
Ufimer Cofroth	1580	–
Vicat 2	540	540
Virax	119	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	–
Akzo Nobel Nv	660	–
Alcan Aluminium	123,10	–
Arbed	681	–
Asturienne Mines	130,90	–
Banco Pop. Espanol	600	–
Banque Regl.Inter.	38950	–
Chrysler Corp.	285	–
C.I.R SPA	7,45	–
Commerzbank AG	1100	–
Dow Chemical Co.1	360,40	–
Fiat Ord.	20,10	–
G.B.L.(Brux.Lamb.)	700	–
Gevaert	1384	–
Glaxo Holdings Plc	47	–
Goodyear T.& R.Cy	239	–
Honeywell Inc.	174	–
Johannesburg Cons.	120	–
Kubota Corp.	38,35	–
Noranda Mines	98	–
Olivetti Priv.	9	–
Pfizer Inc.	355	–
Ricoh Cy	53,80	–
Robeco	348,70	349
Rodamco N.V.	178	172,60
Rolinco	349	359
Saipem SPA	8,05	–
Sema Group Plc	34,10	–
SKF Aktiebolaget	98	–
Tenneco Inc.	263	–
Toray Ind.	40	–
West Rand Cons.	6,80	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	182,10	–
Bque Hydro Energie	328	–
Benedictine* nom.	5430	–
Blanzy-Ouest*	986	–
Brasseries Maroc	387,50	–
Calciphos*	110	–
Canadian Pacifique	79,10	–
CGH Cogenhor ach.*	7	–
Cie Industrielle*	7600	–
Coparex Inter.*	552	–
Cr.Universel (Cie)	400	–
Cyclos	17,95	–
CEAC*	80	–
Fiat Fce nom.	142	–
Grace and Co	207	–
Groupe Victoire*	1400	–
Guintoli	725	–
Table France*	212,30	–
Koninkl. Pakhoed	99,20	–
Lecteurs Monde *	234	–
Molex	161	–
Off.Com.Phon. *	846	–
Partic.Percier *	200	–
Romato	258,20	–
Seise	215	–
St-Dominique(Fin)*	151	–
St Gobain Emball.*	1910	–
Schlumberger Ind.*	546	–
SEPR *	513	–
SPR "B" nom.	285,60	–
Waterman *	980	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	22,70	–
Boiron (Ly) 2 #	659	650
Boisset (Ly) #	251,80	–
C.A. Paris IDF 1	998	960
Calberson	400	–
Cardif SA 1	1050	1060
CEGEP #	146,90	–
CFPI	275,10	–
C.N.I.M 1	1190	–
Codetour	225	–
Creeks	175	–
Dauphin OTA	285	–
Devanlay 2	1200	–
Labor.Dolisos	179,50	–
Editions Belfond	115	–
Europ Propulsion 2	322,10	315
Finakail	178,00	–
Faucer	170	–
G.L.M. S.A.	990	–
Gravograph	269,90	–
I.C.C. 2	215	216
Immob.Hotel. 2 #	249	251
Int. Computer	158	–
M.S.C Schlum.Ny	1010	–
Rallye(Cathiard)Ly	190	190
Sacibo CB	490	485
Sofco (Ly)	189	–
Sopra	312	–
TF1-1	491,20	491
Thermador Hold(Ly)	427,90	427,90
Unilog	269,50	–
Viel et Cie #	228	225,10
Vilmorin et Cie#2	362	368,50

Sicav (sélection) 22 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33494,94	33494,94
Actimonétaire D	31932,40	31932,40
Amadé-gan	7868,63	7662,14
Amplia	104755,22	104755,22 ◇
Amplitude Monde D	785,85	762,77 ◆
Antigone Trésorerie	769558	769558
Arbitr. Court Terme	8528,61	8528,61
Associa Première	33899,59	33899,59
Associc	1121,81	1121,81
Atout Amérique	183,85	181,32
Atout Asie	114,58	111,71
Atout Futur C	538,57	526,41
Atout Futur D	531,40	518,44
Auracic	1708,18	1659,40
Avenir Alizes	1915,86	1878,31
Axa Capital	204,93	198,96
Axa Court Terme	9439,31	9439,31
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1070,76	1039,59
Axa.Ep.Fr.Ex Agaperg.	859,94	834,89
Axa Europe	134,75	130,83
Axa Investissements	124,99	121,35
Axa NPI	154,30	149,81
Axa Ob.Fr.Extrans	152,36	147,92
Axa.Ob.Ie.Ex Ma.U.Se	140,38	136,29
Axa Prem.Ex.Agepre	116,14	112,76
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	162,39	157,66
Axa Valeurs PER	150,36	145,98
Cadence 1	1050,65	1047,57
Cadence 2	1044,82	1034,48
Cadence 3	1030,22	1027,94
Capimonétaire	7322,53	7315,21
Capiobli	7330,07	7266,41
Capitacic	1519,40	1497,02
Cicamonde	1174,90	1140,68
Conacic	1522,16	1493,88
Comptavalor	4135,27	4129,88
Credit Mutuel Capital	1428,99	1408,97
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	769,24	769,24
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	102,60	99,93
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	100,10	97,50
Cred.Mut.Ep.J	20307,54	20307,54
Cred.Mut.Ep.Long.T	220,78	214,66
Cred.Mut.Ep.Monde	1274,13	1240,03
Cred.Mut.Ep.Quatre	1074,08	1045,33
Diéze	1562,54	1533,41
Drouot France	977,22	948,76
Drouot Sécurité	225,63	219,06
Ecocic	1202,56	1167,53
Ecurper	129,60	125,90
Ecur. Actions futur	197,09	191,35 ◆
Ecur. Capicourt	198,30	197,81
Ecur. Capitalisation (2)	194,43	192,50
Ecur. Expansion (4)	286940,87	284901,26
Ecur. Géovaleurs	2745,06	2665,11
Ecur. Investissement	162,90	158,23 ◆
Ecur. Monepremière (3)	9894,76	9894,76
Ecur. Monétaire	23172,26	23112,26
Ecur. Trésorerie	2844,61	2844,61
Ecur. Trimestriel	1983,95	1984,31
Elancial D	129,28	125,51 ◆
Elicash	828018,87	828010,87 ◇
Emergence Poste D	105,63	102,55 ◆
Energia	374,00	357,80
Eparcic	4267,41	4267,41
Eparcourt-Sicav (1)	199,98	199,48
Epargne-Unie	1474	1438,05
Eufi Cash capi.	9232,01	9232,01 ◆
Eurco Solidarité	1164,04	1152,51
Eurocic Leaders	1249,38	1212,99
Eurodyn	1395,70	1361,66
Euro Gan	7614,27	7321,41
Fonsicav	17128,21	17084,02
France-gan	13137,79	12892,49
France Garantie	255,52	255,01 ◆
France Obligations	448,16	443,72
Francic	498,85	484,13
Francic Pierre	121,17	117,64 ◆
Francic-Regions	1408,69	1367,66
GAN Rendement	4964,51	4891,14
Gestilion	17290,70	17290,70
Horizon	1507,81	1463,89
HLM Monétaire	16474,09	16474,09
Indicia	1114,34	1086,98 ◆
Indust.Fce.Court.T	1744,92	1744,92
Intensys D	105,22	104,86
Interépar	104938,61	101882,75
Interoblig	16622,92	16458,34
Intersélection Fce	537,21	526,66
Japacic	193,51	187,87
Jeunépargne	323,52	318,74
Latitude C	2695,50	2631,55
Lion Association	11125,42	11125,42
Lion Institution	34535,16	34449,04
Lionplus	1146,25	1123,77
Lion Trésor	2111,32	2098,42
Livret Bourse Inv.	622,01	603,89 ◆
Livret Portefeuil	785,32	762,45
Méditerranée	287,77	281,72
Mensuel CIC	10207,12	10168,06 ◆
Monesden	80617,86	80617,86
Mone.J	10575,71	10575,71 ◇
Monévalor	40395,98	40395,98
Mutualité dépôts	15918,28	15888,51
Natio Court Terme	37253	37142
Natio Court Terme2	336302	336302
Natio Epargne	20874,67	20867,99
Natio Ep. Capital	12835,73	12708,64
Natio Ep. Croissance	1977,78	1924,85
Natio Ep. Obligations	204,93	199,45
Natio Epargne Retraite	136,29	132,64
Natio Epargne Trésor	9128,06	9102,46
Natio Epargne Valeur	488,73	473,70
Natio France Index	1040,99	1013,04
Natio Immobilier	1313,28	1278,11
Natio Inter	1698,31	1652,86
Natio Monétaire	9798,92	9798,92
Natio Opportunités	146,52	142,80
Natio Patrimoine	1486,74	1446,95
Natio Perspectives	1218,86	1186,04
Natio Placements	69471,84	69471,84
Natio Revenus	1037,94	1027,66
Natio Sécurité	11929,20	11929,20
Natio Valeurs	916	891,48
Nippon-Gan	7915,23	7610,80
Nord Sud Dévelop	1864,88	1861,16 ◆
Oblicic-Mondial	3028,31	2981,59
Oblicic-Régions	1147,61	1124,74
Obliffutur	3222,70	3162,61
Oblig. tres cat.	205,59	202,55
Oblition	1616,35	1600,35
Obliscurité Sicav	15270,65	15270,65
Oblitys D	504,93	497,47
Oraction	1619,98	1580,18
Parvalor	605,50	593,63
Plénitude D	159,40	154,84 ◆
Poste Croissance C	3172,05	3168,88
Poste Gestion C	77829,15	77829,15
Première Oblig. C	11391,77	11391,77
Première Oblig. D	10663,32	10590,02
Prévoy. Ecureuil	97,86	96,89
Priv'Associations	34519,46	34519,46 ◇
Proficlés	990,64	972,17
Rentacic	166,62	164,16
Revenus Trimestr.	5277,86	5224,81
Revenu-Vert	1140,97	1119,78
St Honoré Vie & Santé	1117,79	1087,10
St Honoré Bons du Tr.	13156,60	13091,20
St Honoré Invest	971,71	927,65
St Honoré Pacifique	904,62	863,60
St Honoré Real	17615,05	17544,07
Sécuricic	2028,82	2028,82
Sécuri-Gan	12881,46	12828,88
Sécuritaux	1628,21	1628,21
Sensivalor	30796,42	30796,42
SEVEA	195,13	182,57 ◆
SFI-CNP Assur	733,50	712,14
S.G. France opport. C	1457,18	1428,61
S.G. France opport. D	1443,91	1415,60
Sicav Associations	2155,71	2155,71
Sicav 5.000	478,55	483,80
S.L. Est	1386,89	1358,28
Silvafrance	780,70	748,13
Silvam	437,10	425,40
Silvarenta	225,34	220,92
Silvinter	532,96	518,70
Sogenfrance C	1349,23	1322,77
Sogenfrance D	1282,88	1257,73
Sogépargne	317,87	314,72
Sogevar	1116,78	1094,88
Sogiinter	1588,62	1557,47
Soleil Investissements	674	648,08
Solstice D	2305,23	2288,49 ◆
State Street Act. Eur	11915,77	11512,82 ◆
State Street Act. Frce	11789,04	11445,67
St. Str. Act.Japon	16815,39	16053,52 ◆
State Street Emer. Mts	1785,89	1688,09 ◆
St.Street OAT Plus	12242,46	12002,41
Stratégie Actions	973,58	938,12
Stratégie Rendement	1636,34	1584,93
Synthesis	12680,08	12431,45
Techno-Gan	6404	6157,69
Thésora D	787,87	768,27
Trésor Plus	1498,72	1483,88
Trésor Trimestriel	1816,06	1806
Trésoricic	154245,56	154245,56
Triline	5105,78	5040,24
Uni-Associations	122,49	122,49 ◇
Uni-Foncier	1324,11	1291,81
Unifrance	610,45	595,57
Uni-Garantie C	1378,34	1353,82
Uni-Garantie D	79413,97	79413,97
Uni Régions	1539,50	1501,95
Univar	273,39	273,39 ◇
Univers Actions	1576,82	1538,17
Univers Obligations	1932,86	1896,82
Valorg	2381,36	2359
Valrael	62651,61	62620,39
Winterthur St-Honoré	249,74	238,42

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 22/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4845	5,4750	5,20	5,80
Ecu	6,5525	6,5630	–	–
Allemagne (100 dm)	341,6100	341,9800	328	352
Belgique (100 F)	16,5960	16,6100	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8000	305,1500	292	314
Italie (1000 lires)	3,4640	3,4745	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,0500	87,1300	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2765	8,2840	7,85	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4225	8,4095	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2580	2,2630	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,6100	406,1000	392	415
Suède (100 krs)	71,0500	71	66	76
Norvège (100 k)	78,5900	78,6500	74	83
Autriche (100 sch)	48,5570	48,6100	46,80	50
Espagne (100 pes)	4,1110	4,1090	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,2950	3,3050	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9542	3,9517	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,3744	5,4251	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 22/06
Or fin (kilo en barre)	88500	89000
Or fin (en lingot)	88750	89150
Napoléon (20f)	398	396
Pièce Fr (10 f)	320	–
Pièce Suisse (20 f)	398	399
Pièce Latine (20 f)	397	396
Souverain	510	508
Pièce 20 dollars	2455	2520
Pièce 10 dollars	1252,50	1252,50
Pièce 5 dollars	690	–
Pièce 50 pesos	2595	2585
Pièce 10 florins	414	414

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15
TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
☏ 44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)
22 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 274 623

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111	113,42	112,42
Précédent	110,60	112,30	111,40

CAC 40 A TERME
Volume : 32 472

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1909	1902	–
Précédent	1874	1869,50	1879

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

Marc, Bruno et Eric
félicitent

Françoise

pour ses deux fois vingt-cinq ans.

Fiancailles

Guillaume ARNULF,
étudiant,
Astrid BAUD,
journaliste,

sont heureux de faire part de leurs fiançailles, le dimanche 26 juin 1994, à 10 h 30, en la basilique Saint-François de Thonon (Haute-Savoie).

Mariages

M. et Mme Gérard HURTIER
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Nathalie
avec
Eric FRIES,

qui a eu lieu à la mairie du treizième arrondissement de Paris, le 18 juin 1994.

30, passage Trubert-Bellier,
75013 Paris.

– Paris. Bonn.

Sylvaine BOURGEOIS
et
Klaus SIEBERTZ

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le 4 juin 1994, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Décès

– Daniel Hauser
et sa famille,
Son fils Gilles
et sa famille,
Son frère Michel
et sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne HAUSER,

le 18 juin 1994, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

36, rue des Mousses,
13008 Marseille.

– Mme Hubert Kahn,
née Jacqueline Noblet,
Mme Nicole Chauvin,
M. et Mme Philippe Chauvin,
M. et Mme François Chauvin
et Lucile,
ont la douleur de faire part du décès de

Hubert KAHN,

à Carnac (Morbihan), le 1er juin 1994.

Le défunt ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas de cérémonie d'obsèques.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

39, avenue de Saxe,
75007 Paris.

– M. et Mme Thomas Haighton,
Mme Françoise Parent-Lardeur
et ses enfants,
M. et Mme Gérard Lardeur
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie LARDEUR,

survenu le 20 juin 1994.

– M. et Mme Pierre Georges Laroux,
ses enfants,
Alexis Laroux,
Matthieu Laroux,
ses petits-fils,
M. André Laroux,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Henri LAROUX,
docteur ès-sciences,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie,

survenu le 17 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Austremoine d'Issoire (Puy-de-Dôme), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera dite à la mémoire du défunt le mercredi 29 juin, à 17 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

5, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

professeur André LEMAIRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,
ancien secrétaire perpétuel
de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 20 juin 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

– Alice et Pierre Laurent,
ses enfants,
Catherine Dejours,
Christophe et Elisabeth Dejours,
Olivier Dejours,
Anne Laurent et Pierre Guréwitch,
Sylvie et Pierre Tafani,
ses petits-enfants,
Lorane et David Tafani,
Roxane, Esther, Clara Dejours,
ses arrière-petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de cent quatre ans, de

Eugénie PRESS,
née Balachovsky,
« Mamina »,

à Paris, le 21 juin 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 juin, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.

1, rue de l'Alboni,
75016 Paris.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

M. Marcel FAUVELAIS,

il fallait lire :

M. et Mme Jacques Leoni.
(Le Monde du 23 juin.)

Errata

– Dans l'avis de décès de

M. André GILLET,
commissaire général aux prix,
officier de la Légion d'honneur,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire :

De la part de
Jacques et Françoise David-Gil.

Anniversaires

– Il y a un an, ils étaient encore avec nous qui partagions leurs craintes, leurs espoirs, leur lutte au jour le jour contre le sida.

Nous fêtions ensemble la sortie de *Lady Stanhope*.

Au Petit Moulin, nous allions doucement à la cascade.

Thierry BOISSEL,
historien,
écrivain,

mort le 25 novembre 1993.

Jean-Pierre BUFFARD,
son compagnon jusqu'au bout,

mort le 27 mai 1994.

Leurs amis du Lubéron.

– Les familles Dayan et Bénichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née Bénichou,

à l'occasion du trente et unième anniversaire de sa mort.

– Le 24 juin 1954, le

capitaine Jean FIEVET,
Saint-Cyr,
promotion Charles-de-Foucauld 1941,

disparaissait dans l'embuscade du GM 100 (ex-bataillon de Corée) au Centre-Vietnam.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

Ses enfants souhaiteraient recueillir les témoignages de ceux qui l'ont connu, notamment en Indochine.

Prière d'écrire à M. J.-L. Fievet, 8, avenue Léon-Heuzey, Paris-16e.

– Pour le quatorzième anniversaire du décès de

Mme Sarah KERBER,
née Pacanowski,

survenu le 24 juin 1980, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée, en y associant le souvenir de

M. Chaïm KERBER,

décédé le 4 avril 1994.

Souvenirs

– *In memoriam.*

« Ce qui est sûr, c'est que la France profonde a préféré passer dans la trappe de l'oubli les exploits de ses flics et de ses gendarmes qui avaient accepté, d'un cœur léger, de travailler pour le compte des nazis. »
Maurice Rajfus, Drancy.

A la mémoire de

Joseph PEKAR,

arrêté par la police française le 21 août 1941 parce que juif, interné au camp de Drancy, gardé par la gendarmerie française et livré par elle le 22 juin 1942 aux nazis. Il fit partie du convoi no 3 qui arriva à Auschwitz le 24 juin 1942. Il y reçut le matricule 41037.

Il fut assassiné dans des conditions atroces le 28 juillet 1942. Il avait vingt-deux ans.

N'oublions jamais.

Messes anniversaires

– Cinquième anniversaire.

Messe et hommage musical à la mémoire de

Henri SAUGUET,

le samedi 25 juin 1994, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er.

Merci de votre présence et de votre fidélité.

Communications diverses

– Après la disparition de son fondateur, Henri Desroche, le Collège coopératif (Paris) organise, le 4 juillet 1994, à partir de 10 heures, une journée sur son œuvre, 1, rue du 11-Novembre, Montrouge (Hauts-de-Seine). Renseignements : 40-92-95-01.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

VENTES PAR ADJUDICATION
IP
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

VENTE Palais de Justice PARIS, le 30 JUIN 1994, à 14 h 30
APPARTEMENT de 3 P. P. – 23, RUE LE BUA
à PARIS (20e) – au 3e étg. Bâtiment A
compr. : entrée, 1 ch. 2 pièces, s. de bains et W.-C.
MISE A PRIX : 650 000 F
S'adr. pour rens. à Me B.-C. LEFEBVRE, avocat à PARIS (1er)
20, quai de la Mégisserie. Tél. : 40-39-07-39
Au TGI de PARIS, où le cahier des charges est déposé.
VISITES sur place, le 24 JUIN 1994, de 14 h à 15 h

Vte s/sais. Imm. PAL. JUST. PARIS le jeudi 7 juillet à 14 h en un lot
DANS ENSEMBLE IMMOBILIER A PARIS 13e
32 à 38, 42 à 46 et 62 à 74, av. d'Ivry – 95 à 109, rue de Tolbiac – 47 à 51, rue Baudricourt : Ds Bât. « STADIUM SPORT » Dégagement et gradins rez-de-dalle communiquant av. div. LOCAUX au rez-de-voirie dans Ens. « PARKING ZONE OUEST » ou « PARKING TRAPEZE » : 9 EMPLACEMENTS POUR VOITURE, au 4e sous-sol
Mise à Prix : 1 000 000 F
S'adr. Me G. JOHANET, ancien avoué avocat SCP NEVEU SUDAKA et ASSOCIÉS, 43, av. Hoche PARIS 75008. Tél. : 47-66-03-40
(Me P. BONNO poste 416). Sur place pour visiter : le 5 juillet 1994 de 14 h à 16 h

Vte s/sais. Pal. Just. CRETEIL (94) JEUDI 7 JUILLET 1994 à 9 h 30 EN 5 lots
A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94100)
35, avenue Joffre – Escalier 1 – Bât. A et B – Rez-de-ch. 1er et 2e ét.
1er Lot : LOCAL COMMERCIAL – APPART. ET 1 CAVE – 2e Lot : APPART. - et 1 REMISE – 3e Lot : APPARTEMENT – ET UN LOCAL OUVERT
24, rue des Erables – Escalier 2 – BAT. A rez-de-ch. et 2e étage
4e Lot : APPARTEMENT – ET UNE CAVE – 5e Lot : APPART. ET 1 CAVE
MISES A PRIX : 1er Lot : 250 000 F – 2e Lot : 100 000 F
3e Lot : 130 000 F – 4e Lot : 90 000 F – 5e Lot : 130 000 F
S'adr. Me TH. MAGLO, avocat à CRETEIL (94000), 4, allée de la Toison-d'Or.
Tél. : 49-80-01-85 (mais exclusivement de 9 h 30 à 12 h)
Visite sur place le 1er JUILLET 1994 de 15 h à 17 h

VENTE au Palais de Justice de PARIS, 4, boulevard du Palais
LE JEUDI 7 JUILLET 1994 à 14 h 30 EN UN LOT
APPARTEMENT à PARIS (6e)
22, rue du Regard
3e étage de 6 PIÈCES PRINCIPALES, entrée, office, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, 2 W.-C.
2 PIÈCES au 6e étage – CAVE
M. à P. : 2 000 000 F S'adresser Me B. LEOPOLD-COUTURIER avocat à PARIS (17e)
12, rue Théodule-Ribot – Tél. : 47-66-50-25
Me E. de LAMAZE, avocat à PARIS (8e), 7, rue Bayard. Tél. : 42-25-22-98.
Minitel 3616 AVOCAT VENTES. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur publication judiciaire aux enchères publiques au Palais de Justice de Versailles – le Mercredi 6 juillet 1994 à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à FOURQUEUX
(Yvelines) 39, rue de Saint-Nom
comprenant
un bâtiment principal avec deux ailes en retour,
parc, abri de jardin, serre, atelier d'artiste,
le tout d'une surface cadastrale de 4 556 m²
MISE A PRIX : 8 000 000 F
pour tous renseignements s'adresser à la SCP HADENGUE et Associés avocats. Tél. : 39-50-00-22, 2e) Me MOISSET, avocat, 27, rue Champ-Lagarde, tél. : 39-02-28-67, 3e) La SCP VERCKEN KERMADEC, avocats, 21, rue des Etats-Généraux. Tél. : 39-20-13-00

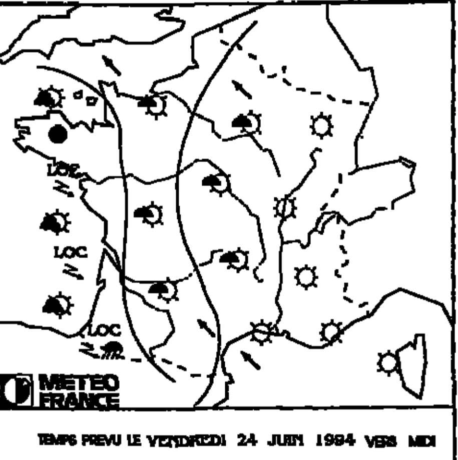
SOLDES
Tous les jours
du lundi 20 au vendredi 24 juin inclus.
De 9 h à 18 h sans interruption.



HERMÈS
PARIS
24, FAUBOURG SAINT-HONORÉ. PARIS 8e. TÉL. 40 17 47 17.
PRÊT-À-PORTER, MAROQUINERIE, CARRÉS, CRAVATES, GANTS, CHAUSSURES, ÉPONGE, CRISTAL ET ORFÈVRERIE.

RÉSULTATS DES GRANDES ÉCOLES
Admissibilité
ESC LYON*
ESC LA ROCHELLE
ESIEE
LOUIS LUMIÈRE
3615 LEMONDE
* également par téléphone au 36-70-30-70
* Appel 8,76 F puis 2,19 F la minute

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE VENDREDI 24 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Vendredi : soleil, chaleur et... orages. – La journée de vendredi sera sur l'ensemble de la France une vraie journée d'été, avec un soleil généreux et beaucoup de chaleur, avant l'arrivée des orages par le sud-ouest.
Les régions les plus privilégiées seront toutes celles de la moitié est où, relief alpin excepté, le soleil brillera du matin jusqu'au soir.
Les régions où le temps se dégradera au contraire le plus vite seront celles de l'Ouest et du Sud-Ouest : le ciel sera déjà voilé le matin ; au fil des heures, le temps deviendra rapidement lourd, et les premières ondées éclateront à la mi-journée ; les vrais orages, parfois violents et accompagnés de grêle et de fortes rafales de vent, se déclencheront à partir du milieu d'après-midi.
Sur le Nord-Picardie, le Bassin parisien, le Massif central et les Alpes, on bénéficiera d'une belle journée d'été car la dégradation orageuse ne se produira qu'en soirée.
Les températures seront partout très élevées : les minimales seront comprises entre 13 et 16 degrés sur la moitié nord, entre 17 et 19 degrés sur la moitié sud ; quant aux maximales, elles seront le plus souvent comprises entre 29 et 33 degrés, sauf près de la Manche et de l'Atlantique, où elles ne dépasseront pas 23 à 25 degrés, et les rivages méditerranéens où il ne fera pas plus de 28 degrés.
Le vent soufflera en général modérément du sud-est, et d'ouest sur le littoral atlantique ; attention toutefois aux fortes rafales sous les orages.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	25/16
BIARRITZ	25/14
BORDEAUX	28/17
BOURGES	23/18
BREST	17/15
CAEN	20/13
CHERBOURG	18/8
CLERMONT-FER.	26/17
DIJON	27/13
GRENOBLE	29/15
LILLE	21/9
LIMOGES	24/16
LYON, BRON	27/17
MARSEILLE	31/19
NANCY, ESSEY	22/17
NANTES	21/15
NICE	27/19
PARIS-MONTS	22/15
PAU	28/15
PERPIGNAN	33/18
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	24/16
ST-ETIENNE	26/16
STRASBOURG	24/17
TOULOUSE	29/15
TOURS	22/14

ÉTRANGER	
ALGER	26/17
AMSTERDAM	20/9
ATHÈNES	32/23
BANGKOK	34/27
BARCELONE	29/20
BELGRADE	28/16
BERLIN	23/12
BRUXELLES	21/11
COPENHAGUE	19/10
DAKAR	27/22
GENÈVE	28/15
ISTANBUL	27/17
JÉRUSALEM	30/16
LE CAIRE	38/22
LISBONNE	35/20
LONDRES	22/10
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	19/10
MADRID	33/15
MARRAKECH	36/16
MEXICO	18/13
MILAN	29/15
MONTRÉAL	26/15
MOSCOU	22/13
NAIROBI	23/12
NEW-DELHI	41/26
NEW-YORK	28/22
PALMA-DE-MAJ.	31/16
PÉKIN	30/21
RIO-DE-JANEIRO	28/22
ROME	28/17
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	36/22
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	16/8
SYDNEY	18/9
TOKYO	27/21
TUNIS	30/20
VARSOVIE	25/14
VENISE	28/19
VIENNE	28/18

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-06-1994 à 18 heures TUC et le 23-06-1994 à 6 heures TUC

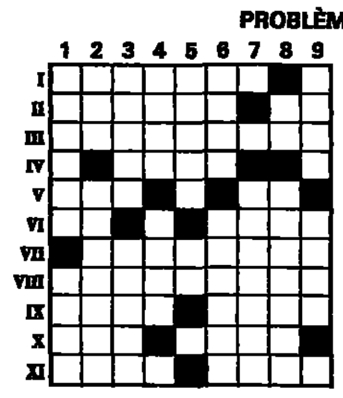
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6329



HORIZONTALEMENT

I. Ils ne font jamais mention de leur profession. – II. Oiseau longtemps mis en cage. Particule. – III. Meilleures elles sont, plus leur prix est élevé. – IV. Réanimateurs de scènes vaudevillesques. – V. Un diététicien improvisé causa sa perte. Symbole. – VI. Abréviation. Dans les Landes. – VII. Il est capable de résoudre le problème d'une personne embarrassée. – VIII. Permet de tirer une traite sur l'avenir. – IX. Peut se faire dans un coin. Mises au rang des mortels. – X. Copropriété urbaine. Coule en Tchécoslovaquie. – XI. Moyen de communication. Rembrandt les aimait fortes.

VERTICALEMENT

1. Il faut parfois les coller quand ils sont trop légers. Condition pour penser. – 2. Point de chute d'une affaire bien conclue. Cavalier à pied. – 3. Déplorable relâchement. Très capables. – 4. Etre craintif qui se replie souvent sur lui-même. Tunique. – 5. Prénom. Quartier de Nevers. – 6. A droite des Pyrénées. Partie de croquet. – 7. Transportera. – 8. Préposition. Rassemblement sans noblesse où le désordre est roi. – 9. Pour elle seule, ici il en faut quatre. Anciens du Nouveau Monde.

Solution du problème no 6328

Horizontalement

I. Pugiliste. – II. On. Litais. – III. Tibère. TP. – IV. Evita. Mai. – V. Ré. Sirène. – VI. Ira. Ton. – VII. Esaü. Seul. – VIII. Sûre. – IX. Louperas. – X. Alerte. – XI. Benêt. Gex.

Verticalement

1. Poterie. Ab. – 2. Universelle. – 3. Bl. Aa. Oen (Néo). – 4. Ilets. Usure. – 5. Lirait. PTT. – 6. Ité. Rossée. – 7. SA. Meneur. – 8. Titan. Urate. – 9. Espiègles.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JEUDI 23 JUIN

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Mireille Darc.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
21.55 Sport : Football. Coupe du monde : Italie-Norvège, en direct de New-York ; A 22.50, Mi-temps ; A 23.05, 2ᵉ mi-temps.
0.50 Magazine : L'Europe en route.

FRANCE 2

13.45 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.40 Série : Génération musique.
18.00 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial.
22.30 Expression directe. CGT.
22.35 Cinéma : La Bête de guerre. □ Film américain de Kevin Reynolds (1988).
0.25 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Les adieux de Michel Field.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Etats-Unis-Colombie, en différé de Los Angeles.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Christine Bravo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.00).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres de l'année.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.45 Keno.
20.55 Cinéma : Bonjour l'angoisse. ■■ Film français de Pierre Tchernia (1988).
22.30 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Invité : Jean-Pierre Luminet, astrophysicien. Des rats pour les robots ; Le Top Quark ; Les coutumes balnéaires ; La foudre ; Les australopithèques ; La route boréale.
0.00 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : L'Odeur de la papaye verte. ■ Film vietnamien de Tran Ahn Hung (1992).
15.15 Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière. De Frédéric Labourasse.
16.05 Cinéma : Fire Birds. □ Film américain de David Green (1988).
17.30 Sport : Basket-ball. Rediffusion du match n° 7, New-York-Houston.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991).
21.40 Flash d'informations.
21.50 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992) (v.o.).
23.52 3 000 scénarios contre un virus. Le Flic, de Xavier Durringer.
23.55 Cinéma : Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman Rene (1992) (v.o.).
1.35 La Nuit de la provoc' et du mauvais goût. (2ᵉ partie, rediff.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Souvenirs d'en France. ■■■ Film français d'André Téchiné (1974). (rediff.).
18.30 Court-métrage : La récréation. De Paul Carpita (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.25 Documentaire : Les Légions du pape noir. De Christophe Barreyre et Guy Séguez. 1. Les missionnaires.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : L'Algérie. 1. L'impasse.
20.41 Magazine. A 20.42, Un islamiste, d'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad ; à 20.55, Vivre l'exil, d'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad ; à 21.10, Je reviendrai à Alger, de Malek Sahraoui ; à 21.20, Malika et Djouher, de Merzak Allouache. Interventions après chaque documentaire de Pierre-André Boutang et de ses invités : Abdelazziz Ziari, ancien ministre du travail ; Nouredine Saadi, sociologue ; Brahim Younessi, journaliste.
21.35 Documentaire : Jours tranquilles en Kabylie. De Merzak Allouache.
22.05 Documentaire : Tourments algériens. D'Ahmed Rachedi et Abdelkrim Djaad.
23.10 Plateau. Conclusion des invités.
23.20 Cinéma : Omar Gatlato. ■■ Film algérien de Merzak Allouache (1976) (v.o.).
0.50 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. Poisson rouge, de Cédric Klapisch.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Holocaust 2000. □ Film italo-américain d'Alberto de Martino (1978).
22.40 Téléfilm : La Maison sur la falaise. De John Korty.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 3 000 scénarios contre un virus.
0.35 Magazine : Ciné 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Mal en voix, d'Yves Hugues.
21.30 Profils perdus. Henri Ey (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Un fil à suivre : radio ondes courtes (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église de Notre-Dame-du-Travail à Paris) : Vêpres (extraits), de Tchaïkovski ; La Semaine sainte (extraits), de Gretchaninov ; Deux concerts pour soliste et chœur, de Tchesnokov ; Concert pour soliste et chœur, d'Arkhanghelski ; Trois chœurs de la tragédie « le Tsar Feodor Ionnavitch » de Tolstoï, Quatre chants et prières, de Sviridov, par le Chœur de Radio-France, dir. Vladislav Tchamouchenko.
22.15 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Dominique Strauss-Kahn et Françoise Fabian (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

France-Inter, 19 h 20 : « les organisations humanitaires peuvent elles encore travailler au Rwanda ? », avec Denis Viennot, Bernard Pecoul, Sœur Christine et Philippe Demenet (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lucidités

EN attendant Giscard sur TF 1, on tomba sur les dernières minutes de l'ultime émission en direct de « Sacrée Soirée. Pour la dernière fois, sur son ordinateur, Laurence tirait au sort la date de naissance des téléspectateurs admis à concourir pour gagner 100 000 francs. Etait-ce la proximité de la « quille » ? l'heureux événement attendu par la jeune femme ? Laurence et Foucault étaient d'humeur badine, jusqu'à faire du mauvais esprit. *« Laurence, on va vous en faire cadeau, de l'ordinateur,* promit Foucault. *Comme cela vous pourrez dire à votre enfant : « Tu vois, maman, avant que tu naisses, elle appuyait sur la flèche, là. ». « Et j'ajouterai : « Monsieur Foucault, il ne voulait pas qu'elle parle »,* renchérit Laurence, grisée par la magie de l'instant. L'espace d'une seconde, on entrevit que Foucault, sept ans durant, s'était toujours vu comme nous le voyions. Pendant tout leur septennat, Laurence avait fait la potiche, Foucault avait fait le Foucault en toute lucidité. Et ils souhaitaient que nous le sachions, que nous admirions cette clairvoyance, si tardivement révélée.

Arrivèrent enfin Guillaume Durand, Valéry Giscard d'Estaing, et la question centrale de l'émission : « La politique est-elle en danger ? » Comme terrifiée d'avance du risque insensé de programmer près de deux heures de Giscard, même autour de minuit, TF 1 avait branché sur la politique en péril de multiples perfusions : dialogues avec Stéphane Collaro et Jean-Louis Borloo (représentants du « parler vrai »), duplex avec Bernard Tapie, stratégiquement situé en fin d'émission et annoncé par l'animateur avant chaque coupure de publicité, extraits du « Bébête Show » et des « Guignols de l'info ». Lui aussi invité par Durand, l'ex-empereur Bokassa était excusé : il avait demandé un cachet de 100 000 francs, ce qui témoignait, là encore, d'une certaine lucidité.

Ces perfusions se révélèrent inutiles. Aussi inexplicable que ce soit, le phénomène est là : Giscard intéresse. Est-ce la sincérité ? la vulnérabilité ? Il accroche l'attention. Même à minuit, même chez Guillaume Durand. Une obsession si méticuleuse de se délivrer de l'échec de 1981, de remonter le temps, ne peut pas ne pas attirer la compassion. On sent, dans ce cadavre politique, une lucidité fascinante et intacte, même si elle est partielle. Extra lucide lorsqu'il évoque le passé ou croque tout autre que lui-même – Mitterrand, Chirac, Balladur –, Giscard plonge dans les brumes dès que son rêve prend les contours de l'Elysée. Entraîné par Durand, il assura que la principale qualité attendue du futur président était... l'expérience. On crut un instant que Durand aurait la cruauté de lui tendre un crayon, et de lui demander d'esquisser le portrait-robot du président idéal. Alors, inconsciemment, poussé par une force invincible, n'eût-il pas dessiné son propre profil ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 24 JUIN

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 4.10).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Fruittis ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Passions.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.10). Présenté par Christophe Dechavanne à Eurodisney. Invité Elie.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, *Journal de la Coupe du monde de football,* La Minute hippique et *Météo.*
20.55 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
23.05 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les meilleurs moments.
1.00 3 000 scénarios contre un virus.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Jeu : Millionnaire.
1.45 Concert : Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. *Requiem*, de Berlioz.
3.00 TF1 nuit (et à 4.00, 4.35).
3.10 Documentaire : Histoires naturelles. Tronçais : l'arbre et la forêt.
4.40 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.50 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Cartes postales de Paris.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Goal.
17.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.55).
17.30 Série : Génération musique.
18.10 Magazine : Coupe du monde de football.
18.35 Sport : Football. Coupe du monde : Mexique-République d'Irlande, en direct d'Orlando ; A 19.20, mi-temps ; A 19.35, 2ᵉ mi-temps.
20.30 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
21.05 Divertissement : Le Bêtisier. Les meilleurs moments des meilleurs moments.
21.40 Magazine : Coupe du monde de football.
22.05 Sport : Football. Coupe du monde : Brésil-Cameroun, en direct de San-Francisco ; A 22.50, mi temps ; A 23.05, 2ᵉ mi-temps.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Un privé sous les tropiques.
1.25 Sport : Football. Coupe du monde : Suède-Russie, en direct de Detroit ; A 1.35, Coup d'envoi.
3.30 Documentaire : Inlandsis.
3.55 Dessin animé (et à 4.20).
4.05 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Magazine : Emplois du temps.
8.45 Continentales. Rough Guide to the Americas : Venezuela (v.o.) ; Omniscience : les mammifères ; Europodyssée, le retour.
9.35 Magazine : Génération 3. Transformation de la matière : De l'arbre au papier ; A 9.55, Semaine thématique : L'énergie. 4. A propos du nucléaire. Invité : Etienne Benoîst.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Les crimes passionnels.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : meilleurs moments des matchs Italie-Norvège, en différé de New-York, et Corée du Sud-Bolivie, en différé de Boston.
15.18 Série : La croisière s'amuse.
16.05 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.15).
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Des hommes à leurs pieds, de Yannick Charles et Guy Nevers.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Maurice Béjart. Italie : la strada de l'an 2000 ; Inde : les dieux de la pluie ; Japon : les chrétiens clandestins.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Extérieurs nuits. De Matthias Sanderson et Serge Toubiana. *Les Misérables*, vus par Claude Lelouch ; Kristin Scott-Thomas ; Fabrice Luchini ; Cédric Kahn ; Leonard Kastle.
0.15 Court métrage : Libre court. Détours, de Laurent Stopnicki.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Cadran lunaire. Musiques en scène, par le Quatuor de Versailles.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.52).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

En clair jusqu'à 8.08

7.50 Ça cartoon.
8.08 Court métrage : Zoo Cup (et à 17.58).
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990).
10.45 Flash d'informations.
10.47 3 000 scénarios contre un virus. La Temps du bonheur, de Caroline Champetier.
10.55 Téléfilm : Interceptor. De Michael Cohn.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
15.05 Spectacle : Prince, The Beautiful Experience.
16.10 Surprises,
16.20 Cinéma : Uncle Buck. □ Film américain de John Hughes (1989).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Stratégie de l'infiltration. De Roger Young.
22.20 Documentaire : Les Grands Crimes du XXᵉ siècle. Ted Bundy, meurtrier en série.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Surprises.
23.00 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992). Avec Eddie Murphy, Robin Givens, Halle Berry.
0.53 3 000 scénarios contre un virus. La Pharmacie, de Gérard Jugnot.
0.55 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991) (v.o.).
2.05 Cinéma : Toxic Affair. □ Film français de Philomène Esposito (1992).
3.30 Surprises.
3.55 Cinéma : Fanny et Alexandre. ■■ Film suédo-franco-allemand d'Ingmar Bergman (1983).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 18 juin 1944, commentées par Marc Ferro et David Brown (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Portrait d'un garçon ordinaire ? Boy George, de Mark Kidel (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Le Far West. De Wolfgang Ebert. 4. Peaux-rouges.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Un été à l'envers. De Roger Guillot.
22.15 ▶ Documentaire : Rites de passage. De Michèle Fellous et Jacques Renard. 1. La naissance.
23.05 Cinéma : L'Os à moelle. ■ Film soviétique de Rouben Guevorkian et Gyorgi Kevorkov (1988) (v.o.).
0.45 3 000 scénarios contre un virus (5 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique (et à 14.20). Télé-achat.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. I Love You, de Fernand Moszkowicz.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Déflagrations. De Robert Lewis.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.40).
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 3 000 scénarios contre un virus. L'Attente, de Daniel Vigne.
0.55 Magazine : Culture rock (et à 6.05). La saga de ZZ Top.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Léon-Paul Fargue.
21.32 Musique : Black and Blue. Jazz Dixie. Invité : Raymond Fonsèque.
22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Leipzig) : Le Chevalier à la rose, de R. Strauss ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique des MDR, dir. Daniel Nazareth.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du jazz-club Lionel Hampton à Paris.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Etienne Mougeotte (« Radio Com »).

RMC, 19 h 15 : François Bayrou (« Forum RMC-*l'Express* »).

NOMADE
Doc gratuite
49, rue Montagne Ste Geneviève
75005 Paris - 46 33 71 71

MONTAGNES, DÉSERTS
plus de 100 idées de voyages pour les découvrir

Le mal du siècle, c'est le mal de dos !
MOBECO vous propose une literie adaptée à votre morphologie, au plus bas prix.
SOMMIERS-MATELAS
toutes dimensions
fixes ou relevables
Tréca, Epéda, Simmons, Dunlopillo, Mérinos, Bultex...
Garantie 5 ans
Livraison gratuite
MOBECO : 42-08-71-00
239 à 247, rue de Belleville, 19ᵉ
Ouvert 7/7, de 10 h à 20 h
(Saint-Jean)

Le Monde

PIERRE GEORGES

Arsenic et vieux potage

« NAPOLÉON est mort à Sainte-Hélène. Son fils Léon lui a crevé le bidon. On l'a retrouvé assis sur une baleine. En train de bouffer des arêtes de poisson. » Hélas, même les plus jolies comptines ont une fin. Et celle-ci, qui fit les délices de générations d'écoliers, vient de mourir une seconde fois.

Un professeur de sciences économiques de Montpellier, M. René Maury, affirme en effet avoir trouvé la clef de l'horrifique crime de Sainte-Hélène. Napoléon le grand, le seul, le vrai, aurait bel et bien été assassiné. Mais pas à la manière anglaise, sournoise et insulaire, du thé de 5 heures. Non, façon Marie Besnard, arsenic et vieux potage, le bouillon du soir, jour après jour, pendant quatre ans.

Et par qui? Par un Français, un proche, le sieur comte Charles Tristan de Montholon, triste sire qui fut chambellan et ministre plénipotentiaire à Wurtzbourg avant que de nourrir son funeste projet. C'est M. Maury qui le dit. Et il n'y a pas de raison d'en douter. Non plus que de le croire.

Se non è vero. L'histoire est tellement plaisante. Dans le *Midi libre*, mardi, le professeur Maury, fin limier de la faculté, a publié une immense tartine. D'où il ressort qu'il tient tout et que tout se tient : l'assassin, sa complice, les mobiles, l'arme du crime, les examens médico-légaux, et même *«l'aveu de l'assassin»*.

L'assassin donc et sa complice, la belle Albine, née de Vassal, qu'il épousa en 1808. Le mariage ne plut pas à l'empereur. La mariée, elle, plaisait un peu plus. Bref, lorsque le couple suivit Napoléon en son exil, le souverain fit de l'un son exécuteur testamentaire et de l'autre sa maîtresse. C'était vivre dangereusement, ajoutant au cocufiage la tentation. Car, dit le bon professeur, l'empereur était riche à millions, cent cinquante d'aujourd'hui. Cocu, cupide, on ruminerait son affaire pour moins que cela. Et comme M. Maury y ajoute un zeste de psychanalyse, la vengeance d'un aristocrate contre *«le parvenu»* qui le domine, l'affaire semble entendue.

L'arme : le poison, l'arsenic, à doses infimes, dans le vin réservé à Napoléon. La preuve :l'empereur a très rapidement présenté *«trente et un des trente-trois signes cliniques de l'intoxication arsénicale chronique»*. Et, ajoute M. Maury, les analyses faites en 1960 à Glasgow sur les cheveux impériaux prélevés par le fidèle valet Noverraz au lendemain de la mort ont conclu à une présence *«treize fois supérieure à la dose normale d'arsenic dans le tissu capillaire»*. Le FBI, qui travaille sur ces cheveux historiques, devrait confirmer.

Reste l'aveu. M. Maury n'en dit rien, sauf qu'il affirme *«avoir découvert l'aveu de l'assassin par une chance exceptionnelle»*. Mais il en réserve la primeur aux futurs lecteurs de son livre. Il en a déjà le titre : *l'Assassin de Napoléon*. Ne lui manque plus que l'éditeur.

A l'Assemblée nationale

Avis favorable à la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie

Par 13 voix sur 15, les membres de la commission des immunités ont donné, mercredi 22 juin, un avis favorable aux deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, l'une pour abus de biens sociaux, l'autre pour fraude fiscale, dans l'affaire du *Phocéa*. Georges Sarre (RL, Paris), proche de Jean-Pierre Chevènement, n'a pas pris part au vote, et le représentant communiste, Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne), était absent au moment du scrutin.

Daniel Vaillant (Paris), seul député socialiste membre de la commission, s'est prononcé en faveur de la levée de l'immunité de M. Tapie, comme l'ensemble des membres RPR et UDF. Dans la soirée, on précisait toutefois, au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, que M. Vaillant s'était exprimé à titre personnel et que le groupe n'arrêtera sa position que la semaine prochaine, avant le vote en séance publique, si toutefois la procédure est menée à son terme.

Dans ses deux rapports, rendus publics mercredi, Dominique Bussereau (UDF-PR) rappelle que la commission des immunités n'a pas à se prononcer sur le fond du dossier, mais doit apprécier *«le caractère sérieux, loyal et sincère»* de la demande. A propos de l'abus de biens sociaux, M. Bussereau relève qu'*«il ressort nettement que les conditions d'exploitation du* Phocéa *par la société ACT sont inhabituelles de la part d'une société à vocation commerciale»* et que *«au cours de la période considérée, se sont produits entre la société ACT* [Alain-Colas-Tahiti, chargée de l'exploitation du voilier] *et sa mère FIBT* [Société financière et immobilière Bernard Tapie, détenue en totalité par M. Tapie et son épouse], *des mouvements de fonds, peu usuels, portant sur des montants non négligeables et dont la justification n'apparaît pas clairement»*.

«L'ensemble de ces données, observe M. Bussereau, *démontre l'existence d'un problème juridique «sérieux», sur lequel il appartient à la justice, et à elle seule, de se prononcer, sans que le cours de son fonctionnement puisse en quoi que ce soit être entravé.»* Sur la seconde demande de levée de l'immunité, motivée par une présomption de fraude fiscale, le rapport indique que *«s'agissant du caractère intentionnel de cette insuffisance de déclaration, élément constitutif du délit de fraude fiscale,* [la commission] *ne peut que se borner à faire état de l'application des pénalités pour mauvaise foi, motivées dans la notification de redressement remise le 16 décembre 1992»* à M. Tapie.

Evoquant, enfin, le calendrier de la procédure, M. Bussereau souligne que tant le magistrat chargé d'instruire le dossier sur l'abus de biens sociaux que le parquet jugent *«aujourd'hui indispensable»* de permettre la mise en examen du député des Bouches-du-Rhône et que, en conséquence, *«la non-levée de* [son] *immunité parlementaire constituerait une entrave au bon fonctionnement de la justice»*. Ces arguments incitent donc la commission à soumettre à l'Assemblée nationale deux propositions de résolution tendant à lever l'immunité parlementaire de M. Tapie.

Le député des Bouches-du-Rhône qui, depuis son élection au Parlement européen, doit abandonner un de ses mandats en raison de la loi sur les cumuls, a indiqué à plusieurs reprises qu'il avait l'intention de démissionner de l'Assemblée nationale. M. Tapie devrait mettre cette intention à exécution avant la séance publique de levée de son immunité, fixée au mardi 28 juin. En démissionnant, M. Tapie perd immédiatement le bénéfice de son immunité et peut donc être mis en examen, mais ses conseillers et lui-même espèrent encore gagner du temps en bénéficiant du flou juridique qui entoure la date exacte à partir de laquelle court l'immunité de parlementaire européen (*le Monde* des 16 et 23 juin). Pour M. Tapie, la course continue.

PASCALE ROBERT-DIARD

L'argumentaire du député des Bouches-du-Rhône

S'ils n'ont pu entendre les explications de Bernard Tapie, les membres de la commission des immunités ont eu deux jours pour se pencher sur l'argumentaire déposé mardi 21 juin par le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône. Ce dernier y livre, en neuf pages, ses principaux éléments de défense, qui ne sont pas tous juridiques.

Visé par une plainte pour fraude fiscale, es *qualités* de dirigeant des sociétés ACT (Alain-Colas-Tahiti) et FIBT (Financière et immobilière Bernard Tapie), M. Tapie écrit que *«s'il avait eu à l'esprit d'utiliser les déficits liés à l'exploitation du* Phocéa *pour réduire son propre revenu imposable* [le fisc lui réclame à ce titre 12,4 millions de francs d'impôts impayés], *il aurait évidemment eu recours, comme le font la plupart des propriétaires exploitants des bateaux de même nature sous pavillon français, à une société de personnes, fiscalement transparente. ACT est restée une société anonyme.»*

De même affirme-t-il n'avoir pas *«cherché à éluder les charges fiscales liées à l'utilisation du Phocéa»*. Dans ce cas, indique-t-il, *«il aurait tout simplement pu, comme le font de très nombreux propriétaires de grands bateaux dans le monde, immatriculer le* Phocéa *dans un quelconque paradis fiscal; il ne l'a pas fait»*. M. Tapie conteste, encore, les accusations de *«sous-facturation»* à son bénéfice par ACT, les *«insuffisances de recettes»* pointées par le fisc, et même l'usage exclusivement personnel du voilier par l'ex-président de l'OM.

H. G.

Pyongyang acceptant de «geler» son programme nucléaire

Détente dans la crise coréenne

WASHINGTON

de notre correspondant

«Ce n'est pas la solution au problème, mais une nouvelle occasion de trouver une solution», a observé, prudent, le président Clinton, mercredi 22 juin, en indiquant que les Etats-Unis et la Corée du Nord allaient entamer, le 8 juillet à Genève, une troisième série de pourparlers pour obliger Pyongyang à respecter son engagement à ne pas se doter de l'arme atomique.

Amorcé sous le président Bush, ce processus s'était, jusqu'à présent, soldé par un échec, le Nord ayant tout fait pour empêcher les enquêtes de l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'AIEA entend s'assurer que le centre de retraitement de Yongbyon n'est pas au cœur du programme nucléaire militaire du régime de Kim Il-sung.

A court d'arguments, l'administration Clinton, appuyée par ses alliés européens, s'était résolue au début du mois à solliciter du Conseil de sécurité des Nations unies l'examen d'une procédure de sanctions contre la Corée du Nord pour manquement à ses obligations de membre non-nucléaire du traité de non-prolifération (TNP). Celle-ci ayant alors tonné que l'imposition de sanctions *«équivaudrait à une déclaration de guerre»*, la tension était montée d'un cran. Et Washington avait utilisé les bons offices de Jimmy Carter pour sonder les intentions de Kim Il-sung.

De retour de Pyongyang, l'ancien président démocrate avait assuré que son interlocuteur était disposé à accepter les trois conditions posées par Washington pour la reprise d'un dialogue éminemment souhaité par le régime nord-coréen. Méfiants, les Etats-Unis avaient demandé aux Nord-Coréens de confirmer par écrit ce qu'ils avaient dit à M. Carter.

Ils ont reçu mercredi une lettre dont le texte – obtenu par *le Monde* – confirme les intentions du Nord : en échange de la reprise du dialogue, *«nous sommes préparés à ne pas recharger le réacteur expérimental de 5 MW* (de Yongbyon), *à ne pas retraiter le combustible, et à permettre (...) la présence et les inspections des hommes de l'AIEA»*. C'est ce que les Etats-Unis appellent le «gel» du programme nord-coréen, qu'ils avaient exigé avant d'envisager une reprise des conversations entre Robert Galluci, secrétaire d'Etat adjoint chargé du dossier, et son homologue nord-coréen, Kang Sok-ju, signataire de la lettre.

M. Clinton a rendu hommage à la mission Carter, déclarant : *«C'est un important pas en avant, un développement très positif.»* De fait, les Nord-Coréens ont immédiatement renouvelé le visa des inspecteurs de l'AIEA, qu'ils s'apprêtaient à chasser. En *«suspendant»* la procédure des sanctions, Washington se voit soulagé d'une tâche impossible : assembler au Conseil de sécurité une coalition anti-nord-coréenne. Face à l'opposition de la Chine, aux réserves de la Russie et aux hésitations de la plupart de ses alliés asiatiques (à commencer par le Japon et la Corée du Sud), elle n'y arrivait pas.

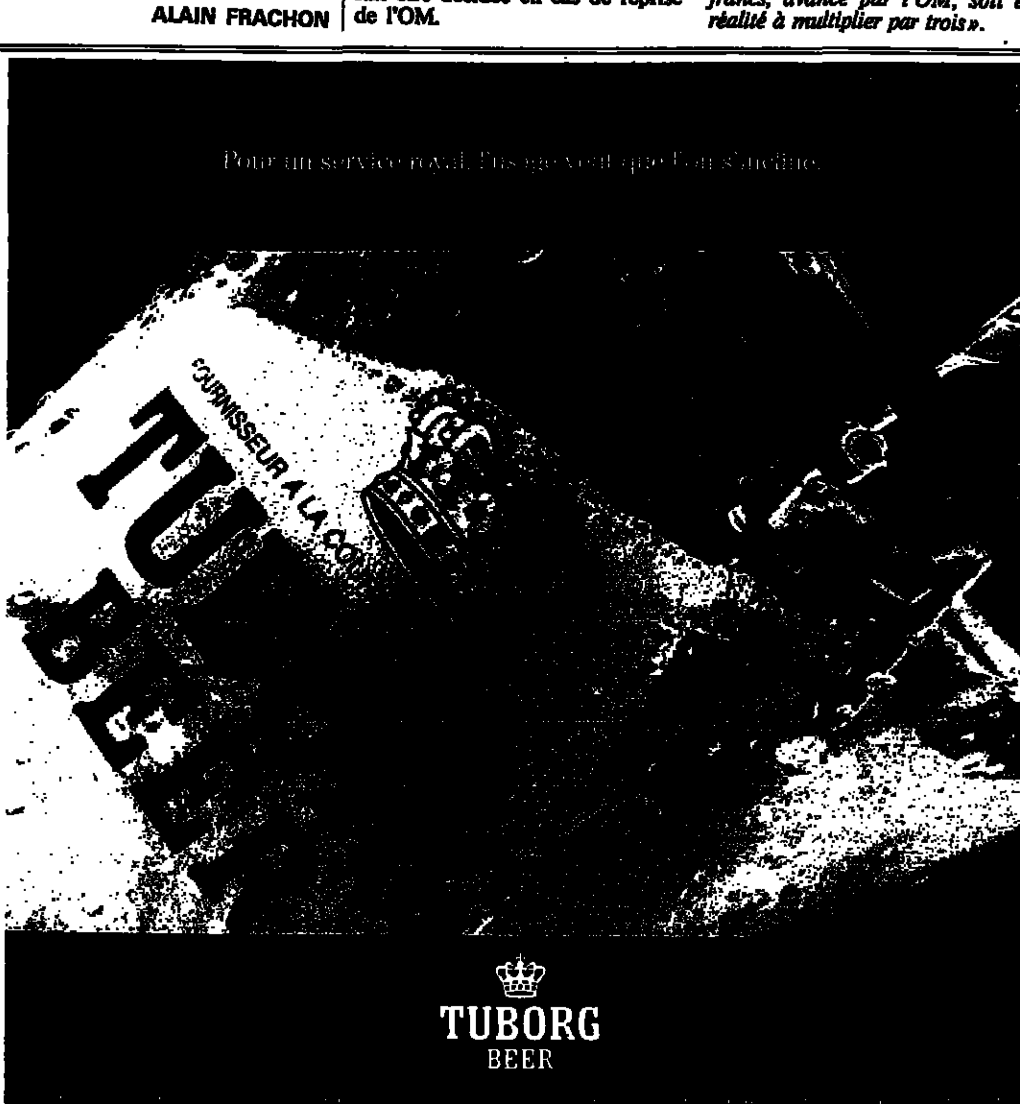
Washington reste prudent. Si la lettre des Nord-Coréens assure qu'ils entendent *«pleinement respecter»* leurs engagements au titre du TNP, les Etats-Unis les soupçonnent d'avoir voulu gagner du temps. A chaque fois, Kim Il-sung n'a semblé faire des concessions que lorsqu'il était au bord de la rupture avec les Etats-Unis; à chaque fois, il n'a semblé momentanément reculer que pour aller ensuite de l'avant dans son programme nucléaire.

ALAIN FRACHON

Les négociations pour la reprise de l'OM sont suspendues

A la veille de la décision du tribunal de commerce de Marseille qui devait se prononcer, jeudi 23 juin, sur un éventuel dépôt de bilan de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie aura encore connu, mercredi 22 juin, une journée à rebondissements pour son club. La Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) est restée sur ses positions, sa commission d'appel confirmant son jugement du 31 mai, à savoir l'interdiction de recrutement et la rétrogradation du club en deuxième division. Une révision de ce jugement pourrait être décidée en cas de reprise de l'OM.

Les négociations entre l'OM et le holding financier britannique ISI, repreneur potentiel du club, ont été suspendues. *«La situation est gelée»*, affirme Bernard Dalmon, président de l'ISI, dans un entretien au quotidien *le Méridional*, daté jeudi 23 juin. Son désaccord avec Bernard Tapie est total. Dans un premier temps, le holding britannique avait proposé d'injecter 20 millions de dollars (plus de 110 millions de francs) dans le club phocéen. Bernard Dalmon exprime aujourd'hui sa crainte que *«le passif de 100 millions de francs, avancé par l'OM, soit en réalité à multiplier par trois»*.



DÉBATS

Libre-échange : «Cher Philippe, cher Jimmy... », par Alain Madelin ; PS : «Défense de Michel Rocard», par Frédéric Martel *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Nigéria : vainqueur de l'élection présidentielle Moshood Abiola a été arrêté

Moshood Abiola, qui s'était proclamé le 11 juin *«président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria»*, a été arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, à son domicile dans la banlieue de Lagos, où il était revenu attendre la police après avoir bravé une nouvelle fois le régime du général Abacha *(page 6)*.

Colombie : le président élu est soupçonné d'avoir reçu de l'argent du cartel de Cali

La publication, mercredi, de plusieurs entretiens enregistrés sur cassettes entre les frères Gilberto et Miguel Rodriguez – patrons de l'une des principales «familles» du cartel de Cali – et un journaliste de télévision, Alberto Giraldo, met gravement en cause le libéral Ernesto Samper, vainqueur de l'élection présidentielle du 19 juin *(page 7)*.

Yémen : Ryad fait du « lobbying » en faveur d'Aden

Pour Ryad, les choses sont claires : ce sont les « nordistes » qui poursuivent les hostilités en dépit de leurs multiples acceptations verbales de la trêve *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

M. Fillon veut réorganiser en douceur les formations technologiques supérieures

En prévision de la prochaine rentrée, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a présenté, mercredi en conseil des ministres, la nouvelle organisation des formations technologiques de l'enseignement supérieur *(page 7)*.

COMMUNICATION

Engagée par le «Times» la guerre des prix fait rage en Grande-Bretagne

La bataille de la diffusion fait à nouveau rage en Grande-Bretagne, où le *Daily Telegraph* a réduit son prix de vente approximativement de 4 F à 2,50 F afin de pouvoir rivaliser avec le *Times (page 19)*.

ÉCONOMIE

La Lufthansa demande à desservir Orly

La Lufthansa a connu un redressement spectaculaire en 1993 en ramenant ses pertes de 1,2 milliard de francs à 320 millions de francs (après impôts). Après trois années de pertes, Lufthansa prévoit de renouer avec les bénéfices en 1994. Son président, Jürgen Weber, demande à avoir accès à l'aéroport d'Orly, comme l'a obtenu British Airways pour Londres, et réclame la fin des monopoles dans les services aéroportuaires *(page 21)*.

SERVICES

Abonnements II
Carnet 24
Dans la presse 19
Loto 15
Marchés financiers 22-23
Météorologie, Mots croisés... 24
Radio-télévision 25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

En Acadie, en haut à droite de l'Amérique du Nord, persiste le souvenir des hostilités entre la France et l'Angleterre et de l'exil-martyre des habitants contraints par les Anglais à quitter le pays, en 1755, lors du «Grand Dérangement».

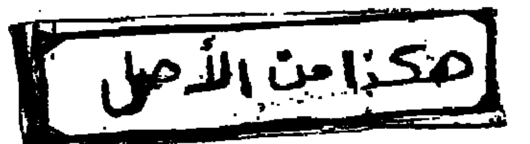
Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté de I à XII

Le numéro du «Monde» daté jeudi 23 juin 1994 a été tiré à 447 366 exemplaires

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde TEMPS LIBRE

هكذا من الأصل



Le Monde
DES LIVRES

Stendhal l'Italien

L'exercice d'admiration d'un certain M. Beyle pour Michel-Ange et Léonard de Vinci

HISTOIRE DE LA PEINTURE EN ITALIE
I. – Autour de Léonard de Vinci
II. – Autour de Michel-Ange
de Stendhal.
Seuil, coll. « L'Ecole des lettres »
312 p. et 430 p., 44 F et 58 F.

En juillet 1817 paraît à Paris, en deux volumes, une étrange *Histoire de la peinture en Italie*. Elle est signée des initiales M.B.A.A., qu'il faut déchiffrer : M. Beyle, ancien auditeur. En septembre de la même année, voici un autre livre du même auteur : *Rome, Naples, Florence*. Mais, cette fois, la signature a changé : c'est Stendhal.

Où en est Stendhal en 1817 ? Politiquement, après l'épopée napoléonienne, c'est pour lui l'exil, ou presque. Le souvenir de l'Empereur prisonnier à Sainte-Hélène s'éloigne (mais la courageuse dédicace né le trahit pas : *« Vos plats ennemis ne seront connus que par le bonheur qu'ils auront eu d'être vos ennemis. »*) La Restauration est partout, c'est-à-dire l'argent, l'hypocrisie, les intrigues, les places. L'Histoire s'est rendormie. Stendhal se sait suspect, socialement mais aussi personnellement. Il sent autrement, il raisonne autrement, il aime d'une façon qui n'appartient qu'à lui, il a besoin d'admirer, il veut devenir admirable. Il a trente-quatre ans. Il ne va pas bien. Il est entre Angela (qui le trompe) et Métilde (qui sera la grande passion de sa vie). L'Italie ? Ah oui, plus que jamais, la France est invivable, déluge de soupçons, de petitesses, de règlements de comptes feutrés provinciaux. L'art ? De plus en plus, puisque c'est la même chose que l'amour. Mais quel art, maintenant ? Pour dire quoi ? Et avec quels corps ? Retour aux Grecs, comme d'habitude, après les grands effondrements ? Sans doute, mais les Italiens (on les connaît encore si mal) ont fait autre chose que le mauvais goût néoclassique révolutionnaire ou impérial. On ne doit pas imiter l'antique, on ne doit pas vouloir autre chose que ce qu'on est. Alors ?


ED. CERCLE D'ART
Un nu de Michel-Ange au plafond de la Sixtine

Stendhal a un faible pour la physiologie. Au commencement est le *tempérament*, le reste en découle. Voyons, il y a le sangin, le bilieux, le flegmatique, l'athlétique, le nerveux, le mélancolique. Stendhal est déjà romancier, il observe, il note, il classe, il trace des portraits, il s'amuse. Le *sanguin-bilieux* est le tempérament le plus heureux (c'ést celui des Français, tant mieux). En revanche, le *« bilieux-mélancolique, variété si commune en Espagne, en Portugal, au Japon, me semble (...) le tempérament du malheur sous toutes ses formes. »* La situation historique est mélancolique ? On va donc la rappeler à l'ordre par l'esprit logique et mathématique (c'est celui que Stendhal se veut), mais capable en même temps d'aller au fond du sentiment (c'est ainsi que Stendhal se rêve). Un mot résume cette synthèse originale qui risque de disparaître dans l'apathie et la recherche d'intérêts médiocres : *énergie*. Ainsi, on fera l'apologie sinon de Napoléon (après tout, trop de morts pour rien et trop d'administration), du moins de François Iᵉʳ (*« L'énergie de la Ligue sème des grands hommes »*). François-Iᵉʳ, contre Louis XIV qui ne comprend pas Bernin, est *« italien »*. La preuve ? Léonard de Vinci. Louis XIV, et la suite, c'est peut-être une erreur par rapport à Rome. Quoi ? Rome ? Les papes ? Eh oui! Jules II, par exemple, mais il n'y a pas que lui. Et puis, bien sûr, la Florence de Laurent de Médicis.

Mais voici le grand héros de ces deux volumes éblouissants de netteté, de jugement et de sensation (Non, non, personne ne les a lus, inutile de dire le contraire) : Michel-Ange. Le goût pour Michel-Ange renaîtra, dit Stendhal (qui ne pouvait pas imaginer l'existence, un jour, de Rodin). Il faut voir comment il tente de comprendre les lignes de forces qui amènent un tel résultat humain, concentré, unique. Stendhal n'a pourtant pas la fibre biblique, il *« lisait Voltaire à douze ans »*. Mais la Sixtine le prend, le fascine, l'inquiète. *« Un sot paraît dans la chapelle Sixtine, et sa petite voix en trouble le silence auguste par le son de ses vaines paroles ; où seront ces paroles ? où sera-t-il lui-même dans cent ans ? Il passe comme la poussière, et les chefs-d'œuvre immortels s'avancent en silence au travers des siècles à venir. »*

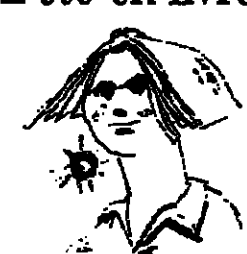
Il s'agit bien ici de Stendhal, pas de Chateaubriand. Prophétie ? Non : des faits physiques. Stendhal est à 5 heures du matin dans Saint-Pierre de Rome (*« On prévient le portier la veille »*). Il essaie d'analyser pourquoi *cette* histoire (avec ses débordements, ses effusions de sang, sa mysticité, ses blasphèmes) a pu engendrer *ces* œuvres-là. Stendhal et le culte des grands hommes ? Bien entendu, et comme il a raison. Comme matérialisation d'énergie, il faut dire que Léonard et Michel-Ange sont à mettre à part : *« Michel-Ange employa plusieurs mois à dessiner à la chapelle de Masaccio. Là, comme partout, il fut supérieur, ce dont, comme de juste, il fut récompensé par un sentiment général de haine. »*

Ce qui passionne Stendhal, qui est tout sauf un amateur ou un critique d'art, c'est la lutte entre pouvoirs temporels et spirituels : le jeu, ici, est bizarre, puisque le pape incarne le temporel et Michel-Ange le spirituel. Or, dans ce cas, le spirituel *s'impose*. *« Dès cet instant, Jules III l'aima presqu'autant que Jules II autrefois... S'il lui survivait, comme l'ordre de la nature semblait l'annoncer, il voulait le faire embaumer, afin que son corps fût aussi immortel que ses ouvrages. »* Drôle de projet pour un artiste de la part d'un pape, n'est-ce pas ?

Voilà Stendhal en train de naître en Italie. Cela le conduira assez loin, on le sait. *« L'essentiel, pendant que nous y sommes, est de fuir les sots et de nous maintenir en joie. »* Et ceci, stendhalissime : *« L'Amour est en Italie, non aux Etats-Unis d'Amérique ou à Londres... En Angleterre, faire une partie de piquet le dimanche ou jouer du violon est une impiété révoltante. Le capitaine de vaisseau qui portait Bonaparte à Sainte-Hélène lui fit cette burlesque notification. »*

Philippe Sollers

L'été en livres



Comme chaque année à cette saison, « le Monde des livres » consacre une partie de ses pages à un guide pour vos lectures de vacances. Vous y trouverez notamment un bilan de la saison éditoriale et une sélection de près de cent cinquante ouvrages que nous avons aimés depuis l'automne dernier.

Pages III à IX

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Aventuriers de l'esprit

Denis Diderot, Ange Goudar, Robert Challe : trois hommes du XVIIIᵉ siècle, trois empêcheurs de penser en rond. Le premier est connu, du moins le croit-on communément. Mais, hors la *Lettre sur les aveugles* et *le Rêve de d'Alembert*, on ignore généralement son œuvre philosophique. A tort. Comme le montre le bon millier de pages qui constitue le premier d'un ensemble de cinq volumes, qui paraît dans la collection « Bouquins », le Diderot philosophe ne cesse jamais d'être un écrivain. Quant aux deux autres, ils sont longtemps restés dans l'ombre. A leur manière – satires et violents pamphlets pour Goudar, romanesque du quotidien pour Challe –, ils annoncent pourtant, eux aussi, que les temps doivent changer.

Page XII

Voyageurs avec bagages

Pourquoi les écrivains voyagent-ils ? Réponse – dans la diversité – avec Goffredo Parise, Giorgio Manganelli, Mary McCarthy et Giuseppe Conte

ODEUR D'AMÉRIQUE
(Odore d'America)
de Goffredo Parise.
Traduit de l'italien
par Sibylle Tibertelli,
Gallimard, « L'Arpenteur »,
160 p., 95 F.
ITINERAIRE INDIEN
(Esperimento con l'India)
de Giorgio Manganelli.
Traduit de l'italien
par Christian Paoloni,
Gallimard, « Le Promeneur »,
130 p., 80 F.
EN OBSERVANT VENISE
(Venice Observed)
de Mary McCarthy.
Traduit de l'anglais
par Alain Defossé,
Editions Salvy, 190 p., 100 F.
TERRES DU MYTHE
(Terre del Mito)
de Giuseppe Conte.
Traduit de l'italien
par Nathalie Campodonico,
Arcane 17, 190 p., 175 F.

Il y a peu d'écrivains qui ne rêvent d'ailleurs. Les romanciers changent de peau et, l'espace d'un rêve contrôlé qu'on appelle roman, ils deviennent femmes s'ils sont hommes, vieux s'ils sont jeunes, enfants s'ils sont vieillards. Ils se propulsent dans d'autres temps, se familiarisent avec d'autres mœurs. L'autre est, au fond, la garantie de leur identité littéraire : c'est en renonçant à une identité civile qu'ils acquièrent le droit d'être citoyens des lettres. Reste le « vrai » voyage, celui qui conduit leur personne corporelle dans des lieux qui ne leur sont pas naturels. Répondent-ils à un simple appel de curiosité salutaire ? A un banal besoin de dépaysement ? Veulent-ils renouveler leur paysage ? Ils veulent, en général, davantage : ils espèrent que le monde entier perdra tout repère à leurs yeux. Tout pays doit devenir étranger. Alors seulement l'écrivain peut regarder autour de lui.

Goffredo Parise, bien que traduit presque intégralement en France où son théâtre même est joué, n'est pas parvenu à imposer de son œuvre une image très cohérente, en dépit de son grand prestige en Italie. Romans naturalistes, courtes proses poétiques, textes satiriques : il n'est jamais où on l'attend. Nul ne s'étonnera que ce fut un grand voyageur. Guère un rêveur pourtant. Véritable reporter, il ne craignait pas de mettre ses jours en danger au cours des années 60 en regardant de près le champ de bataille des *« guerres politiques »*, celles qui entre-déchiraient les peuples du Vietnam, du Biafra, du Chili, du Laos (1). Il tenta lui-même d'expliquer ce mouvement irrépressible qui l'attirait vers le sang. *« Lorsqu'un écrivain décide de se rendre dans un pays bouleversé par des événements politiques et des faits militaires, ce n'est pas la passion politique ou militaire qui l'y pousse, c'est la passion humaine. Sorte de fringale physique et mentale, la passion humaine vous pousse à confondre votre propre sang avec celui des autres dans un lieu ou un pays différent du vôtre. »* Il s'agit de reconnaître l'autre en soi et de se reconnaître dans l'autre.

Ce principe n'est toutefois pas appliqué à la lettre par Parise qui reste, malgré son souci constant de réflexion, très impersonnel. Dans le petit essai qu'il consacre aux Etats-Unis, on a de la peine à cerner une véritable personnalité qui s'affirme. Imitant ouvertement Roland Barthes, il propose quelques analyses très conceptuelles (notamment sur la pornographie et sur les premiers « tags » du métro de New-York) où on le sent embarrassé parce qu'aucun point de vue ne se dessine. Il hésite entre plusieurs langages. On regrette qu'il n'ait pas choisi entre le froid intellectualisme de Moravia (certes, souvent, plus simpliste que lui dans des récits de voyage) et le subjectivisme obsessionnel de Pasolini (qui, on le voit, puisait dans ses voyages bien plus que des reportages, la matière vivante de ses poèmes et de ses films). Mais, çà et là, quelques pages admirables d'intelligence révèlent une envergure littéraire qui, probablement, ne fut pas entièrement exploitée (2).

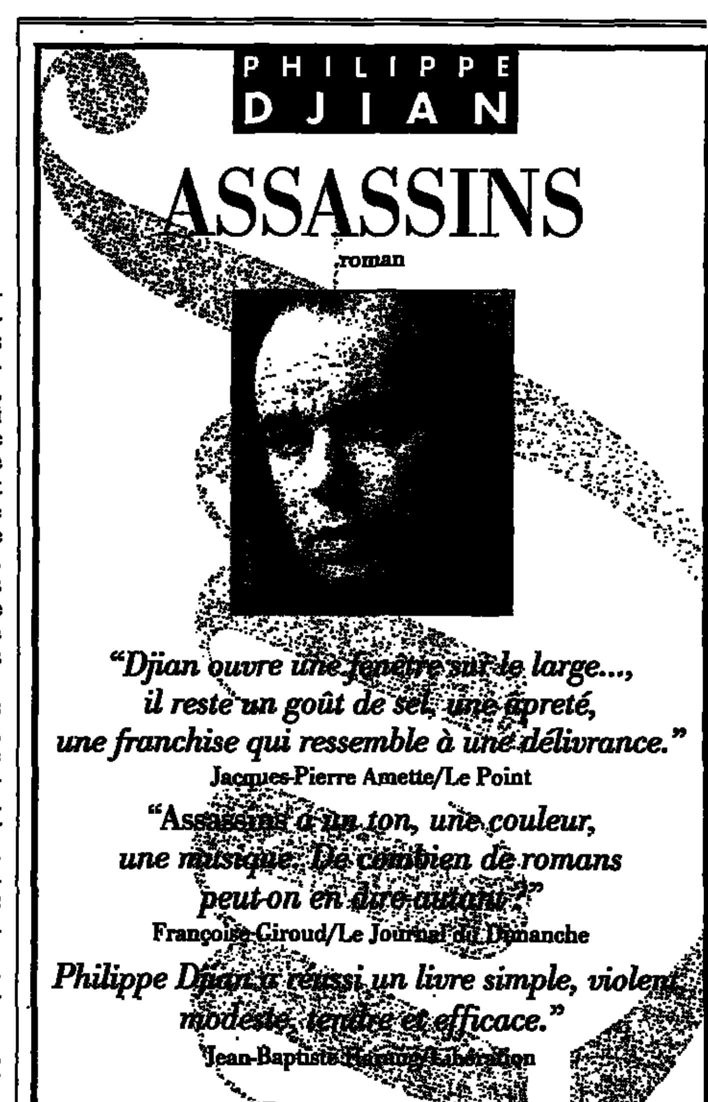
Comme Antonioni le fit dans *son film Profession : reporter*, Parise est amené à méditer sur le spectacle de la violence et les différentes strates d'horreur que la sensibilité humaine peut accepter et dont, parfois, elle se nourrit, hélas. Ainsi explique-t-il la *« sorte de joie et d'excitation paillarde »* qu'il ressent devant la ville de New-York.

René de Ceccatty

Lire la suite page IX

(1) *Guerres politiques* (Guerre politiche), traduit de l'italien par Alix Tardieu, Gallimard, « L'Arpenteur », 280 p., 150 F.

(2) Parise est également allé en Chine (*Cara Cina*) et au Japon (*L'eleganza è frigida*).





LE VOYAGE
de Paul Morand.
Préface de Jean-Luc Coatalem,
Ed. du Rocher, 148 p., 89 F.

LE voyage encore, avec le maître du genre, Paul Morand bien sûr, champion des courtes distances dans le style et des longs trajets dans la vie, qui représenta le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres et enseigna l'art de flâner sur la planète, entre deux tueries... Il avait publié son « discours de la méthode » en 1927. Cela s'intitulait *le Voyage*, et c'est juste après la parution de cet ouvrage qu'il se mit en congé de la diplomatie, pour vivre et partir à sa guise. Traitant le « sujet » qui lui vaudrait tous les prix d'excellence, il avait employé, selon son humeur, la forme de l'essai, du carnet de bord ou de la maxime. Il reprit et compléta ces textes dans les années 60 à l'époque du tourisme de masse, avec le désenchantement que l'on devine...

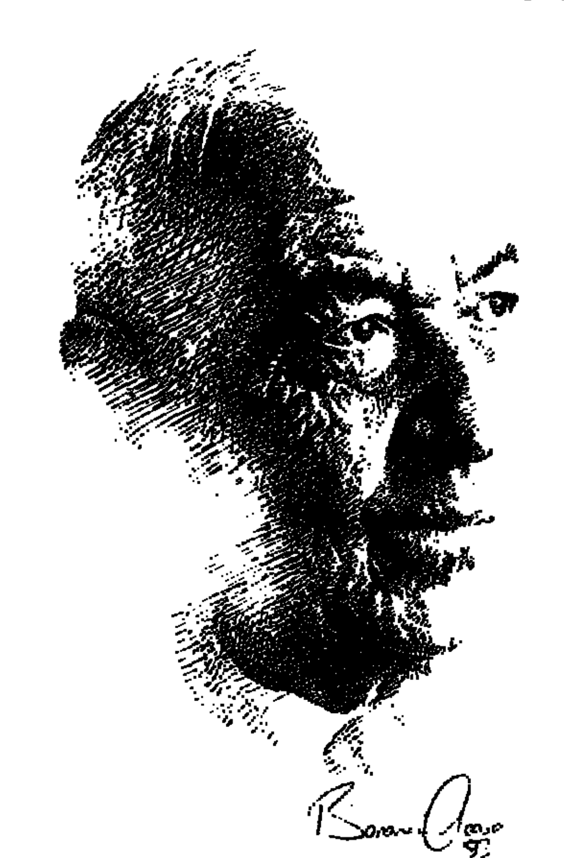
Morand fit notamment ses *« adieux à l'Orient-Express »*. Jadis, à bord de ce train, *« le jeune Français qui traversait les plaines neigeuses de Hongrie ou les précipices des Carpates, tout en dînant à la lueur d'abat-jour de série rose, ne pouvait s'empêcher de sourire : il pensait aux premiers chemins de fer, que venait de chanter Zola, avec leur arrêt de vingt minutes à Rouen, pour donner aux voyageurs le temps de dîner »*. L'Orient-Express, qui vous emmenait des rives de la Seine à celles du Bosphore, était fréquenté par l'humanité la plus *« bigarrée »* : de *« vieux seigneurs ottomans »*, des *« Américains sortis d'un roman de Henry James »*, des *« courriers diplomatiques toujours par deux, comme les pigeons »*, des *« placeurs d'emprunts russes »*, des *« négociants en zibelines »*, des *« magnats hongrois »* et des *« boyards roumains »*. Sans oublier le fantôme de Barnabooth... A présent, dans *« les trains internationaux »*, disait Paul Morand, vous rencontrez des *« fonctionnaires »* ou des *« hommes d'affaires »* qui se ressemblent tous. Il ajoutait que, *« si les* [anciens] *millionnaires de l'Orient-Express se réveillaient dans notre Europe, ils se retrouveraient de nos jours au milieu d'un roman de Graham Greene »*, parmi des gens soucieux, apeurés ou désolés. *« Après notre frivolité, leur angoisse »*, écrivait l'auteur de *l'Homme pressé*.

Il faisait ressortir le rôle des guerres dans le développement du tourisme. Elles sont elles-mêmes des *« voyages de nations »*, disait-il. Et, une fois qu'elles sont terminées, elles aiguisent ou réveillent l'envie de se déplacer. La deuxième guerre mondiale a engendré, entre autres, le tourisme de masse. Et la conjonction de celui-ci et des moyens de transport modernes a rétréci la planète. Le « mythe du bout du monde » s'est défraîchi... Paul Morand le regrettait, on s'en doute. Il regrettait aussi de voir les atlas se démoder si vite, et de constater que Vidal de La Blache rejoignait l'étagère des vieilleries. Mélancolies géographiques... Mais qu'aurait dit Morand en 1994, avec ces frontières qui bougent toutes les semaines comme si elles voulaient accroître le désarroi des cartographes, des lycéens ou des diplomates ?

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Délit de fuite


BÉRÉNICE CLEEVE

POURQUOI partir ? La raison principale des voyages, selon Morand, c'est de se retrouver *« loin de... »*. *« Loin des brumes »*, pour les Anglais. *« Loin de l'ennui du Middle West »*, pour les Américains. Loin de la grisaille et de l'âpreté quotidiennes, pour les Parisiens. Loin de tout et loin de soi...

Parce qu'il essayait de *« distancer son ombre »* ou de *« semer son double »*, Paul Morand avait l'appétit des records et la passion de la vitesse. *« Ce que je lui demande*, écrivait-il, *c'est de m'envoyer en avant de moi-même. »* Le cogito de *« l'homme pressé »*, c'était : *« Je me déplace, donc je suis. »* Persuadé que l'immobilité pouvait entraîner la mort ou finissait par lui ressembler, Morand courait le monde pour aller *« s'assurer »* de sa propre existence sous toutes les latitudes...

Cependant, est-ce que l'on se trouve jamais bien quelque part ? Nous connaissons trop de gens qui vont en Norvège pour y faire des rêves d'Italie et qui regrettent le climat de Levallois-Perret dès qu'ils débarquent dans les îles de la Sonde. Aussi, Paul Morand faisait savoir furtivement, au détour d'une phrase, que les plus beaux voyages sont *« ceux dont on rêve »*. J'ignore s'il le pensait vraiment, mais il a parlé très bien de l'excitation qui précède les départs, lorsqu'on est déjà pris, par ses amis, en flagrant délit de fuite. Le moment des *« préparatifs »* était celui que préférait Morand. Cela revêtait, pour lui, le même charme que *« les commencements »* de l'amour. L'homme en train de faire sa valise, et d'y mettre les cartes et les livres nécessaires, éprouvait une sorte d'état de grâce ou de légèreté. Il n'était déjà plus à Paris. C'étaient l'apparence ou le souvenir de cet homme qui traversaient encore la place de la Concorde ou se promenaient une dernière fois aux Tuileries. Paul Morand parlait de *« la mystique des voyages »*. Elle nous fait subir les plus mystérieux décalages horaires. Comme les coups de foudre...

MORAND s'irritait quand des journalistes venaient le voir pour lui demander quel était *« le plus beau paysage de l'univers »*. *« On ne peut que ressentir de l'agacement*, disait-il, *à l'idée d'être pris pour un collectionneur de bibelots géographiques, pour un thésauriseur de couchers de soleil. »* D'après lui, c'étaient les états d'âme qui faisaient apparaître les séductions du paysage : devant le temple de Ségeste ou devant celui de Borobudur, *« une âme vulgaire n'en resterait pas moins occupée de pensées vulgaires »*. Peut-être... Mais l'inverse est également vrai, car les paysages modèlent et modifient l'âme des gens. On ne rêve pas de la même manière en Sicile et sur les bords de l'océan Glacial arctique, même s'il suffit de descendre tout droit pour aller du cap Nord à Syracuse.

Faute de s'éteindre en Italie, Stendhal était *« tombé devant le ministère des Affaires étrangères »*, à Paris. Et Gobineau rendit l'âme *« dans l'omnibus de l'Hôtel Liguria, qui le* [conduisait] *à la gare de Turin »*. Paul Morand admirait ces façons de prendre congé. Il aurait voulu mourir en voyage, mais il eut un malaise durant une séance de gymnastique et termina son existence à l'hôpital Necker, dans le quinzième arrondissement. La mort ne demande l'avis de personne.

▶ François Bott interrompt sa chronique. Il la reprendra dans « Le Monde des livres » du vendredi 26 août.

La ville revisitée

En géographie urbaine, le temps des certitudes est révolu.
En témoignent trois beaux livres de Guy Burgel, Jérôme Monnet et Jean-Bernard Racine

LA VILLE AUJOURD'HUI
de Guy Burgel.
Hachette-Pluriel, 220 p., 98 F.
LA VILLE ET SON DOUBLE
La parabole de Mexico
de Jérôme Monnet.
Nathan, 224 p., 135 F.
LA VILLE
ENTRE DIEU ET LES HOMMES
de Jean-Bernard Racine.
Anthropos, 354 p., 128 F.

Les plus grands écrivains n'ont cessé de prendre la ville comme décor, voire comme thème ou même comme objet. On se souvient, par exemple, du Paris de Victor Hugo ou de Zola, de Rouen vu par Flaubert ou Maupassant, de Nantes revisitée par Julien Gracq ou de Barcelone faisant corps avec l'œuvre de Montalban ou de Mendoza... Depuis le début du siècle, et plus particulièrement depuis la deuxième guerre mondiale, les sciences humaines et sociales apportent une contribution de plus en plus dense à la connaissance de la ville, à la mesure d'une urbanisation croissante, aussi bien dans les pays industrialisés que dans le tiers-monde. De multiples disciplines y concourent. Parmi celles-ci, la géographie.

En ce domaine, l'heure est actuellement aux interrogations, aux remises en cause, dans une floraison de recherches, de colloques, d'articles, et pas toujours dans la plus grande clarté (1). Les années 60 et 70 avaient été marquées par de belles certitudes – le marxisme triomphant chez quelques-uns, l'économisme non moins satisfait chez les autres – et le fonctionnalisme des grandes réalisations urbaines, froides comme des concepts sans vie. De beaux traités de géographie urbaine, à la Pierre George ou à la Jacqueline Beaujeau-Garnier, pouvaient couronner l'édifice intellectuel, aussi ordonnés que des avenues de grands ensembles. La production récente, à la mesure d'un monde qui vacille, aussi bien dans la réalité que dans les interprétations qui en sont données, révèle les troubles de la ville et ceux de la pensée sur la ville.

Guy Burgel est de ceux qui auraient pu écrire un nouveau traité sur la géographie des villes. Il en possède toutes les connaissances, et son marxisme bien assumé de naguère pouvait l'y aider. Mais le marxisme se porte mal, et les connaissances s'embrouillent de plus en plus dans la complexité des facteurs enchevêtrés. Voici donc un court essai, mais très éclairant, une revue de questions multiples, mieux que des réponses toutes faites, sur les villes et les sociétés, sur les économies et les territoires, les volontés et les pouvoirs. Burgel, après avoir souligné l'explosion urbaine du XX[e] siècle, conclut sur le temps des exigences, le nôtre, sur la nécessité d'une approche globale du problème des villes, sur les *illusions de la forme* – contre l'architecte ou l'urbaniste « totalitaire » – et pour le changement des idées, pour mieux changer la ville : *« Les images des lieux, les conduites des décideurs, les idéologies, les comportements civiques ou syndicaux, les cultures comptent autant, pour l'efficacité de l'action, que les rationalités ou les fonctionnalismes techniques. La ville est redevenue sociale. »* N'est-ce pas, en creux, un traité de modestie ?

Jérôme Monnet, dans un très beau livre sur *la Ville et son double*, étudie moins Mexico que l'image de Mexico... Cas absolument exemplaire. La capitale du Mexique fut, en effet, depuis sa fondation coloniale jusqu'au XVIII[e] siècle, une sorte d'idéal urbain, une ville parée de toutes les connotations positives aux yeux de ceux qui la décrivent, une utopie de la Renaissance dans le Nouveau Monde, le prototype de la ville moderne, américaine... Tout au contraire, en cette fin de XX[e] siècle, elle apparaît dans la littérature – la petite et la grande – non seulement comme la plus grande agglomération du monde (20 à 30 millions d'habitants), mais comme le type même de la mégalopole monstrueuse, cancéreuse, dévoreuse, polluée, dangereuse, délinquante, corrompue, meurtrière...

La Bible
en référence

Or, comme le montre bien Jérôme Monnet, une dialectique aux rapports subtils s'établit entre la réalité et l'image de la réalité, l'une produisant l'autre et réciproquement, le pouvoir établissant par ces biais son emprise sur un territoire, à partir d'un centre emblématique, en opposition avec des usages qu'il vaut mieux rejeter vers la périphérie, ou bien masquer ou dénoncer, lorsqu'ils ne correspondent pas à l'image qu'il convient d'imposer. Ainsi, se superposent, s'opposent ou se juxtaposent la ville et son double. La « parabole de Mexico » traite de la ville comme d'un objet qui est signe autant qu'usage et produit.

Jean-Bernard Racine, dans un livre un peu plus ancien, va beaucoup plus loin. Il traite de la ville, des hommes, et de Dieu, ni plus ni moins. Qui aurait cru cela possible dans les années 60 ou 70, lorsque l'auteur écrivait, par exemple, une thèse sur la périphérie du grand Montréal et se préoccupait beaucoup plus de quantification des données ou de problématique sociale que de religieux ? La thèse maintenant est très explicite et résumée dès les premières pages : *« En effet, l'homme vise la ville de l'homme à travers l'idée qu'il se fait de la ville de Dieu, tandis que la prophétie biblique enseigne que Dieu donnera aux hommes, en fin de compte, cette ville qu'ils attendent et n'ont jamais réussi à réaliser. »* D'où une bonne analyse de tous les échecs de la pensée et des pratiques sur la ville : l'utopie et la ville sacrée, la pensée architecturale et urbanistique, le « bréviaire marxiste », maintenant la pensée écologiste...

D'où, aussi, une longue méditation et exégèse sur les significations bibliques de la ville, entre les ambitions ruinées de la trop humaine Babylone et les leçons et espérances de la Jérusalem céleste... La prophétie biblique place, en effet, le destin collectif des hommes entre deux villes, celle qu'ils fondent et celle qui leur est donnée par Dieu à la fin des temps. Jean-Bernard Racine a voulu resituer complètement sa profonde connaissance scientifique des villes à la lumière de cette méditation. Après Marx, vieux prophète déchu, voici donc la Bible promue nouvelle référence de géographie urbaine.

Les trois auteurs, chacun à sa manière, traitent de l'idée de ville, de l'idée confrontée à la réalité, alors que la génération précédente s'en tenait strictement à la réalité matérielle. D'où une épaisseur d'analyse plus substantielle, mais aussi moins d'évidence rationnelle. La ville n'a pas fini de fasciner...

Armand Frémont

(1) Parmi les nombreux ouvrages collectifs de ces derniers mois, signalons *Métropoles en déséquilibre ?* (Plan urbain, DATAR, Commissariat général du Plan, Economica, 1993, 617 p., 350 F) ; *Mutations économiques et urbanisation, cinq ans de recherche et d'expérimentation* (Plan urbain, DATAR, Commissariat général du Plan, la Documentation française, 1993, 470 p., 150 F) ; *Villes et territoires, Restructurations urbaines* (Centre interdisciplinaire d'études urbaines de Toulouse, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1993, 361 p., 160 F) ; *Mobilités* (les Annales de la recherche urbaine, Plan urbain, n° 59-60, 1993, 224 p., 190 F) ; *Planification urbaine ? Réponses des métropoles* (Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, N° 104-105, 1993, 250 p., 450 F).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.


Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

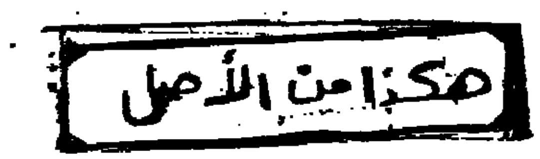
TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
401 MQ 01 PP. Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

L'ÉTÉ EN LIVRES

Une saison « correcte » et même... « plutôt bonne ». Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas entendu pareilles épithètes dans la bouche des éditeurs. Chez Albin Michel, on va même jusqu'à affirmer n'avoir « jamais fait une année comme ça ». Tous ne partagent pas, bien sûr, un tel enthousiasme, mais bon nombre affichent une certaine satisfaction, font état d'importantes progressions des ventes, et d'une « baisse sensible des retours ». L'édition verrait-elle s'éloigner peu à peu la récession dans laquelle elle s'était enlisée depuis quelques années ?

« Tout cela n'est pas forcément lié à une reprise significative du marché », précise prudemment Claude Cherki, PDG du Seuil, mais peut-être, au sein des grandes maisons, à « une politique de sélection plus exigeante ». Bien qu'exclu, cette année, du trio qui se partage habituellement les grands prix littéraires – Gallimard et Grasset ayant empoché une bonne part de la mise –, Le Seuil tient à souligner qu'« un ensemble de nouveautés ont été tirées par les livres qui se vendaient bien ». De « bonnes surprises » que constatent aussi un certain nombre de ses confrères.

Bien entendu, tous les genres ne bénéficient pas de cette embellie. Pour les best-sellers, par exemple, Henry Marcellin, PDG de Denoël, note un net « tassement des ventes », une diminution importante des « achats d'impulsion » au profit des « achats réfléchis », et une propension plus grande des lecteurs à attendre la parution des livres au format de poche.

Les chiffres pris en compte ici sont ceux des ventes de nouveautés en librairie – communiqués par les éditeurs, avec ce que cela suppose de flou (tous les retours ne sont pas encore pris en compte) et d'erreurs plus ou moins volontaires (« vers le haut », évidemment). Ils n'incluent ni les ventes effectuées par les clubs de livres ni celles liées aux « poches ». Ce palmarès de la saison n'est donc ni exhaustif ni tout à fait précis. Il vise surtout à donner des ordres de grandeur et des tendances. Ainsi qu'à faire revivre brièvement, le temps d'une énumération, des livres qui risquent d'être trop vite chassés de nos mémoires par les livraisons de la rentrée prochaine.



Ce que les Français ont lu cette année

Pour la première fois depuis de longues années, les éditeurs n'entonnent pas le grand air de la récession. Tout en restant prudents...

DES grands prix littéraires d'automne, on retiendra d'abord ce que Grasset, satisfait, considère comme *« un bon Goncourt »*. Loin d'atteindre les scores des années fastes, mais confirmant tout de même la tendance positive, *le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf, s'est mieux vendu en effet, avec 350 000 exemplaires, que les Goncourt des années précédentes (*Texaco*, de Patrick Chamoiseau, et *les Filles du calvaire*, de Pierre Combescot, tous deux autour de 300 000). Bon score également pour le prix Femina décerné à *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion, 120 000), ainsi que pour le Médicis, *Sa femme*, d'Emmanuelle Bernheim (Gallimard, 90 000). Le prix Renaudot, attribué à Nicolas Bréhal pour *les Corps célestes* (Gallimard), atteint 60 000 exemplaires, tandis que l'Interallié, *le Dernier Amour d'Aramis*, de Jean-Pierre Dufreigne, chez Grasset, se situe entre 40 000 et 50 000, et le Médicis essai, *la Sculpture de soi*, de Michel Onfray, également chez Grasset, autour de 25 000. Chez Actes Sud, le prix Médicis étranger, attribué à Paul Auster pour *Léviathan* (90 000), a certainement accéléré les ventes de *Mr Vertigo*, paru en avril et déjà à 30 000 exemplaires, ainsi que de *la Musique du hasard* (40 000). Enfin, le prix Femina étranger a permis à *l'Enfant volé* (Gallimard), méditation sur l'enfance et le temps de l'Anglais Ian McEwan, de dépasser les 15 000 exemplaires.

Plus généralement, le roman français, « grand public » ou plus « intime », se porte plutôt bien : *Rue de la soie*, de Régine Deforges (Fayard, déjà 320 000) et *Grand Amour*, d'Erik Orsenna (Le Seuil, 205 000), resteront deux succès marquants en librairie. Derrière eux, viennent *la Douane de mer*, de Jean d'Ormesson (Gallimard, 175 000), le roman historique de Catherine Clément, *Pour l'amour de l'Inde* (Flammarion, 140 000) et celui de Christian Jacq, *la Justice du vizir* (Plon, 100 000), *le Roman de Rabelais*, de Michel Ragon (Albin Michel, également 100 000), et le deuxième livre de l'acteur Richard Bohringer, *le Bord intime des rivières* (Denoël, 98 000). Plus populaires que jamais, grâce au cinéma, Zola et Dumas sont les best-sellers des éditions du Rocher avec 180 000 exemplaires vendus pour *Germinal* et 80 000 pour *la Reine Margot*. Mais, s'agissant de classiques, c'est le « phénomène » Camus qui marque ce printemps : bien qu'inachevé, *le Premier Homme* (Gallimard), roman autobiographique sur l'enfance en Algérie d'Albert Camus, aura tenté plus de 170 000 acheteurs.

Sous la barre des 100 000, on trouve plusieurs écrivains groupés en peloton serré autour des 80 000 exemplaires. Parmi eux, Jean Rouaud, avec son deuxième roman, *Des hommes illustres* (Minuit), Philippe Djian avec *Assassins* (Gallimard), Thierry Pfister avec *le Nègre du palais* (Albin Michel), Bernard Weber et ses *Tanathonautes*, qui ne rencontrent pas cependant le succès des *Fourmis* (Albin Michel), et trois auteurs à fort tirage, Paul-Loup Sulitzer (*Soleil rouge*, Stock), Claude Michelet (*la Nuit de Calama*, Robert Laffont) et Maurice Denuzière (*Rive-Reine*, Denoël).

Viennent ensuite, entre 50 000 et 70 000 exemplaires, le beau roman de Yann Queffélec, *Disparue dans la nuit* (prix Évasion des Relais H, Grasset, 65 000), *la Malédiction*, de Rachid Mimouni (prix Liberté littéraire, Stock, 60 000), *l'Inespérée*, de Christian Bobin (Gallimard, autour de 50 000), *les Larmes*, de Françoise Mallet-Joris (Flammarion, autour de 50 000), *l'Inventaire*, de Madeleine Chapsal (Fayard, 60 000), *les Enfants d'ailleurs*, grande saga de l'exil de la Québécoise Arlette Cousture (Albin Michel, 60 000), et *l'Homme rompu*, de notre collaborateur Tahar Ben Jelloun (Le Seuil, 52 000). A cela, il faut ajouter deux essais littéraires : *les Testaments trahis*, de Milan Kundera (Gallimard, autour de 55 000) et *Ecrire*, de Marguerite Duras (Gallimard, autour de 50 000) ; en outre *le Monde extérieur*, recueil de textes de Duras publié chez POL, est à 11 000.

La tranche 30 000-50 000 est la plus importante en nombre, avec *Les jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi – qui vient de recevoir le prix de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco pour l'ensemble de son œuvre – (Grasset), *Chien de printemps*, de Patrick Modiano (Seuil), *les Paradis lointains*, d'Ysabelle Lacamp et Jean-Marie Galliand (Lattès), *l'Exilé*, de Juliette Benzoni, quatrième tome de la série « Les Treize Vents » (Julliard), *Symphonie Grabuge*, de Jean Vautrin, et *le Dernier des Médicis*, de Dominique Fernandez, tous deux chez Grasset, *Martin cet été*, l'émouvant récit de Bernard Chambaz (Julliard), *le Sabotage amoureux*, de la jeune Amélie Nothomb, découverte il y a deux ans avec *Hygiène de l'assassin* (Albin Michel), *Nitchevo*, d'Isabelle Hausser (Prix des libraires, De Fallois), et *l'Interdite*, troisième roman de la prometteuse Malika Mokeddem (prix Méditerranée jeune et mention spéciale du jury Femina, Grasset). *Héloïse*, de Philippe Beaussant (Grand Prix du roman de l'Académie française), *Rue des Archives*, de Michel del Castillo (tous deux chez Gallimard), *le Sémaphore d'Alexandrie*, de notre collaborateur Robert Solé (Seuil), et *les Noces de Guernica*, de Dan Franck et Jean Vautrin, se situent également dans cet ordre de grandeur.

Viennent ensuite des titres qui oscillent entre 10 000 et 30 000 exemplaires, dont certains ont été plus particulièrement remarqués, comme *Exobiographie*, de René de Obaldia (Prix novembre, Grasset, autour de 25 000), *Quoi de neuf sur la guerre ?* le très beau roman de Robert Bober (Prix du livre inter, POL, 23 000), *Histoires d'une femme sans histoire*, de Michèle Gazier (Julliard, 20 000), ou *Jacob Jacobi*, de Jack-Alain Léger (prix Renaudot junior, Julliard, 18 000). *Le Goût du malheur*, de Jean-Marie Rouart, *Canines*, d'Anne Wiazemsky (prix Goncourt des lycéens), et *Immensités*, de Sylvie Germain (tous trois chez Gallimard), se situent également autour de 20 000. Entre 10 000 et 15 000, on trouve notamment *l'Amour de l'humanité*, le roman de notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech (Gallimard, sorti en avril). Chez Balland, le roman grand public de Philippe Adler, *Du moment qu'elle me laisse le chat*, est autour de 15 000 exemplaires.

Dans le domaine étranger, citons tout d'abord les habitués du succès. En particulier Mary Higgins Clark, qui, avec 220 000 exemplaires vendus pour un roman qui vient de paraître (*Souviens-toi*, Albin Michel), caracole déjà loin en tête des ventes (le même phénomène s'était produit, l'année dernière, avec *Un jour tu verras*, qui atteint désormais plus d'un million d'exemplaires). Avec *Dolores Claiborne*, également chez Albin Michel, et vendu « seulement » à 160 000, Stephen King fait presque pâle figure. Autour de 40 000 exemplaires, on trouve deux romans grand public, *Angel mon amour*, de Barbara Taylor Bradford, et *les Immortels*, de Michael Korda, puis le thriller d'Allan Folsom, *l'Empire du mal* (30 000), tous chez Belfond.

Pour le reste de la production, c'est l'Anglais William Boyd qui se détache avec *l'Après-midi bleu* (Le Seuil, 68 000), devant *Jazz*, de Toni Morrison – prix Nobel de littérature 1993 – (Christian Bourgois, 55 000). *Où il n'est pas question d'amour*, de Nina Berberova, chez Actes Sud, a trouvé 26 000 acheteurs, c'est-à-dire à peu près autant que *Jeux de maux*, de David Lodge (Rivages, 25 000), et *Tierra del fuego*, un recueil de nouvelles du Chilien Francisco Coloane (Phébus, 24 000). Sans doute aidé par le film homonyme de James Ivory, *les Vestiges du jour*, de Kazuo Ishiguro (Belfond, Booker Prize en Angleterre), est à 18 000 exemplaires. En revanche, d'autres livres de grande qualité, comme *Tromperie*, de Philip Roth, ou *le Brigand*, de Robert Walser (tous deux chez Gallimard), se situent seulement entre 5 000 et 7 500 exemplaires. Si *Ecrits*, un recueil de chansons de Jim Morrison (Christian Bourgois), atteint 10 000 exemplaires, la jeune Japonaise Banana Yoshimoto, qui, avec 2,5 millions d'exemplaires vendus pour *Kitchen*, pulvérise les records de vente dans son pays, ne dépasse pas en France 6 000 exemplaires (Gallimard).

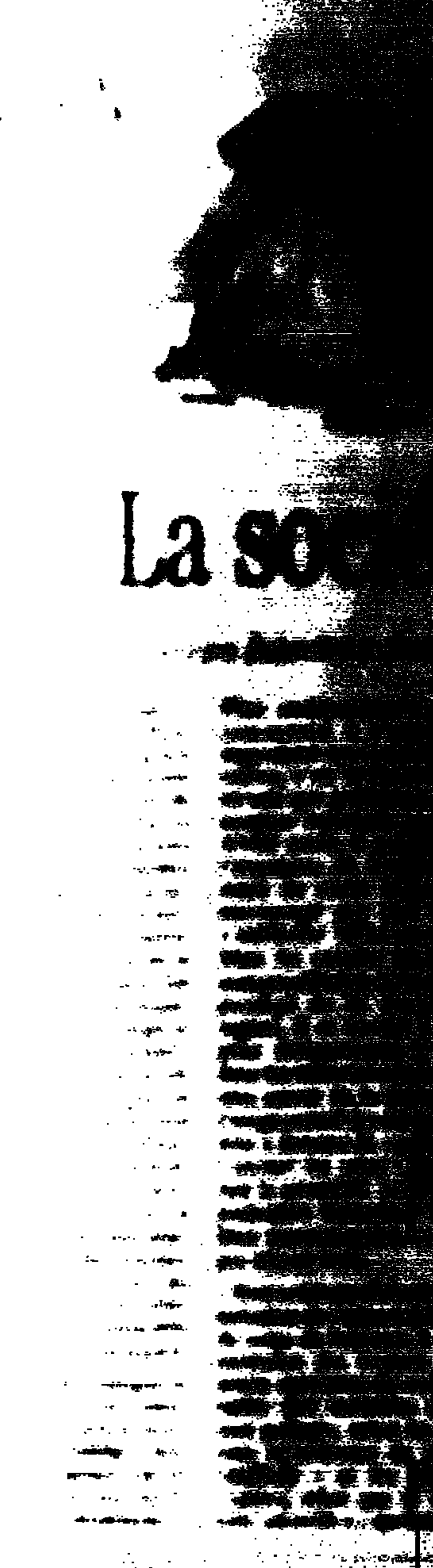
Du côté des journaux, souvenirs et témoignages, on remarquera le succès du livre de Catherine Allégret, *les Souvenirs et les regrets aussi* (Fixot, 145 000), suivi du *Journal d'une Parisienne*, de Françoise Giroud (Le Seuil, 86 000), de l'*Ange sauvage* de Cyril Collard (Flammarion, 70 000), du livre d'Anny Duperey, *Je vous écris*, qui fait suite au *Voile noir* (Le Seuil, 63 000), et de *Dieu n'a pas fait la mort*, de Françoise Verny (Grasset, 40 000). Le *Journal de Zlata*, de la jeune Croate Zlata Filipovic (Fixot/Robert Laffont), atteint, lui, 70 000 exemplaires.

Parmi les biographies ou essais biographiques, relevons, en premier lieu, *l'Impératrice*, de Nicole Avril (Grasset, 95 000), *Diego et Frida*, de J-M. G. Le Clézio (Stock, 80 000), *Verlaine* d'Henri Troyat (Flammarion, 50 000), le *Liane de Pougy* de Jean Chalon (Flammarion, 50 000). Viennent ensuite, et « en vrac », l'autobiographie du navigateur récemment disparu Bernard Moitessier, *Tamata et l'Alliance* (Arthaud, 75 000), *Black Boli*, du footballeur Basile Boli, en collaboration avec Claude Askolovitch (Grasset, 50 000), et le *Depardieu* de Paul Chutkow (Belfond, 28 000). Mais le succès des vedettes de football ou de cinéma ne doit pas masquer la bonne tenue du *Jacques Lacan* d'Elisabeth Roudinesco (Fayard, 30 000). Mentionnons aussi *Geronimo l'Apache*, d'Angie Debo (Le Rocher, 15 000), *Jean Genet*, d'Edmund White (Gallimard, 11 000), *Alphonse Allais*, de François Caradec (Belfond, 8 000), ou *Pour Jean Prévost*, de Jérôme Garcin, hommage au « capitaine Goderville », tombé il y a cinquante ans au pied du Vercors (Gallimard, entre 10 000 et 15 000).

Les essais et documents enregistrent, également, quelques belles réussites, surtout lorsqu'ils touchent à la vie politique. Parmi eux, la *Lettre ouverte d'un « chien » à François Mitterrand au nom de la liberté d'aboyer*, de Jean Montaldo, se taille la part du lion avec plus de 300 000 exemplaires, devançant même *l'Agenda secret de Jacques Chirac par les Guignols de l'info* (218 000, tous deux chez Albin Michel), et l'enquête de Charles Villeneuve sur le suicide de l'ancien premier ministre, *les Liaisons dangereuses de Pierre Bérégovoy* (Plon, 180 000). En quelques semaines, le roman de politique fiction de Patrick Poivre d'Arvor, *les Loups et la Bergerie* (Albin Michel), atteint déjà 90 000 exemplaires, à peu près autant que *le Nouveau Moyen Age*, d'Alain Minc (Gallimard), ou *la Fin d'une époque*, de Franz-Olivier Giesbert (Fayard-Le Seuil). Viennent ensuite les *Mémoires* de Margaret Thatcher (75 000), *Jacques, Edouard, Charles, Philippe et les autres*, de Christine Clerc (70000), *le Choix d'agir*, de Martine Aubry (51 000), trois ouvrages publiés chez Albin Michel, ainsi que *Edith Cresson, la femme piégée*, d'Elisabeth

Lire la suite page IV

L'ÉTÉ EN LIVRES



Suite de la page III

Schemla, (Flammarion, 60 000), et *J'allais vous dire, journal apocryphe d'un président*, publié de façon anonyme par Philippe Barret (Lattès, 45 000). Parus plus récemment, *Un temps de chien*, de notre collaborateur Edwy Plenel (Stock), et *la Gauche survivra-t-elle aux socialistes ?*, de Jean-Marie Colombani (Flammarion), directeur du *Monde*, atteignent chacun quelque 40 000 exemplaires.

Du côté des essais scientifiques, on note les bons résultats, chez Odile Jacob, des *Nourritures affectives*, du psychiatre et ethologue Boris Cyrulnik (90 000), ainsi que du livre à deux voix de Georges Charpak et Dominique Saudinos, *la Vie à fil tendu* (80 000), qui retrace le parcours du prix Nobel de physique. En philosophie, la réflexion d'André Glucksmann sur le sida, *la Fêlure du monde* (Flammarion), a rencontré 35 000 acheteurs.

Les sujets de société ne sont pas en reste. On relève notamment, dans des registres fort différents, le « portrait » de la France de Philippe Meyer, *Dans mon pays lui-même* (Flammarion, 70 000), *Questions d'adolescents*, de Christian Spitz, le « Doc » de Fun radio (Odile Jacob, 60 000), *les Bâtards de Voltaire*, de John Saul (Payot, 15 000), ou *la Disparition*, de Geneviève Jurgensen (Calmann-Lévy, 13 000). Trois « lettres ouvertes », celle de Jacqueline de Romilly, *Lettre aux parents sur les choix scolaires* (De Fallois), le livre de Jean Guitton, *Lettres ouvertes* (Payot), et celui, plus provocateur, de Cavanna, *Lettre ouverte aux culs bénis* (Albin Michel), sont autour de 50 000.

Parmi les ouvrages d'histoire et ce qu'il est convenu d'appeler « documents », il faut signaler le succès du livre d'Henri Amouroux, *la Page n'est pas encore tournée*, dixième et dernier volume de la série « Les Français sous l'Occupation », commencée il y a dix-sept ans (Robert Laffont, 73 000).

Il faut croire que cette période historique attire davantage que celle de l'affaire Dreyfus, puisque les tirages des livres publiés à l'occasion du centenaire demeurent modestes (Citons *l'Affaire Dreyfus*, de Vincent Duclert, réédité à La Découverte, 7 000). Pour l'histoire « à chaud », le document de Mireille Duteil et Pierre Devoluy, *la Poudrière algérienne*, chronique des événements des deux dernières années en Algérie, aura, pour sa part, intéressé 12 000 acheteurs (Calmann-Lévy). Destiné aux nostalgiques des métiers d'autrefois, *les Outils de nos ancêtres*, de Jean-Noël Mouret, que l'on pourrait aussi classer dans les « beaux livres », atteint 20 000 exemplaires (Hatier). La Découverte signale par ailleurs le bon résultat de son annuaire économique et géopolitique *l'Etat du monde* (40 000), ainsi que de *l'Etat de toutes les Russies*, dirigé par Marc Ferro (12 000).

Enfin, pour terminer cette longue énumération, on est tenté de s'élever vers... *la Splendeur de la vérité (Veritatis splendor)*, lettre encyclique de Jean-Paul II sur quelques questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Église, et qui fournit à Plon l'un de ses « best-sellers » de l'année (200 000). Le *Testament...* de l'abbé Pierre atteint, quant à lui, quelque 155 000 exemplaires chez Bayard éditions. Mais, en matière de religion ou de spiritualité, on trouve aussi de nombreux lecteurs sur les chemins de la sagesse bouddhiste, avec *le Livre tibétain de la vie et de la mort*, de Sogyal Rimpoché, présenté par le dalaï-lama (La Table ronde, 75 000).

Fl. N.

Le printemps des petits éditeurs

1993 avait été une rude saison. 1994 pourrait annoncer des jours meilleurs

Il ne s'agit sans doute pas d'un miracle, mais d'une légère embellie qui pourrait annoncer des jours meilleurs : après des années de vaches maigres, 1994 a commencé sous de plus paisibles auspices pour un certain nombre de petits éditeurs. Habituées aux fins de mois difficiles, une partie de ces maisons voient revenir des lecteurs et s'ouvrir de nouvelles perspectives. Ainsi de L'Arpenteur, collection autonome de Gallimard, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 16 % durant les premiers mois de 1994. Chez Viviane Hamy, l'horizon s'est éclairci depuis septembre, grâce au lancement d'une collection policière. De leur côté, les éditions La Différence vont « *franchement mieux, avec une production légèrement réduite et des ventes plus importantes* », comme l'explique Joaquim Vital, responsable de la maison.

Cette amélioration ne se traduit pas forcément par de très gros « coups » sur un seul livre, mais par une meilleure répartition entre les différents titres. Ce qui n'exclut pas quelques bonnes ventes, comme le montre *Annam*, de Christophe Bataille. Paru chez Arléa en septembre et doté du Prix du premier roman, le livre s'est vendu à 40 000 exemplaires. En littérature française, toujours, *le Journal d'Hannah*, de Louise Lambrichs (meilleur livre de l'année 1993 pour le magazine *Lire*), paru à La Différence, a trouvé 24 000 acheteurs. Signalons aussi *Petite*, l'excellent récit de Geneviève Brisac, publié par les éditions de l'Olivier (13 000) et *Meurtre chez tante Léonie*, d'Estelle Monbrun, roman policier publié en mars par Viviane Hamy (9 000). *Quelques minutes de bonheur absolu*, d'Agnès Desarthe, a recueilli d'assez honorables suffrages pour un premier roman (L'Olivier, 7 000), de même que *Yasmina*, autre livre d'un débutant, Georges Grenetier (Critérion, 8 000). Dans la catégorie des premiers romans, encore, les éditions du Griot ont vendu 1 500 exemplaires du *Contretemps*, de Nathalie Kuperman.

Chez Joëlle Losfeld, Albert Cossery a rencontré le même nombre de lecteurs qu'à l'habitude avec *Un complot de saltimbanques* (4 500), des ventes équivalentes à celles qu'ont obtenues les nouvelles de Didier Daeninckx, parues en janvier, chez Verdier, sous le titre *Main courante*. Chez Verdier, toujours, *le Grand Sylvain*, de Pierre Bergounioux, s'est vendu à 3 000 exemplaires. Un score qui rejoint celui du *Monsieur Mouton*, d'André Pieyre de Mandiargues (Fata Morgana), et du *Sel sur la plaie*, de Jean Prévost, paru en janvier chez Zulma (3 500). Ajoutons, enfin, *Derniers voyages en France*, de Dominique Noguez (Champ Vallon, 2 000), *les Camps volants*, de Françoise Beucler, paru chez Lieu Commun en mars (3 500), *Augias*, de Claude-Louis Combet (Corti, 2 000), *la Serveuse*, deuxième roman de Cyrille Cahen (Castor Astral, 1 800), *le Livre de l'ange*, de Mario Mercier, et *les Aubes sauvages* – un ensemble de légendes sur la création du monde –, de Jean-Pierre Otte (tous deux chez Seghers, autour de 1 800), et, pour les micro-structures, *Adieu Fombonne*, d'Emmanuel Bove, paru tout récemment au éditions nantaises du Passeur (900).

En matière de littérature étrangère, seules deux maisons obtiennent des ventes vraiment significatives. L'Olivier se distingue avec deux Américains : *Neuf Histoires et un poème*, le recueil de nouvelles de Raymond Carver qui a fourni la matière du film *Short Cuts* à Robert Altman (20 000), et *Trente Ans et des poussières*, de Jay McInerney (16 000). Anne Carrière, de son côté, a obtenu de bonnes ventes pour *l'Alchimiste*, du Brésilien Paulo Coelho (15 000). Chez Philippe Picquier, ce sont deux romans japonais qui ont remporté les plus grandes faveurs du public : *Mémoires d'une geisha*, de Yuki Inoue (6 000), et *Cent vues du mont Fuji*, de Osamu Dazai (5 000).

L'Ile de Maians, recueil de nouvelles du Catalan Quim Monzo, a trouvé 2 300 acheteurs chez Jacqueline Chambon, tandis que *Paradoxes et problèmes*, de John Donne, traduit de l'anglais et paru aux éditions Allia, s'est vendu à 2 900 exemplaires depuis février, et *Tous les chiens de ma vie*, d'Elizabeth von Arnim, chez Salvy, à 4 500. Traduit du persan, *les Chants d'Omar Khayam* a fait l'objet d'un retirage chez Corti (3 000), tandis que *le Stradivarius perdu*, de J. M. Falkner, traduit de l'anglais (Etats-Unis) et paru chez Joëlle Losfeld, a tenté 4 700 acquéreurs. Le Promeneur, enfin, a vendu 1 800 exemplaires de *Un héritage*, de l'Anglaise Sybille Bedford, et 1 500 de *Rêves d'hiver*, de l'Italienne Rosetta Loy.

Du côté des essais, la moisson est abondante et les chiffres très variables. La maison la mieux lotie est Nil, avec l'*Histoire de la philosophie occidentale*, de Jean-François Revel (12 000). *Océanographie*, de Mircea Eliade, a connu un assez vif succès aux éditions de L'Herne (9 500), tandis qu'un essai sur *le Virtuel*, de Philippe Quéau, faisait de même chez Champ Vallon (8 000). Dans l'ordre du visuel, les éditions Folle Avoine ont publié, en novembre, *l'Œil nomade*, de Michel Onfray (850).

Les sujets austères ont été à l'honneur avec *la Souffrance à distance*, de Luc Boltanski (Métailié, 3 000), *Penser la mort*, de Vladimir Jankélévitch (Liana Levi, 3 000) et *Sur la douleur*, d'Ernst Jünger (Le Passeur, 900). Chez Anatolia, *la Leçon de ce siècle*, de Karl Popper, a connu un destin plutôt heureux (3 400), de même qu'un livre du pianiste Alfred Brendel intitulé *Musique côté cour, côté jardin*, dont l'éditeur (Buchet Chastel) se dit satisfait sans pour autant vouloir communiquer de chiffres. A noter encore *la Magie du livre*, de Hermann Hesse, chez José Corti (2 000), *les Imprévus de l'histoire*, d'Emmanuel Levinas (Fata Morgana, 800), et *Délire*, du philosophe Ludwig Binswanger, chez Jérôme Millon (800).

Au carrefour entre l'essai et le récit, signalons *Sur la route des croisades*, de Jean-Claude Guillebaud, paru en feuilleton dans *le Monde* durant l'été 1993 (Arléa, 6 000), et, parmi les récits autobiographiques, *J'ai débarqué le 6 juin 1944*, de Gwen-Aël Bolloré (Cherche-Midi, 14 000), ainsi que *C'est la guerre*, de Louis Calaferte, à L'Arpenteur (4 000). Parmi les documents, on trouve le *Mitterrand par Mitterrand*, de Roger Gouze, au Cherche-Midi (11 000), et, chez Dagorno, *le Sida, combien de divisions ?*, par Act Up Paris (6 000). En matière de biographies, le *Jimi Hendrix* de Charles Shaar Murray a trouvé des adeptes (Lieu commun, 7 000), de même que les deux *Saint-Exupéry*, parus l'un chez Viviane Hamy (4 000) et l'autre aux éditions du Félin (tiré à 20 000 en octobre). Le *Francis Bacon, aspects d'une vie*, de Daniel Farson (Le Promeneur), s'est vendu à plus de 2 000 exemplaires, deux mois après sa sortie, tandis que l'*Album Simenon*, de Pierre Assouline, publié par les éditions Complexe, n'a pas manqué de public (16 000).

Les mémoires et chroniques sont bien représentées, notamment chez Quai Voltaire avec *Mon siècle*, de Bernard Frank, tiré à 4 000 exemplaires, et les *Mémoires* de Bernard Tricot, tirés à 6 000. Sans oublier les *Mémoires d'Europe*, entretiens de Otto de Habsbourg avec Jean-Claude Picaper, publiés par Critérion (35 000), les *Mémoires d'un Indien du Sud*, de Rasipuram Krishnaswami Narayan, chez Anatolia (2 300), et *Une enfance à la campagne*, de Gaston Chevereau (Cénomane, 5 500). L'histoire, enfin, a été marquée par *le Septième Million*, de Tom Segev, chez Liana Levi (3 500), et, malgré une diffusion modeste, par le *Traité de Luis Frois sur les contradictions de mœurs entre Européens et Japonais*, récit historique du XVIe siècle, avec un appareil critique, paru chez Michel Chandeigne (780).

R. R.

Les collaborateurs du « Monde »

ROMANS, RÉCITS, POÉSIE

Tahar Ben Jelloun : *l'Homme rompu*. – Le roman de la corruption au Maroc, en même temps qu'un hommage à l'Indonésien Pramoedya Ananta Toer (Seuil, 223 p., 95 F). Et aussi *la Soudure fraternelle*, témoignage sur l'amitié (Arléa, 130 p., 85 F).

François Bott : *les Demoiselles des Abbesses*. – La suite des aventures d'un singulier détective, le « *dévoué F. B.* » (Flammarion, 128 p., 85 F) ; et aussi *Gina*, qui vient de paraître (voir la critique de Georges-Olivier Chateaureynaud dans ce même numéro).

Michel Braudeau : *Mon ami Pierrot*. – La mort d'un père conduit son fils à découvrir comment leur relation s'est nouée, s'est parfois manquée, comment l'essentiel s'est transmis de façon invisible, à leur insu (Seuil, 189 p., 90 F).

Geneviève Brisac : *Petite*. – Comment une « *volonté de fille de fer* » peut conduire à se mettre en danger de mort. Le récit, souvent drôle, d'une adolescence périlleuse (Ed. de l'Olivier, 120 p., 89 F).

René de Ceccatty : *l'Accompagnement*. – Deux hommes, écrivains, face à leur ami, écrivain lui aussi, qui va mourir trop jeune. Le narrateur témoigne, avec pudeur et sans complaisance morbide (Gallimard, 134 p., 75 F).

Ramon Chao : *Un train de glace et de feu*. – La Mano Negra en voyage (Ed. La Différence, 262 p., 98 F).

Michel Cournot : *Histoire de vivre* (voir l'article d'Hector Bianciotti dans ce même numéro).

Roland Jaccard : *le Rire du diable*. – Le récit désenchanté d'un jeune homme de cinquante ans (Ed. Zulma, 84 p., 75 F).

Pierre-Robert Leclercq : *Do Mi-bémol sol*, poèmes (La Bartavelle, 70 p., 70 F), et *Versailles songe royal*, promenades dans le temps et l'espace au hasard d'un château (photos de Maryvonne Rocher-Gilotte, Parigramme, 90 p., 160 F).

Hugo Marsan : *le Corps du soldat*. – Trente ans après, un comédien raté se souvient de ses vingt ans en Algérie, acteur malgré lui d'une guerre absurde, en proie à une passion unique. Mais la mémoire n'est-elle pas déjà tricherie et mise en scène ? (Verdier, 138 p, 85 F).

Jean-Noël Pancrazi : *le Silence des passions*. – L'histoire, sur fond de nuit et de cabarets, de quelques amours, à Paris, un été (Gallimard, 244 p., 95 F).

Bertrand Poirot-Delpech : *l'Amour de l'humanité*. – En une semaine d'un convoi humanitaire en Bosnie, un jeune enseignant découvre l'horreur de la guerre, l'amour, et une fraternité insoupçonnable (Gallimard, 192 p., 90 F).

Robert Solé : *le Sémaphore d'Alexandrie*. – Une chronique familiale, où passion amoureuse et cocasseries s'entremêlent, dans l'Egypte des années 1860-1880, marquée par le percement du canal de Suez et le début de l'occupation anglaise (Seuil, 348 p., 120 F).

Philippe Sollers : *Venise éternelle*. – Des photographies du siècle dernier et « l'autre Venise », celle de Sollers, promeneur heureux, aussi loin du tourisme que du pathos (J.-C. Lattès, 142 p., 235 F).

Michel Tatu, en collaboration avec Michel Meyer : *le Réveil du poisson-chat*. – Un « thriller » mêlant exploration sous-marine et politique, nationalistes et milliardaires, terrorisme et services de renseignement (Odile Jacob, 315 p., 130 F).

André Velter : *Du Gange à Zanzibar*, poèmes (Gallimard, 160 p., 80 F). Et aussi *Passage en force*, qui rassemble les premiers livres d'André Velter, accompagnés d'inédits, ainsi que *Ouvrir le chant*, célébration de l'oralité (Le Castor Astral, 345 p., 140 F et 140 p., 85 F).

Nicolas Weill : *Meurtre à l'Aurore*. – Qui a tué Zola ? Un roman policier historique à l'époque de l'affaire Dreyfus, avec, en appendice, le texte intégral du fameux *J'accuse !* (Calmann-Lévy, 237 p., 92 F).

ESSAIS, DOCUMENTS

Jean-Louis Andréani : *le Mystère Rocard*. – Un travail de référence sur l'ancien premier ministre. Une masse d'informations, d'analyses, d'anecdotes et un regard sans complaisance ni animosité sur la personnalité et l'itinéraire de Michel Rocard (Robert Laffont, 732 p., 169 F).

Georges Balandier : *le Dédale. Pour en finir avec le XXe siècle*. – Le mythe du dédale inspire les explorations de l'« inédit » où l'époque entraîne. Ce livre présente un état de nos sociétés, dont il fait une reconnaissance commentée, qui conduit Georges Balandier à interroger une démocratie confuse (Fayard, 236 p., 120 F).

Catherine Bédarida : *SOS Université*. – Une enquête sur l'université d'aujourd'hui, qui accueille un quart de la jeunesse française, et sur les tentatives pour qu'elle devienne un lieu de réussite et de culture au service des étudiants (Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 232 p., 120 F).

Philippe Bernard : *l'Immigration*. – Instrument politique, réalité humaine, phénomène international, l'immigration alimente les controverses. Un éclairage historique, des faits et des chiffres récents pour comprendre et agir (Le Monde Editions-Marabout, 182 p., 37 F).

Laurence Benaïm : *Yves Saint Laurent*. – La première biographie de l'« enfant-roi », qui, depuis 1961, domine le monde de la haute couture (Grasset, 475 p., 148 F).

Philippe Boggio : *Boris Vian*. – Au-delà de la légende et de Saint-Germain-des-Prés, la biographie précise et chaleureuse d'un écrivain (Flammarion, 413 p., 145 F).

Françoise Chirot et Anne Galey : *Guide des métiers verts : travailler pour l'environnement*. – Pour mieux comprendre les vocations toujours plus nombreuses que suscite l'écologie (Sang de la terre, 250 p., 100 F).

Jean-Marie Colombani : *La gauche survivra-t-elle aux socialistes ?* – Comment faire face à un double défi : se redéfinir, retrouver une légitimité et renouer avec les origines du mouvement socialiste ? Le diagnostic sans complaisance du directeur du *Monde* (Flammarion, 212 p., 105 F).

Pierre Drachline : *Dictionnaire humoristique de A à Z de Tristan Bernard*. – Le meilleur de l'humour de Tristan Bernard dans un ouvrage conçu comme un glossaire (Le Cherche-Midi, 143 p., 78 F). Et aussi *Jirinovski, le Russe qui fait trembler le monde*, en collaboration avec Didier Daeninckx (Le Cherche-Midi, 150 p., 80 F).

Roger-Pol Droit (sous la direction de) : *L'art est-il une connaissance ?* – Vingt-cinq regards (philosophes, psychanalystes, historiens, sociologues, artistes) réunis à l'occasion du quatrième Forum Le Monde Le Mans (Le Monde-Editions, 336 p., 140 F). Roger-Pol Droit a également publié, avec Stéphane Douailler et Patrice Vermeren, *Philosophie, France, XIXe siècle. Ecrits et opuscules* (Le Livre de poche, « Classiques de la philosophie », 1 016 p., 70 F).

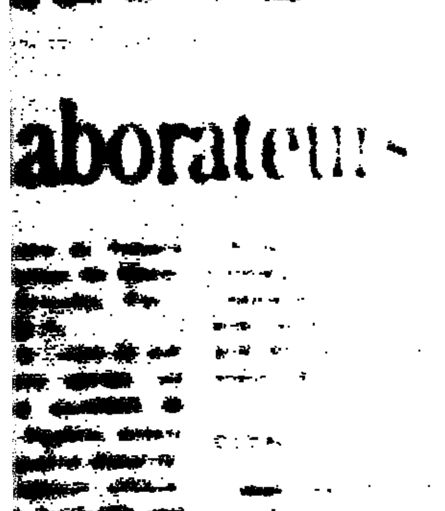
Alain Faujas : *Trigano, l'aventure du Club*. – Marchand de lingerie et de quatre-saisons, comédien, résistant, journaliste communiste, fabricant de tentes, Gilbert Trigano n'a pas créé le Club Méditerranée, mais il en a fait un mythe (Flammarion, 262 p., 95 F).

Bernard Féron : *Yougoslavie, origine d'un conflit*. – Un ouvrage qui tente de faire comprendre, aussi clairement que possible, la complexité politique, économique, culturelle de l'ancienne Yougoslavie. Un petit livre pour établir un diagnostic de l'actuel

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





La société des plages

Vacances obligent, Georges Balandier a choisi de consacrer sa chronique à un précis d'ethnologie balnéaire

SUR LA PLAGE
Mœurs et coutumes balnéaires
de Jean-Didier Urbain.
Payot, 375 p., 135 F.

LE temps des loisirs a permis l'invention de la plage. Il y a produit massivement de multiples sociétés éphémères, effaçables comme des traces sur le sable, une fois passée la période des vacances. Auparavant, en longue durée, la rencontre se transformait en confrontation avec le grand « territoire du vide », la mer, ses pièges et ses violences. Génératrice d'horreur, elle est associée à la mort, à la nuit et à l'abîme, jusqu'au XIX[e] siècle. Michelet, publiant en 1861 son essai consacré à *la Mer*, révèle bien cet apprivoisement tardif : *« Vivre à la terre, c'est un repos ; vivre à la mer, c'est un combat, un combat vivifiant pour qui peut le supporter. »*

En moins d'un siècle, la situation s'inverse complètement, la *« collectivisation vacancière »* accélère la création des *« sites artificialisés »*, et les rivages deviennent des marchandises destinées à la grande consommation. Le droit à l'*« amitié du vide »* et aux *« plages oubliées »*, alors revendiqué par Paul Morand, exprime une exigence de luxe (1). Jean-Didier Urbain retrace brièvement l'histoire de ce mouvement, avant de se constituer ethnologue des mœurs et coutumes balnéaires. Il montre comment la société des vacanciers marginalise, puis transforme progressivement l'autre, celle des gens de la mer et de la pêche. Le moment fondateur est d'abord mondain et esthétique. L'aristocrate éclairé, le bourgeois à sa suite, s'intéressent à la mer : le littoral est un spectacle, la vie locale, un monde exotique, et l'arrière-pays immédiat, le lieu d'implantation des divertissements propices à la distinction. Les peintres et les écrivains accomplissent une autre conquête, ils proposent une nouvelle représentation de l'univers maritime par les moyens de l'esthétisme, et – ce qui est plus rare et d'une portée incomparable – par un autre exercice du regard.

Jean-Didier Urbain souligne la rupture : *« Picturale ou romanesque, cette socialisation mondaine de la plage, comme « nettoyée » de ses indigènes, est un signe qui présuppose une inversion historique fondamentale. »*

Plus ordinairement, ce qui commence à s'imposer, en engendrant une sociabilité particulière, c'est la figure de la mer en tant que guérisseuse. Le phénomène balnéaire apparaît au XVIII[e] siècle, il se propage sous l'impulsion de l'hygiénisme au cours du siècle suivant, il est encouragé par une sorte de *« noblesse balnéocratique »*. Mais les craintes anciennes ne sont pas effacées. Le baigneur est protégé de la violence des vagues, il se soumet à la discipline thérapeutique, il se situe dans les relations sociales organisées autour de la maladie et de l'usage curatif des éléments, il est tenu à distance de ce qui pourrait *« exciter les vices »* en exaspérant la sensualité. Le temps de la jouissance hédonique et de la libre expression des corps n'est pas encore venu.

Tout concourt d'abord à la sectorisation de l'espace balnéaire et du corps du baigneur, à la réglementation des contacts et à la stricte séparation du visible et du caché. Les territoires de plage sont partagés, selon les sexes – avec la tolérance de la mixité familiale – et les conditions sociales, selon que la *« protection visuelle »*, garante de la pudeur, ou la plus libre circulation du regard y prévalent. Le code du costume règle une sorte de camouflage du corps, il le rend peu lisible en imposant l'effacement des formes. Il définit ce qui doit être masqué, jusqu'à la proscription des couleurs propices à la transparence au moment de la sortie du bain. La révélation de la nudité reste un spectacle d'une rareté inouïe.

C'est la *« classe de loisir »*, puis la *« foule des vacanciers »* qui inversent définitivement les comportements, qui effectuent le passage de l'habillé au dénudé. Ce qui est d'abord vécu sur le mode de la transgression et fait au commencement scandale. Peu à peu, la *« morale hédoniste se substitue à la norme médicale »* ; si l'hygiénisme ne disparaît pas, il se place sous le signe du soleil, il réconcilie l'homme avec la nature, il accomplit la rupture avec le moralisme du XIX[e] siècle. La mer devient propice au « bain de jouvence », et celui-ci libère l'accès au plaisir. Le naturisme permet l'apparition de l'homme nu, avec lenteur et ambiguïté : il évoque l'idéologie suspecte de la race forte ; il se prête à l'indiscrétion minable du voyeurisme.

Le « culte du corps » se situe, progressivement, au cœur des manières de vivre au sein de cet autre monde que constitue la société de plage. Le corps s'expose, il est « construit », il « parle », il est l'acteur principal de la théâtralisation balnéaire, il entre en jeu dans les rites qui règlent la présentation de soi. Libéré, il jouit pourtant d'une liberté conditionnelle. Il est astreint à une discipline qui le définit selon l'esthétique prévalente, qui régit son apparence avec le secours de la cosmétique. Et le nu lui-même se donne à voir sous *« un autre costume »*. Le bronzage – dont Michelet a écrit qu'il donne *« le plus beau teint africain »* – l'habille, la « pilophobie » féminine en modifie les aspects par le lissage de la peau, et les ornements à la mode du moment y portent leur inscription. Le naturel est pour une part en trompe-l'œil.

Dans l'univers de la plage, tout est sensualisé, à commencer par les éléments : le sable, la vague, le vent, et même l'écume blanche, qui a pu être qualifiée de « suc érotique ». La plage est le lieu des rencontres et des séductions, des croisements de regards, des incitations aux amours estivales. Mais la rumeur et la publicité racoleuse sont en partie trompeuses. Les libertés relèvent du rêve plus que de la réalisation, l'exosexualité reste réduite, et la formation des couples nouveaux résulte peu des conjugaisons vacancières. L'*« instabilité sentimentale et la légèreté sexuelle »* sont moins effectives qu'entretenues sous les aspects de la possibilité. Le charme dangereux de l'attraction se libère difficilement du *« désir sécuritaire d'y échapper »*.

La plage soumet le social à deux épreuves, celles du nombre et de l'éphémère. La première nourrit le rejet des délicats – Paul Morand n'a vu là que des *« colonies madréporiques »* – ou le repli de l'entre-soi. Elle donne aussi des arguments aux dénonciateurs de la dénaturation, de la défiguration et de la pollution, à ceux qui exaltent la morale écologique en condamnant la religion balnéaire. Le seconde épreuve multiplie les pièges, elle oppose la précarité et le mouvant des relations établies durant la période vacancière à toute entreprise d'interprétation sociologique. Cette société balnéaire, voulue à part, sans vrai lieu et hors temps, et pour ces raisons d'autant plus éphémère, ne se laisse pas facilement définir.

Elle se propose comme un « ailleurs », ce qui a incité Jean-Didier Urbain à en effectuer l'ethnologie, à y retrouver des formes propres aux sociabilités primitives. Mais il concède trop aux commodités de l'analogie lorsqu'il recourt de façon systématique à la métaphore (à multi-usages, désormais, et à pertinence souvent nulle) de la « tribu » ou du « clan ». Il voit plus juste lorsqu'il décrit les stratégies d'occupation des « territoires » et identifie le rythme des jours, lorsqu'il révèle une sorte de communautarisme factice, lorsqu'il dénonce une « confusion » limitée n'établissant qu'un égalitarisme de surface.

Le désir de rivages se transforme-t-il en *« utopie concrète »*, réalisée ? La contradiction et le paradoxe le faussent. La foule contrarie la fuite de l'événement, des tracas et des maux, la recherche de l'oubli. La tentative d'accéder à une vie plus naturelle s'égare dans le simulacre, s'affadit dans d'autres routinisations. Les *« conduites de vertige »* et le rêve ne parviennent pas à effacer l'angoisse. Mais il reste l'acquis d'une double (re)découverte : celle d'un corps plus libre et de la richesse de sensations moins entravées.

Georges Balandier

(1) Paul Morand, *Bains de mer, bains de rêves*, réédition, Arléa, 1990.

ont publié

conflit (le Monde Editions-Marabout, 178 p., 37 F).

Eric Fottorino : *l'Homme de terre.* – Tous les bouleversements que connaît l'agriculture après des siècles d'immobilité (Fayard, 331 p., 120 F).

Bruno Frappat : *Si les mots ont un sens...* – Une sélection des chroniques hebdomadaires publiées dans le supplément radio-télévision du *Monde*, pour les années 1987 à 1993. Préface de Claude Roy, dessins de Serguei (Le Monde Editions, 368 p., 95 F).

Laurent Greilsamer et **Daniel Schneidermann** : *Un certain Monsieur Paul.* – Une édition actualisée de l'essai sur l'affaire Touvier paru en 1989 (Fayard, 260 p., 110 F).

Christine Jordis : *le Paysage et l'Amour.* – Le paysage et l'amour ont des pouvoirs qui se rejoignent : l'énergie fondamentale qui règne dans l'enfance. Cette quête permet un voyage passionnant à travers la littérature anglaise, de William Blake à Kathleen Raine (Seuil, 267 p., 145 F).

Patrick Kéchichian : *les Usages de l'éternité. Essai sur Ernest Hello.* – Une tentative d'approche personnelle d'un écrivain catholique oublié de la deuxième moitié du XIX[e] siècle (Seuil, « Fiction et Cie », 277 p., 130 F).

Jean de La Guérivière : *Belgique, la revanche des langues.* – Les ambigüités, les contradictions, les rapports de force, le sens du compromis propres à la Belgique (Seuil, 192 p., 110 F).

Sylvie Kerviel : *les Métiers de l'enseignement.* – De l'instituteur au professeur d'université, ce guide dit ce qu'il faut savoir sur ces métiers très divers (Le Monde Editions-Marabout, 135 p., 37 F).

Francis Marmande : *la Perfection du bonheur.* – « Traité de l'inessentiel » qui va à l'essentiel sans emphase. Une lecture de notre temps, de ses misères, de ses défaillances et de ses drôleries, placée sous le signe de la *« morale des camps »* (Descartes & Cie, 200 p., 203 F).

Jacques Meunier : *Voyages sans alibi.* – La vérité du bout du monde et *« les malentendus de l'exotisme »* (Flammarion, 390 p., 130 F).

Florence Noiville (entretiens avec Jean Bernard) : *A quoi sert la médecine ?* – Destinée aux jeunes lecteurs, une réflexion sur le rôle du médecin, les avancées de la recherche, et les problèmes de bioéthique posés par les nouveaux pouvoirs de la médecine. Illustrations de Serge Bloch (Seuil, coll. « Petit point des connaissances », 70 p., 36 F. A partir de douze ans).

Roland-Pierre Paringaux et **Gilles Gaetner** : *Un juge face au pouvoir.* – Un livre consacré aux dossiers qui font l'objet des investigations du juge Renaud Van Ruymbeke (Grasset, 263 p., 110 F).

Edwy Plenel : *Un temps de chien.* – A partir de l'apostrophe de François Mitterrand, lors des obsèques de Pierre Bérégovoy, une réflexion sur le journalisme et l'époque, la politique et la morale, le réel et la fiction, l'information et la communication, le secret et la transparence... (Stock, 190 p., 95 F).

Jean-Claude Pomonti : *les Petits Chiffonniers de Phnom-Penh.* – Les « petits boulots » et le Cambodge entre guerre et paix de ces quatre dernières années (Fayard, coll « Les enfants du fleuve », 212 p., 95 F). Et, avec **Hugues Tertrais** : *Vietnam, communistes et dragons*, sur l'ancien avant-poste du socialisme soviétique redevenu un pays asiatique à part entière (Le Monde editions, 210 p., 120 F).

Alain Rollat : *Delors.* – La biographie de Jacques Delors. Il rêvait de devenir couturier, journaliste ou cinéaste. Il a naguère refusé de devenir premier ministre. Le destin en a fait le maître artisan de l'Europe unie. Le voilà promu « sauveur » potentiel de la gauche à la prochaine élection présidentielle (Flammarion, 300 p., 120 F).

Daniel Schneidermann : *Arrêts sur images.* – Un enfant africain squelettique, une colère de l'abbé Pierre, le sourire d'une Miss... Sur quelques-unes de ces images qui pénètrent en nous chaque jour par la télévision, Daniel Schneidermann s'arrête et tente de faire réfléchir les lecteurs-téléspectateurs (Fayard, 234 p., 89 F).

Michel Sot : *Un historien et son Eglise : Flodoard de Reims.* – L'historien est d'abord un homme de son temps. Au X[e] siècle, lorsqu'il étudie le premier millénaire du christianisme comme l'a fait Flodoard, ou au XX[e] siècle, comme le fait ici l'auteur, dans un jeu de miroirs. « Faire mémoire », ici de la grande église de Reims, avec la passion de la liturgie et la méthode de l'historien (Fayard, 832 p., 260 F).

Henri Tincq : *L'Etoile et la Croix. Jean-Paul II-Israël : l'explication.* – A travers trois étapes – Rome, Auschwitz et Jérusalem –, le récit des relations tumultueuses entre l'Eglise catholique et la communauté juive, notamment depuis le concile Vatican II de 1965 (J.-C. Lattès, 352 p., 139 F).

DESSINS

Cagnat, Chenez, Delestre, Margerin, **Pessin, Plantu, Serguei**, Tignous et Wolinski : *Impressions japonaises.* – Un recueil de « reportages en dessins » sur le pays du Soleil-Levant, avec la participation de quatre dessinateurs du *Monde* et une préface de notre correspondant au Japon, Philippe Pons (Denoël, 140 F).

Francis Marmande (avec un texte de Florence Delay) : *Œillet rouge sur le sable.* – Universitaire, écrivain, contrebassiste de jazz... et aujourd'hui dessinateur, Francis Marmande a illustré ce beau texte de Florence Delay sur les morts tragiques de l'histoire tauromachique (Ed. Fourbis, 44 p., 75 F).

Pessin (avec Meryem le Saget) : *Efficace, mais humain quand même* et *Le bout du tunnel est au coin de la rue* (tous deux aux Ed. Liaisons sociales, 90 p. et 98 F chaque).

RENÉ
DE CECCATTY
L'ACCOMPAGNEMENT



"René de Ceccatty ne raconte pas, il ne décrit pas, il dit la maladie et la fin, « l'effacement » de son ami, et ce qu'il a ressenti."
Suzanne Prou/Le Figaro Littéraire

"Au-delà de la désolation, l'écriture est victorieuse."
Hugo Marsan/Le Monde

"Jamais le style de René de Ceccatty n'a été plus dépouillé, plus fort."
Diane de Margerie/La Quinzaine Littéraire

"Une nouvelle façon d'écrire le sida, celle du témoignage direct, en forme de contrechamp."
Antoine de Gaudemar/Libération

GALLIMARD

L'ÉTÉ EN LIVRES



Une sélection … Monde »

La période estivale est un temps propice …
Pour vous guider parmi tous les …
l'équipe du « Monde des livres » vous p…

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Jacques-Pierre Amette : *Stendhal, 3 juin 1819.* – Que faisait Stendhal ce jour-là ? Il était amoureux (Lattès, 150 p., 110 F).

Nicole Avril : *l'Impératrice.* – Le meilleur livre d'une romancière qui a trouvé une liberté et un ton nouveaux dans sa fascination pour Elisabeth d'Autriche (Grasset, 364 p., 128 F).

Beatrix Beck : *Moi ou autres.* – Des histoires pleines de choses vues et entendues, et toujours à la frontière du fantastique. Beatrix Beck, avec toute son insolence (Grasset, 169 p., 89 F).

René Belletto : *les Grandes Espérances de Charles Dickens.* – Un ouvrage exceptionnel qui modifie le statut officiel de Dickens : le classique du roman populaire est un immense écrivain (POL, 656 p., 210 F).

Yves Bichet : *la Part animale.* – Un premier roman autour du thème de l'animalité dans lequel la plus surprenante originalité ne se confond jamais avec la vulgarité ou l'incongruité (Gallimard, 167 p., 90 F).

François Bon : *Un fait divers.* – Des voix multiples pour raconter une tragédie de la vie quotidienne (Minuit, 158 p., 75 F).

Alphonse Boudard : *Saint Frédo.* – Le truand reconverti dans la sainteté. Un des plus beaux personnages de l'auteur, dépeint avec beaucoup d'humour et de mélancolie (Flammarion, 272 p., 98 F).

Jacques Brosse : *Autobiographie d'un enfant.* – Un écrivain fait revivre l'enfant qu'il a été jusqu'à treize ans. L'adulte commente, rectifie, nuance ce qu'il arrache à la mémoire (José Corti, 538 p., 160 F).

Louis Calaferte : *C'est la guerre.* – De la mobilisation générale aux « tondues » de la Libération, la guerre vue par un enfant de onze ans. Un texte halluciné, qui tient plus du cri que du récit, de l'auteur de *Septentrion*, disparu le 1er mai (L'Arpenteur/Gallimard, 192 p., 86 F).

Aimé Césaire : *la Poésie.* – Volcanique, animale, percée d'images fortes, torrentielle, lourde d'odeurs et de bruit, toute la poésie d'Aimé Césaire est là, rassemblée, établie par Daniel Maximin et Gilles Carpentier (Seuil, 522 p., 200 F).

Bernard Chambaz : *Martin cet été.* – Dans un magnifique livre de deuil, Bernard Chambaz réussit à nous faire aimer, à notre tour, Martin, son fils, qui vient de mourir (Julliard, 244 p., 110 F).

Yves Charnet : *Proses du fils.* – La révélation d'un jeune auteur qui invente l'écriture de sa propre vie et donne la parole à sa douleur la plus intime (La Table ronde, 173 p., 79 F).

Didier Daeninckx : *En marge.* – Des marges de l'Histoire aux « communs » de la ville, en passant par les anonymes de la rue, Didier Daeninckx arpente des territoires sur lesquels bien peu d'écrivains contemporains s'aventurent (Denoël, 155 p., 78 F).

Catherine David : *la Beauté du geste.* – Comment la pratique et surtout l'apprentissage du piano et des arts martiaux se conjuguent pour conduire à une exceptionnelle perception de soi (Maren Sell-Calmann-Lévy, 220 p., 98 F).

Michel del Castillo : *Rue des Archives.* – L'envers terrible et émouvant d'une autobiographie. Un dialogue déchirant entre l'enfant d'autrefois et l'écrivain d'aujourd'hui (Gallimard, 250 p., 98 F).

Florence Delay : *Catalina.* – A la recherche de Catalina de Erauso, la « nonne militaire » d'Espagne, Florence Delay rencontre ses propres fantômes (Seuil, 146 p., 85 F).

Patrice Delbourg : *le Bureau des latitudes.* – Les tribulations d'un « aquaboniste » sans délectation morose qui jongle avec les mots (Manya, 195 p., 98 F).

Régine Detambel : *le Vélin.* – Une guerre, un enfant mort-né, une fillette qui furète... (Julliard, 180 p., 89 F).

Mohammed Dib : *l'Infante maure.* – Une petite fille se perd dans le paysage feutré d'un pays scandinave et observe impitoyablement ses parents, en espérant comprendre son père algérien (Albin Michel, 184 p., 89 F).

Françoise Ducout : *Bastringue à Auteuil.* – Une restitution amère et drôle des années 30. La tragédie du couple Piaf-Cerdan commande le destin d'irrésistibles habitants d'Auteuil (Belfond, 157 p., 92 F).

Yves-Michel Ergal : *l'Offrande musicale.* – Les trente *Variations Goldberg* de Bach rythment les chapitres de ce roman raffiné. Une pianiste raconte une vie imaginaire (Calmann-Lévy, 260 p., 110 F).

Patrick Grainville : *les Anges et les Faucons.* – A l'ombre de Notre-Dame de Paris, dans les années 70, l'itinéraire amoureux d'un jeune homme tendre et audacieux parmi d'étranges personnages éclatants de liberté intérieure (Seuil, 288 p., 110 F).

Roger Grenier : *la Marche turque.* – La douceur implacable, le ton doux-amer de Roger Grenier qui, dans des nouvelles au charme poignant, excelle à évoquer l'ironie de la vie et l'effritement insidieux des destins (Gallimard, 204 p., 84 F).

Ludovic Janvier : *Brèves d'amour.* – Dans ces vingt-deux brèves nouvelles, des voix nous entraînent dans leurs soliloques. Entre humour féroce et angoisse drolatique (Gallimard, 190 p., 90 F).

Gil Jouanard : *Bonjour, Monsieur Chardin !* – Un poète rend un bel hommage à l'écriture de Jean Follain et à la peinture de Chardin, dont l'exactitude et la simplicité incitent à la rêverie (Deyrolle, 50 p., 60 F). Et aussi *l'Œil de la terre* (Fata Morgana, 72 p., 63 F), ainsi que *le Goût des choses* (Verdier, 104 p., 85 F).

Philippe de la Genardière : *Morbidezza.* – Dans le Paris des Halles, les fantasmes d'un jeune professeur de philosophie, halluciné, délirant (Actes Sud, 182 p., 98 F).

Hélène Lenoir : *la Brisure.* – Suite de courts récits, petits textes repliés autour d'un événement minuscule qui rompt l'uniformité du quotidien. Un premier livre très maîtrisé (Minuit, 125 p., 69 F).

Mathieu Lindon : *le Cœur de To.* – Le roman le plus secret de cette année littéraire, une histoire d'amour fou, entre réalité et onirisme (POL, 188 p., 95 F).

François Maspero : *le Temps des Italiens.* – Le portrait, au plus juste, d'une femme qui eut douze ans l'hiver 42 « en transit ». Lumineux (Seuil, 140 p., 79 F).

Michel Orcel : *le Sentiment du fer.* – A la suite d'une ténébreuse affaire, un jeune homme se cache dans une petite ville de Savoie. Un romanesque élégant, allusif (Grasset, 190 p., 92 F).

Dominique Pagnier : *les Vies simultanées.* – Le deuxième recueil de poèmes en prose d'un écrivain qui donne au réel son juste poids, sans négliger pour autant son environnement invisible et surnaturel (Gallimard, 70 F).

André Pieyre de Mandiargues : *Monsieur Mouton.* – Un inédit de l'un des grands stylistes de la littérature française, où il est question d'une vieille fille au cœur simple et de son chat (illustré par Pierre Alechinsky, Fata Morgana, 124 p., 90 F).

Jean-Claude Pirotte : *Il est minuit depuis toujours.* – Les petits riens de la vie où la réalité se fait surréaliste, où la fiction se fait réalité (La Table ronde, 210 p., 89 F).

Dominique Rolin : *le Jardin d'agrément* et *Train de rêves.* – Un nouveau roman et des récits de rêves, d'une des romancières françaises les plus singulières et les plus méconnues du public, depuis un demi-siècle... (Gallimard, 214 p., 90 F et 126 p., 75 F).

Olivier Rolin : *l'Invention du monde.* – Le roman le plus ambitieux de la rentrée d'automne 1993. Un pari fou, démesuré, magnifique jusque dans ses impasses : rendre compte d'une journée sur la planète... (Seuil, 530 p., 145 F).

Claude Roy : *l'Homme qui venait de l'an mil.* – Le poète français redonne vie à Su Dongpo, poète chinois d'il y a mille ans (Gallimard, 159 p., 95 F).

Jean Vautrin : *Symphonie grabuge.* – Pour dire le monde comme il va et comme il délire, Jean Vautrin invente une écriture, tendre, barbare, chaude et stridente (Grasset, 352 p., 128 F).

Claude Vigée : *Un panier de houblon, la verte enfance du monde.* – Le poète se souvient de l'Alsace qui l'a vu naître (Lattès, 455 p., 149 F).

Guy Walter : *Un jour en moins.* – Par une photo des camps nazis, l'horreur s'inscrit, indélébile, dans l'esprit d'un enfant. La mémoire par innocence interposée (Verdier, 92 p., 85 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Ivo Andric : *le Pont sur la Drina.* – Le chef-d'œuvre du Prix Nobel de littérature 1961. Traduit du serbo-croate par Pascale Delpech (Belfond, 408 p., 150 F).

Roberto Arlt : *le Jouet enragé.* – Ce premier roman de l'écrivain argentin mort en 1942 fut comme une bombe posée dans une société tournée vers la culture européenne ou figée dans l'exaltation du folklore. Traduit de l'espagnol par Isabelle et Antoine Berman (Ed. Cent Pages, 184 p., 79 F).

Russel Banks : *De beaux lendemains.* – Tout le pessimisme de Banks dans cette fable superbe sur les pièges du rêve américain. Traduit de l'anglais par Christine Le Bœuf (Actes Sud, 235 p., 128 F).

Isaac Bashevis Singer : *le Certificat.* – Portrait de Singer en jeune homme perdu. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Pierre Bay (Denoël, 298 p., 120 F).

Lokenath Bhattacharya : *la Descente du Gange.* – Une quête indécise qui se joue sur une scène improvisée où se mêlent les mensonges, les quasi-vérités, les pulsions, les pudeurs, les sarcasmes et les peurs. Traduit du bengali par France Bhattacharya (Christian Bourgois, 262 p., 140 F).

Harold Brodkey : *l'Ame en fuite.* – Dans cette fiction autobiographique au style novateur, Harold Brodkey scrute tout à la fois son enfance d'orphelin, les turbulences de sa vie sentimentale et sexuelle et la complexité de l'acte d'écriture. Traduit de l'anglais par Michel Lederer (Grasset, 800 p., 195 F).

Augustin Buzura : *Chemin de cendres.* – Un écrivain roumain accuse. Traduit du roumain par Jean-Louis Courriol (Noir sur Blanc, 356 p., 178 F).

Antonia S. Byatt : *Possession.* – Byatt se déplace sans effort d'un texte à l'autre, d'un auteur à l'autre, maniant pastiche, parodie et mélange des genres. Traduit de l'anglais par J.-L. Chevalier (Flammarion, 507 p., 145 F).

Maria Judite de Carvalho : *le Temps de Grâce* et *Chérie ?* – Un roman et des nouvelles d'une romancière portugaise secrète, retenue, minutieusement cruelle. Traduit du portugais par Simone Biberfeld (La Différence, 120 p., 89 F et 180 p., 98 F).

Robin Cook : *Mémoire vive.* – L'autobiographie poignante d'un *« écrivain de roman noir », « amant du désespoir »* (Rivages/Ecrits noirs, 338 p., 135 F).

Mahmoud Darwich : *Au dernier soir sur cette terre.* – Un chant qui est aussi une déchirure, celle du peuple palestinien. Traduit de l'arabe par Elias Sanbar (Actes Sud, 102 p., 80 F).

Robertson Davies : *la Lyre d'Orphée.* – Dernier volume de la trilogie de Cornish. Le plus enchanteur des romanciers du continent américain satisfait autant notre besoin d'émotions que nos appétits d'intelligence. Traduit de l'anglais par Lisa Rosenbaum (L'Olivier, 446 p., 140 F).

Osamu Dazai : *Cent vues du mont Fuji.* – Comment saboter vous-même votre vie ? Dazai, ce *« vagabond décadent »,* nous livre la méthode dans ces brèves nouvelles. Traduit du japonais par Didier Chiche (Philippe Picquier, 239 p., 140 F).

Francisco Delicado : *Portrait de la gaillarde andalouse.* – Publié à Venise en 1529, ce roman est un document essentiel sur l'occupation de Rome par les Espagnols, la vie des communautés juives et les mœurs dépravées de la ville sainte. Traduit de l'espagnol par Claude Bleton (Fayard, 324 p., 140 F).

John Donne : *Poésies.* – Une vision très complète de l'œuvre du poète anglais du XVIe siècle. Bilingue. Traduit de l'anglais de Robert Ellrodt (Imprimerie nationale, 463 p., 250 F).

Amitav Ghosh : *Un infidèle en Egypte.* – L'enquête littéraire d'un anthropologue-romancier bengali pour reconstituer la vie en Inde d'un marchand juif d'Ifriqiya du XIIe siècle qui retournera finir sa vie en Egypte. Traduit de l'anglais par Christiane Besse (Seuil, 356 p., 140 F).

Lesley Glaister : *Halloween.* Ironie grinçante et cruauté tapie sous l'apparente banalité des choses. Traduit de l'anglais par Michelle Herpe-Voslinsky (La Découverte, 232 p., 120 F).

Georg Heym : *la Dissection et autres nouvelles.* – Sept récits sur la souffrance qui révèlent les convulsions d'une modernité en brutale gestation jusqu'à l'apocalypse de la première guerre mondiale. Traduit de l'allemand par Marie-Hélène Clément et Silke Hass (Fourbis, 184 p., 90 F).

Sonallah Ibrahim : *les Années de Zeth.* – Le Caire est le personnage central, fabuleux et angoissant, misérable et impitoyable, du nouveau roman de cet écrivain égyptien. Traduit de l'arabe par Richard Jacquemond (Actes Sud, 350 p., 138 F).

John Keats : *Lettres.* – Des lettres ardentes qui tiennent du journal intime, rédigées à la hâte, sous un dehors enjoué, ailé, léger, dans le pressentiment de la mort, qui cueillit le poète à l'âge de vingt-six ans. Traduit de l'anglais par Robert Davreu, préface de Claude Mouchard (Belin, 574 p., 220 F).

Euphrosina Kersnovskaïa : *Coupable de rien. Chronique illustrée de ma vie au goulag.* – Le récit, entièrement illustré par elle-même, d'une femme qui a connu, de 1940 à 1957, les prisons soviétiques, les camps, l'exil et qui en restitue de manière remarquable la réalité vécue. Traduit du russe par Sophie Benech (Plon, 254 p., 220 F).

Dezso Kosztolanyi : *le Cerf-Volant d'or.* – Un des romans les plus sombres de ce maître hongrois de la pointe perfide et acerbe. Traduit du hongrois par Eva Vingiano de Pina Martins (Viviane Hamy, 380 p., 149 F).

Graig Lesley : *Saison de chasse.* – C'est l'espace qui est l'enjeu de ce magnifique roman, mais un espace que l'histoire a modifié et que l'Indien moderne doit transmettre en l'état aux générations futures. Traduit de l'anglais par Hélène Devaux-Minié (Albin Michel, 250 p., 98 F).

Norman Lewis : *la Nuit du dragon. Voyage en Indochine.* – Chroniqueur pugnace du colonialisme agonisant, le moins subjectif des écrivains-voyageurs se montre à la hauteur de sa réputation : un Graham Greene sans la religion. Traduit de l'anglais par Katherine Feldman-Garcia (Olizane, 320 p., 120 F).

Rosetta Loy : *Rêves d'hiver.* – Un double portrait de femme et la traversée du siècle pendant et après le fascisme. Traduit de l'italien par Françoise Brun (Le Promeneur, 212 p., 140 F).

Alberto Manguel : *Dernières nouvelles d'une terre abandonnée.* – Comment un homme qui écoute en pleurant la musique de Telemann peut-il être, en même temps, un professeur de torture à l'époque de la dictature en Argentine ? Traduit de l'anglais par Charlotte Melançon (Seuil, 212 p., 110 F).

Henry Miller et John Cowper Powys : *Correspondance privée.* – Ces lettres, qui s'échelonnent de 1950 à 1959, sont débordantes *« d'élixir de vie, brûlantes, ardentes comme un geyser ».* Traduit de l'anglais par Nordine Haddad (Critérion, 214 p., 89 F).

R. K. Narayan : *le Peintre d'enseignes.* – Roman des amours tumultueuses d'un jeune homme d'humeur légère et d'une jeune fille dirigeant un bureau du planning familial. Traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux (Belfond, 205 p., 110 F).

Robert Schneider : *Frère Sommeil.* – Dans un village perdu, un adolescent « différent » aspire à la musique et à l'amour, contre la violence d'un groupe humain sans idéal et sans rêve. Traduit de l'allemand par Claude Porcell (Calmann-Lévy, 204 p., 92 F).

Alice Thomas-Ellis : *la Trilogie du jardin d'hiver.* – Les drames du cœur décrits, en trois volumes, avec intelligence et subtilité : un humour très noir. Traduits de l'anglais par Agnès Desarthe (L'Olivier, 160 p., 89 F ; 189 p., 89 F ; 155 p., 89 F).

Ludwig Tieck : *la Foire* et *les Choses superflues de la vie.* – Deux contes de l'écrivain romantique, où l'humour et le plaisir enfantin des histoires populaires jonglent avec l'étrangeté, la gravité, l'ironie, le rêve... Traduit de l'allemand par Nicole Taubes (Aubier, 224 p., 120 F).

Miguel Torga : *Contes et nouveaux contes de la montagne.* – Tras-os-montes... Un pays de montagnes et de frontières, de troupeaux et de bergers, de contrebandiers et d'aventuriers, qui se dépeuple à cause de la misère. Traduit du portugais par Claire Cayron (José Corti, 350 p., 140 F).

Gonzalo Torrente Ballester : *Fragments d'apocalypse.* – Carnet de notes d'un écrivain en quête de ses thèmes et de ses personnages, journal de bord d'un roman en gestation qui ne sera jamais achevé : le roman le plus expérimental de l'écrivain. Traduit de l'espagnol par Claude Bleton (Actes Sud, 430 p., 148 F).

Robert Walser : *le Brigand.* – Un roman tardif de l'écrivain suisse. Une errance au bord de la folie. Traduit de l'allemand par Jean Launay (Gallimard, 157 p., 85 F).

Jiri Weill : *Mendelssohn est sur le toit.* – Entre farce baroque et réalisme tragique, les souffrances de Prague sous l'occupation nazie. Traduit du tchèque par Erika Abrams (Denoël, 313 p., 145 F).

James Welsh : *Comme des ombres sur la terre.* – Véritable poétique de la culture indienne, mêlant sans cesse le quotidien au surnaturel. Traduit de l'anglais par Michel Lederer (Albin Michel, 395 p., 140 F).

Patrick White : *Histoires peu ordinaires.* – Le Prix Nobel australien se souvient du temps où il était un petit garçon pimbêche. Traduit de l'anglais par Jacqueline Délia (Arléa, 91 p., 69 F).

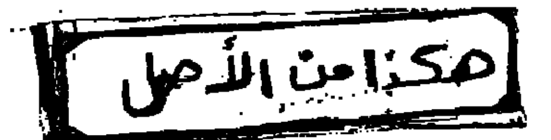
Ludwig Winder : *l'Orgue juif.* – Lorsque le problème de la pureté devient une épouvante sans nom. Traduit de l'allemand par Nicole Casanova (Ecriture, 152 p., 98 F).

ESSAIS ET HISTOIRE LITTÉRAIRE

Robert Burac : *Charles Péguy. La révolution et la grâce.* – Une biographie rigoureuse et concentrée sur l'essentiel : retrouver l'unité d'une personnalité qu'on a l'habitude de décomposer, ou même de mettre en contradiction avec elle-même (Laffont, 344 p., 139 F).

François Caradec : *Alphonse Allais.* – Humoriste, mais aussi homme de sciences, mystificateur mais aussi écrivain. Une somme sur un auteur qui est bien plus qu'un faiseur de bons mots. (Belfond, 552 p., 190 F).

Pierre Daix : *Aragon.* – Une nouvelle édition de l'émouvante biographie de Louis Aragon par celui qui fut pendant un quart de siècle son proche collaborateur (Flammarion, 566 p., 160 F). Il faut y ajouter le très brillant inédit d'Aragon, *Projet d'histoire littéraire contemporaine* (Mercure de France, 164 p., 115 F), la correspondance avec Paulhan (Gallimard, 256 p., 120 F) et les *Lettres à Denise* (Maurice Nadeau, 80 p., 70 F).



L'ÉTÉ EN LIVRES



Une sél du « Monde »

ı découverte de nouveaux horizons littéraires.
rages parus depuis l'automne dernier,
e un choix de près de cent cinquante titres

Jean Dutourd : *Domaine public*. – Des portraits littéraires qui conjuguent le naturel, la finesse, les coups de gueule et l'érudition discrète (Flammarion, 354 p., 135 F).

Umberto Eco : *De Superman au surhomme*. – Par un sémioticien enjoué et savant, une série d'essais consacrés au roman-feuilleton. Traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, (Grasset, 241 p., 120 F).

Jérôme Garcin : *Pour Jean Prévost*. – Un normalien surdoué, dans la vie comme en littérature, mort en 1944 dans le Vercors les armes à la main, et oublié comme si la Résistance et l'héroïsme manquaient de talent... (Gallimard, 186 p., 92 F).

Milan Kundera : *les Testaments trahis*. – Neuf courts essais dans lesquels Kundera reconstruit l'aventure du roman et défend sa culture, avec vigilance, contre l'« esprit du temps ». (Gallimard, 325 p., 110 F).

Julia Kristeva : *le Temps sensible. Proust et l'expérience littéraire*. – Une belle synthèse des recherches savantes sur Proust, avec l'apport personnel d'une essayiste qui se situe elle-même au cœur de l'expérience littéraire proustienne. (Gallimard, 451 p., 155 F).

Jacques Laurent : *Du mensonge*. – Le type même de l'essai « à la française » (Plon, 110 p., 68 F).

Benoît Lobet : *Mon Dieu, je ne vous aime pas. Foi et spiritualité chez Marie Noël*. – Livre exemplaire d'un jeune théologien, qui éclaire la figure d'un grand poète, jadis admiré par Aragon, Mauriac, Colette. (Stock, 208 p., 98 F).

Louis-Sébastien Mercier : *Tableau de Paris*. – Enfin édité dans son intégralité, le livre qui est au Paris des années prérévolutionnaires ce que les Mémoires de Saint-Simon sont à la cour de Versailles (Edition de Jean-Claude Bonnet, Mercure de France, deux volumes, 2 112 p. et 1 984 p., 530 F le volume).

Natacha Michel et Martine de Rougemont : *le Rameau subtil*. – Une séduisante promenade avec quelques dames de la littérature française, de Christine de Pisan à Colette, et de 1364 à 1954 ! (Hatier, coll. « Brèves », 292 p., 148 F).

Louis Nucera : *Mes ports d'attache*. – Des évocations de Kessel, Brassens, Cocteau, Vladimir Nabokov et Henry Miller... (Grasset, 320 p., 115 F).

Roger Pierrot : *Honoré de Balzac*. – L'histoire d'une volonté : la vie de celui qui disait : *« J'aurai porté une société tout entière dans ma tête »* (Fayard, 520 p., 180 F).

Marcel Proust : *Correspondance*, tome XXI, et dernier (1922). – L'ultime année d'un écrivain génial de cinquante et un ans (texte établi par Philip Kolb, Plon, 928 p., 350 F. Ce volume contient l'index général de la correspondance de Proust).

Edmund White : *Jean Genet*. – Une biographie remarquable, qui atteint son but : ramener à l'œuvre d'un grand écrivain à jamais dérangeant Traduit de l'anglais par Philippe Delamare (Gallimard, 686 p., 180 F).

SCIENCES HUMAINES

Nicolas Bouvier : *le Hibou et la Baleine*. – Guide sentimental sur les chemins de la vie ; un joli petit livre, plein de trouvailles iconographiques (Ed. Zoé, 62 p., 110 F).

David Brumble : *les Autobiographies d'Indiens d'Amérique*. – A travers ces histoires de vie, l'auteur montre comment la différence et le métissage culturels conduisent de la pure oralité à l'œuvre littéraire. Traduit de l'anglais par Pascal Ferroli (PUF, 270 p. et illustrations, 288 F).

Sabine Chalvon-Demersay : *Mille scénarios. Une enquête sur l'imagination en temps de crise*. – Une sociologue analyse les mille scénarios de nouveaux auteurs répondant à un concours de France Télévision. Ces fictions révèlent surtout le versant sombre de l'individualisme contemporain (A.-M. Métailié, 194 p., 99 F).

Régis Debray : *l'Etat séducteur*. – De l'Etat-écrit à l'Etat-écran, il y a un monde. La symbolique du pouvoir survivra-t-elle au régime du visuel ? Pas sûr. *« A trop se couler dans le robinet à images, l'autorité se liquéfie. »* (Gallimard, 200 p., 85 F).

Philippe Descola : *les Lances du crépuscule*. – Un livre de science, de patience et d'empathie sur les Indiens Jivaros. Une belle leçon d'ethnologie (Plon, 512 p., 155 F).

Henri F. Ellenberger : *Histoire de la découverte de l'inconscient*. – Comment le concept d'inconscient plonge ses racines au siècle des Lumières et émerge en 1900. Un modèle d'érudition et de clarté. Traduit de l'anglais par J. Feisthauer, présentation d'E. Roudinesco (Fayard, 973 p., 295 F).

Pierre Guiraud : *Dictionnaire érotique*. – Une réédition bienvenue, précédée d'une introduction sur les structures étymologiques du vocabulaire érotique. Préface d'Alain Rey (Payot, 640 p., 115 F).

Françoise Héritier : *les Deux sœurs et leur mère*. – En étudiant, à travers l'histoire et les sociétés, les interdits frappant les relations sexuelles entre parents par alliance, Françoise Héritier repense la théorie de l'inceste (Odile Jacob, 376 p., 140 F).

Georges Kleiber : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. – Recueil d'essais rigoureux et alertes qui s'intéressent aux noms propres, au mot *chose*, aux noms abstraits, à la métaphore et aux proverbes (Armand Colin, 247 p., 170 F).

Patrice Loraux : *le Tempo de la pensée*. – La révélation d'un grand penseur qui, par des voies tout à fait inédites, analyse les affres de l'auteur face à la création et celles du philosophe face aux ruses du discours (Seuil, 453 p., 170 F).

Bernard Paillard : *l'Epidémie. Carnets d'un sociologue*. – Une suite de témoignages sur le sida et le récit d'une recherche bouleversante (Stock, 418 p., 140 F).

Léon Poliakov (sous la direction de) : *Histoire de l'antisémitisme (1945-1993)*. – Dans ce dernier volume de l'histoire mondiale d'une haine sans équivalent, notre collaborateur Christian Delacampagne signe l'étude consacrée à « L'antisémitisme en France » (Seuil, 420 p., 150 F).

Michael Pollak : *Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire*. – Un choix des textes les plus significatifs du sociologue-historien mort du sida à quarante-trois ans. On y retrouve ses principaux thèmes de recherche : l'histoire des sciences sociales, la transmission de l'expérience concentrationnaire, l'homosexualité et le sida (A.-M. Métailié, 415 p., 140 F).

John Saul : *les Bâtards de Voltaire*. – S'il revenait, l'auteur de *Candide* serait horrifié par la dictature de la raison qui a balayé l'humanisme. Face au *« totem de l'efficacité »*, il faut retrouver *« esprit, foi, émotion, intuition »*. Traduit de l'anglais par Sabine Boulongne (Payot, 656 p., 150 F).

PHILOSOPHIE

Stanley Cavell : *Conditions nobles et ignobles*. – Passionné de psychanalyse, de cinéma et de littérature, Stanley Cavell analyse la crise de la culture américaine. Traduit de l'anglais par Sandra Laugier et Christian Fournier. (L'Eclat, 240 p., 150 F).

Paul Challemel-Lacour : *Etudes et réflexions d'un pessimiste*. – Ministre de la IIIe République, Challemel-Lacour écrivit un admirable traité, fortement influencé par Schopenhauer, sur le bon usage du pessimisme. L'ouvrage ne parut qu'après sa mort, en 1901 (Fayard, 204 p., 180 F).

Daniel C. Dennett : *la Conscience expliquée*. – Une approche des phénomènes mentaux qui s'appuie sur la linguistique, la biologie et l'informatique. Traduit de l'anglais par Pascal Engel (Odile Jacob, 630 p., 220 F).

Gilles Deleuze : *Critique et clinique*. – La littérature vue par l'auteur de l'*Anti-Œdipe* comme une série de détours et de plis singuliers dans la langue, à partir de lectures de Kafka, Artaud, Jarry... (Minuit, 192 p., 85 F). Signalons également la réédition de *Francis Bacon, logique de la sensation* (La Différence, 112 p., 97 ill., 198 F).

Léger-Marie Deschamps : *Œuvres philosophiques*. – Moine bénédictin, contemporain de Voltaire et de Diderot, Dom Deschamps apeurait les philosophes des Lumières par la radicalité de son athéisme et de son égalitarisme (Vrin, 692 p. en 2 vol, 300 F).

André Green : *le Travail du négatif*. – De Hegel à Freud et au-delà, une exploration des facettes du négatif, entre philosophie et psychanalyse (Minuit, 398 p., 180 F).

Jean-François Lyotard : *Moralités postmodernes*. – Sous l'affairisme culturel, que reste-t-il de la relation des artistes au néant, à l'inhumain, à l'innommable ? (Galilée, 214 p., 145 F).

Henri Maldiney : *l'Art, l'éclair de l'être*. – Par un des représentants de la phénoménologie française, une suite d'essais sur l'art et la poésie, considérés comme événements et manifestations plus que comme productions (Ed. Comp'act, 399 p., 180 F).

Pierre Manent : *la Cité de l'homme*. – Par l'un des meilleurs spécialistes français de philosophie politique, une réflexion originale sur le statut de l'homme et des droits de l'homme. Antimoderne, anti-consensuel (Fayard, 300 p., 165 F).

Ray Monk : *Wittgenstein : le devoir du génie*. – Une biographie qui se lit comme un roman policier philosophique. Traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld (Odile Jacob, 628 p., 220 F).

Pierre-François Moreau : *Spinoza. L'expérience et l'éternité*. – Le philosophe de l'*Ethique* n'est pas seulement un rationaliste, il emprunte aussi grandement à l'expérience, ce que la plupart des commentateurs n'avaient pas encore aperçu (PUF, 612 p., 385 F).

Richard Rorty : *Conséquences du pragmatisme*. – L'enfant terrible de la philosophie américaine s'explique ici sur les raisons de son retour au pragmatisme de Dewey, ainsi que de son intérêt – inattendu – pour Heidegger et Derrida. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Cometti (Seuil, 418 p., 105 F).

HISTOIRE

Michael Burns : *Dreyfus, l'intégration, l'affaire, Vichy*. – L'auteur suit en amont (depuis la Révolution française) et en aval (jusqu'à l'Occupation) l'itinéraire de cette famille juive de l'est de la France. Traduit de l'anglais par Béatrice Bonne (Fayard, 700 p., 190 F).

John Boswell : *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*. – Il y a deux siècles, à Paris ou à Toulouse, 20 % à 30 % des enfants étaient abandonnés par leurs parents. En la matière, le secret a couvert des pratiques constantes. Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat (Gallimard, 516 p., 230 F).

Alain Boureau : *L'Evénement sans fin. Récit et christianisme au Moyen Age*. – Le christianisme se fonde sur un récit, celui de l'Incarnation. Tout au long du Moyen Age, ce récit a été repris dans ces innombrables imitations de Jésus que sont les vies de saints (Les Belles Lettres, 302 p., 140 F).

Christopher Browning : *Des hommes ordinaires*. – Le terrifiant récit des menées criminelles d'un bataillon de réserve de la police allemande parmi la population juive en Pologne en 1942-1943. Traduit de l'anglais par Élie Barnavie (Les Belles Lettres, 284 p., 130 F).

Caroline Bynum : *Jeûnes et festins sacrés. Les femmes et la nourriture dans la spiritualité médiévale*. – L'importance, pas seulement négative, de la nourriture dans la spiritualité féminine de la fin du Moyen Age, ou comment s'affirme le pouvoir des femmes sur leur moi et sur leur entourage. Traduit de l'anglais par Claire Forestier Pergnier et Éliane Utudjian Saint-André (Le Cerf, 447 p., 350 F).

Elena Cassin : *San Nicandro, Histoire d'une conversion*. – Une anthropologie poignante et savante, racontant comment une poignée de paysans du Mezzogiorno découvrirent spontanément la religion juive, à l'heure où Mussolini commençait à lancer les premières lois raciales de l'Italie fasciste (Quai Voltaire, 323 p., 150 F).

Arlette Farge : *Défaire l'absence*. – Le cours ordinaire des choses dans le Paris du XVIIIe siècle. Utilisant les archives de police et de justice, l'historienne donne la parole à ceux qui ne l'ont jamais, les victimes, les vaincus (Seuil, 156 p., 99 F).

Sarah Farmer : *Oradour, arrêt sur mémoire*. – Le regard lucide d'une anthropologue américaine sur le massacre d'Oradour-sur-Glane et sa mémoire. Traduit de l'anglais par Pierre Guglielmina (Calmann-Lévy, 283 p., 140 F).

Anthony Grafton : *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*. – La démonstration savante et plaisante des dépendances réciproques qui lient l'habileté des faussaires et les progrès de la critique. Traduit de l'anglais par Marielle Carlier (Les Belles Lettres, 163 p., 100 F).

Raul Hilberg : *Exécuteurs, victimes, témoins, la catastrophe juive 1939-1945*. – Un bréviaire de la catastrophe juive, construit comme un triptyque, où l'accent est mis sur les personnes plutôt que sur les mécanismes bureaucratiques du massacre de masse. Traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra (Gallimard, 363 p., 170 F).

Gerd Krumeich : *Jeanne d'Arc à travers l'Histoire*. – La pucelle d'Orléans dans les combats historiographiques et politiques du XIXe et du début du XXe siècle vus par un historien allemand. Traduit de l'allemand par J. Mély, M.-H. Pateau et L. Rosenfeld (Albin Michel, 348 p., 160 F).

Geoffrey E. R. Lloyd : *Pour en finir avec les mentalités*. – Opposant aux catégories de l'histoire des mentalités les notions de *« style de rationalité »* et de *« contexte de discours »*, Lloyd propose une lecture originale de la pensée grecque. Traduit de l'anglais par Franz Régnot (La Découverte, 245 p., 135 F).

Richard Pipes : *la Révolution russe*. – Une étude magistrale du grand historien sur la révolution qui devait *« ébranler le monde »*. Traduit de l'anglais par J. M. Luccioni (PUF, 868 p., 278 F).

Steven Shapin et Simon Schaffer : *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*. – Une nouvelle manière d'écrire l'histoire de la science, attentive aux techniques de la preuve, aux formes de transmission des savoirs, aux relations entre pratiques scientifiques et modes d'exercice du pouvoir. Traduit par Thierry Piélat avec la collaboration de Sylvie Barjansky (La Découverte, 462 p., 260 F).

Georges Sokoloff : *la Puissance pauvre. Histoire de la Russie de 1815 à nos jours*. Comment imaginer une superpuissance sous-développée qui dure ? (Fayard, 937 p., 220 F)

ARTS

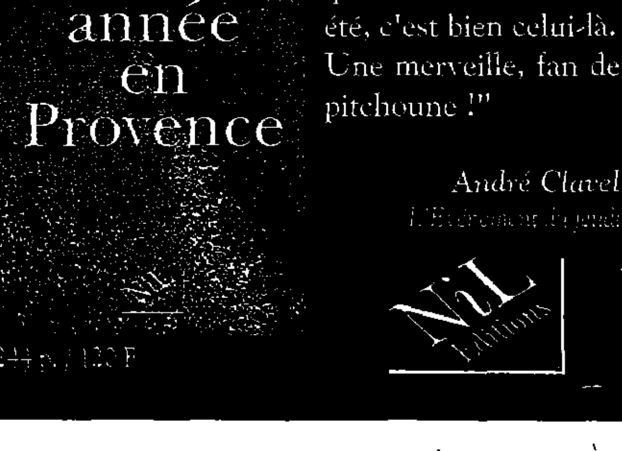
Jules Barbey d'Aurevilly : *l'Amour de l'art*. – En art pas plus qu'en littérature, Barbey ne pratiquait la charité et le compromis. Il n'en reconnut pas moins quelques-uns de ses contemporains, à commencer par Manet. Édition établie par J.-F. Delaunay (Séguier, 310 p., 178 F).

Yves Bonnefoy : *Remarques sur le dessin*. – Une féconde méditation sur l'art du dessin dans ses rapports et sa proximité avec celui de la poésie (Mercure de France, 106 p., 89 F).

Jean Hélion : *Mémoire de la chambre jaune*. – Quelques mois avant de devenir aveugle, Hélion voulut revoir les tableaux d'autrefois qu'il avait gardés dans une réserve. Ce fut pour lui l'occasion de s'interroger sur la peinture (ENSBA, « Ecrits d'artistes », 208 p., 140 F).

Barry Paris : *Louise Brooks*. – Une biographie modèle pour la plus fascinante actrice du cinéma muet, celle dont Henri Langlois disait : *« Il n'y a pas de Garbo, il n'y a pas de Dietrich. Il n'y a que Louise Brooks ! »* Traduit de l'anglais par Aline Weill (PUF, 650 p., 298 F).

Rainer Rochlitz : *Subversion et subvention. Art contemporain et argumentation esthétique*. – Peut-on juger l'art contemporain ? Comment ? Que valent les discours qui prolifèrent autour de lui ? L'analyse de Rochlitz n'épargne ni les idées reçues ni les gloires établies (Gallimard, 240 p., 100 F).

Peter Mayle
a fait rire le monde entier avec
Une année en Provence
enfin traduit en Français.
"Il raconte la Provence avec la cocasserie d'un Jérome K. Jérome en vadrouille au pays de Pagnol.
Désopilant, s'il n'y a qu'un livre à lire cet été, c'est bien celui-là.
Une merveille, fan de pitchoune !"
André Clavel


NiL Éditions
244 p. / 120 F

L'ÉTÉ EN LIVRES



Flambée d'aventures

C'est la coutume. Juin venu, voici que prolifèrent les histoires de passions et de guerres sur fond d'exotisme. Revue de détail

AU poids, le cru romanesque de l'été 1994 se présente bien. Sur la plage, les pavés. Cinq continents et une quarantaine de siècles se partagent à peu près équitablement cette flambée d'aventures qui ont toutes au moins deux points communs : l'exotisme, muni de tous ses pièges et de tous ses mystères, et l'amour – non, pardon, la passion, souvent destructrice, toujours dévorante.

Une absence surprenante : à l'heure du cinquantenaire, pas une ligne sur le débarquement allié en Normandie. On m'objectera que, sur le sujet, tout a été dit. Ce genre de scrupule, pourtant, n'a jamais retenu personne.

C'est l'aventure collective qui rebute les auteurs, à part John Jakes, coutumier du fait (il est l'auteur de *Nord et Sud*), avec son dernier roman, *la Terre Promise*, 960 pages très serrées consacrées à l'immigration allemande – pacifique, celle-là – aux Etats-Unis.

La passion, donc. Certain(e)s affichent clairement en titre le choc des âmes et des épidermes : *les Pièges de la passion*, au cœur du bush australien ; *les Cœurs marins*, triangle amoureux et maritime (sans rapport avec celui des Bermudes), par André Le Gal, auteur de *la Shanghaïé*, *Un ouragan dans la vie de Maia Rose* – moites émois d'une yuppie new-yorkaise en vacances emportée par sa flamme pour un réfugié guatémaltèque – ; *les Amants*, de Morris West, où il est démontré que même le plus brillant des avocats peut se faire rattraper par son passé aussi bêtement que n'importe qui ; ou encore, sur une note plus intimiste, *Nostalgie d'amour*, sur le rapprochement impossible de deux êtres séparés par la vie, simplement, sans qu'il y ait eu de catastrophe particulière (si du moins on hésite à ranger conjoints et enfants au rang des catastrophes).

Epopées pharaoniques

Pour celles et ceux, un rien plus pervers, qui, aux élans maladroits des amoureux transis, préfèrent la froide rouerie des professionnelles, Phébus réédite un grand classique de la littérature populaire, *Ambre*, de Kathleen Winsor : une misérable orpheline y devient par sa seule volonté une grande courtisane, digne de la Moll Flanders de Defoe : 888 pages de cynisme, d'immoralité, d'intrigues, de dépravation (dans les limites de la bienséance britannique). Miam-miam ! S'il vous reste encore une petite faim, vous n'avez plus qu'à vous plonger – c'est une image – dans *les Courtisanes* de Sylvie Dervin et Dominique Marny, apologie documentée des geishas, houris, aventurières et autres demi-mondaines.

Mais peut-être que les amours, même vénales, ne suffisent pas à vous rassasier. Peut-être n'est-ce pas les aventures que vous recherchez, mais l'Aventure. Pas d'été romanesque sans son épopée pharaonique. Cette année, deux se détachent du lot : *le Dieu Fleuve*, de Wilbur Smith, roman... fleuve des derniers fidèles du Roi des rois, qui combattirent, 2000 ans avant Jésus-Christ, pour chasser d'Egypte l'envahisseur hyksos (puisque, paraît-il, envahisseur hyksos il y eut), une saga que l'éditeur nous promet somptueuse, dense et charnelle ; ou alors *le Scorpion du Nil*, où Pauline Gedge, qui arpente depuis plusieurs années les dédales de l'Egypte ancienne avec l'obstination infatigable d'un bousier, campe l'histoire d'un médecin machiavélique et de sa belle esclave aimée des princes du temps de Ramsès III.

Avançons dans le temps. Quelques siècles plus tard, un chef de clan au nom imprononçable par ses ennemis fédère son peuple et flanque une raclée aux Romains, avant de subir leur loi. Ecrire le roman de *Vercingétorix*, c'est écrire une histoire dont tous connaissent déjà la triste fin, mais à peu près rien d'autre. Le pari de Jean-Michel Thibaux est de nous familiariser avec un homme qui fut l'ami de César avant de devenir son pire ennemi et sa victime, de nous familiariser aussi avec une civilisation mythique et totalement méconnue, profondément originale, celle de nos ancêtres les Gaulois.

Il y a des êtres dont le nom reste éternellement lié au tournant d'une ère. C'est le cas de Vercingétorix. Il y a des vies dont le destin tragique, même si leur souvenir disparaît de la mémoire collective, prépare les révolutions : dans *les Deux Vies de Marie Salmon*, Yves Jacob prend le parti de retracer celui d'une petite servante accusée et broyée par la justice de l'Ancien Régime, huit ans avant la prise de la Bastille.

Certains auteurs mettent en pratique le théorème marxiste selon lequel, au-delà d'un certain seuil, le quantitatif se transforme en qualitatif. Avec plus de bonheur, il faut le dire, que les dirigeants communistes. C'est le cas de James Clavell, qui persiste et signe avec *Gai-Jin*, le troisième volet de 1 200 pages d'une saga qui comporte cinq autres monuments. Les héros de Clavell sont peut-être mythiques, mais leurs vies sont si formidablement ancrées dans la réalité par le talent et les recherches historiques de leur créateur qu'on peine à imaginer qu'il ne s'agit pas d'êtres de chair et de sang. C'est que, reconnaît Clavell sans modestie particulière, *« j'ai joué avec l'histoire pour la plier à ma propre réalité, et, peut-être, pour raconter la véritable histoire de ce qui s'est passé »*.

Le grand frisson

Profession de foi que pourrait faire aisément sienne Jack-Alain Léger avec ses *Monsignore I et II* (le I réédité avec le II dans le même volume), réjouissante et moderne épopée d'un grand prélat-homme d'affaires vaticanais, homme de faste et de plaisirs lié à la Mafia, et débusqué par un humble journaliste.

Que pourrait faire sienne aussi Jean-Yves Proverbio avec son *Roi de Thar*, jeune bourgeois de la Belle Epoque, embarqué dans la Grande Guerre puis dans un périple tragico-amoureux qui fera de lui, aux confins de l'Asie, le frère de sang de l'homme qui voulut être roi.

Et puis, il y a des auteurs qui réussissent à nous capter, à nous emmener ailleurs, dans leur univers propre, un monde qui n'a pas nécessairement de liens étroits avec l'histoire lointaine ou récente, et qu'ils arrivent pourtant à rendre tout aussi présent et envoûtant. Loup Durand nous fait partager, dans *le Grand Silence*, belle parabole sur la différence et la solitude, les pensées, les émotions, la vie d'un être affligé d'une terrible maladie, celle de pouvoir lire les pensées de ses semblables, et traqué sans merci à cause de ce don maudit jusqu'aux terres du grand silence, confins les plus reculés des terres boréales.

Après le grand silence, le grand frisson. Philip Kerr poursuit, dans *la Pâle Figure*, le récit des exploits de Bernhard Gunther, détective privé immergé au cœur du III[e] Reich, à la poursuite d'un de ces *serial killers*, plus discrets que Hitler peut-être, mais qui réussirent tout de même à défrayer la chronique d'avant guerre.

Le tueur en série est le sombre et universel héros de notre temps. De toutes les races, de toutes les cultures, sous les prétextes les plus variés, religieux, égalitaires, xénophobes, esthétiques, sexuels, il tue sans relâche, pour une raison et une seule : le plaisir de tuer. Nul mieux que Patricia Cornwell, ex-employée au bureau du médecin légiste de l'Etat de Virginie, et nouvelle étoile parvenue au firmament de la littérature policière anglo-saxonne, ne traque cet assassin sans visage et qui les a tous. Dans son quatrième roman, *Une peine d'exception*, aussi complet et terrifiant que les précédents, l'héroïne, l'incomparable médecin expert Kay Scarpetta, en administre une fois de plus la preuve, scalpel en main.

Alexis Lecaye

▶ **Ouvrages cités**

La Terre promise, de John Jakes, Presses de la Cité, 960 p., 140 F.

Les Pièges de la passion, de Rosalind Miles, Belfond, 334 p., 120 F.

Les Cœurs marins, d'André Le Gal, Plon, 376 p., 125 F.

Un ouragan dans la vie de Maia Rose, d'Elizabeth Dunkel, Belfond, 324 p., 120 F.

Les Amants, de Morris West, Albin Michel, 361 p., 120 F.

Nostalgie d'amour, d'Anita Shreve, Belfond, 233 p., 98 F.

Ambre, de Kathleen Winsor, Phébus, 889 p., 169 F.

Les Courtisanes, de Sylvie Dervin et Dominique Marny, Lattès, 337 p., 139 F.

Le Dieu Fleuve, de Wilbur Smith, Presses de la Cité, 640 p., 140 F.

Le Scorpion du Nil, de Pauline Gedge, Stock, 427 p., 130 F.

Vercingétorix, de Jean-Michel Thibaux, Plon, 356 p., 120 F.

Les Deux Vies de Marie Salmon, d'Yves Jacob, Tallandier, 326 p., 128 F.

Gai-Jin, de James Clavell, Presses de la Cité, 1 191 p., 150 F.

Monsignore I et II, de Jack-Alain Léger, Julliard, 720 p., 145 F.

Le Roi de Thar, de Jean-Yves Proverbio, J.-C. Lattès, 322 p., 129 F.

Le Grand Silence, de Loup Durand, Plon, 361 p., 125 F.

La Pâle Figure, de Philip Kerr, Le Masque, 304 p., 73 F.

Une peine d'exception, de Patricia Cornwell, Le Masque, 360 p., 73 F.

▶ **A signaler aussi**

Hong-Kong, de James Clavell, Omnibus, 145 F. 1 407 pages de Clavell en plus, pour les clavellivores inconditionnels, et aussi pour les autres.

Les romans qui ont inspiré Hitchcock, six romans en un seul volume (*Un étrange locataire*, *le Numéro 17*, *Une femme disparaît*, *Mr Ashenden agent secret*, etc.), présentés par Claude Chabrol et édités au Masque, 1 382 pages de frissons rétro, 149 F.

Captain Blood, de Rafael Sabatini, Phébus, 239 p., 128 F. Livre mythique recherché depuis trente ans, paraît-il, par tous les marins et par tous ceux (ou celles), marins ou non, qui ont vu Errol Flynn, flamberge au vent, batailler dans le film du même nom.

Israël, de Hermann Wouk, Plon, 644 p., 148 F. Le roman d'Israël, de 1948 à aujourd'hui. Amours, guerres, etc.

L'Inventaire, de Madeleine Chapsal, Fayard, 338 p., 120 F. Une femme se penche sur son passé. Amours, guerres, etc.

Mère Russie, de Bernice Rubens, J.-C. Lattès, 431 p., 129 F. La Russie, 1917. Anna et Sacha s'aiment, mais ils ont mal choisi l'endroit et mal choisi le moment. Ils auraient dû lire Pasternak.

Plus grands que la vie, de Daniel Saint-Hamond, Ramsay, 365 p., 129 F. Toujours l'amour, dans un décor moins tumultueux que la révolution russe, mais plus sulfureux (paraît-il), celui du cinéma.

L'Enfant de l'absente, de Thierry Jonquet, illustré par Tardi, commenté par J. Testard, généticien et spécialiste de la fécondation. Collection Dérivée, Seuil, 123 p., 110 F. Un récit émouvant aux frontières de plusieurs genres... Polar, anticipation (mais si peu), essai sur la science et ses pièges...

Une année en Provence, de Peter Mayle, Nil éditions, 245 p., 120 F. Ou la chronique d'un rosbif au pays de la lavande. Anti-Fenouillard anglais et Provençal d'adoption, Mayle manie avec un égal humour l'observation des autres et de lui-même.

Anne du Lubéron, de Nicole Descours, Albin Michel, 208 p., 89 F. Autre chronique provençale, plus vieille de trois siècles, et beaucoup plus tourmentée.

*Cœur de Chêne, les Cayol***, de Raymond Leclerc, Pygmalion-Gérard Watelet, 524 p., 119 F. Autres tourmentes pour un enfant de la République. Révolution, guerres (maritimes), amours et terroir.

Moi, Marina la Malinche, de Kim Lefevre, Stock, 289 p., 120 F. Toutes les passions et toutes les démesures pour Marina l'Indienne, amante du soudard Cortès. Amours, guerre et colonisation.

Le Transsaharien, de Tito Topin, Grasset, 279 p., 115 F. On passe des Indiens aux Touaregs. Délaissant un instant le bon Navarro et ses mulets, Topin nous embarque pour le Sahara et ses chameaux, en pleine conquête coloniale. Affrontement sans merci dans le sable chaud.

Rive-Reine, de Maurice Denuzière, Denoël, 667 p. 149 F. Très loin du Sahara, le pays de Vaud. Moins brûlant, plus étriqué, mais en apparence seulement : Heine ne disait-il pas que les Suisses, s'ils ont parfois les idées aussi étroites que leurs vallées, ont les sentiments aussi élevés que leurs montagnes ?

Impériale supercherie

L'« Histoire Auguste » ressemble à la « Vie des Douze Césars » de Suétone. Mais ce n'est pas du Suétone. Et son origine comme son auteur demeurent un mystère

HISTOIRE AUGUSTE
Les empereurs romains des II[e] et III[e] siècles
Traduction du latin et introduction d'André Chastagnol, Laffont, coll. « Bouquins », 1440 p., 179 F.



NICOLAS GUILBERT

L'histoire littéraire a fait ses délices de quelques supercheries de bon aloi : Ossian et ses *Poèmes*, Bylitis et ses *Chansons*, au siècle dernier ou, plus près de nous, ce Ronceraille dont la biographie imaginaire marqua le centième numéro d'une collection consacrée aux « Ecrivains de toujours ». Mais si le talent n'a pas manqué à Louÿs et à ses malicieux confrères, c'est du génie que devait posséder l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste*. Longtemps, il a réussi, en empruntant six identités différentes, à berner philologues et historiens. A la fin du XIX[e] siècle, un chercheur allemand, Hermann Dessau, établit qu'il ne pouvait s'agir que d'une seule et même personne. Depuis, de colloques en colloques, de controverses en publications, les plus grands spécialistes de l'Antiquité romaine, Theodor Mommsen, pour l'Allemagne, Arnoldo Momigliano, pour l'Italie, Ronald Syme, pour l'Angleterre, et, en France, André Chastagnol, ont tenté de cerner au plus près l'identité du mystérieux auteur, la date de composition de son recueil, ses sources et ses intentions.

Mais le texte même était inaccessible pour le simple lecteur cultivé : il fallait le lire dans la traduction de Théophile Baudement, publiée en 1845, chez Firmin Didot, en annexe logique à l'œuvre de Suétone. Depuis 1992, les éditions des Belles Lettres ont commencé une publication qui s'annonce longue. Saluons donc la parution, dans la collection « Bouquins », d'une édition bilingue – texte latin en regard du texte français – établie, présentée et traduite par André Chastagnol. Spécialiste incontesté du Bas-Empire, il travaillait depuis longtemps sur le sujet et avait fait paraître en 1970 (chez R. Habelt, à Bonn) des *Recherches sur l'Histoire Auguste*. C'est cette expérience qu'il fait partager au lecteur, avec autant d'érudition que de clarté.

Et de fait, tout est terriblement obscur dans cette *Histoire*. Son nom même – attribué, en 1603, par Isaac de Casaubon, bibliothécaire d'Henri IV – est pure commodité. On a proposé, avec assez d'incertitude, *Vie des divers princes et tyrans du divin Hadrien à Numérien*, d'après une formule qui figure sur le meilleur manuscrit qui date du IX[e] siècle. Contentons-nous de savoir que, sous le terme d'*Histoire Auguste*, se trouve un recueil de biographies d'empereurs romains. Recueil qui commence avec la vie d'Hadrien et s'achève avec la mort de Numérien, couvrant une période qui va de 117 à 285 après Jésus-Christ.

Composée de trente Vies, à la façon de la *Vie des Douze Césars* de Suétone, l'*Histoire Auguste* a puisé sans doute aux meilleures sources antiques comme aux plus médiocres, Ammien Marcellin, Marius Maximus, Dion Cassius, Hérodien. Le texte, truffé d'allusions littéraires, emprunte aussi aux écrivains chrétiens, saint Jérôme en tête. Mais, faute de pouvoir vérifier, on est parfois porté à supposer que les sources citées sont purement imaginaires. Souvent de faux documents sont invoqués. Quelquefois – cas limite –, celui dont on raconte la vie n'a existé que dans l'imagination de l'auteur !

Sur celui-ci, on est fondé à faire quelques hypothèses, si l'on suit André Chastagnol : aristocrate romain de la fin du IV[e] siècle, il a sans doute vécu dans l'entourage du préfet de l'*urbs*. Est-ce un sénateur ? Quelques indices le laissent croire. Peut-on aller plus loin ? Proposer, comme l'ont fait certains, le nom de Nicomaque Flavien, le Fils, tombé en disgrâce, puis nommé préfet de Rome en 399, la date la plus plausible pour notre recueil ? Quoi qu'il en soit, on peut déceler une tonalité légèrement antichrétienne qui laisse penser à l'un de ces derniers païens cultivés qui voyaient avec tristesse la fin d'un monde et cherchaient dans un nostalgique pastiche des temps glorieux de l'Empire un dérivatif à leur angoisse.

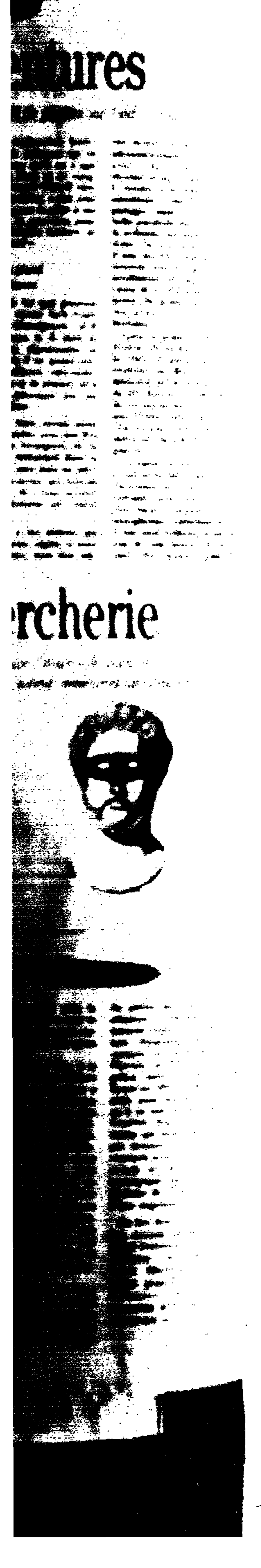
On lira donc cette *Histoire* à la fois comme un précieux témoignage historique – qu'elle est par moments – et comme un jeu de lettré. Message dont l'ironie cache peut-être le désespoir, l'*Histoire Auguste* est enfin accessible et il faut en remercier son savant exégète.

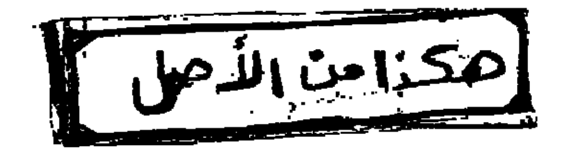
Claude Aziza

Où trouver un livre épuisé ?
service de recherches gratuit
LE MONDE DU LIVRE
50, rue Bouret, 75019 Paris
Formulez votre demande :
PAR ÉCRIT adresse ci-dessus
PAR TÉLÉPHONE : 42 45 36 66
PAR MINITEL : 36 15 MDL
Merci de joindre cette annonce à votre demande



هكذا من الأصل







Paysages sentimentaux

De la Sérénissime à la capitale britannique, deux itinéraires d'une fervente familiarité

DEVENIR VENISE
d'Alain Vircondelet.
Jean-Claude Lattès, 200 p., 129 F.
LONDRES
de Pierre-Jean Remy.
Jean-Claude Lattès, 400 p., 179 F.

La passion est au rendez-vous lorsque Alain Vircondelet découvre Venise. Une femme mûrissante, écrivain et peintre, Léa, l'a entraîné dans son palais de la Giudecca. Il a vingt ans, l'âge de son fils. Leurs étreintes ardentes semblent symboliser les arabesques de la Sérénissime, leurs corps célébrer son mystère, rendre hommage à l'emprise qu'elle exerce. Ces fièvres sensuelles, qui avaient *« quelque chose de destructeur et de désespéré à la fois »*, incitent à un abandon plus profond du jeune homme à la ville : *« J'étais ouvert, livré à Léa, à Venise, comme une femme. »* Comment s'étonner après cela que le premier roman publié par Vircondelet s'intitule *Amore Veneziano ?*

S'éloignant d'une femme vampirisante qui a été son initiatrice, il va, au fil des années, consentir à un émoi d'une tout autre ampleur en devenant amoureux fou de la cité des Doges et de son ambigu pouvoir : *« Satiété de beauté »* et *« envie d'anéantissement »*. Ainsi possédé, il nous livre dans cette biographie secrète, frémissante, exaltée, sa reconnaissance d'une ville-labyrinthe, de ses climats, humeurs, contrastes, saisons.

Le voyageur sait être un observateur aigu, dresser des constats pour ne rien cacher de tout ce qui menace ce joyau architectural : enlisement, corrosion chimique, pollution des usines de Marghera ou de Mestre, prolifération des algues, surpeuplement touristique. Mais là n'est pas l'essentiel qui reste un chant d'amour, proche du poème en prose, où l'auteur renoue parfois, dans ses humeurs, avec l'inspiration barrésienne d'une cité qui accorde si bien rites de vie et ombres mortifères et où *« l'être et le paraître se conjuguent ensemble »*. Lyrique, foisonnant d'images et de sensations, fougueux et diapré, avec excès parfois, ce carnet de bord d'un enchantement tire pourtant judicieusement la leçon essentielle qu'impose Venise : *« Chaque vision, chaque parcelle observée de la ville renvoie à un regard de soi, à des mythes personnels, qui n'affleurent en masse qu'ici. »* Se retrouver, c'est, pour Alain Vircondelet, *« devenir Venise »*.

L'amour n'est pas non plus absent du livre que Pierre-Jean Remy consacre à Londres. Amours de jeunesse, quête de *« petites Anglaises »* au charme énigmatique, mais aussi foyer conjugal et familial d'un homme qui exerça dans cette ville les fonctions de secrétaire d'ambassade, puis de conseiller culturel. Ce livre ne prétend pas être un guide mais, ainsi que l'indique le sous-titre, *« un ABC romanesque et sentimental »*. Théâtres, parcs, pubs, architectures, maisons, salons et lieux élus : l'auteur restitue les décors familiers qui ont présidé à bien des rencontres, parfois amoureuses. Mondanités et bonnes – ou moins bonnes – fortunes alternent avec quelques croquis révélateurs des mœurs et des mentalités britanniques. Le ton est à la légèreté, ombrée parfois d'une nuance mélancolique, la touche est badine, volontiers frivole. Cette faconde aisée d'un semi-provincial en goguette qui feuillette son agenda, d'un Persan qui joue au Candide, restreint la portée de l'ouvrage qui reste un plaisant vagabondage privilégiant l'anecdote, assez évocateur cependant pour inciter à prendre le *shuttle.*

Pierre Kyria

Un rêve américain

ASTORIA
de Washington Irving.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par P. N. Grolier,
Phébus, 420 p., 148 F.

Il était une fois, dans l'Amérique des débuts du XIXe siècle, un petit immigré allemand du nom de John Jacob Astor qui, en même temps qu'il découvrait l'Amérique, eut la révélation que ce pays immense méritait des rêves à sa mesure. Juché devant ce continent quasi inexploré, il décida bien sûr de devenir riche, mais de le faire en laissant son nom dans l'Histoire, en rêvant si fort et si loin que, pour les générations futures, la seule évocation de sa fortune serait impuissante à rendre compte de son passage sur terre.

A cette époque, la jeune démocratie américaine vivait frileusement à l'est, et l'Ouest commençait où la civilisation s'arrêtait. Astor comprit vite que le commerce des fourrures était l'armature économique du pays et, avec l'aide du président Jefferson, il le réorganisa jusqu'à en faire un quasi-monopole, le sien. Mais les fourrures sont dans les forêts et les forêts sont à l'ouest et Astor se prit à rêver d'étendre le trafic des peaux jusqu'au Pacifique et d'instaurer de l'autre côté des Rocheuses un vaste empire qui porterait son nom, Astoria.

Le rêve prit la forme d'une formidable expédition et, porté à bras d'homme à travers les terres vierges du continent américain, s'en alla mourir sur les rives du Pacifique, victime d'une mauvaise plaisanterie de l'Histoire. Astor ne devint jamais le roi d'Astoria mais termina sa vie dans la peau du premier multimillionnaire d'Amérique.

Le souffle d'Irving

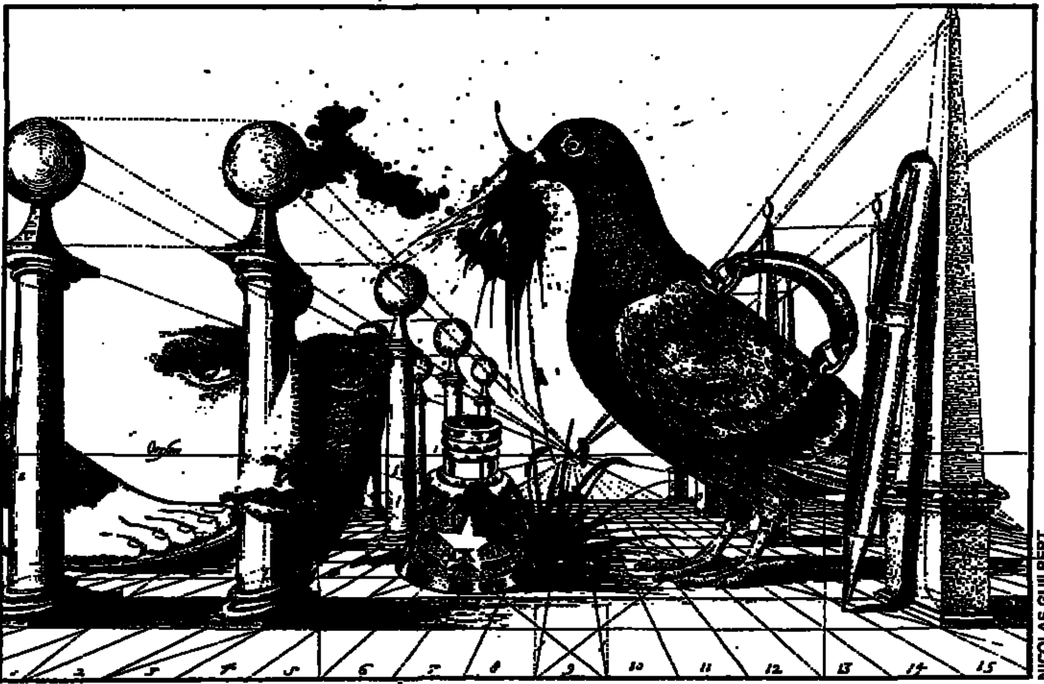
Astor se montra néanmoins digne de son rêve, et pour que son échec ne fasse pas oublier le courage et les souffrances des gens qui avaient cru en lui, il décida de confier la rédaction de leur épopée à l'un des plus grands écrivains de l'époque. C'est Washington Irving qui fut choisi, et l'un des grands mérites de la nouvelle édition, publiée par Phébus et dirigée par Michel Le Bris, est de rendre justice au souffle d'un écrivain que l'histoire de la littérature a classé hâtivement dans la rubrique des conteurs folkloriques.

Manifestement porté par l'ampleur de son sujet, Irving a transformé les milliers de pages de notes et de rapports qu'on lui avait confiées en un récit tendu et passionnant, une œuvre de journaliste où l'information est traitée comme un moteur de l'action.

En publiant *Astoria* après les deux tomes du récit de l'expédition Lewis et Clark, Phébus confirme la logique de sa ligne éditoriale et, avec l'histoire de cet « homme qui voulut être roi », fait un superbe cadeau aux amoureux de la littérature et de l'histoire américaines.

Patrick Raynal

Voyageurs avec bagages



NICOLAS GUILBERT

Suite de la page I

En partant pour l'Inde, Giorgio Manganelli, cet écrivain encore plus insaisissable, ne cache pas qu'il emporte dans ses bagages l'attirail de sorcellerie intime, indispensable à sa littérature. Cet hypocondriaque cherche les signes de la maladie et de la mort : *« La première bouffée d'air me parle de décomposition et d'immortalité, de lèpre et d'idoles. »* De saint François Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon, il se demande : *« Est-il le gardien de l'Arcadie ou sa maladie secrète ? »* Bombay, Goa, Madras sont des allégories d'un mal intérieur. En visitant l'Inde, Manganelli se visite lui-même. Analysant la crise d'angoisse qui le saisit à Madras, il constate que son âme souffre plus que son corps : *« Mon âme*, écrit-il, *mon intérieur, ma doublure. »* La ville est le révélateur de ce trouble. Forster n'écrivit-il pas *A Passage to India* sur ce principe ? Toujours à l'affût de sensations inédites ou du moins jamais décrites avant lui, Manganelli note : *« J'ai le sentiment que le temps se transforme en un mur dans lequel je dois m'enfoncer pour vieillir. »* Ou encore : *« Le souvenir de l'éclair qui nous a atteints jadis suffit à produire un fantôme d'ombre. »* Un lecteur abordant cette œuvre considérable par cet aspect mineur comprendrait vite sa singularité.

Mary Mc Carthy, dont le côté didactique a fait, aux yeux de certains, un double américain de Simone de Beauvoir – ce qui les mettait hors d'elles, l'une et l'autre – est, disons, beaucoup plus objective dans les deux livres qu'elle consacre à Venise et à Florence.

Le paradoxe de Venise

Le résultat ? On peut utiliser ces ouvrages comme d'authentiques guides de voyage. Traquant les stéréotypes, Mary Mc Carthy remarque qu'à Venise *« aucune parole ne peut être prononcée qui ne soit l'écho d'une parole déjà prononcée »*. Aussi, avant d'écrire son propre essai, relit-elle attentivement James, Stendhal et Rousseau, le plus souvent déçue. Toute visite ou plutôt tout séjour à Venise vire aisément à la méditation métaphysique : *« Les choses de ce monde révèlent leur profonde absurdité, transposées dans le contexte vénitien. Dans le dédale irréel des canaux, comme dans le Lilliput de Swift, le monde matériel, avec son ordonnance, apparaît comme une immense folie. »* Le paradoxe de Venise tient à cette cohabitation de valeurs matérialistes triomphantes – une ville de marchands – et de leur sublimation. Curieusement, la littérature, malgré les innombrables fictions qu'elle inspira, ne fut jamais à l'exacte mesure de ce mystère, tandis que la peinture y régna. La peinture vénitienne, selon Mary Mc Carthy, se reconnaît non pas seulement à ses sujets, à ses couleurs ou à sa lumière, mais *« à la mise en valeur de la réalité, à la vénération du monde dans ce qu'il a de plus concret »*.

On ne peut pas évoquer Venise sans convoquer la musique. Mary Mc Carthy, à propos de Jean-Jacques Rousseau, la met sur le même plan que le sexe, autre inévitable gardien de ce temple : *« La musique qui flottait dans l'air de Venise, tout comme la sexualité qui semble toujours le saturer, ne devait jamais atteindre à la passion exprimée à pleine voix, mais conserver sa virtuosité arachnéenne. »* A vrai dire, on voudrait citer chaque phrase de ce petit livre extrêmement stimulant et érudit, sans autre prétention que celle d'une culture définitivement intériorisée et appropriée. Arrivant à Florence, Mary Mc Carthy rend, bien sûr, hommage à Michel-Ange et à la sculpture, *« art qui*, selon lui, *supprime toute matière superflue »*, alors que la peinture *« atteint son but par l'accumulation des couches »*.

Mais l'essai tout entier peut être considéré comme un livre sur la peinture, *« art du faux-semblant,* [pouvant] *traiter toute une somme de sujets interdits à la sculpture, c'est-à-dire les rêves, les visions – la réalité dans ce qu'elle peut avoir d'halluciné, d'impalpable »* (3). En se détachant d'une représentation réaliste du réel pour définir des lois de perspective, c'est-à-dire des effets d'optique reproduisant l'illusion de la perception, la peinture florentine chante, consciemment ou non, explicitement ou non, l'éloge de la dissimulation. *« Tous les rapports entre apparence et réalité se voyaient déstabilisés. »*

Les dieux sont partout

Giuseppe Conte, lui, se dit « mythologue », conscient de la perplexité qu'une définition pareille peut susciter. Et, pourtant, il n'y a pas de doute : il ne voyage que pour percer le mystère de forces occultes incarnées dans des architectures ou des êtres humains. Le très beau portrait qu'il trace de Bobby Sands – lors d'un voyage en Irlande – rapproche le ton du livre de celui des textes politiques de Jean Genet : *« Je me trouvais pour la première fois face à un langage où passion politique et passion poétique se mêlaient. »* De même, les Indiens d'Amérique lui inspirent de belles pages de fraternité, sur les traces de D. H. Lawrence. Mais il n'y a, chez Conte, aucune distance culturelle. Les dieux sont partout. En Grèce, devant Aphrodite, il réfléchit sans transition à l'effet de la lecture de Sade sur sa jeunesse. Il s'avoue *« esclave de l'amour »*. A le lire, on penserait plus exact de dire « esclave de la beauté ». Défaut qui se convertit en qualité et incite au voyage.

René de Ceccatty

(3) *Les Pierres de Florence* (The Stones of Florence), traduit de l'anglais par Alain Desfossé, Ed. Salvy, 260 p., 120 F.

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE
L'HOMME AU DÉSIR D'AMOUR LOINTAIN
roman



"Il y a le charme. Une prose fluide, familière, oisive. Une érudition joueuse. La fidélité à de bons maîtres... l'amour enthousiaste des dames. Du lyrisme, une naïveté savante. Le goût irrépressible de la vie... Un roman de fort tonnage et de grand style." François Nourissier/Le Figaro Magazine

"Un récit frémissant de tendresse et de cocasserie." Jean-Louis Ezine/Le Nouvel Observateur

"Il y avait longtemps que l'on attendait ce genre de gros livre sur notre époque. Entre séduction et lyrisme, « le » Bastide sera sans aucun doute le roman de votre été." Eric Neuhoff/Madame Figaro

"Un grand roman aux digressions paresseuses, aux personnages capricieux, à la prose giralducienne." Jérôme Garcin/L'Evénement du Jeudi

"Ce livre est riche, nerveux et d'une fière allure." Alain Bosquet/Le Figaro Littéraire

GALLIMARD



Elzbieta ou l'enfance inguérissable

Elle est née en Pologne, a grandi en Alsace. La guerre l'a marquée à jamais.
Portrait d'une grande créatrice qui vient d'être distinguée par l'Association des libraires de jeunesse

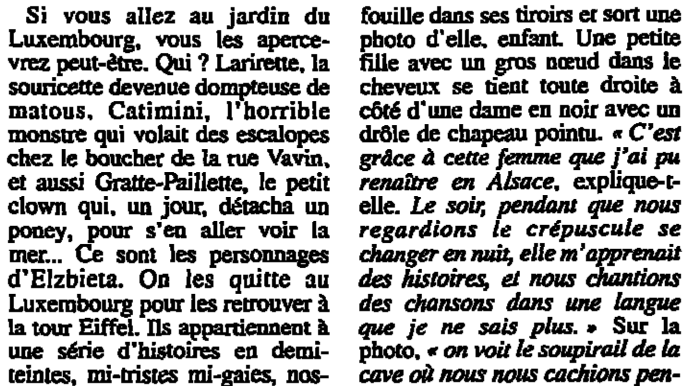
Si vous allez au jardin du Luxembourg, vous les apercevrez peut-être. Qui ? Larirette, la souricette devenue dompteuse de matous, Catimini, l'horrible monstre qui volait des escalopes chez le boucher de la rue Vavin, et aussi Gratte-Paillette, le petit clown qui, un jour, détacha un poney, pour s'en aller voir la mer... Ce sont les personnages d'Elzbieta. On les quitte au Luxembourg pour les retrouver à la tour Eiffel. Ils appartiennent à une série d'histoires en demi-teintes, mi-tristes mi-gaies, nostalgiques, poétiques, humoristiques et tendres. Dans d'autres livres, ils ont des cousins qui ne leur ressemblent pas du tout : des polichinelles tyranniques et gouailleurs, des vaches folles qui transgressent tous les interdits. On passe du pastel au fluo, de la poésie à la truculence. Elzbieta est toujours là où on ne l'attend pas. Son talent émeut, surprend, amuse, déconcerte. Mais, dans tous les cas – une vingtaine d'albums publiés en dix ans –, il est la marque d'une grande créatrice de livres pour enfants.

Elzbieta... En polonais, son nom signifie Elisabeth. Née près de la frontière russo-lituanienne, peu de temps avant la seconde guerre mondiale, Elzbieta fuit la Pologne au moment de l'invasion allemande. Un long périple à travers la Lituanie, l'Estonie, la Suède, la Norvège..., la conduit jusqu'en France où elle s'arrête en 1939. C'est là, en Alsace, que sa mère l'abandonnera, à l'âge de trois ans, aux bons soins d'une marraine qu'elle ne connaît pas.

Aujourd'hui, dans son atelier de la rue d'Alésia, Elzbieta fouille dans ses tiroirs et sort une photo d'elle, enfant. Une petite fille avec un gros nœud dans le cheveux se tient toute droite à côté d'une dame en noir avec un drôle de chapeau pointu. *« C'est grâce à cette femme que j'ai pu renaître en Alsace*, explique-t-elle. *Le soir, pendant que nous regardions le crépuscule se changer en nuit, elle m'apprenait des histoires, et nous chantions des chansons dans une langue que je ne sais plus. »* Sur la photo, *« on voit le soupirail de la cave où nous nous cachions pendant les bombardements, et aussi des arbres, les sureaux de mon école ». « La guerre, ma marraine et les sureaux ont tous quelque chose à voir avec le fait que je dessine des livres pour les enfants. Mais je ne sais pas exactement pourquoi, ni comment. »*

Comment ? Pourquoi ? Comme Michel del Castillo, Elzbieta pense que l'on écrit pour *« consoler et enchanter l'enfant qui est en soi »*. Pour apaiser les blessures laissées par la guerre, elle a signé l'année dernière l'un de ses plus beaux livres, *Flon-Flon et Musette*, un petit chef-d'œuvre de profondeur et de limpidité, qui vient de recevoir le prix Sorcières de l'Association des libraires de jeunesse. C'est un texte où tout est dit sans être écrit : la violence, la séparation, le sentiment d'impuissance et même de culpabilité des petits devant une chose qu'ils ne comprennent pas, mais qu'ils perçoivent comme *« fondamentalement déraisonnable ». « J'ai voulu réactualiser la question des enfants* « Qu'est-ce que la guerre ? », explique Elzbieta, *tout en sachant que nous, adultes, sommes incapables d'y répondre. »*





Elzbieta et sa marraine : « Consoler et enchanter l'enfant qui est en soi. »

Peu d'albums allient une telle qualité de texte et d'illustration. A cet égard, Flon-Flon et Musette est certainement exemplaire de l'art d'Elzbieta : une histoire simple, toujours accessible, mais riche de silences, de non-dit, d'implicite. Une atmosphère douce et ouatée, dans les tonalités raffinées qu'elle affectionne souvent : des gris, des blancs, des beiges, des noirs. Avec des collages, des découpages, des jeux de superpositions et d'ombres chinoises. Avec, surtout, ce papier artisanal sur lequel elle aime tellement travailler : un très fin parchemin, où apparaissent les fibres du bois, et qui donne à ses dessins une profondeur et une transparence particulières.

Dans un registre plus léger, destiné aux plus petits, paraissent aujourd'hui deux nouveaux albums, *Clown* et *Saperli et Popette*. Le premier, l'histoire d'un petit clown qui se croit victime de tous les malheurs du monde, se lit comme une comptine, une turlurette sans mièvrerie dont le texte est fait de demi-alexandrins qui se répondent, d'une page à l'autre. Le second est une suite de variations malicieuses sur le motif de Jean-qui-pleure et Jean-qui-rit. Dédicacé à des jumelles, il peut se lire nez à nez, dans un sens ou dans un autre, comme pour initier les enfants à la subjectivité, ou les encourager à l'optimisme : lorsqu'on tourne le livre, pfuitt, les larmes s'effacent, et les sourires reviennent...

Bien sûr, il faudrait pouvoir citer beaucoup d'autres titres. Du *Grimoire de sorcière* à *Dikou et le Tristounet*, de *Perle et Pimpin* à *la Pêche à la sirène* ou au *Petit Navigateur illustré*... Sans oublier *Cornefolle* ou *Polichinelle et moi*, l'un des ces albums un peu iconoclastes *« très mal vus des parents »*, mais qui font hurler de rire les enfants. *« Encore*, suppliait à bout de souffle une petite fille de quatre ans. *C'est trop drôle pour s'arrêter ! »*

Seuls les artistes dont l'enfance est à fleur de peau, inguérissable, atteignent d'instinct ce degré de connivence avec leur public. Elzbieta nous attire irrésistiblement dans son univers pailleté de cirque et de carnaval, de sorcières et de marionnettes – qui ressemblent beaucoup à celles du Luxembourg. Petits lecteurs, approchez ! Cela fait dix ans que le spectacle a commencé. Mais il ne cesse de se renouveler.

Florence Noiville

★ **Les livres d'Elzbieta sont publiés chez Pastel, Hatier et Duculot. *Flon-Flon et Musette* (Pastel) est disponible en collection « Lutin poche » à l'Ecole des loisirs (36 F. A partir de 5 ans), de même que les deux albums de *Gratte-Paillette, Larirette et Catimini* et *Rendez-vous à la tour Eiffel*. *Clown* et *Saperli et Popette* ont paru également chez Pastel (respectivement 49 F et 72 F. A partir de 2 ans).**

Donnez des livres à vos bébés

LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS
de Marie Bonnafé.
Préface de René Diatkine,
Calmann-Lévy, 208 p., 89 F.

La scène se passe dans la salle d'attente d'une consultation de prévention maternelle infantine (PMI). Une jeune femme qui n'est là ni pour examiner les enfants, ni pour les vacciner, et qui semble ne rien avoir à vendre, sort des livres d'un panier et les dispose consciencieusement sur un tapis. Des bébés s'approchent à quatre pattes, saisissent ces étranges choses, les secouent, les mordent, les ouvrent, les ferment, les explorent dans tous les sens. Une mère s'indigne : *« A quoi ça sert ? Ils vont tout déchirer ! »*

Cette réaction d'adulte, rapportée par Marie Bonnafé, est moins rare qu'on ne pense. Il y a encore une réticence réelle à mettre à la portée des tout-petits un *« objet sacré »* – le livre –, qui risque d'être froissé, sali, abîmé. Et surtout, pour quoi faire ? Selon l'étymologie même, l'enfant, « infans », est celui qui ne parle pas. Quel intérêt y aurait-il à lui lire, à six mois, une histoire construite et structurée, dont on a l'impression qu'il ne la comprend pas ?

Marie Bonnafé, psychiatre et fondatrice de l'association ACCES (1), s'élève contre ces idées. Elle affirme qu'*« un bébé ne vit pas des seuls soins maternels »*, mais qu'il a, très tôt, *« besoin de jeux avec l'imaginaire, sans lesquels il ne saurait accéder pleinement au langage et à la vie de l'esprit »*. Elle montre par ailleurs que *« l'intérêt pour l'écrit est général chez les tout-petits »*, bien avant le début des apprentissages, et *« même s'il n'existe aucune stimulation de l'entourage »*.

S'appuyant sur une longue pratique de « lecture » avec de jeunes enfants – de trois mois à trois ans –, elle explique par exemple que, pour les plus âgés d'entre eux, les signes ont du sens. *« Lorsqu'on les interroge, on découvre qu'ils ont leurs propres « théories » sur la langue écrite (...). Ainsi croient-ils que ce qui est petit devrait s'écrire avec moins de lettres que ce qui est grand : (...) « pou », « puce » s'opposent à « éléphant » ou à « hippopotame ». » Plus tard, vers six-sept ans, cette curiosité se perd. « Ce n'est pas la capacité d'apprendre qui est altérée, c'est l'intérêt pour la chose écrite qui s'est tari. »* D'où l'importance de stimuler cet appétit, de le faire grandir, dès les premiers mois de la vie, par un contact précoce avec les textes imprimés.

Pour Marie Bonnafé, l'âge des premiers mots est le moment idéal pour s'initier à l'écrit. L'enfant bouge, parle, semble ne pas écouter ? Nulle importance. L'adulte doit *« maitriser son désir de récit »*. L'idéal est qu'il parvienne à raconter de façon naturelle, sans exiger forcément l'attention – un peu comme s'il chantait, pour lui-même –, qu'il sache improviser, mélanger les livres aux jouets, perdre son temps avec l'enfant...

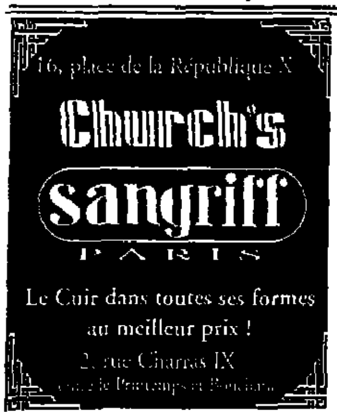
Il y a derrière le titre de Marie Bonnafé, *Les livres, c'est bon pour les bébés*, où perce une pointe de gourmandise, une invitation à savourer la *« lecture pour rien »*, à mille lieues de toute préoccupation d'apprentissage accéléré.

Fl. N.

(1) Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations. Association présidée par René Diatkine. 59, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél : 43-43-44-24. Marie Bonnafé anime actuellement, en Seine-Saint-Denis, une série de séminaires destinés aux professionnels de la petite enfance. Renseignements : (1) 43-93-75-19.

Prix. – Le prix Lecture-Jeunesse, présidé par Martine Laffon, revient cette année, pour le jury adulte, à *Cher inconnu*, de Berlie Doherty (Gallimard Jeunesse, coll. « Page blanche »), ex-aequo avec *A fleur de peau*, de Tsitsi Dangarembga (Ecole des loisirs, coll. « Médium Poche »). Le jury jeunes a lui aussi sélectionné *Cher inconnu*, ainsi que *la Balle est dans ton camp*, de Robert Cormier (Ecole des loisirs, coll. « Medium »). Stéphane Daniel a reçu le prix Bobigneries 94 pour *Un tag pour Lisa* (Casterman, coll. « Mystères»). Enfin, le Salon du livre de jeunesse de Valenciennes a décerné son « Livre d'or des jeunes lecteurs » qui récompense, dans la catégorie junior, *Classe de lune*, de François Sautereau (Rageot, coll. « Cascade ») et, pour la catégorie senior, *Lambada pour l'enfer*, de Hector Hugo (Syros).

Concours. – Le Musée en herbe et la Fondation Jérôme Main – qui, sous l'égide de la Fondation de France, vise à promouvoir la découverte de l'art par les jeunes –, lance un concours en vue de l'attribution d'un nouveau prix graphique, ouvert aux illustrateurs de dix-huit à trente ans. Ceux-ci sont invités à proposer cinq œuvres libres et un projet d'édition autour des *Fables* de La Fontaine, dont le tricentenaire sera célébré en 1995. Les dossiers doivent être déposés au Musée en herbe entre le 5 et le 16 septembre. Un jury composé de personnalités du monde de l'art, de l'édition et de la pédagogie décernera le prix Jérôme Main, doté de 25 000 F. La proclamation aura lieu en décembre, dans le cadre du Salon du livre de jeunesse de Montreuil. Renseignements : (1) 40-67-97-66.



A petits pas...

Pour les « 3 mois - 3 ans », une sélection de mini-livres pour devenir grand

Les « bébés lecteurs » ont leur salon. Pour eux, les éditeurs rivalisent de créativité. L'Ecole des loisirs annonce, pour l'automne, la création d'un nouveau département, « Loulou et compagnie », animé par Grégoire Solotareff et destiné aux 6 mois-2 ans. En attendant, et pour se repérer dans cette abondante production, voici un choix, non exhaustif, de quelques nouveautés marquantes.

• Destinée aux enfants à partir de 3 mois, la collection « Bébé s'éveille », chez Gründ, se veut *« scientifique mais simple à utiliser et amusante »*. Dirigée par Béatrice Millêtre, spécialiste des sciences cognitives et docteur en psychologie, elle s'appuie sur le résultat de savantes recherches sur l'éveil et la perception des bébés. Trois coffrets, contenant chacun quatre petits livres et un manuel à l'usage des parents, proposent de découvrir les couleurs, les formes, les reliefs, les objets cachés... de façon progressive, adaptée à chaque étape de la première année. (*le Vrai Premier Livre de bébé*, 3-6 mois, 6-9 mois, 9-12 mois. Le coffret : 79 F.)

• Dès les premiers mois, l'enfant distingue les contrastes : les formes blanches sur fond noir, ou vice versa. C'est sur ce constat que s'appuie ce petit livre en mousse et tissu. Accroché au berceau, il invite à suivre de l'œil, en toute quiétude, les courbes des spirales, des cœurs, des cercles, les branches des étoiles ou les cases d'un damier (*les Formes*, coll. « Noir et Blanc », Albin Michel jeunesse, 34 F. A partir de 3 mois)

• Même principe avec *Blanc sur noir* et *Noir sur blanc*, deux petits livres indissociables de Tana Hoban, où des objets familiers – un biberon, une pomme, une banane – se détachent, en positif ou en négatif, sur des cartons laqués de toute beauté (Kaléidoscope, 35 F. A partir de 6 mois). Du même auteur, signalons que le célèbre imagier *Des couleurs et des choses*, avec ses photographies d'art à la portée des petits, est disponible en « Lutin poche » (L'Ecole des loisirs, 38 F. A partir de 12 mois).

• En matière d'imagier, celui du Père Castor reste une référence « obligée ». Compagnon fidèle de la petite enfance, avec ses 488 mots-images, il existait déjà en anglais et en allemand. Le voici désormais en version espagnole : une première sensibilisation à la langue qui favorisera l'acquisition d'un vocabulaire élémentaire (Flammarion, 258 p., 74 F. A partir de 12-15 mois). Paraît simultanément, chez le même éditeur, *Mes premiers mots*, un imagier à base de 300 photographies simples et colorées (photographies de Geoff Dann, 160 p., 68 F. Dès 12 mois).

• La fourmi aux yeux rouges, la mouche transparente, l'affreuse chrysomèle et le joli papillon... Une première faune pour reconnaître dix animaux, communs ou non, de son jardin. Le choix judicieux des couleurs et une petite frise en gommettes rendent cet album thématique clair et vivant. Dans la même collection : *A la ferme*, *Dans la mer*, *Au zoo* (*Au jardin*, d'Amanda Wallwork, Editions du Sorbier, 38 F. A partir de 18 mois).

• *« Coucou, tu as deux yeux pour regarder, et deux oreilles pour écouter. Voici ton nez pour tout sentir et ta bouche pour goûter... »* Où l'on passe en revue les différentes parties du corps pour aider le petit enfant à mieux se connaître. Avec ses pages plastifiées, son graphisme simple et gai, cette nouvelle collection pleine de tendresse accompagne l'évolution du « lecteur », de 1 à 5 ans (*Regarde comment tu es fait*, illustrations de Fabienne Boisnard, Nathan, 21 F. A partir de 12 mois).

• Un texte frais, pétillant, de grands à-plats de couleurs éclatantes : c'est le talent conjugué d'Antoon Krings et de Grégoire Solotareff que l'on retrouve dans la série des Kiko. Avec ses regards en coin malicieux, cette attachante petite souris est en passe de devenir l'un des héros favoris des petits. Deux nouveaux titres : *le Papa* et *la Maman de Kiko* (Gallimard Jeunesse/Giboulées, 32 F. A partir de 12 mois).

• *« Le gros éléphant est tout gris. Les souris aussi, en plus petit ! Et le zèbre, est-il plus noir que blanc ? »* Sur chaque double page, un animal présente une couleur. C'est drôle et facile à mémoriser. Ensuite, on s'initie aux mélanges : en plongeant dans l'eau (bleue) avec le canard (jaune), on découvre le vert... Un album astucieux et plein de bonne humeur (*A la découverte des couleurs*, de Marie-Agnès Gaudrat et Thierry Courtin, Bayard Editions, coll. « Histoire de savoir », 60 p., 95 F. A partir de 3 ans).

• *Maxou idiot, Maxou gentil, Maxou perdu, Maxou pilote, Maxou mignon, Maxou fou* : six mini-livres à peine plus grands qu'un petit LU, adaptés aux petites mains et aux petites poches. Une série guillerette et taquine, fondée sur un principe de rimes farfelues qui donnent envie de jouer avec les mots et les sons (*Maxou*, de Nadja, l'Ecole des loisirs, 24 F chaque. A partir de 3 ans).

▶ **Pour retrouver les classiques des tout-petits, les bibliothécaires de la Ville de Paris proposent une sélection intitulée «Des livres quand on n'a pas 3 ans».** *Renseignements : Agence culturelle de Paris, 6, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : (1) 44-78-80-50.* **ARPLE,** *l'Association de recherche et de pratique sur le livre pour enfants,* **publie également un** *Mini-guide pour mini-lecteurs. Renseignements : 8, rue de Lille, 92000 Nanterre. Tél. : (1) 47-60-25-10.*

هكذا من الأصل



LITTÉRATURE FRANÇAISE

La vie absente

Un écrivain, dit Jean-Michel Maulpoix, accepte de n'être pas un individu comme les autres. Cessant d'écrire, il n'existe plus

L'ÉCRIVAIN IMAGINAIRE
de Jean-Michel Maulpoix.
Mercure de France, 176 p., 98 F.

Dans un livre très intime, *l'Ecrivain imaginaire*, Jean-Michel Maulpoix affronte le thème inépuisable de la création littéraire. Sous l'apparence polissée d'un essai délicat et mélancolique, il creuse au plus secret d'un métier tabou et, à force d'humilité, en souligne l'aride magnificence. Ecrire, pour lui, est un sacerdoce. L'écrivain doit se fondre dans l'alchimie du langage afin de recueillir les prodiges accumulés d'une suite d'héritages : *« Qui désirait chanter doit se contenter de faire signe. Qui croyait inventer se résigne à reconnaître. »*

L'écrivain est d'autant plus fertile qu'il est transparent, médium, imaginaire, *« un homme mort »*, qui regarde ses personnages exister : *« Les quelques livres que j'ai écrits ont plus de réalité que moi. Et peut-être la vie d'un homme n'est-elle, somme toute, que cela : une succession mal définie de naissances et de trépas imaginaires. »* Les premières phrases du texte nous égarent à bon escient. Dates de naissance et de décès mêlées, Flaubert, Baudelaire et Rimbaud se sont donné rendez-vous et se glissent furtivement dans la biographie fictive de Jean-Michel Maulpoix. Un écrivain accepte de ne pas être un individu comme les autres. Dans le temps où il n'écrit pas, il se faufile dans l'existence, en perpétuelle alerte, aux aguets. Du monde, il vole une deuxième réalité. A ce que nous croyons voir, il greffe ce qu'il est sûr de voir, qui est une traduction plus vraie que l'original. Il puise dans cette fiction sans cesse sécrétée une connaissance de soi mystérieuse, une révélation fondamentale, sans preuves immédiates.

En ce sens, l'écrivain est rien moins que généreux, et les larmes qu'il verse sur le malheur de l'humanité sont des lacs de solitude depuis longtemps acclimatés. L'écrivain s'oublie pour mieux se retrouver : *« J'ai appris à mourir dans le regard des femmes, à vieillir sur leur visage lisse, à parcourir dans leur clarté mes propres rides. Je me suis découvert mortel à la seule pensée de les aimer, et j'ai su que je le serais toujours davantage. »*

Filiation magique

Jean-Michel Maulpoix interroge cette folie particulière qui consiste à perdre sa vie dans une *« longue phrase »*. Il le fait de façon exemplaire, époustouflante, ensorceleuse : son écriture belle, limpide – parfois un peu trop elliptique –, met en évidence le miracle très simple des mots choisis et agencés, cette chambre d'écho où la banalité se métamorphose :

« ... Je m'efforce de retenir ce qui s'efface aussi bien que de chanter juste. J'aime à m'attarder avec des phrases sur le visage d'autrui et les aspects des choses. Les mots que j'écris font des gestes de loin. » Un mouvement vers le lecteur qui suggère que *« c'est d'amour sans doute que je parle, quoi que je dise. Je ne puis guère parler d'autre chose, je prends note de l'amour »*.

L'écrivain n'exige pas d'amour en retour, ni de compassion. Il écrit parce que lui-même a très tôt fini sa propre investigation et s'est heurté déjà aux frontières du désir. L'écrivain se console de ne plus espérer : *« On le sait : un écrivain n'est pas un rêveur, plutôt un homme qui regarde en lui tomber le soir. »* L'écrivain lit son avenir à rebours. Il est Baudelaire, Rimbaud, Flaubert, Proust... Il respecte cette filiation magique. Il construit la même pyramide et partage la même inconvenance d'écrire : *« Ce très vieux geste vaut par son inutilité. Il trace, comme notre vie, de la merveille sur de l'absurdité. »*



ROUFF/CASA NERA

J.-M. Maulpoix : un sacerdoce.

Maulpoix rend hommage au rôle de l'écrivain. Son petit livre est essentiel parce qu'il révèle le fin mot de l'histoire : *« Les mots qu'il écrit le préparent à mourir : ils le dépouillent de ses désirs, ils lui enseignent sa vanité. »* Dans le silence se trament encore des sacrifices qui sentent fort la jouissance. Une femme, un homme s'absentent de la vie et recommencent, une fois de plus, ce *« geste anxieux d'amour, immense et sans objet »*.

Hugo Marsan

Cournot l'oiseau

HISTOIRE DE VIVRE
de Michel Cournot.
Maeght éditeur, 116 p., 95 F.

par Hector Bianciotti

Lorsque Michel Cournot publie un livre – lui qui, comme Alexandre Vialatte, prodigue avec une sorte de bonheur négligent son talent en tant que chroniqueur, accomplissant ainsi, peut-être à son insu, une œuvre de feuilles volantes –, on songe à cet oiseau inventé par Borges, qui vole en arrière pour savoir d'où il vient.

Trois ouvrages, parus entre 1949 et 1959, ont précédé celui-ci, tellement laconique que tout commentaire risque de paraître une indiscrétion. Dans des pages qui semblent arrachées à l'agenda d'un voyageur, Cournot ne dédaigne pas plus la nuance tendre que la réalité la plus sordide – mais, celle-ci, décantée : aucune dialectique entre l'auteur et les personnages, ni paraphrase ; les êtres et les choses sont là, posés sur la terre, prisonniers d'une situation irrémédiable, comme surpris par un photographe.

Ce qui prédomine, dans les micro-récits qui composent l'ouvrage, c'est la recherche de la légèreté comme réaction à la pesanteur de l'envahissante *« information »* et de la littérature, même celle qui, dite *« minimaliste »*, souffre d'une pesanteur particulière : celle de la vacuité, laquelle, comme chacun sait, tire vers le bas. Chaque page est, ici, comme une vitre qui condense l'haleine ; il revient au lecteur d'y laisser sa trace.

Délicat et grave, tendre et mordant, faisant des allers et retours entre les *« faits de société »* et la rêverie mélancolique, voici, d'abord, les miséreux ; les enfants d'une institution publique d'éducation surveillée, ou cette mère sans domicile fixe à qui l'Assistance enlève, l'un après l'autre, ses enfants. Des gens qui n'ont plus la force de se défendre, ni même de penser ; des gens qui luttent mais qui, d'avance, se soumettent aux lois de la société.

« Il ouvre la fenêtre »

Il leur arrive encore, par instants, d'éprouver un sentiment de révolte, de manifester une faible réaction face aux obstacles que la civilisation dresse devant eux – mais ce sont des sursauts brefs, sporadiques et, somme toute, inefficaces. C'est lui, l'écrivain, qui profite de leur opacité, de leur mutisme, pour nous laisser entendre, sans rien expliciter, avec des raccourcis d'une subtilité poignante, leur drame, réussissant à nous intéresser à des existences que, la douleur exceptée, rien ne retient au bord du néant.

Il y a des événements énormes qui se produisent entre parenthèses, sur fond de vide, et qui prennent place, sinon dans notre cœur, du moins dans notre tête, éveillant notre conscience aux horreurs du monde, voilées par cette forme d'oubli que la nature sécrète afin, sans doute, de préserver l'avenir de l'espèce, laquelle n'admet pas les atermoiements de la compassion – et qui, au fond, n'est que de l'indifférence.

Or, la beauté étant une chose commune que par distraction on néglige, elle surgit – c'est son style – tout à coup, à la fin d'un texte pour ainsi dire prosaïque : *« La fanfare des douaniers – un gendarme tenait le violon – s'entraînait sur l'estacade, et des marins en tenue, deux à deux, valsaient déjà. »* Ou bien, alors que nous avons oublié le titre du récit – *Roma per sempre* – et que, après avoir survolé la Ville éternelle, ses palais, ses coupoles, ses ruines comme seuls les oiseaux ou un dieu pourraient le faire, une femme *« qui, du coude, serre contre sa poitrine le moulin à café, vous ouvre sans vous regarder »*, on aperçoit, *« barrant la ligne d'horizon, mais un peu au-dessus de la terre, une raie blanche qui blesse les yeux. La voisine à qui l'on ne pensait plus. La mer. »*

Cournot ? Il rappelle le mot que Michaux appliquait à l'un de ses impalpables personnages : *« Il ouvre la fenêtre. Un instant après, il revient de plusieurs heures de vol. Tel est le temps pour lui. Telle est la vie. »* On ne saurait parler, à son propos, d'art, mais de grâce.

Enquête sur l'irréparable

« Gina », de François Bott, est un livre de deuil, mais aussi de reconquête de soi

Notre collaborateur François Bott vient de publier un court récit autour de la mort de sa mère. Nous avons demandé à Georges-Olivier Chateaureynaud d'en rendre compte.

GINA
de François Bott.
Flammarion, 90 p., 80 F.

A 17 heures, le samedi 15 mai 1993, la mère de François Bott s'est éteinte. *« Parce qu'elles détiennent des secrets sur notre naissance et sur notre préhistoire,* écrit-il dans *Gina*, le livre à la fois déchiré et serein qu'il lui consacre, *le métier des mères c'est de nous rendre légitimes. »*

Tous les auteurs n'écrivent pas « sur » la mort de leur mère, mais on ne saurait douter de l'absolue sincérité de ceux qui s'y résolvent. Ces écrits-là émanent du plus profond et du plus nu de l'homme. Voilà qui explique la place à part de tels ouvrages dans les Lettres, comme leur nécessité. Livres de deuil, livres de perte bien sûr mais aussi de reconquête de soi et du monde après l'ébranlement que constitue la disparition des garantes de notre légitimité. Cette légitimité compromise, rien ne paraît plus urgent à la conscience blessée que de la restaurer.

Qui était Gina, alias Marie-Jeanne Toussainte Alessandri, née à l'orée de la première guerre mondiale, à Sartène, en Corse ? Un être n'est jamais d'une pièce. Entre toutes les facettes de cette personnalité, on en privilégiera une. Celle, sans doute, qui aura le plus influé sur celle de son fils. Gina était une littéraire. La veille de sa mort, *« sous morphine »*, elle s'entretient encore avec ses enfants des épistolières françaises. *« Quoi de plus* « rassurant » *qu'une conversation sur Mme de Sévigné et Mme du Deffand ? Ma mère était passionnée de littérature... »* Plus loin, une pensée de Gina, confiée à un petit carnet, nous laisse penser qu'elle aurait pu, elle aussi, devenir écrivain : *« La naissance nous a arrachés à une longue navigation et la mort nous la fait reprendre. »*

De Gina à François, beaucoup a passé : la passion de la littérature d'abord, un certain sens du mystère de la vie ensuite, comme un vacillement du sentiment de la présence au monde. Et puis on dirait que l'allure même de la phrase de l'auteur du *Boulevard des sentiments* doit à la manière d'être de sa mère, telle qu'il nous la restitue par petites touches précises, quelque chose de sa sobriété expressive et de sa *tenue*.

Gina ne s'ouvre pas par hasard sur une citation d'Albert Cohen. L'auteur du *Livre de ma mère* est, avec notamment le Jacques Borel de *la Dépossession*, de ceux qui ont illustré le genre dans lequel vient s'inscrire cet ouvrage. Car il pourrait bien s'agir d'un genre en soi, ni apologie ni panégyrique, ni lamentation, mais méditation sur l'absence et le souvenir, *« enquête sur l'irréparable »*, selon François Bott qui dit encore : *« Je redécouvrais que seul le chagrin donnait la connaissance, et que l'unique vérité de l'espèce humaine était cette façon qu'elle avait de partir en voyage, sans laisser d'adresse. »*

G.-O. Chateaureynaud

Ostende en pointillé

LE DOCUMENTARISTE
de Jean-Pierre Ostende.
Gallimard, coll. « L'arpenteur », 138 p., 78 F.

Comment appréhender une ville ? Quel aspect suggérer dans un documentaire ? *« Dois-je prouver l'existence de cette ville ? Cette ville existe-t-elle ? »* Ce sont quelques-uns des problèmes que se pose David Strehler, le *« documentariste »*, en mission depuis le début de l'automne à La Garde, près de Toulon. Un homme – mettons qu'il s'appelle Romanov – lui sert de « passeur », de guide dans le panorama secret que résume une « boîte », Le Caramba. Là se trouve la ville hors saison, l'irrégulière, avec ses lumières souterraines et son billard : on y boit du gin, on y écoute une zarzuela, *la Rosa del Azafran*.

Mais, à part Le Caramba, rien dans la ville n'est farfelu. Rien n'attire l'attention de Strehler jusqu'à ce qu'il rencontre Gerald Matin, *« l'homme en blanc »*, qui cherche son frère disparu. Matin est voyageur de commerce ; son frère, d'après ce qu'on dit de lui, a le feu sacré. C'est un kamikaze, un *« peur-de-rien »*, s'il faut en croire tous ceux qui l'ont rencontré. Peu à peu se dessine le portrait, encore en creux, de quelqu'un qui n'apparaîtra jamais dans le roman : le *« grand passant absent »* que ne seront jamais ni Matin ni Strehler.

Entre ceux qui ne quitteront jamais la ville, de la naissance à la mort, et celui qui est parti, animé par son propre mouvement, il y a Strehler et Matin, les indécis. Ce ne sont pas des héros, simplement des gens qui se sentent *« mal mais vivants »*. Comme ses personnages, Jean-Pierre Ostende, avec sa manière laconique, pointilliste, semble être *« à l'écart »*. Son écriture, insolite, « dépareillée », intrigue. Le documentariste ne laisse pas indifférent, même si, avec ses phrases noires, ses couacs, il se sent parfois *« guignol, pantin et veau, à pédaler dans le vide »*.

Monique Petillon



Jean
DANIEL
◆
L'Ami anglais
◆
PRIX ALBERT CAMUS

"Des phrases "traçantes", ainsi qu'on le dit de certaines balles."
Angelo Rinaldi

"Il émane du livre de Jean Daniel une tristesse racée, une musique feutrée, un art de l'ellipse, qui doivent émouvoir toute une génération."
Alain Bosquet

"Jean Daniel, dont nous avons aimé les risques qu'il prenait, les scrupules et la probité, et qui fut vraiment notre *contemporain*, nous parle d'une voix qui semble monter du passé... Et soudain la nostalgie nous chauffe et nous serre le cœur."
François Nourissier, *de l'académie Goncourt*

252 p. 100 F.
Grasset

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

ŒUVRES DE DENIS DIDEROT
Tome 1 : Philosophie
Edition établie par Laurent Versini.
Laffont, coll. « Bouquins », 1600 p., 169 F.

ANGE GOUDAR CONTRE L'ANCIEN RÉGIME
de Gianfranco Dioguardi.
Traduit de l'italien par Annie Oliver,
suivi du Testament politique de Louis Mandrin *d'Ange Goudar,*
Climats, 128 p., 60 F.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE DE L'ADMIRABLE DON QUICHOTTE DE LA MANCHE
de Robert Challe.
Edition critique par Jacques Cormier et Michèle Weil,
Droz, 506 p., 405 F.

QUAND on disait « le Philosophe » en 1760, on parlait de Diderot et de personne d'autre. Le surnom lui avait été donné par Voltaire – qui l'appelait aussi « Socrate ». Un nom de baptême choisi par Voltaire ne se refusait pas ; il restait à le mériter. Diderot a joué toute sa vie le personnage du philosophe, ce qui n'implique pas qu'il l'était mais pas davantage qu'il ne l'était pas. Comme il arrive souvent, les siècles suivants se sont empressés d'infirmer les jugements des contemporains : si Diderot était philosophe, c'est à la manière dont Voltaire était poète, par défaut. La rage glacée et méthodique du XIXe siècle contre les Lumières a été efficace. Chargée du bon ordre intellectuel, l'Université a facilement délogé l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* de son piédestal ; ce danseur étourdissant n'était décidément pas sérieux : aucun système, des sincérités d'autant plus violentes qu'elles sont passagères, un jeu d'esthète qui s'enchante des miroitements du réel plutôt que de s'astreindre à réduire et à ordonner la diversité. Une jolie tête, mais bien légère. Un artiste.

Une seule exception à ce mépris indulgent, l'école marxiste. Elle recrute Diderot *post mortem* parmi les ancêtres encore bien maladroits et englués de contradictions qui ont ouvert le chemin à la vérité vraie, le matérialisme historique. L'enrôlement a eu du bon ; il a permis de bien fructueuses études sur l'inscription de Diderot dans l'histoire sociale et intellectuelle de son temps ; mais Diderot, souvent fourré dans le même sac que d'Holbach, Helvetius et La Mettrie, y perdait l'éclat de son originalité. Il était comme une chenille dont des entomologistes cherchaient à savoir par quel miracle de la nature historique elle donnerait naissance, un siècle plus tard, au papillon marxiste.

Le baromètre éditorial nous indique que les temps changent. Lorsque la « Bibliothèque de la Pléiade » s'ouvrit (pour un seul petit volume) à Diderot, elle réduisit l'œuvre philosophique à deux titres, la *Lettre sur les aveugles* et *le Rêve de d'Alembert. « Parmi les œuvres diverses et les essais,* écrivait André Billy dans sa préface, *nous nous sommes décidés pour celles dont la chaleur, la vivacité, la verve assurent, de l'avis unanime, la prééminence. »* C'est dire le cas que l'on faisait de la pensée. Aujourd'hui, entamant enfin la publication, en cinq gros volumes, des principaux ouvrages de Diderot, Laurent Versini l'inaugure par un bon millier de pages de philosophie. Une manière d'inviter les lecteurs à commencer par le début, par les bases et par la structure de l'édifice plutôt que par la beauté des détails.

Le choix est courageux, même s'il n'est pas aussi risqué qu'il y paraît. Quand il s'exerce à la philosophie, Diderot ne cesse pas un instant d'être écrivain. Il travaille le concept comme le romancier travaille ses personnages. Avec lui, la rigueur n'est pas raide, la complexité n'est pas absconse, la profondeur n'est pas hermétique et la gravité s'accommode de l'humour. Comment ne rendrait-il pas malades de jalousie tous les abstracteurs de quintessence ? Il conçoit l'exercice de la pensée comme une aventure, qui plus est une aventure gaie. Et comme souvent l'erreur est plus féconde que l'idée juste et plate, il nous dit tout : ses hésitations, ses volte-face, ses impasses, ses bourdes aussi bien que ses certitudes provisoirement invariables, son matérialisme biologique, son déterminisme auquel il cherche à adapter une loi morale. La pensée se défait et se reconstruit devant nous dans la vive dramaturgie des dialogues et, souvent, quand le poète intervient, c'est simplement que la science de son époque n'est pas allée assez vite pour lui et qu'il a permis à son imagination de prendre quelques longueurs d'avance. Quand la raison achoppe et que la vérité se dérobe, il reste à dérober la vérité en faisant rêver d'Alembert.

Sous l'effervescence du style, sous les mille questionnements d'une curiosité aussi inépuisable que le réel, sous l'éloquence irrésistible, il y a bien *une* philosophie de Diderot, une métaphysique et une éthique qui se situent à des années-lumière des courtes constructions mécaniques de ses amis d'Holbach et Helvetius, du côté de chez Nietzsche plutôt que dans les dépendances de la maison Marx. Pas un système clos, pas un catéchisme doctrinal, mais un champ de forces, solidement orientées par une volonté de « désaliénation ». L'édition Versini permet de lire un texte tardif et mal connu de Diderot, le couronnement de sa réflexion philosophique et politique, l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, la dernière confrontation avec Rousseau, l'autre philosophe. Diderot, le dispersé, l'hétéroclite, le dilettante, y plaide pour l'indispensable unité : *« Un moyen sûr d'ignorer l'heure, c'est d'être entouré de pendules ; (...) il n'en faut avoir qu'une réglée par le bon goût et le jugement, et on n'en peut interroger une autre sans répéter toutes sortes de décisions contradictoires, et n'avoir point d'avis à soi. »*

MAIS comment connaître l'heure exacte quand l'Europe entière résonne des prédictions frénétiques d'horlogers contradictoires ? *« Depuis dix lustres,* écrit Ange Goudar en 1769, *il a paru plus de livres sur la population, l'agriculture, les arts et le commerce, qu'il s'en était publié depuis la décadence de l'Empire romain. J'ai lu tous ces livres ou presque tous ; je n'y ai trouvé que des mots, j'ai appliqué les mots aux choses, et le tout a disparu. La plupart de ces livres sont trop livres ; on y raisonne d'un bout à l'autre. Les matières essentielles y sont noyées dans une mer de paroles. »* En toute logique, Goudar ajoute donc son verre d'eau à la marée ; cela s'intitule *Naples, ce qu'il faut faire pour rendre ce royaume florissant.* Qui est Goudar ? Un homme de son temps, aventurier et polygraphe, excentrique puisque son siècle n'a plus de centre. Il est né à Montpellier en 1708 et mort à Londres en 1791. Entre les deux, il a parcouru le continent dans l'espoir d'y trouver un prince qui le prendrait comme conseiller en réformes. Pour subvenir à ses besoins, il savait utiliser sa femme, Sarah, une ancienne cabaretière d'Irlande, qui était fort belle. Il était aussi expert en jeux de hasard et ses tripots de luxe étaient réputés. Un patron de casino philosophe, seul le XVIIIe siècle pouvait inventer cela (1). Goudar estimait que la société de son temps était mal faite. Quand il ne glissait pas son épouse dans le lit du roi de Naples Ferdinand IV – après avoir vainement tenté la même opération auprès de Louis XV, mais la Du Barry veillait –, il publiait des ouvrages d'économie, des satires à succès, comme cet *Espion chinois* fort amusant construit sur le modèle des *Lettres persanes* (2), ou de violents pamphlets, comme ce *Testament politique de Mandrin*, paru en 1755 et qui fut réimprimé jusqu'à la Révolution.

Aventuriers de l'esprit

Il y est encore question d'économie, mais sous la forme d'un cri de révolte. Le chevalier Goudar y prend le masque de Mandrin, le chef de bande exécuté quelques mois auparavant. Quand les dirigeants de l'Etat sont des voleurs et des affameurs, les voleurs deviennent des héros. La popularité de Mandrin en dit plus long que les plus savants traités sur les vices du régime et la misère du peuple. Si l'on ne réforme pas le système fiscal, annonce Goudar, il ne restera aux pauvres que la haine et la violence : *« Parce que trois cents maltôtiers regorgent de choses superflues, trois millions de sujets manquent des choses nécessaires. »* Homme équivoque, un pied dans le beau monde et l'autre dans le ruisseau, Goudar sent mieux que quiconque le trouble d'une époque dont les valeurs vacillent à un point tel qu'un bandit peut être déclaré plus utile à l'Etat qu'un ministre.

AVENTURIER de l'esprit, Robert Challe l'était aussi, à une époque – la fin du règne de Louis XIV – où il était plus risqué de l'être qu'à celle de Diderot et de Goudar. C'est pourquoi cet ancien marin, lorsqu'il se décida à écrire, après bien des campagnes, des expéditions et des déboires en tout genre, le fit sous le plus strict des anonymats. Il a fallu près de trois siècles et des trésors d'érudition pour qu'à la fin de nos années 50, Jean Mesnard et Frédéric Deloffre le débusquent de sa cachette. Le nom d'un grand romancier s'est inscrit dans nos nouvelles histoires littéraires, celui de l'auteur des *Illustres françaises*, d'un précurseur et d'un égal de Lesage, de Marivaux et de l'abbé Prévost (3). Anticlérical en diable, observateur minutieux de la société, conteur magnifique, véritable inventeur du romanesque quotidien.

Avant de faire imprimer ses *Illustres françaises* en 1713, Challe avait fait ses gammes en écrivant une *Continuation de Don Quichotte.* C'est une merveille d'invention. Challe s'approprie Cervantès, mais pour mieux en troubler la leçon ; il ne parodie pas, il ne pastiche pas comme le faisaient volontiers ses contemporains, il jette un pont entre Quichotte et Balzac, entre le royaume de l'imagination et les territoires du réel. Parfaitement conscient de son audace et de l'obscurité à laquelle elle le condamne, à jamais, croyait-il : *« Je n'ai point fait ce préambule dans la vue de m'attirer une gloire inutile après ma mort, puisque je l'ai méprisée, et que je la méprise encore, mais je l'ai fait pour me servir de preuve que la qualité d'auteur ne m'a jamais tenté, et que j'y suis encore à présent moins sensible, que jamais. »*

(1) Gianfranco Dioguardi, économiste italien et bibliophile, a consacré un premier livre à Goudar : *Un aventurier à Naples au XVIIIe siècle* (Climats, 1993, 124 p., 80 F).

(2) Publié en 1990 par L'Horizon chimérique (99 p., 95 F).

(3) *Les Illustres françaises*, dans l'édition de Frédéric Deloffre et Jacques Cormier a paru chez Droz en 1991. D'autres écrits importants de Challe sont également disponibles ; les *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche*, chez Universitas ; le *Journal de voyage aux Indes*, au Mercure de France.

Sous le signe d'Icare

Paul Auster et William Boyd signent deux romans dont les héros ont en commun la passion de voler

MR. VERTIGO
de Paul Auster.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Bœuf.
Actes Sud, 317 p., 135 F.

L'APRÈS-MIDI BLEU
(The Blue Afternoon)
de William Boyd.
Traduit de l'anglais par Christiane Besse,
Seuil, 358 p., 130 F.

Voler ! S'affranchir, enfin, de la pesanteur et palper pour de bon la douce étoffe de l'air ! Puis regarder d'en haut le spectacle du sol et se prendre, un instant, pour le créateur de cet univers étonnant. Si le rêve insensé d'Icare a de quoi fasciner les écrivains, n'est-ce pas qu'il matérialise, de façon naïve, la posture idéale de l'observateur et même du démiurge ? C'est ce rêve, en tout cas, qui traverse, sous des formes distinctes, deux romans récemment parus. Des ouvrages fort différents, mais reliés par l'obsédant désir de scruter le monde, par la passion, toujours déçue, de s'élever d'un pied au-dessus de la condition d'homme.

LIBRAIRIE POLONAISE
123, bd St-Germain 75006 PARIS
Tél. 43 26 04 42 Fax 40 51 08 82
Littérature de l'Est, CD, cassettes vidéo et audio, affiches, artisanat.
catalogues expéditions

Faisant fi des tristes lois de la physique, Paul Auster a donc décidé que les héros de romans pouvaient bel et bien flotter entre deux airs. Walter Rawley, dit *« Walt le prodige »*, est l'incarnation de cette convention nouvelle. Passé au moulin d'une terrible initiation par l'étrange maître Yehudi, le gamin du Missouri parvient un jour à s'arracher du sol, pour le plus grand bonheur des foules. Il devient alors l'*« enfant-oiseau »* que l'on produit en public, le prince cocasse de l'Amérique en crise, le roi de multiples *« grands soirs »*, avant de retomber brutalement sur ses pieds au moment de la puberté.

Une histoire de fous, donc, au carrefour de la farce – le livre est plein de charme, de verve –, de la fable, du conte philosophique et du roman d'aventures. Les lecteurs de la *Trilogie new-yorkaise* ou de *l'Invention de la solitude*, pourront trouver bizarre une fiction si détachée des préoccupations traditionnelles de l'auteur. Mais les romanciers ne muent jamais tout à fait d'un livre à l'autre et il se pourrait bien que ce texte s'insère, de manière déguisée, dans l'exacte lignée des précédents écrits de Paul Auster.

Le fantastique dont se teintait imperceptiblement un univers urbain labyrinthique dans *Cité de verre* – le premier tome de la *Trilogie new-yorkaise* – devient simplement explicite dans *Mr. Vertigo.* Et, par un malicieux contrepoint, le décor semble largement plus réel dans le conte de l'*«enfant-oiseau »* que dans certaines pérégrinations new-yorkaises adossées à un principe de vraisemblance. Comme si l'onirisme et le réalisme social se mélangeaient, dans des proportions variables, pour aboutir à une forme d'équilibre reconnaissable d'un roman à l'autre.



RENAUD MONFOURNY



M. ABRAHAMS/NETWORK/RAPHO

Paul Auster (à gauche) et William Boyd : la posture du démiurge.

Les héros, enfin, sont progressivement campés en témoins de la folie environnante, puis de leurs propres transformations. Car c'est, au sens kafkaïen du terme, l'étude de la métamorphose qui semble guider l'auteur. Dans *Mr. Vertigo*, Paul Auster décrit un individu passant de la *« fange »*, de l'*«eau croupie »*, des *« hurlements furieux et inarticulés »*, de la créature à peine tirée de l'argile originelle, en somme, à cet être qui explique : *« Mon âme avait commencé à s'échapper de mon corps. »* Simple étape qui finit par tourner court, l'élévation physique est l'antichambre de la véritable élévation de l'âme, celle qui s'obtient par l'écriture... et par la mort.

Si le fait de voler est aussi associé à la mort dans le livre de William Boyd, c'est sur un ton rien moins qu'onirique et, en définitive, sûrement plus pessimiste. L'homme-oiseau de *l'Après-midi bleu* se nomme Pantaleon Quiroga. Il n'a pas rang de personnage principal, mais sa fièvre d'altitude fait pendant à celle que manifeste le héros pour les profondeurs : tous deux désirent compulsivement voir au-delà de ce qui est normalement permis à l'homme. Tous deux sont des *« explorateurs »*. Tout deux paieront le prix de cette curiosité. Dans la Manille des premières années de ce siècle, Salvador Carriscant est un brillant chirurgien qui sonde les entrailles humaines, tandis que Pantaleon, son adjoint, bâtit en secret la machine qui doit lui permettre de survoler l'île.

La trame de *l'Après-midi bleu* est faite de deux histoires emboîtées, un procédé bien dans la manière de William Boyd qui l'a déjà employé pour *Comme neige au soleil* ou *Brazzaville plage*. Car les aventures haletantes de Salvador Carriscant, cette énigmatique promenade à travers les continents et les décennies, s'enchâssent dans le récit qu'en fait sa fille Kay, l'architecte. En auteur habile, William Boyd crée des passerelles entre les deux narrations. L'une des plus visibles est justement l'œil aigu des narrateurs, capable d'instaurer une démarcation entre ce que distingue la masse et ce que peuvent apercevoir quelques élus.

De ce fait, les deux récits se correspondent presque structurellement. A l'architecture des corps répond celle des lieux, Kay parlant des priorités de son métier en affirmant que *« l'espace enclos devenait plus important que ce qui le contenait »*. Une fois arrivé au dedans des choses, c'est le paradis de l'ordre éternel : *« Calme et ordre. Absence de fouillis, un monde tranquille de lignes strictes »*, dit l'architecte d'un intérieur réussi. *« Tout est tenu, emballé. (...) Tout est en place et en état de marche »*, explique le médecin qui vient d'ouvrir le tronc d'un soldat mort.

De ce sens aigu de l'ordre, William Boyd a tiré un roman à la fois sensuel, agréable de lecture et bien mené, mais presque trop proprement cousu, en dépit d'une intrigue assez compliquée. Qu'importe, au fond, à ceux qui veulent seulement s'évader un moment, faute de pouvoir vraiment s'envoler.

Raphaëlle Rérolle

★ De Paul Auster, signalons également la parution d'un beau recueil de poèmes, *Disparitions*. Œuvre des commencements, la poésie n'a pas pour seule vertu d'éclairer d'un jour nouveau la texture des romans qui ont fait la célébrité de leur auteur. *Disparitions* est riche d'une lumière qui lui est tout à fait propre. *L'écrivain* y sculpte une matière constamment en mouvement, où dominent le *« souffle »* et le *« tournoiement »* de ce qui émerge à peine du néant originel, de ce qui commence et ne sait où finir, de ce que tourmente l'absence et le manque, le *« blanc »*, *« Comme pour dire/où que tu sois/le désert est avec toi »* (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Danièle Robert, Editions Unes/Actes Sud, 160 p., 120 F).



